Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15586 – 7 F

MARDI 7 MARS 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Pierre Suard a lui-même payé la surveillance d'un témoin-clé de l'affaire Alcatel

CONTRAIREMENT aux démentis de la société, le PDG d'Alcatel Alsthom, Pierre Suard, a bien payé en liquide un détective privé, ancien inspecteur de police, pour que soit filé et surveillé, pendant plusieurs semaines, l'ancien chef du service d'audit interne d'Alcatel CIT qui est aussi le témoin essentiel de l'affaire de surfacturations commises par la société de téléphonie aux dépens de France Télécom. L'enquête du juge d'instruction Jean-Marie d'Huy a établi que Claude Bardon, ancien patron des RG parisiens, a bien servi d'intermédiaire dans cette transaction.

Lire page 34

La devise américaine est passée sous le seuil des 5 francs

Les banques centrales ne parviennent pas à enrayer la chute du dollar

MALGRÉ les interventions concertées des banques centrales depuis jeudi, le dollar a de nouveau très fortement baissé, lundi 6 mars au matin. Il a retrouvé son plus bas niveau historique face au mark (1,3870 DM) et établi un nouveau record face au yen (92,70 yens). Il est passé sous le seuil des 5 francs à 4,9510 francs, perdant 10 centimes par rapport à vendredi 3 mars. S'ajoutant aux difficultés du gouvernement Gonzalez, la faiblesse du dollar a fait dimanche deux victimes en Europe : la peseta espagnole et l'escudo portugais, dévalués de 7 % et 3,5 %. En Italie, la lire a atteint un nouveau record à la baisse par rapport au mark.

Lire page 2



M. Barre renonce à être candidat à la présidence de la République

L'ancien premier ministre ne souhaite pas « ajouter à une situation politique confuse »

LA VOIE ÉTROITE d'une candidature à l'élection présidentielle au nom de l'UDF est libre pour Valéry Giscard d'Estaing. Raymond Barre a indiqué en effet, lundi 6 mars, qu'il renonce à concourir pour l'Elysée. L'ancien premier ministre, qui avait fait attendre sa décision pour la seconde quinzaine de février, puis pour le début mars, estime, tous comptes faits, que *« les conditions »* de *« la politique »* qu'il croit *« nécessaire pour la France »* ne soot pas, *« à l'heure actuelle, réunies »*. Il a donc *« décidé de ne pas être candidat à l'élection présidentielle »*. M. Barre, fidèle à lui-même, ajoute, ironiquement, qu'il *« souhaite, en outre, ne pas ajouter à une situation politique complexe et confuse »*.

M. Giscard d'Estaing a précisé, lundi matin, sur France-Inter, avant que ne soit conue la décision de M. Barre, qu'il annoncera la sienne mardi. Le président de l'UDF a donné de multiples signes de son désir d'être candidat, l'un d'entre eux étant la publication d'un livre intitulé *Dans cinq ans, l'an 2000* (*Le Monde* do 3 mars). Cependant, les « conditions » que M. Barre estime ne pas être réunies pour sa propre candidature oe le sont pas davantage pour celle de l'ancien chef de l'Etat, et son ancien premier ministre ne lui facilite pas la tâche lorsqu'il déclare se refuser, pour lui-même, à compliquer encore une situatioo *« confuse »*.

La confusion résulte de la compétition entre Edouard Balladur et Jacques Chirac, dans laquelle la quasi totalité de l'UDF, rangée derrière le premier ministre, espère jouer un rôle déterminant au moment où les sondages donneot l'avantage au maire de Paris. Le gros du RPR étant mobilisé pour son fondateur et, naguère, président, M. Balladur va devoir s'appuyer sur l'UDF, qui peut compter en tirer bénéfice s'il l'emporte. L'entrée en lice de M. Giscard d'Estaing, profitable pour le seul M. Chirac, pourrait provoquer une réaction de rejet de la part de l'UDF.

Lire pages 6 et 7

Un policier algérien témoigne sur la sale guerre

Un policier algérien, réfugié en France pour fuir le terrorisme intégriste et celui de l'Etat, témoigne des horreurs qu'il a vues, commises ou subies dans sa lutte contre les islamistes. p. 14

L'ONU combat la pauvreté

Le « sommet social » de Copenhague, qui réunit pendant une semaine les dirigeants des pays membres de l'ONU, veut faire de la lutte pour le plein-emploi et contre l'exclusion l'objectif majeur des politiques économiques. p. 4



Les danseurs face au sida

Alors qu'en France Sida-solidarité-spectacle organise une collecte au bénéfice des danseurs, une pièce du chorégraphe Bill T. Jones déclenche un violent débat aux Etats-Unis. p. 28

L'échec français dans la Coupe de l'America

France-3, le bateau français est virtuellement éliminé de la compétition. Cette déroute s'explique par de mauvais choix techniques et sportifs. p. 24

Les éditoriaux du « Monde »

L'anarchie des marchés, Le débat sur la justice. p. 15

Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 850 m ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



La cruelle loi californienne du « troisième coup »

WASHINGTON
de notre correspondante

Lorsque Jerry Dewayne Williams, accompagné d'un copain un peu éméché comme lui, vola un morceau de la pizza géante devant laquelle s'étalent attablés un groupe d'adolescents un soir de juillet sur le port de Redondo Beach, en Californie, il ne s'attendait sans doute pas à se retrouver menottes aux mains au poste de police quelques heures plus tard. Il s'attendait encore moins à être condamné, la semaine dernière, à vingt-cinq ans d'emprisonnement.

La condamnation prononcée par un juge de l'Etat de Californie à l'encontre de ce magasinier noir de vingt-sept ans est le dernier avatar d'une loi surnommée *« three strikes and you're out »* (*« au troisième coup, vous êtes hors jeu »*) d'après une règle de base-ball : introduite d'abord dans l'Etat de Washington début 1994, puis en Californie et au niveau fédéral à l'automne avec des modalités différentes, cette mesure impose automatiquement une peine allant de vingt-cinq ans à la prison à perpétuité à tout auteur de crimes ou délits qualifiés récidivant pour la deuxième fois.

Dans le cas de Jerry Dewayne Williams, le vol d'un morceau de pizza a abouti à sa sixième condamnation : il s'était précédemment rendu coupable de vols, tentative de vol, utilisation illégale d'un véhicule à moteur et possession d'une substance illégale. La qualité de récidiviste de l'accusé a permis aux magistrats de transformer en délit aggravé ce qui n'était qu'un délit mineur. L'avocat commis d'office a fait appel de la condamnation, arguant que le verdict tombait sous le coup des *« châtiments cruels et inusités »* interdits par la Constitution des Etats-Unis.

Ce n'est pas la première aberration à laquelle aboutit cette mesure, proposée dans la foulée d'un meurtre qui, fin 1993, avait ému toute l'Amérique, en pleine psychose de la criminalité violente : celui de Polly Klaas, une jeune Californienne de douze ans, enlevée dans sa chambre à coucher puis étranglée. Son ravisseur était en libération conditionnelle après avoir déjà purgé deux peines de prison pour enlèvement et tentative d'enlèvement. Depuis, dans l'Etat de Washington et en Californie, plusieurs délinquants multirécidivistes ont été condamnés à vingt-cinq ou trente ans d'emprisonnement pour des vols mineurs, alors que leurs délits précédents n'avaient pas impliqué de violences sur des personnes. Une mesure similaire, adoptée l'an dernier par le Congrès américain dans le cadre d'une importante législation contre la criminalité, prévoit l'emprisonnement automatique à perpétuité pour le troisième crime ou délit violent, mais sa portée est plus réduite, car elle ne concerne que les « délits fédéraux » ou commis sur un territoire fédéral.

Dans l'absolu, un tel système mène à un surcoût : il requiert à terme la construction de nouvelles prisons. Il prive aussi les juges de toute marge d'appréciation puisque les condamnations sont automatiques. Surtout, il provoque des injustices qui, depuis un an, ont suscité de sérieux doutes sur la validité de ces lois. Le père de Polly Klaas lui-même, qui avait mené une campagne nationale pour que les récidivistes soient mis *« hors d'état de nuire »*, s'est déclaré profondément troublé par le fait qu'en Californie les trois quarts des crimes ou délits auxquels la loi s'applique sont des délits non violents. La Cour suprême sera peut-être amenée à se prononcer.

Sylvie Kauffmann

La droite contre elle-même

L'OPPOSITION entre Jacques Chirac et Edouard Balladur, qui déchire depuis plusieurs mois la majorité parlementaire, ne semble pas recouper le clivage traditionnel entre « gaullistes » et « libéraux » qui a divisé le camp conservateur à l'occasion de chaque élection présidentielle. Le général de Gaulle contre Jean Lecanuet en 1965, Georges Pompidou contre Alain Poher en 1969, Jacques Chaban-Delmas contre Valéry Giscard d'Estaing en 1974, Jacques Chirac contre Valéry Giscard d'Estaing en 1981, Jacques Chirac contre Raymond Barre en 1988 : chacun de ces duels a mis en présence, d'un scrutin à l'autre, les porte-parole des deux grands courants de la droite française au cours des trente dernières années, qui se reconnaissent aujourd'hui l'un dans le RPR, l'autre dans l'UDF.

La rivalité entre Jacques Chirac et Edouard Balladur paraît, à première vue, d'une autre nature, même si le premier bénéficie majoritairement du soutien du RPR et le second de celui de l'UDF.

Leur lutte ne saurait en effet s'identifier à celle qui oppose les traditions politiques dont se réclament les deux principales composantes de la majorité. D'abord ils sont l'un et l'autre issus du gaullisme et, plus précisément, de sa version pompidolienne, puisqu'ils ont appartenu à l'entourage de l'ancien président de la République. Leurs voies ont divergé sous le septennat de Valéry Giscard d'Estaing, mais paradoxalement c'est Jacques Chirac qui s'est rapproché des « libéraux », en se ralliant, contre le mouvement gaulliste rassemblé autour de Jacques Chaban-Delmas, au futur chef de l'Etat, alors qu'Edouard Balladur prenait nettement ses distances avec le successeor de Georges Pompidou.

Les deux hommes se sont ensuite retrouvés, dans les années 80, et ne se sont plus quittés jusqu'à la brouille de ces deux dernières années. Le premier gouvernement de cohabitatioo a laissé le souvenir d'une complicité confiante entre le premier ministre et son ministre d'Etat, considéré *comme une sorte de vice-premier* ministre et associé à toutes les décisions importantes.

Rien ne permet alors de distinguer le « chiraquisme » et le « balladurisme ». Le mouvement de privatisation, entrepris en 1986, unit Jacques Chirac et Edouard Balladur dans une même profession de foi libérale, en dépit de leur attachement proclamé au rôle de l'Etat, qu'en bons gaullistes ils ne sauraient désavouer. C'est l'époque où Jacques Chirac se laisse séduire par le « reagano-*thatchérisme* », où Edouard Balladur donne pour titre à l'un de ses livres *Je crois en l'homme plus qu'en l'Etat*.

Tandis que Raymond Barre incarne, à sa façon, l'aile centriste de la majorité, les deux « amis de trente ans » représentent, eosemble, le nouveau visage du RPR, sans qu'apparaisse eotre eux aucune dissensioo idéologique.

Thomas Ferenczi

Lire la suite page 15

Un chef new-yorkais à l'Opéra de Paris



JAMES CONLON

NEW-YORKAIS de quarante-cinq ans, d'aussi petite taille que Karajan ou Bernstein, chef au très large répertoire, brillant technicien, James Conlon a accepté de s'embarquer dans le vaisseau toujours instable de l'Opéra de Paris. « Monsieur musique » à Cologne – il y dirige et la vie lyrique et l'orchestre symphonique –, patroo du Festival de Cincinnati, le jeune maestro sera, dès le mois de mai prochain, conseiller musical à la directioo puis deviendra, à partir do 1er août 1996, chef d'orchestre permanent de la grande maison. L'orchestre l'aura dès lors à sa tête trente-cinq soirées par an, représentations lyriques ou concerts symphoniques.

James Conlon n'est pas le remplaçant de Myung Whun Chung, évincé de son poste de directeur musical l'été dernier. Non que ce dernier fût irremplaçable. Mais Hugues Gall, aux commandes de l'établissement à partir d'août 1995, souhaitait garder la haute main sur l'ensemble des rouages, administratifs et artistiques, de Bastille et Garnier. Avec le licenciement de Barenboïm puis celui de Chung, le passé de l'opéra parisien n'a pas été rose pour les chefs qui s'y sont risqués. Artiste indépendant, grand travailleur (il a fêté l'an dernier sa deux centième représentation au Metropolitan de New York), Conlon fait, une fois de plus, preuve de courage.

Lire page 34

MONNAIES A l'issue d'une réunion qui s'est tenue le 5 mars à Bruxelles, le comité monétaire européen a prononcé, à la demande de l'Espagne, une importante modification de la parité de la peseta par rapport aux autres devises du SME, entraînant une dévaluation de l'escudo portugais. Cette décision s'explique en partie par les difficultés que connaît Felipe Gonzalez mais elle résulte surtout d'un malaise monétaire général consécutif à la dévaluation du peso mexicain, qui a affecté le dollar. ● CONJUGUÉE à la crise économique qui perdure en Espagne, la fragilité de l'équipe gouvernementale, minée par l'affaire des Groupes antiterroristes de libération, a lourdement pesé sur la peseta. ● LA DÉVALUATION décidée par le comité monétaire devrait rassurer les marchés financiers. Mais l'accent est mis sur la nécessité de réduire les déficits publics, notamment en Espagne.

La dévaluation de la peseta et de l'escudo accompagne la chute du dollar

La monnaie espagnole a été dévaluée de 7 %, entraînant une décision identique de 3,3 % pour la devise portugaise. La peseta et l'escudo évitent ainsi la sortie du système monétaire européen

L'EFFONDREMENT du billet vert et la crise monétaire internationale de grande ampleur qui en résulte viennent de faire leurs premières victimes en Europe. Le comité monétaire européen a décidé, dimanche 5 mars, une dévaluation de 7 % de la peseta espagnole et de 3,5 % de l'escudo portugais par rapport aux autres devises du mécanisme de changes du système monétaire européen. Un communiqué publié par le comité précise que le réalignement a eu lieu à la demande de l'Espagne, dont la devise était très attaquée sur les marchés des changes depuis plusieurs semaines. Depuis son entrée dans le SME, la peseta en est à sa quatrième dévaluation. La devise espagnole avait déjà été dévaluée de 5 % en septembre 1992, de 6 % en novembre 1992 et de 8 % en mai 1993.

En élargissant, au mois d'août 1993, de 2,25 % à 15 % les marges de fluctuation des devises à l'intérieur du SME, les autorités monétaires européennes pensaient pourtant avoir trouvé la parade. Fort de ses nouvelles marges de manœuvre, le mécanisme de changes européen paraissait s'être mis à l'abri de crises de changes de grande ampleur, affirmaient les autorités monétaires. Les nouveaux cours limites étaient suffisamment éloignés pour rendre très improbable le fait qu'une devise puisse un jour les atteindre et les franchir. La souplesse du SME à bandes larges était la garantie de sa stabilité. Et le système devait fonctionner ainsi jusqu'au passage à la troisième phase de l'Union monétaire en 1997 ou plus probablement en 1999. L'effondrement du dollar aura eu raison de ce scénario optimiste.

Le plongeon de la devise mexicaine, à la fin du mois de décembre 1994, a provoqué une chute de la devise américaine et, par un mouvement de bascule traditionnel, il a redonné au deutschemark son rôle de monnaie refuge. Effrayés par l'instabilité monétaire, les investisseurs internationaux se sont rués sur ce qui leur semblait être la devise la plus sûre et ils ont déserté les pays qui leur paraissaient les plus suspects, en premier lieu l'Italie. Mais l'Espagne n'a pas été épargnée. Pour des raisons économiques, d'abord. L'Espagne ne répond à aucun des critères de convergence économique imposés par le traité de Maastricht. Son taux d'inflation, le niveau de ses taux d'intérêt à long terme, son déficit public et sa dette dépassent les normes autorisées, sans oublier un déficit de sa balance courante.

DÉCISION TARDIVE ET AMBIGUË

Contrairement à l'Italie, l'Espagne n'a pas réussi à tirer profit des dévaluations successives de sa devise pour améliorer ses comptes extérieurs. A ces fondamentaux économiques médiocres, sont venus s'ajouter en début d'année des inquiétudes plus conjoncturelles liées à des maladresses budgétaires et des atermoiements monétaires qui ont accru la défiance des marchés financiers à l'égard de l'Espagne. La hausse de la TVA, à caractère inflationniste, décidée par le gouvernement espagnol à la fin de 1994, avait été particulièrement mal perçue par les investisseurs internationaux. Elle n'avait pas non plus été du goût de la Banque d'Espagne, indépendante depuis le printemps 1994. Mais, plutôt que de riposter immédiatement, cette dernière avait préféré attendre le début du mois de janvier pour relever son taux d'intervention de 0,65 %, alors même que la peseta se retrouvait déjà sous forte pression en raison de la crise politique due au scandale des GAL *(lire ci-dessous)*.



La peseta une nouvelle fois dévaluée, l'économie espagnole va devoir éviter une accélération de l'inflation.

Pour certains experts, cette décision a été trop tardive pour ne pas apparaître ambiguë. Destiné avant tout à combattre l'inflation et à mettre le gouvernement face à ses responsabilités budgétaires, ce tour de vis monétaire a été ressenti comme une mesure prise à chaud pour soutenir la devise et elle a donc conforté le sentiment de la crise. Du même coup, la chute de la peseta s'est accélérée. Dès la mi-janvier, la monnaie espagnole tombait à ses plus bas niveaux historiques face au deutschemark, à plus de 87 pour un mark. L'accélération de la chute du billet vert, au cours des derniers jours, a provoqué une nouvelle et forte dépréciation de la devise espagnole, malgré les interventions répétées de l'institut d'émission sur le marché des changes.

Vendredi, la peseta espagnole tombait à un plus bas niveau historique de 88,50 pour un mark, se rapprochant de son cours plancher de 91,91. Les autorités monétaires espagnoles, plutôt que d'attendre cette humiliante et inutile échéance, auront préféré prendre les devants et jeter, dès dimanche, l'éponge. Le gouvernement portugais, en raison de l'imbrication étroite des deux économies, aura été forcé de suivre.

Faut-il maintenant craindre un « effet dominos », une crise généralisée du SME, comme à l'automne 1992 ou durant l'été 1993 ? Pour les spécialistes, en dépit de la spécificité espagnole, les risques de contagion sont loin d'être négligeables, ne serait-ce que parce que la dévaluation de la peseta et de l'escudo portugais a montré aux opérateurs qu'il est possible, malgré les bandes larges, de pousser les devises européennes dans leurs derniers retranchements. Mis en appétit par leur victoire, les marchés pourraient être tentés d'aller chercher querelle à d'autres devises, en profitant de la déstabilisation générale du marché des changes européen que provoque l'effondrement du dollar. Même le franc ne paraît plus à l'abri.

Pierre-Antoine Delhommais

Le réajustement monétaire renforce la crédibilité du SME

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Une fois de plus, les Espagnols ont donc joué le jeu. Comme à l'occasion de la bourrasque monétaire de septembre 1992, la peseta a été dévaluée (de même que l'escudo portugais), mais de manière concertée avec les pays partenaires et en s'en tenant aux règles du système monétaire européen (SME) telles qu'elles ont été redéfinies lors de la crise d'août 1993.

Une autre attitude, autrement dit la décision de laisser flotter la monnaie espagnole, aurait porté un coup sévère non seulement à la crédibilité du SME, mais probablement aussi à celle de l'ensemble du programme d'union économique et monétaire (UEM). Suscitant peut-être un nouveau glissement de la peseta, dopant par là même de manière artificielle les exportations espagnoles, elle aurait porté atteinte au bon fonctionnement du marché unique, lequel repose sur la stabilité des changes et se trouve déjà chahuté par la dépréciation aberrante de la lire.

Jusqu'à preuve du contraire, les décisions qui ont été prises par le comité monétaire, dans la nuit de dimanche à lundi, illustrent la capacité de l'Union à faire face, dans l'ordre, aux fortes turbulences provoquées sur le marché des changes par la chute du dollar, ainsi que la confiance collective des gouvernements dans la politique de convergence menée en vue du passage à la monnaie unique. Cependant, l'incident qui vient de se produire ne met pas en cause la seule peseta. Personne n'avait sérieusement envisagé que la monnaie espagnole – de même que l'escudo – puisse passer à la troisième étape de l'UEM dès le 1er janvier 1997. Cependant, la faiblesse du franc par rapport au mark, sans doute relative et passagère, est néanmoins réelle et pose un problème. L'ensemble pourrait donner des arguments supplémentaires à ceux qui prêchent la prudence avant d'envisager le passage à la troisième étape de l'UEM. Les tensions actuelles devraient conduire à s'interroger sur la manière dont il convient d'interpréter le critère concernant la stabilité des changes, qui est inscrit dans le traité de Maastricht, maintenant qu'en vertu des décisions d'août 1993 les marges de fluctuation autorisées ont été élargies de 2,25 % à 15 % de part et d'autres des taux pivots.

STRATÉGIE DE CONVERGENCE

L'accord intervenu au sein du comité monétaire a assurément évité le pire. La crise monétaire de septembre 1992 s'expliquait en large partie par une grave erreur de gestion des autorités nationales et communautaires, qui avaient refusé de modifier à temps les parités, alors que les performances économiques des Etats membres divergeaient. Les devises de deux pays (s'ajoutant à la Grèce), à savoir la Grande-Bretagne et l'Italie, avaient dû alors quitter le mécanisme de change du SME, portant déjà à celui-ci un coup sévère. L'incendie ainsi allumé n'avait pas été complètement éteint et avait failli emporter définitivement le SME et le projet d'UEM en août 1993. L'UE, en pleine récession, se trouvait alors au bord de l'abîme. Les Douze s'en étaient sortis en élargissant les marges de fluctuation des changes autorisées à 15 % et en enlevant ainsi, croyaient-ils alors, toute prise à la spéculation. La dépréciation de la peseta par rapport à son taux pivot de septembre 1992, qui avait atteint ces derniers jours 12 %, montre que ce n'est pas tout à fait vrai.

Quoi qu'il en soit, la manœuvre avait réussi au-delà, sans doute, de ce que ses auteurs eux-mêmes espéraient. Grâce à la stratégie de convergence appliquée avec détermination par les pays du SME, qui s'abstinrent de tirer profit de la liberté d'action que leur laissait des marges élargies, la stabilité revint sur les marchés et, la reprise économique aidant, la crédibilité du SME ainsi que du programme d'UEM fut peu à peu rétablie. Au point que certains ont pu penser, peut-être de manière trop optimiste, qu'une majorité de pays pourrait passer à la monnaie unique dès 1997.

POINT FAIBLE

Le réveil aurait été douloureux si l'Espagne avait choisi à son tour de quitter le mécanisme de change. « *La tentation a existé lorsqu'il est apparu que les pays partenaires n'étaient pas favorables à une dévaluation aussi élevée que celle souhaitée par Madrid* », raconte un fonctionnaire de la Commission. Les Espagnols, apparemment, souhaitaient un ajustement de leur taux pivot de 10 %. Leurs interlocuteurs, désirant limiter au maximum les effets négatifs sur le marché unique et faisant valoir, en outre, que les difficultés rencontrées par la peseta s'expliquaient davantage par des considérations politiques que par de mauvaises performances économiques, estimèrent que ce serait aller trop loin. On se mit d'accord sur 7 % et il fut convenu que, dans ces conditions, il était préférable, vu les liens commerciaux entre les deux pays, de dévaluer l'escudo portugais de 3,5 %. Tel est le jeu d'une dévaluation concertée, conforme à la règle et à l'esprit du SME.

Cette dévaluation ordonnée est supposée donner aux marchés l'impression que la situation est maîtrisée par l'UE et ses institutions. Le communiqué publié par le comité monétaire invite les Espagnols à intensifier leurs efforts pour réduire leurs déficits publics. Ce n'est évidemment pas par hasard que ce point est mis en relief : les experts des Quinze n'ignorent pas que c'est là, aux yeux du marché, le point faible du dispositif. Le message qui lui est adressé est clair : une stricte stratégie de convergence s'impose plus que jamais ; il n'est question ni de biaiser avec les critères définis par Maastricht, ni de chercher à forcer de manière irréaliste les échéances.

Philippe Lemaitre

La monnaie espagnole souffre du climat politique à Madrid

MADRID
de notre correspondant

La dévaluation de la peseta, la quatrième en deux ans et demi, est un nouveau coup dur pour Felipe Gonzalez, dont le gouvernement est confronté à une crise politique qui n'en finit pas de connaître des rebondissements depuis plus d'une année et qui a sévèrement effrité la monnaie espagnole en installant la méfiance sur les marchés financiers et monétaires. L'instabilité politique, conjuguée à la crise économique, avec 24 % de la population active sans emploi et une monnaie qui ne cesse de perdre de sa valeur, provoquent des interrogations sur la continuité du gouvernement de Felipe Gonzalez. Le chef du gouvernement, qui affirmait encore il y a quelques jours au Parlement, qu'il irait jusqu'au bout de son mandat en 1997, va devoir batailler dur pour assumer la présidence de l'Union européenne le 1er juillet.

C'est en décembre 1994 que la peseta est entrée dans la spirale infernale avec la réapparition du dossier des GAL (Groupes antiterroristes de libération), responsables de vingt-quatre morts dans les milieux proches des indépendantistes basques, entre 1983 et 1986. Les révélations de deux anciens policiers espagnols, José Amedo et Miguel Dominguez, impliqués dans les activités des GAL, ont fait l'effet d'une bombe politique. Les deux hommes, en liberté surveillée depuis août dernier et pourtant condamnés à cent huit ans de prison, ont accusé le gouvernement de Felipe Gonzalez d'avoir organisé les GAL. Même si le chef du gouvernement espagnol a catégoriquement démenti avoir créé, financé et organisé cette sorte d'escadron de la mort, les citoyens, mais aussi les milieux économiques, n'ont pas été convaincus.

La mauvaise santé de la peseta ne fait que refléter l'extrême circonspection à l'égard des dirigeants et de l'économie espagnole. En annonçant, le 27 février, l'arrestation de l'homme le plus recherché d'Espagne, l'ancien directeur de la Guardia Civil, Luis Roldan, le gouvernement a estimé qu'il avait rassuré la population sur le bon fonctionnement des institutions et qu'on ne pouvait le soupçonner d'avoir voulu cacher un homme qui en savait trop et qui avait averti, dans le dernier entretien qu'il avait accordé à la presse espagnole, qu'il irait tout raconter. Mais deux jours plus tard, ce qui apparaissait comme un superbe coup de la police espagnole devenait l'affaire la plus confuse. Les documents de l'extradition dite « administrative » de Luis Roldan du Laos seraient des faux et, selon ces textes, l'ancien directeur de la Guardia Civil n'aurait pas été arrêté mais se serait livré lui-même. Quant au lieu des opérations, les Laotiens ont affirmé ne jamais avoir vu Luis Roldan.

L'affaire, devenue rocambolesque, a provoqué un nouveau scandale : le ministre de la justice et de l'intérieur, Luis Alberto Belloch a, dit-on, manipulé l'opinion publique ou a été lui-même manipulé et l'opposition demande sa démission. Le gouvernement de Felipe Gonzalez, mis en cause dans le scandale des GAL, se trouve aujourd'hui accusé d'avoir mené une opération mystérieuse où celui qui était devenu l'ennemi public numéro un ne serait plus jugé en Espagne que pour deux délits au lieu de sept pour lesquels il est inculpé. « *Dans les circonstances actuelles*, a déclaré samedi le leader de Parti populaire, José Maria Aznar, *le gouvernement de Felipe Gonzalez n'est pas en mesure de représenter l'Espagne au sein de l'Union européenne, ni d'assumer la présidence de celle-ci au second semestre de cette année.* »

SCANDALES

La dernière dévaluation de la peseta s'était produite le 13 mai 1993 alors que Felipe Gonzalez venait d'annoncer, quelques semaines plus tôt, des élections anticipées, qui, ultérieurement, devaient lui conférer un nouveau mandat, sans majorité absolue toutefois. Depuis ce 6 juin 1993, Felipe Gonzalez, l'éternel gagnant, doit faire front à la multiplication des scandales tandis que l'opposition de centre droit, le Parti populaire, ne cesse de monter dans les sondages. La dernière des enquêtes, publiée par le quotidien *El Mundo*, lui accordait presque la majorité absolue avec 170 sièges de députés aux Cortes contre 110 seulement au Parti socialiste de Felipe Gonzalez. En juin 1994, le Parti populaire était déjà le premier parti d'Espagne, mais le scrutin était européen et Felipe Gonzalez avait bien souligné, au lendemain de cette défaite, que les électeurs avaient voulu montrer leur grogne, le scrutin n'ayant pas d'enjeu national, et que son mandat à lui était clair : jusqu'en 1997.

Or le prochain rendez-vous électoral est bien national : les élections municipales et régionales du 28 mai. Tous les sondages annoncent la débâcle pour les socialistes. Le PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) ne conserverait que deux des dix-sept régions de l'Espagne et perdrait une cinquantaine de villes. Si le 29 mai au matin, ces enquêtes se révèlent exactes, que fera Felipe Gonzalez – dont l'objectif premier est de conduire la présidence de l'Union européenne dans quatre mois ? Les nationalistes catalans, qui apportent au chef du gouvernement la majorité absolue au Parlement, entendent maintenir cet appui jusqu'aux prochaines élections catalanes prévues au premier trimestre 1996. Jordi Pujol, président de la Généralité de Catalogne, a déclaré, il y a un mois, qu'il n'était pas question, pour les nationalistes catalans, d'avancer ces élections, sauf, avait-il ajouté, en cas de force majeure.

Reste à savoir ce qui relève du cas de force majeure pour le leader catalan, dont le soutien à Felipe Gonzalez est aujourd'hui plus que jamais vital. – *(Intérim.)*

La reprise contre la peseta

La nouvelle mésaventure de la peseta est révélatrice des problèmes aigus que l'économie espagnole, qui participe au SME depuis juin 1989, va devoir résoudre. D'un côté, le pays devra, au cours des prochains mois et des prochaines années, beaucoup investir pour réduire un chômage trop important et se moderniser. De l'autre, l'Espagne va devoir réduire, plus vite qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent, des taux d'inflation (4,5 % en 1994) et des déficits publics (environ 7 % du PIB) trop élevés pour participer à l'UEM. Après la récession de 1993, année au cours de laquelle la production nationale a reculé de 1 %, la reprise économique semblait assez bien engagée. L'OCDE prévoit pour 1995 un taux de croissance de presque 1,7 % et d'environ 3 % pour 1996. La nouvelle dévaluation montre que l'Espagne ne pourra pas participer avant des années à l'UEM. Mais, pour préparer son entrée ultérieure dans la cour des grands et faire oublier que sa monnaie est la plus faible du SME, l'Espagne va devoir procéder à des réformes draconiennes. Dans l'immédiat, c'est la reprise qui risque de s'en trouver ralentie.

هكذا من الاصل

Les Moscovites rendent hommage à Vladislav Listiev

Le journaliste assassiné passait pour le symbole de la réussite honnête

Les obsèques, samedi 4 mars à Moscou, de Vladislav Listiev, le plus populaire des animateurs de télévision de Russie, assassiné mercredi 1er mars, ont donné lieu à l'un des plus grands rassemblements dans les rues de la capitale russe depuis la chute de l'URSS. Les milieux mafieux sont soupçonnés d'avoir commandité ce meurtre.

MOSCOU
de notre correspondante

Cinq jours après l'assassinat du journaliste Vladislav Listiev, c'est devenu évident : « Vlad » était bien, comme l'a avancé la presse, *« l'homme le plus aimé en Russie »*. Dimanche 5 mars, au lendemain de son enterrement, ils étaient déjà cinquante mille, selon la police, à avoir défilé devant sa tombe à Moscou. Cela ne s'était plus produit depuis la mort de Sakharov en 1990, peut-être même depuis celle du chanteur dissident Vyssotski, auprès duquel repose désormais Listiev.

A chaque époque ses héros : aux dissidents et contestataires des années Brejnev, a succédé une vedette de la télévision, devenu homme d'affaires. C'est peut-être pour cette dernière raison que Listiev fut tué, mercredi, par deux tueurs à gage dans l'escalier de son immeuble. Pour les deux cent millions de téléspectateurs qui captent la première chaîne Ostankino, Vlad symbolisait le tortueux chemin suivi depuis le début de la perestroïka il y a dix ans et l'espoir que tout cela avait encore un sens.

Il fit, en effet, ses débuts au petit écran dans *« Vzgliad »* (« Regard »), l'émission fétiche de la glasnost. Six jeunes gens, doués et irrévérentieux, y parlaient de corruption, de sexe, de drogue, bref de la « vraie » vie soviétique, dont ils faisaient tomber chaque semaine un nouveau tabou. Au début des années 90, l'un d'eux, Listiev, sentit que l'humeur n'était plus seulement à la politique et que les Russes voulaient vivre comme s'ils avaient déjà rejoint l'Occident.

CONSENSUEL SANS FADEUR

Endossant un smoking, ce beau moustachu à lunettes lança alors une version russe de « La roue de la fortune ». Signe de son succès, le titre de l'émission *« Pole tchoudes »* (« Le champ des merveilles ») est rapidement passé dans le langage courant. Son émission était le plus populaire du pays, comme le devinrent celles qu'il lança ensuite : *« Tema »*, un talk-show à l'américaine et *« Tchas pik »* (« Heure de grande écoute »), où il interrogeait, à 19 heures, une personnalité du monde politique ou culturel, en imitant Larry King de CNN, bretelles comprises.

La particularité de Vlad était d'être consensuel sans être fade, d'éviter toute agressivité. S'il a condamné, prudemment, l'assaut du Parlement en octobre 1993, comme la guerre en Tchétchénie actuellement, il se disait résolument *« apolitique »*, à l'unisson du pays, qui ressent une vive répulsion à la vue de tous ses dirigeants, présents ou passés.

« Il donnait l'impression qu'on pouvait réussir en Russie tout en restant honnête », cette idée osée mais salvatrice, souvent répétée depuis sa mort, résume le personnage tel qu'il était perçu et aimé.

Peu importe alors si la réalité était peut-être différente. Dans le monde de la télévision à Ostankino, les tares de l'ancien régime, la pléthore de fonctionnaires corrompus étaient complétées par celles du nouveau. L'argent de la publicité allait, jusqu'à l'été dernier, en grande partie aux producteurs des programmes qui vendaient directement leur temps d'antenne, sans contrôle possible par la direction.

Vladislav Listiev s'insurgeait contre ce système mais, lui-même producteur de ses émissions, faisait partie de ce monde. Vlad a pourtant gravi sans encombres les échelles du succès, jusqu'à se voir confier la charge de restructurer et diriger la première chaîne du pays. Nommé en novembre dernier directeur de la Télévision publique russe (ORT) qui devait remplacer, en avril, le canal Ostankino, il promettait d'en nettoyer les *« écuries d'Augias »* et donner, enfin, à la Russie, avant le début officiel de la campagne pour les législatives de cette année, une télévision *« libre, professionnelle et compétitive »*.

Mais cette nouvelle chaîne ne devait avoir de « publique » que le nom, en l'absence de tout système de redevances ou de taxes. Elle associe, en effet, l'Etat à une douzaine d'actionnaires.

Signe que des intérêts politiques s'ajoutaient aux énormes intérêts publicitaires en jeu, aucun groupe lié au maire de Moscou, Iouri Loujkov, accusé d'avoir des ambitions présidentielles, ne figurait au conseil des actionnaires. Et la première conséquence de l'assassinat de Vlad fut de relancer le conflit qui oppose le maire à l'entourage de Boris Eltsine. C'était pourtant aussi pour manifester leur dégoût devant ces jeux de pouvoir aux ramifications criminelles que des dizaines de milliers de Russes étaient venus rendre un dernier hommage à Vlad.

Sophie Shihab

Les Russes lancent une offensive sur les bastions de résistance tchétchène

Les médiateurs ingouches accusent les militaires russes d'avoir bloqué les pourparlers de paix en empêchant les délégués tchétchènes d'arriver jusqu'au lieu des discussions

APRÈS plus d'une semaine de guerre de positions, les forces russes ont lancé, dimanche 5 mars, une offensive d'envergure dans l'ouest de la Tchétchénie, qui leur a permis de s'emparer de la dernière route reliant encore la Tchétchénie centrale à l'Ingouchie voisine. Provoquant un nouvel exode de réfugiés, canons et avions russes intensifiaient leurs attaques contre les localités aux mains des indépendantistes : Samachki, Bamout et Atchkhoï-Martane. Tandis que Samachki et Bamout sont maintenant totalement encerclées, les forces russes tentent de prendre le contrôle d'Atchkhoï-Martane, un gros bourg à une quarantaine de kilomètres de Grozny, dont la prise permettrait aux Russes de contrôler toute la région et d'isoler les indépendantistes à l'est.

Des milliers d'habitants d'Atchkhoï-Martane, essentiellement femmes, enfants et vieillards, ont fui dimanche dans la journée la ville prise sous un barrage d'artillerie et bombardée par avions et hélicoptères.

Environ 150 blindés russes ont également fait mouvement vers Goudermes, le plus important des bastions indépendantistes, à 50 kilomètres de Grozny.

Le reste de la Tchétchénie encore aux mains des combattants tchétchènes, c'est-à-dire la moitié sud de la République caucasienne, a subi, samedi et dimanche, des tirs d'artillerie ou des attaques aériennes plus intensifs que les jours précédents.

Des avions russes ont bombardé samedi les villages de Dychné-Vedeno et Kharatchoï, dans les montagnes du sud-est, faisant selon les autorités indépendantistes 17 morts et 53 blessés.

Les tirs d'artillerie ont été particulièrement nourris sur les villes de Chali et Argoun, dans l'est, ainsi que les villages de Staryé-Atagui, Tchétchen-Aoul, Alkhan-Iourt et Ermolovka. Des déflagrations étaient également entendues dans la direction de Grozny, probablement sur le quartier de Tchernoretchié, dernier point de la capitale encore tenu par les Tchétchènes. Dans ce quartier, malgré les affirmations des Russes qui prétendent être maîtres de la capitale tchétchène, soldats et blindés russes sont la cible, chaque nuit, de nouvelles attaques des indépendantistes.

Cette nouvelle offensive des forces russes survient après l'échec d'une reprise des négociations entre commandants en chef des forces russes et tchétchènes dans la République d'Ingouchie, à l'ouest de la Tchétchénie.

Un des médiateurs ingouches, Piotr Kossov, a accusé le commandant des forces russes d'avoir bloqué le processus de négociation en empêchant les délégués tchétchènes d'arriver jusqu'au lieu des discussions. Il a estimé que *« les Russes, une fois de plus, confondent dialogue et ultimatum »*. Enfin le vice-président ingouche, Boris Agapov, a jugé que désormais *« les combats allaient reprendre avec plus de vigueur et d'acharnement »*. Le général Djokhar Doudaev, le président tchétchène, avait pour sa part déclaré samedi 4 mars à la chaîne de télévision britannique Sky news que *« la guerre serait longue »* – (AFP.)

Les ultra-libéraux battus aux élections législatives en Estonie

TALLINN
de notre envoyé spécial

Avec plus de 32 % des voix, le « cartel » composé principalement du Parti de la coalition de Tiit Vahi et de l'Union rurale, dirigée par l'ancien président du Soviet suprême local, Arnold Rüütel, a remporté les élections législatives du dimanche 5 mars en Estonie. Les résultats du scrutin n'étaient encore que provisoires, lundi matin, mais ce succès paraissait acquis, et le président de la République, Lennart Meri, devrait demander dans les jours qui viennent à M. Vahi de former le nouveau gouvernement.

Agé de quarante-huit ans, Tiit Vahi avait déjà été premier ministre pendant neuf mois, en 1992, avant les premières élections libres, et avait lancé les premières réformes. Avant le scrutin, il avait déclaré à plusieurs reprises qu'il souhaitait développer *« une économie sociale de marché, un peu sur le modèle de l'Allemagne »*. Son parti et l'Union rurale, qui défendaient le *« peuple oublié »*, ont sans doute canalisé le mécontentement, notamment des retraités et des paysans, dont le niveau de vie avait baissé ces deux dernières années.

Les artisans du renouveau économique – qui devrait se traduire par une croissance du revenu national de 5 % cette année et l'achèvement du programme de privatisations – sont les grands perdants du scrutin. L'ancien premier ministre, Mart Laar, et ses jeunes amis politiques de « Pro Patria » n'ont recueilli que 6,3 % des suffrages. Mais cette défaite ne signifie pas que les Estoniens veuillent réellement *« revenir en arrière »*. La « gauche » était pratiquement absente de ces élections et le Parti de la réforme – très néo-libéral –, fondé en novembre dernier par le gouverneur de la banque centrale, Siim Kallas, fait, avec plus de 17 % des voix, une entrée spectaculaire au Riigikogu, le Parlement de Tallinn. La troisième force politique qui se dégage est le Parti du centre (agrarien, 14,2 % des voix) d'Edgar Savisaar, un autre ex-premier ministre, qui avait géré la « transition ». Comme Arnold Rüütel, il a été membre du Parti communiste local, mais ce passé ne nuit pas à leur popularité car ils faisaient partie des *« indépendantistes »* déclarés au sein du PC.

Dimanche 5 mars, les électeurs estoniens ont voté davantage pour des personnalités que pour des programmes politiques. De l'avis général, ils ont exprimé leur voeu d'être gouvernés à l'avenir par des hommes plus expérimentés que les *« gamins »* de « Pro Patria ». (*Le Monde* daté 5-6 mars).

Les vainqueurs des législatives sont favorables à l'adhésion de l'Estonie à l'Union européenne ainsi qu'à l'OTAN. Ils souhaitent également améliorer les relations actuellement très tendues avec Moscou, qui n'a pas vu d'un très bon oeil la condamnation par Tallinn de l'intervention russe en Tchétchénie. Les négociations sur la formation d'une coalition majoritaire au Parlement s'annoncent difficiles. Tiit Vahi peut choisir une alliance avec le Parti de la réforme du gouverneur de la banque centrale ou, plus vraisemblablement, avec les centristes d'Edgar Savisaar. « L'Estonie, notre maison », qui regroupe deux partis russophones, a obtenu près de 6 % des suffrages et sera représenté au nouveau Riigikogu.

La petite République balte compte approximativement 1,5 million d'habitants, dont 32 % environ sont russes, ukrainiens ou biélorusses. Seuls ceux ayant opté pour la nationalité estonienne – et ils sont de plus en plus nombreux – avaient le droit de vote, dimanche 5 mars.

Alain Debove

Le sommet de Copenhague veut déclarer la guerre à la pauvreté

Les chefs d'Etat des pays membres de l'ONU réunis dans la capitale danoise vont s'engager à faire de l'emploi et de la lutte contre l'exclusion les objectifs majeurs des politiques économiques

Le sommet mondial pour le développement social, organisé par les Nations unies, s'est ouvert lundi 6 mars à Copenhague, avec les délégués de 184 pays membres de l'ONU. Le sommet proprement dit réunira les samedi 11 et dimanche 12 mars 130 chefs d'Etat ou de gouvernement ou leurs représentants personnels, notamment les chefs d'Etat de l'Union européenne, le président russe Boris Eltsine, et le vice-président américain Al Gore. Jusqu'au 10 mars, la conférence va achever de mettre au point une déclaration et un programme d'action. Dans la déclaration, les chefs d'Etat souscriront à dix engagements : la création d'un environnement économique et politique favorable ; une action pour l'élimination de la pauvreté ; la lutte pour le plein emploi ; la promotion de l'intégration sociale ; l'égalité et l'équité entre hommes et femmes ; un développement de l'éducation ; un effort pour l'Afrique et les pays les plus pauvres ; une amélioration des programmes d'ajustement ; un accroissement de l'aide ; un renforcement au développement.

SI L'ON FAIT un vœu tous ensemble, il peut commencer à se réaliser, avait affirmé un jour François Mitterrand. C'est à cet exercice que vont se livrer les cent trente chefs d'Etat ou leurs représentants qui vont participer au « sommet social » de Copenhague. Les dirigeants présents dans la capitale danoise vont en effet s'engager, dans une déclaration ambitieuse, à réduire la pauvreté et à mener des politiques économiques accordant la priorité à l'emploi, à la cohésion sociale et au « *développement social* » en général.

Ce « sommet » traduit un « recentrage » des Nations unies. La fin de la guerre froide et l'implosion du communisme n'ont pas fait disparaître conflits et guerres civiles qui, de la Somalie à la Bosnie, focalisent une bonne partie de l'activité de l'ONU. Mais éliminant le grand clivage pays capitalistes-pays « socialistes », elles ont permis de mieux voir la réalité ambiguë du développement. Si, depuis la dernière guerre mondiale, la planète s'est enrichie, la pauvreté n'a pas vraiment reculé. En cinquante ans, la richesse mondiale, mesurée par le produit intérieur brut, a été multipliée par sept : malgré la croissance de la population, le revenu par habitant a plus que triplé. Mais les gains ont été fort inégaux, entre les pays, et à l'intérieur des pays.

Le récent triomphe du libéralisme économique – par élimination de l'autre « modèle » – n'a pas corrigé ces déséquilibres, voire en a créé d'autres. La mondialisation de l'économie – développement du commerce international et des flux de capitaux – a entraîné un appel d'air. Mais, comme le soulignait le rapport publié récemment par l'Organisation internationale du travail (OIT), certaines régions du monde en sont restées exclues : en Afrique, les exportations ont encore diminué depuis 1990, et l'emploi « moderne » a continué de reculer (*Le Monde* du 23 février).

LIBÉRALISME ORGANISÉ

Dans les pays riches eux-mêmes, des poches de pauvreté se sont élargies : ainsi, en Grande-Bretagne, selon des études récentes, la proportion de pauvres atteint 25 %, comme au début du siècle (*Le Monde* du 11 février). Non seulement la croissance économique ne crée plus autant de postes de travail qu'auparavant, mais la possession d'un emploi ne garantit pas le niveau de vie : aux Etats-Unis, où le chômage ne touche plus que 5,5 % environ de la population active, on estime que 15 % de la population vivent au-dessous du seuil de pauvreté.

Ce « retour » de la pauvreté dans les pays riches – même si le mot n'y recouvre pas la même réalité qu'en Afrique sahélienne ou au Cambodge –, comme le besoin d'accroître encore l'emploi et d'assurer l'intégration des catégories défavorisées ont incité à prôner une sorte de mobilisation combinée sur tous les aspects du développement social, valant pour les Etats industrialisés comme pour ceux du tiers monde.

« Guerre à la pauvreté » d'abord : les chefs d'Etat ou de gouvernement présents à Copenhague vont ainsi s'engager à mettre au point des stratégies de réduction de la pauvreté et à fixer, chacun pour soi, une date d'élimination de l'« extrême pauvreté ». Mais pour y parvenir, le projet de déclaration et de programme admet que les stratégies actuelles de développement économique, et notamment les politiques libérales – « rationnelles » –, doivent être complétées, voire corrigées, par l'intervention des Etats. Les gouvernements doivent « *créer des marchés dynamiques, ouverts et libres* », un commerce international « *équilibré, sûr, non discriminatoire* » (notamment par l'application des résultats de l'Uruguay Round), mais aussi « *intervenir pour prévenir ou compenser les dysfonctionnements* » : le progrès social « *ne peut être assuré simplement par le libre jeu des forces du marché* ». En particulier, dans les pays en développement, les politiques d'ajustement structurel doivent « *comporter des objectifs en matière de développement social* », être accompagnées de « filets de sécurité » (protection sociale des catégories de populations fragiles, reconversion de ceux qui perdent leur emploi). C'est donc un libéralisme tempéré et organisé que vont prôner les dirigeants présents à Copenhague.

La réalisation du « plein emploi » doit aussi devenir une des priorités des politiques économiques. Mais elle ne passe ni par une déréglementation du marché du travail, ni par la multiplication d'emplois mal payés comme aux Etats-Unis : comme le rapport de l'OIT, qui traitait la croissance du chômage et la chute des salaires les plus bas comme deux formes de paupérisation, le texte de Copenhague refuse d'opposer salaires et emplois et met l'accent sur la mise en valeur des ressources humaines.

DISCUSSIONS DIFFICILES

D'autre part, tout en évitant soigneusement l'idée de « clause sociale » que l'on avait évoquée en Europe comme condition de la libération des échanges, il demande le respect des conventions de l'OIT, qui condamnent le travail des enfants et le travail forcé, garantissent la liberté syndicale et la négociation collective, l'absence de discrimination. Le degré de précision de cette demande donnera sans doute lieu à de délicates négociations avec certains Etats du tiers monde – où ces droits ne sont pas encore respectés –, comme le rôle dévolu à l'OIT dans le « suivi » des engagements.

De la même façon, l'engagement d'assurer démocratie et respect des droits de l'homme risque de provoquer quelques froncements de sourcils habituels chez les Chinois, comme la promesse de traiter de la même façon hommes et femmes (notamment en matière d'héritage) fera tiquer certains Etats musulmans. Mais l'un et l'autre sont déjà inclus dans le texte. En revanche, l'aide à apporter aux pays du tiers monde pour mettre en œuvre le programme ne l'est pas encore : on doit s'attendre à des discussions difficiles sur le montant de l'aide publique au développement et sur le traitement de la dette des pays les plus pauvres.

Sur le premier point, l'engagement est assez limité : il s'agit d'atteindre « *dès que possible* » l'objectif de 0,7 % du PIB, déjà assigné à maintes reprises, et aujourd'hui réalisé par quatre pays seulement. En revanche, l'idée d'un engagement réciproque entre pays donateurs et bénéficiaires en faveur du « *développement humain* » – les premiers y consacrant 20 % de leur « *aide publique au développement* », les seconds y affectant 20 % de leur budget – risque aussi de ne pas être retenue : chez les uns et les autres, beaucoup répugnent à se lier les mains.

Doit aussi être tranché le sort de la dette bilatérale des pays les plus pauvres, notamment de l'Afrique (la dette cumulée du continent dépasse 80 % de son PIB). Le Club de Paris, qui réunit les pays créanciers, a accepté en décembre dernier un système permettant d'annuler jusqu'à 67 % des remboursements pour les pays dont le revenu par habitant atteint au maximum 500 dollars. Six pays, dont quatre africains (Guinée, Ouganda, Tchad et Togo), ont déjà bénéficié de cette mesure. La France, qui a décidé, pour sa part, d'effacer les créances des dix pays les plus pauvres, proposait d'annuler cette dette. Il y a peu de chances que tous les pays industrialisés (notamment le Japon) acceptent d'aller jusque-là. Le feraient-ils que le fardeau des pays africains ne serait que très partiellement allégé, la dette bilatérale ne représentant que 40 % des remboursements...

Guy Herzlich

Progrès et retards

Depuis 1960, si le revenu par tête a été multiplié par 4,5 en Asie orientale, a doublé en Asie du Sud et augmenté de 60 % en Amérique latine, il a stagné en Afrique subsaharienne. Les 20 % les plus riches reçoivent 83 % du revenu mondial, les 20 % les plus pauvres 1,5 % : l'écart est passé de 1 à 20 à 1 à 60. La proportion de personnes vivant dans le dénuement est tombée de 70 % à 32 %, mais plus d'un milliard d'individus (sur 5,7 milliards) survivent encore avec moins d'un dollar par jour, dans la disette, sans eau potable ni soins de santé élémentaires ni réelle éducation de base.

L'homme d'une croisade

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Dans les longues discussions qui ont précédé le sommet social de Copenhague, un homme a joué un rôle capital : Juan Somavia, cinquante-trois ans, ambassadeur du Chili à l'ONU, qui présidait le comité préparatoire. Pour ce diplomate affable, qui aime retrouver le Quartier latin où il a fait ses études, la lutte contre la pauvreté est une croisade personnelle. Un défi qu'il a lancé à la communauté internationale. « *La pauvreté est l'échec du XXe siècle et la responsabilité principale du XXIe, elle est à la racine de tous nos problèmes.* » Pour lui, la tâche dépasse l'objectif d'« *éradication* » de l'extrême pauvreté que s'est fixé, pour sa part, le gouvernement de son pays (*Le Monde* du 16 mars 1994) : « *L'avenir est celui de la sécurité humaine*, dit-il, *la menace de la bombe atomique est remplacée par celle de la bombe sociale.* »

Touchant aujourd'hui toutes les sociétés, la menace efface, estime-t-il, la confrontation classique « Nord-Sud ». Le moment est donc propice pour une rencontre de chefs d'Etats sur ce thème. Aussi Juan Somavia a-t-il été un peu « *surpris* » du manque d'enthousiasme des Etats-Unis, première puissance économique mondiale sur le sujet : « *Pourtant*, dit-il, *les enjeux sont aussi ceux qui font perdre ou gagner les élections nationales*, et, ajoute-t-il, *tout le monde connaît l'engagement personnel du président Clinton sur les questions sociales.* » Critiqué pour son insistance à vouloir fixer des échéances précises, en particulier pour l'éradication de l'extrême pauvreté, il ne cède pas : « *Je me battrai pour des dates précises car elles changent le dynamisme des engagements... Des progrès considérables peuvent être réalisés, doivent être réalisés et seront réalisés...* » Lui fait-on valoir la réticence des Etats, industrialisés ou non, à apporter des ressources nouvelles à ce combat, il balaie l'objection : « *Ce sommet n'est pas sur l'argent, nous avons lancé un processus, une prise de conscience qui fera son chemin.* » Et il conclut : « *La guerre en Bosnie ou au Rwanda ne touche pas tout le monde, alors que nous sommes tous en contact quotidien avec la pauvreté, la misère humaine dans toutes les villes du monde, en France et aux Etats-Unis comme en Inde ou en Chine. Pour la première fois de l'histoire on parle de problèmes qui touchent chacun de nous et de près. N'est-ce pas assez tangible pour vous ?* »

Afsané Bassir Pour

Les classes moyennes britanniques se détournent des conservateurs

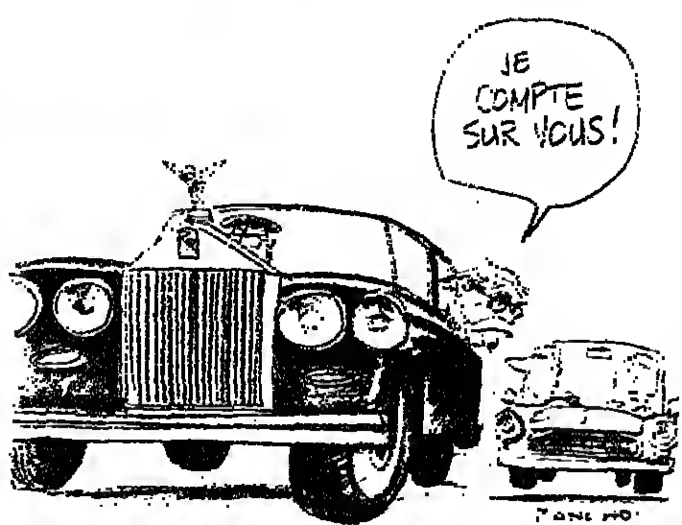
Les préoccupations de l'opinion révèlent une remise en cause du modèle thatchérien

LONDRES
de notre correspondant

John Major ne parvient pas à se dégager du piège européen qui mine sa majorité parlementaire et son autorité. Mais le premier ministre britannique doit désormais faire face à une menace plus dangereuse pour le Parti conservateur : la fronde des classes moyennes, ces gens des banlieues résidentielles dont le ralliement avait précipité le triomphe de Margaret Thatcher et la déconfiture des travaillistes en 1979. Premiers bénéficiaires de la révolution thatchérienne, beaucoup d'entre eux se sentent aujourd'hui les dindons de la farce.

M. Major semble en avoir pris conscience. Disant adieu aux années 80, il vient de faire volte-face sur les revenus « *téléphoniques* » (à huit chiffres) ou « *du style loterie nationale* » que se distribuent les patrons de sociétés privatisées. Après avoir longtemps tergiversé, M. Major – toujours à l'affût de l'opinion – a réalisé que ces hausses n'étaient pas seulement jugées scandaleuses par la gauche travailliste, mais aussi par nombre de ses électeurs, y compris au sein du patronat qui a créé une commission sur ce sujet. Le premier ministre a qualifié de « *déplaisantes* » et d'« *injustifiées* » les centaines de milliers de livres d'augmentation et d'options d'achat d'actions que se sont octroyées les PDG de British Gas ou de National Grid, le réseau électrique national, choquant leurs employés dont le salaire croît cinq fois moins vite.

Les commentaires parlent « *du vilain visage du capitalisme* », jusqu'alors encensé et populaire, obligeant des éditorialistes de droite à affirmer que le système ne se limite pas à ces apparences



tout l'« *Angleterre moyenne* », est paradoxalement devenue une nation à la fois plus riche et moins sûre d'elle-même.

LA CROISADE DE TONY BLAIR

A un moment où l'économie rebondit plus rapidement et plus haut qu'ailleurs en Europe et où le chômage baisse sensiblement, le gouvernement ne parvient pas à en tirer de profit politique. L'optimisme – le « *feel good factor* » – n'est toujours pas au rendez-vous de ces classes moyennes que Tony Blair s'efforce aujourd'hui de rallier.

Le chef travailliste est parti en croisade au cœur de l'Angleterre conservatrice, dans ces bastions des campagnes du Sud jusqu'à présent uniformément bleus (la couleur des tories), pour prêcher sa nouvelle orientation modérée et centriste. Selon un sondage du *Times*, les électeurs conservateurs désertent en masse leur parti favori. La question est de savoir si qu'au prochain scrutin et si les « *durs* » du Labour ne refroidiront pas ces nouveaux convertis, qui demeurent fondamentalement traditionalistes. Ce qui les séduit chez Tony Blair, c'est son réformisme prudent, moderne et comme il faut, tandis qu'ils sont déboussolés par les scandales à répétition (le *sleaze*) ainsi que par l'extrémisme de l'aile droite des tories. Comme nous le disait un lord conservateur : « *La politique de notre parti a toujours été de gérer la maison, pas de faire de l'idéologie.* »

Bien des aspects de la politique de M. Major inquiètent ses électeurs. Comme les tentatives pour privatiser la poste ou les chemins de fer malgré l'opposition des usagers, ou les récentes coupes claires dans les programmes sociaux (éducation, santé et retraite) qui heurtent à la fois jeunes parents et électeurs âgés. L'ordre des médecins a affirmé que le système couvrant les Britanniques « *du berceau à la tombe* » se trouvait remis en cause. Certaines collectivités locales conservatrices ont décidé d'augmenter leur budget au-delà de la limite autorisée afin de compenser les baisses des crédits pour l'éducation et la santé.

Par ailleurs, alors que l'un des chevaux de bataille de la « Dame de fer » avait été la baisse des impôts, la pression fiscale augmente à nouveau et pèse plus sur les familles avec enfants que sur les célibataires. Cela ne pouvait arriver à un pire moment pour des électeurs qui, convaincus dans les années 80 d'acheter leur maison, voient le prix de l'immobilier rester étale ou chuter et les taux d'intérêt (donc des hypothèques) monter.

La baisse de popularité du premier ministre, qui plafonne à 10 % dans les sondages, confirme ce désenchantement. Une fraction de ces classes moyennes longtemps trop sages se rebiffe : ainsi de nombreux parents d'élèves manifestent leur mécontentement devant la baisse du budget de l'éducation. Les préoccupations écologiques et de défense des animaux reprennent de l'importance. L'opposition à la chasse à courre se renforce. Des mères au foyer et des retraitées sont descendues dans la rue pour protester contre l'exportation de veaux vers le continent : la durée et parfois la violence de ces manifestations – qui ont fait un mort et au cours desquelles on a vu des vieilles dames frapper des *bobbies* à coups de sac à main – ont surpris, d'autant qu'elles ont eu lieu dans des régions conservatrices. Jusqu'à présent la violence se limitait aux loubards des banlieues et aux supporters des équipes de football.

Patrice de Beer

Les ministres occidentaux de la défense évoquent le retrait des « casques bleus » de Croatie

LES MODALITÉS d'un retrait éventuel des « casques bleus » de Croatie ont été au centre de la réunion des ministres de la défense américain, britannique, français et allemand, samedi 4 mars à Key West en Floride.

Le président croate Franjo Tudjman a demandé aux quinze mille hommes de la Forpronu de quitter la Croatie à la fin du mois de mars. Dans cette hypothèse, l'OTAN veillerait au bon déroulement de l'opération de retrait au moyen de plusieurs dizaines de milliers d'hommes. Américains et Européens, redoutant qu'un tel retrait entraîne une reprise de la guerre en Croatie et rende très difficile la situation des vingt-quatre mille « casques bleus » stationnés en Bosnie, tentent toutefois de convaincre M. Tudjman de revenir sur sa décision. Rien n'a filtré de la réunion informelle des ministres à Key West, qui s'est tenue à huis clos.

En Bosnie, un convoi de l'ONU est finalement parvenu dimanche à l'aube dans l'enclave de Srebrenica (est) pour y ravitailler des « casques bleus » néerlandais à court de vivres en raison d'un blocus total des forces serbes.

Le général Ratko Mladic, qui commande les forces serbes de Bosnie, a autorisé le passage du convoi au moment où la Forpronu envisageait de ravitailler les « casques bleus » isolés par hélicoptères, sous la protection d'avions de combat de l'OTAN. Cela ne résout en rien la pénurie de fournitures médicales pour les civils des enclaves de Bosnie orientale, les Serbes bloquant les livraisons depuis octobre.

A Bihac, dans le nord-ouest de la Bosnie, deux obus se sont abattus dimanche, blessant un homme et une femme. Des escarmouches se poursuivent dans ce secteur, mais la Forpronu, empêchée de se rendre sur place par les forces gouvernementales bosniaques, ignore si ces dernières continuent leur offensive.

Par ailleurs, l'armée bosniaque a levé le blocus qu'elle exerçait contre une base de « casques bleus » britanniques à Gornji Vakuf, enlevant les barrages routiers érigés en février, a indiqué un responsable de la Forpronu. Les Musulmans ont également levé un barrage routier près d'une base canadienne de l'ONU à Visoko, au nord-ouest de Sarajevo. Ils avaient posé des mines sur la route et empêchaient les camions-citernes de passer.

Enfin la situation est inquiétante à Sarajevo, où, après une longue accalmie depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu il y a deux mois, les incidents se multiplient. Samedi, des « casques bleus » français ont riposté à des tirs visant des civils ; dans le quartier de Bistrik, près de la ligne de front, les snipers ont abattu un civil. Dimanche, un usager d'un tramway a été blessé lorsque le véhicule a été pris dans des tirs dans le centre-ville, près de l'hôtel Holiday Inn. Comme samedi, des « casques bleus » français ont riposté au canon de 20 mm. L'ONU avait pourtant intensifié ses patrouilles anti-snipers dimanche pour permettre aux tramways de reprendre leur service, après deux jours de suspension. Au total, en une semaine, les snipers serbes ont tué un civil et ont blessé douze autres personnes. – (*AFP, Reuter.*)

M. Li Peng admet que le gouvernement chinois a perdu le contrôle de l'inflation en 1994

Le premier ministre blâme implicitement le responsable de l'économie, Zhu Rongji

Le premier ministre chinois Li Peng a, dans son discours d'ouverture de la session annuelle de l'Assemblée nationale populaire (ANP), dimanche 5 mars à Pékin, admis que l'inflation, donnée critique dans l'économie « ouverte » du pays, a échappé au contrôle de son gouvernement. M. Li a, sans le nommer, reporté la responsabilité du dérapage sur le vice-premier ministre en charge de l'économie, Zhu Rongji.

PÉKIN
de notre correspondant

L'heure est-elle à l'autocritique ou aux règlements de comptes ? Il est encore un peu tôt pour trancher, mais le ton des débats qui se sont ouverts dimanche à Pékin dans le cadre de la session annuelle du bras légiférant du régime, l'ANP, est d'une inhabituelle franchise.

Dressant le bilan de l'action de son propre gouvernement dans un discours rituel sur l'état du pays, le premier ministre Li Peng s'est livré à une dénonciation en règle de ses erreurs en matière de lutte contre l'inflation : l'indice des prix de détail, a-t-il admis, a augmenté de 21,7 % en moyenne nationale, alors que l'objectif était de le ramener à un taux inférieur à 10 %. Cette dérive a *« suscité un vif mécontentement dans toute la population »*. Et M. Li de se reprocher, notamment, d'avoir *« sous-estimé les effets des réactions en chaîne »* provoquées par l'augmentation des prix d'achat par l'Etat des céréales, du coton et du pétrole, ainsi que l'unification des taux de change.

Parmi les causes les plus préoccupantes de l'inflation, Li Peng a énuméré l'insuffisance de la production agricole, qui ne suit pas le rythme d'une demande exponentielle due au décollage industriel, l'expansion de la masse monétaire dans une croissance accélérée que le gouvernement n'a pas voulu freiner brusquement, et l'*« anarchie »* du marché.

M. Li a encore stigmatisé la *« mauvaise tenue »* des entreprises publiques, les disparités *« criantes »* de revenus *« qu'aggrave l'insuffisance des moyens destinés à assurer une redistribution équitable des richesses »*, ainsi que l'état général du pouvoir : *« Dans certaines régions, la délinquance et la corruption sévissent, le formalisme, la bureaucratie et l'incurie rongent notre administration, portant préjudice à notre cause et suscitant le mécontentement de la population. Nous tenons à dire ici que nous prenons tous ces problèmes très au sérieux et que nous ferons l'impossible pour les résoudre »*, a-t-il lancé à l'intention des 2 811 députés de ce Parlement verrouillé par le PCC.

« VANTARDISE ET FRAUDE »

Lundi, un peu sur le même ton, le ministre des finances, Liu Zhongli, a annoncé la mise en œuvre d'un plan de contrôle *« relativement serré »* du budget, de manière à réduire les dépenses, et s'est engagé à trouvé des moyens de réduire les difficultés de l'Etat. *« Notre capacité à opérer un macro-contrôle* [de l'économie] *est clairement insuffisante »*, a-t-il déploré. Le budget pour 1995 fait apparaître un déficit de 66,6 milliards de yuans (un yuan vaut 0,6 FF)que, comme en 1994, le gouvernement entend couvrir par l'émission de bons du Trésor.

M. Li a estimé que, après trois années consécutives d'une croissance supérieure à 11 %, il était temps pour la Chine de *« ralentir un peu »* son décollage : il a fixé à 8 ou 9 % le taux idéal pour cette année. Il a annoncé des mesures visant à venir en aide à l'agriculture, et estimé qu'à l'aide des outils financiers le gouvernement parviendrait à ramener l'inflation à *« environ 15 % »*. Il a encore prévu une restructuration du secteur public, qui doit *« se pénétrer des exigences du marché et de la compétition et veiller à sa crédibilité »* ; mais il s'est refusé à donner un programme précis de mises en faillite des entreprises déficitaires : il s'agit, certes, de *« créer une économie de marché socialiste »* mais, en tout état de cause, ce système *« n'atteindra sa forme définitive que vingt à trente ans »* après la fin du siècle.

Les critiques et mesures exposées par M. Li peuvent se lire comme un désaveu du vice-premier ministre Zhu Rongji, rendu responsable de la perte de contrôle de l'économie. M. Zhu devrait, au cours de la réunion de l'Assemblée nationale populaire, ou peu après, rendre le siège de gouverneur de la banque centrale qu'il avait pris voici plus d'un an. Il devrait aussi voir ses prérogatives réduites par la nomination de deux nouveaux vice-premiers ministres, l'ex-patron de Shanghai, Wu Bangguo, et l'ex-chef du parti pour la province du Shandong, Jiang Chunyun. Ces nominations visent à renforcer le pouvoir de Jiang Zemin, chef du parti et de l'Etat, sur le gouvernement ; elles ne semblent pas aller dans le sens d'une accélération résolue des réformes.

Aussi explicite que possible sur les déboires économiques du pays et les tentatives d'y remédier, le chef du gouvernement chinois a, en revanche, été bien plus vague sur la lutte contre la corruption, notant seulement qu'elle revêt *« une importance vitale »* pour le régime. Il a par ailleurs tiré la sonnette d'alarme à propos d'un phénomène récurrent dans le système : *« la vantardise et la fraude »* en matière de statistiques, qui ont pris des *« proportions alarmantes »* par endroits.

Il n'a cependant pas envisagé que la lutte contre ces dérapages puisse être conduite par quiconque autre que le régime, excluant ainsi tout contre-pouvoir extérieur. L'ANP n'en est pas à censurer le gouvernement. Elle s'est interdit, cette année encore, d'examiner les pétitions – cinq dans les jours précédant son ouverture – qu'avaient rédigées à son intention des cercles contestataires ou réformistes, appelant en particulier à brider la répression.

C'est ainsi que le dissident Xu Wenli est sorti du silence auquel l'avait contraint la police voici bientôt un an, pour exhorter le PCC à *« abandonner de lui-même le système de parti unique »* et engager la Chine dans une transition *« douce »* vers la démocratie. Il n'en est évidemment pas question dans l'esprit du régime aujourd'hui.

Francis Deron

■ **HONGKONG : les candidats favorables à la démocratie sont sortis vainqueurs, dimanche 5 mars,** des premières élections municipales – et vraisemblablement les dernières – organisées avant la rétrocession de la colonie britannique à la Chine en 1997. Le Parti démocrate, dont les dirigeants avaient été qualifiés de *« traîtres »* par Pékin pour avoir dénoncé l'écrasement du mouvement de la place Tiananmen, en 1989, a obtenu 23 sièges sur 59, tandis que la principale formation prochinoise – l'Alliance démocratique pour l'amélioration de Hongkong (DAB) – n'a enlevé que 8 des 17 sièges qu'elle disputait. – *(AFP, Reuter.)*

Le parti zoulou Inkatha reprend sa place au Parlement sud-africain

ULUNDI (Kwazoulou-Natal)
de notre envoyé spécial

Après deux jours de débats à Ulundi, les cinq mille délégués de la conférence nationale de l'Inkatha ont autorisé, le dimanche 5 mars, Mangosuthu Buthelezi et les députés de leur parti à réintégrer immédiatement le Parlement dont ils avaient claqué la porte le 21 février. Ils avaient, ce faisant, entendu protester contre le refus du Congrès national africain (ANC) et du Parti national (NP) d'accueillir des médiateurs internationaux chargés d'aider à clarifier la délicate question de la monarchie zoulone et des pouvoirs provinciaux du Kwazoulou-Natal (*Le Monde* du 26-27 février).

Mais l'Inkatha a prévenu que si, *« dans un délai d'un mois »*, rien n'était fait pour mettre en œuvre la médiation qu'ils exigent, ses parlementaires boycotteraient les travaux de l'Assemblée constituante chargée de rédiger la Charte définitive qui, en 1999, remplacera le texte intérimaire actuellement en vigueur.

Les craintes de ceux qui redoutaient que la sortie du Parlement de l'Inkatha ne constituât le prélude d'une crise politique susceptible de déraper vers une vague de violences comparable à celle qu'avait connue le pays lors des négociations constitutionnelles, ne se sont donc pas concrétisées. De l'avis général, le boycottage éventuel de l'Assemblée constituante n'aura pas l'impact politique et économique qu'aurait eu celui de l'Assemblée avec, à terme, l'abandon par les ministres de l'Inkatha de leurs responsabilités au sein du gouvernement d'union nationale.

A en juger par la tonalité du discours-fleuve prononcé samedi 4 mars par le chef de l'Inkatha, Mangosuthu Buthelezi, un tel dénouement semblait pourtant peu probable. En bras de chemise et bretelles, celui-ci n'a pas ménagé l'endurance de l'assistance en refaisant méticuleusement l'histoire des derniers mois. Il a stigmatisé la désinvolture avec laquelle l'ANC et le NP avaient oublié leur engagement de soumettre les divergences qui les opposent à l'Inkatha à une équipe de médiateurs internationaux.

DÉMOCRATIE ET COUTUMES

Ce n'est pourtant qu'à cette condition, a rappelé le chef de l'Inkatha, que son parti avait *in extremis* accepté de participer aux premières élections démocratiques, celles d'avril 1994. S'estimant floué, Mangosuthu Buthelezi entendait donc rappeler à ses adversaires leur promesse, menaçant de boycotter les élections municipales, prévues pour octobre, s'ils ne revenaient pas sur leur refus.

On comprit qu'il n'en ferait rien lorsque, dimanche matin, le secrétaire général du parti, Ziba Jiyane, appela avec insistance ses partisans à s'inscrire en masse sur les listes électorales afin d'être prêts à mener campagne pour les municipales. Ce revirement est sans doute à rapprocher des entretiens téléphoniques qu'a eus M. Buthelezi avec le vice-président Thabo Mbeki, revenu précipitamment d'un voyage aux Etats-Unis.

En ne mettant pas ses menaces à exécution, l'Inkatha n'a pas commis le geste irréparable qui risquait de plonger une nouvelle fois l'Afrique du Sud dans la violence. Encore faut-il que sa patience soit récompensée. Le Congrès national africain et le Parti national doivent trouver une formule qui permette de faire cohabiter le principe d'élections démocratiques avec le maintien des prérogatives du roi et des chefs coutumiers zoulous sur lesquels l'Inkatha, fort de sa base rurale traditionnelle, demeure intransigeant.

Georges Marion

Le préfet de Butaré a été assassiné dans le sud du Rwanda

PIERRE-CLAVER RWANGABO, un Hutu modéré, préfet de Butaré (au sud du pays), son fils et son chauffeur ont été assassinés samedi 4 mars par des civils armés. M. Rwangabo rentrait de Kigali lorsque son véhicule est tombé dans une embuscade entre Mbazi et Mgoma, sur la route du sud qui mène à Butaré. Dirigeant du Parti social-démocrate (PSD), M. Rwangabo avait échappé aux massacres d'avril 1994 en fuyant Kigali pour se réfugier à Byumba (nord), une localité tenue par le Front patriotique rwandais (FPR), après l'assassinat du président Juvénal Habyarimana. Il était alors conseiller du premier ministre, Agathe Uwilingiyimana, une hutue opposante, comme lui, au régime du président Habyarimana, assassinée par la garde présidentielle.

Pierre-Claver Rwangabo est le plus haut responsable politique du gouvernement à majorité tutsie tué dans le pays depuis que la victoire du FPR a mis fin, en juillet, aux massacres ayant coûté la vie à plus de 500 000 Tutsis et Hutus modérés. Il avait été nommé préfet de Butaré par le nouveau pouvoir pour tenter de persuader les réfugiés hutus de revenir chez eux sans craindre de représailles.

L'armée patriotique rwandaise, formée par le FPR, procède depuis plusieurs semaines à des arrestations massives, notamment dans la région de Butaré. Selon Shaharyar Khan, l'envoyé spécial de l'ONU au Rwanda, 23 000 personnes sont maintenant entassées dans des prisons prévues pour abriter 4 000 détenus. *« Continuer d'y envoyer d'autres suspects revient, de fait, à les condamner à mort en raison des terribles conditions de vie qui y règnent et de la paralysie du système judiciaire*, a déclaré samedi M. Khan, lors d'une conférence de presse à Nairobi. *C'est un baril de poudre. »* Quatre ou cinq personnes meurent chaque jour, victimes de dysenterie, a-t-il précisé. Craignant d'être à leur tour arrêtés, les villageois hutus ont repris le chemin des camps de réfugiés implantés dans la région. – *(AFP, Reuter.)*

Plus de 6 000 personnes ont été tuées en Algérie lors de l'année écoulée

SELON UN BILAN OFFICIEL qui vient d'être rendu public, 6 388 personnes ont été tuées en 1994 et près de 2 300 ont été blessées, lors d'attentats attribués aux groupes armés islamistes. La catégorie la plus touchée est celle des ouvriers spécialisés, avec 1 800 tués, suivie par les sans-profession (1 384), les fonctionnaires (682) et les professions libérales (670), ont précisé les services de sécurité. Le bilan fait état, aussi, de la mort de 61 étrangers, dont 26 Français.

Près de 300 femmes et 59 enfants ont également péri en trois ans de violence, indique par ailleurs la presse algérienne. Le chiffre des pertes des services de sécurité et celui des islamistes ne sont pas connus. Selon un décompte non officiel, 2 300 hommes armés ont été tués l'année dernière.

Les violences se sont poursuivies à la fin de la semaine écoulée. Un commandant de l'armée a été assassiné par des islamistes, le 2 mars à Annaba, dans l'est du pays, selon le quotidien *Le Matin*, qui ne précise ni le nom ni l'affectation de la victime. Un dirigeant syndicaliste de cinquante et un ans a aussi été tué, samedi matin 4 mars, à Baraki, dans la grande banlieue algéroise. Par ailleurs, un étudiant palestinien, Ayman El Khatib, âgé de dix-huit ans, enlevé dans la nuit de jeudi à vendredi, par des hommes armés, a été retrouvé égorgé non loin du domicile de ses parents, à Benzerga, l'un des fiefs islamistes de la capitale.

En outre, le quotidien indépendant francophone *La Tribune* a été suspendu, dimanche, *« jusqu'à nouvel ordre »*, par les autorités. La raison invoquée est *« la non-publication en arabe »* du titre, indique la direction du journal. Le Code de l'information promulgué en 1990 dispose que toute publication en langue étrangère doit être suivie d'une autre en arabe ; les autorités avaient cependant autorisé la sortie de plusieurs journaux en français. *La Tribune* a peiné à démarrer en raison de cette imposition, dénoncée par toute la presse comme un *« Code pénal bis »*. – *(AFP.)*

Israël propose « un petit retrait » du Golan

JÉRUSALEM. Alors que le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, est attendu, mercredi 8 mars, au Caire, première étape d'une nouvelle tournée au Proche-Orient, pour débloquer les pourparlers de paix, le premier ministre israélien, Itzhak Rabin, a proposé un *« petit retrait »* sur le Golan, pendant près de trois ans, pour tester la volonté de paix de la Syrie. La radio d'Etat a rapporté, dimanche 5 mars, que M. Rabin avait fait cette suggestion la veille, lors d'une réunion du Parti travailliste. Jeudi, le chef de la diplomatie israélienne, Shimon Pérès, doit rencontrer le chef de l'OLP, Yasser Arafat, dans la bande de Gaza, selon le « ministre » palestinien de l'économie, Ahmad Korei. Dans une interview à l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*, M. Pérès a menacé de ne pas continuer les négociations avec M. Arafat si celui-ci ne parvenait pas à imposer son autorité dans les territoires autonomes. – *(AFP, Reuter.)*

Le climat se détend entre la Slovénie et l'Italie

LJUBLJANA. Le gouvernement slovène, réuni samedi 4 mars en session extraordinaire, a réaffirmé sa satisfaction après la décision de l'Italie de retirer son veto à l'ouverture de négociations sur un accord d'association de la Slovénie à l'Union européenne (UE). Le ministre des affaires étrangères, Zoran Thaler, avait auparavant estimé que la décision italienne donnait le feu vert à *« une atmosphère positive et détendue »* entre les deux pays. Selon la presse slovène, une déclaration commune italo-slovène doit être publiée, lundi, à l'issue du conseil des ministres de l'UE. Les deux pays s'engageraient à trouver une solution au problème des Italiens expropriés après la deuxième guerre mondiale de leurs biens immobiliers en Istrie, rattachée à l'ex-Yougoslavie. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ALLEMAGNE : environ 17 000 ouvriers de la chimie ont manifesté,** samedi 4 mars, à Francfort pour réclamer une hausse de 6 % de leurs salaires. Quelque 20 000 employés de la métallurgie de Bavière sont en grève depuis dix jours pour des motifs similaires. Le patronat de la métallurgie devait faire lundi de nouvelles propositions salariales au syndicat IG Metall.- *(AFP.)*

■ **POLOGNE : la Diète de Varsovie a approuvé,** samedi 4 mars, la composition du nouveau gouvernement formé par la majorité de gauche SLD-PSL (alliance ex-communiste et Parti paysan) et conduit par Jozef Oleksy. Le cabinet de M. Oleksy (SLD), qui succède à l'équipe de M. Waldemar Pawlak (PSL), a été approuvé par 272 députés. 99 ont voté contre et 13 se sont abstenus. Le président Walesa devrait confirmer dans leurs fonctions les membres du gouvernement. – *(AFP.)*

■ **ALBANIE : le chef du Parti démocratique (PD) au pouvoir** en Albanie, Eduard Selami, a été limogé, dimanche 5 mars, à la demande du président albanais Sali Berisha, lors d'une conférence extraordinaire du PD. M. Selami est accusé d'avoir *« bloqué »* les activités du PD, en fait de s'aligner sur l'ancien parti communiste. – *(AFP).*

AMÉRIQUES

■ **BRÉSIL : un voleur présumé a été exécuté sommairement,** samedi 4 mars, de trois balles dans la tête par un caporal de la police militaire à Rio de Janeiro, dans le quartier de Botafogo, devant une foule de témoins. La scène a été filmée par une équipe de télévision. Le caporal Flavio Ferreira Carneiro, accusé *« d'homicide qualifié »*, a été placé en détention dans les locaux d'une unité de la PM, a indiqué le colonel Castilho Corbal. – *(AFP.)*

■ **COLOMBIE : un séisme a frappé la ville de Pasto** (sud-ouest du pays) et ses environs, samedi 4 mars, faisant au moins trois morts et quatre blessés. La secousse, d'une intensité de 5,1 sur l'échelle de Richter, est la plus forte dans le pays depuis le séisme du 8 février, qui avait fait au moins 40 morts. – *(Reuter.)*

■ **CUBA : le recours croissant aux éléments de** *« l'économie de marché, de propriété privée et de capitalisme ne peut être évité »* à Cuba, malgré les injustices qu'il entraîne, a déclaré, vendredi 3 mars, le président Fidel Castro, dans un discours. Il a confirmé un prochain accroissement du travail à compte propre (autorisé en septembre 1993 pour quelque 160 000 personnes), afin de faire face à la réduction des effectifs dans l'administration et les entreprises d'Etat. Les personnes affectées bénéficieront d'un revenu minimum, a-t-il affirmé. – *(AFP.)*

ASIE

■ **AFGHANISTAN : les forces de l'ancien président** Burhanuddin Rabbani, qui occupent la plus grande partie de Kaboul, ont lancé une attaque, lundi 6 mars, contre les positions du parti chiite pro-iranien Wahdat au sud-ouest de la capitale. L'avancée des talibs, les *« étudiants religieux »* qui sont parvenus aux portes de Kaboul, a placé le Wahdat dans une situation militaire précaire, après que le Hezb-i-Islami, son principal allié, eut été contraint d'évacuer toutes ses positions au sud de Kaboul. – *(AFP.)*

■ **INDE : New Delhi et Pékin** sont convenus d'ouvrir de nouveaux passages le long de leur frontière commune dans l'Himalaya, dont un situé au Sikkim, a annoncé, samedi 4 mars, le ministère indien des affaires étrangères. La passe de Nathu La, au Sikkim, sera ouverte pour permettre des rencontres entre militaires indiens et chinois. Cet accord indique que Pékin reconnaît implicitement l'appartenance du Sikkim à l'Union indienne. – *(Reuter).*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : Yasser Arafat aurait transmis à Israël un message oral de l'Irak** exprimant le souhait de nouer des contacts avec l'Etat juif, a rapporté, dimanche 5 mars, la radio militaire israélienne. Des informations du même genre ont déjà été publiées à plusieurs reprises en Israël, qui, toutes, ont été systématiquement démenties par les deux gouvernements.

■ **IRAK : l'opposition irakienne a fait état de violents combats** entre l'armée irakienne et des groupes d'opposants chiites, samedi 4 mars, dans la région des marais dans le sud de l'Irak. Le 12 février, cette région avait déjà été le théâtre de combats, que l'Irak avait confirmé, mais dont il avait imputé la responsabilité à des gardiens de la révolution iraniens. – *(AFP.)*

■ **LIBAN : des vedettes de la marine de guerre israélienne,** qui croisent dans les eaux territoriales du Liban, ont tiré, dimanche 5 mars, sur des embarcations de pêcheurs libanais qui se trouvaient à plus d'un kilomètre du rivage du Liban sud. Depuis le 8 février, l'Etat juif maintient un blocus des ports de cette région, pour faire pression sur le gouvernement afin qu'il empêche les attaques anti-israéliennes du Hezbollah. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **MAROC : le chômage, le développement du monde rural et l'enseignement** constituent les principaux axes du programme du nouveau gouvernement présenté, dimanche 5 mars, au Parlement par le premier ministre Abdellatif Filali. Ce dernier a par ailleurs souligné le désir *« d'intégrité territoriale du Maroc »*, en abordant la question du Sahara occidental ainsi que la *« récupération »* de Ceuta et Melilla, les présides espagnols enclavés dans le nord du pays. – *(AFP.)*

■ **ÉTHIOPIE : alors que le procès du régime militaro-communiste** du colonel Mengistu Haïlé Mariam devait reprendre, mardi 7 mars, à Addis Abeba, celui-ci aurait obtenu la nationalité zimbabwéenne. Le journal indépendant *Sunday Gazette* affirme dans son édition du dimanche 5 mars que le colonel Mengistu et ses trois enfants ont reçu des passeports zimbabwéens et publie une photocopie d'une page du passeport de l'un des enfants de l'ancien dictateur éthiopien réfugié depuis mai 1991 à Harare. Devenu citoyen zimbabwéen, il ne pourrait plus être extradé vers l'Ethiopie comme le demande Addis Abeba. – *(AFP, Reuter.)*

PRÉSIDENTIELLE Les sondages plaçant Jacques Chirac devant Edouard Balladur déterminent ce dernier à changer de stratégie. Le premier ministre-candidat cherche à présent à mobiliser la base militante dont il peut disposer et prévoit de participer à une quinzaine de meetings, plutôt que de s'appuyer sur les seuls élus et de s'en remettre à ses interventions télévisées. ● **SÉVÉRITÉ.** Le chef du gouvernement entend se montrer sévère avec les ministres partisans de M. Chirac. Alain Juppé a fait les frais le premier de ce changement d'attitude en apprenant que les réductions de postes diplomatiques annoncées par le Quai d'Orsay sont refusées par le premier ministre. ● **POLÉMIQUE.** Les partisans de M. Balladur entretiennent désormais la polémique avec les chiraquiens, accusant le maire de Paris de n'avoir pour programme que : *« Demain, on rase gratis. »*

Edouard Balladur estime qu'il a quinze jours pour rétablir sa situation

Placé par les sondages en position de challengeur face à Jacques Chirac, le premier ministre-candidat et ses partisans se préparent à contester, devant l'électorat de la droite, la capacité du maire de Paris à exercer la présidence de la République

« REBONDIR » : les responsables du RPR sont suffisamment nombreux, dans l'état-major de campagne d'Edouard Balladur, pour que chacun connaisse cette vieille technique chiraquienne. La vague de sondages défavorables à la candidature du premier ministre n'a donc pas découragé son entourage. Il semble y avoir trouvé, au contraire, l'indispensable prétexte à une mobilisation de militants, qui croyaient tellement à une victoire facile qu'ils ne s'étaient pas vraiment mis en mouvement. Les proches de M. Balladur pensent, aussi, que cette nouvelle situation de challengeur permettra à leur candidat de ne plus être la cible de tous les autres. Ils n'eo sont pas moins conscients que les deux semaines à venir sont décisives.

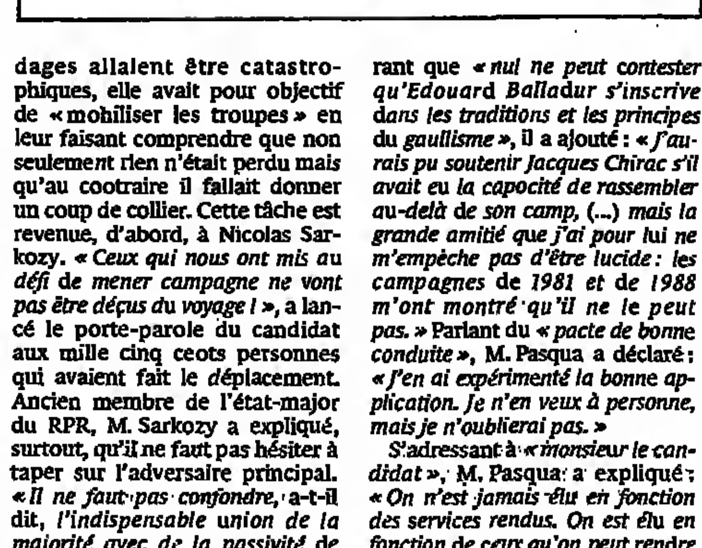
La chute de M. Balladur dans les enquêtes d'opinion n'a pas véritablement surpris ses partisans, après les difficultés rencontrées par le gouvernemeot et les erreurs commises, même si son ampleur les a déçus. Le premier ministre espère qu'il retrouvera quelques-uns des points perdus, comme cela a toujours été le cas après chacune des turbulences traversées depuis qu'il est à Matignon. Pour faciliter une inversion des courbes, la stratégie suivante a été mise au point : associer davantage à la campagne les ministres qui, telle Simone Veil, peuvent donner une image plus « ouverte » ; confier à Charles Pasqua le soin de s'en prendre directement à Jacques Chirac, pour dénier au rival le monopole sur l'héritage gaulliste ; ne rien passer à Alain Juppé, rendu responsable de la nouvelle crédibilité du maire de Paris ; faire comprendre aux électeurs de la majorité, qui seraient tentés de « donner une leçon » à un homme accusé de vouloir passer sans effort de la fonction de chef du gouvernement à celle de chef de l'Etat, que voter pour le maire de Paris, ce serait lui confier la présidence de la République, ce qu'ils n'avaient voulu ni en 1981 ni en 1988.

FAIBLESSE DES PARLEMENTAIRES

Face aux difficultés, M. Balladur et ses lieutenants ont enfin compris qu'il est temps, pour eux, d'entrer véritablemeot eo campagne. Lorsqu'il avait annoncé sa candidature, le premier ministre pensait que six ou sept grands meetings lui suffiraient ; il est d'ores et déjà prévu qu'il en tiendra quinze d'ici au premier tour. Au début de février, il se refusait à privilégier, dans ses attaques, Jacques Chirac. Aujourd'hui, soo rival du RPR est devenu la cible de toutes ses flèches avec comme objectif de démontrer l'« irresponsabilité » des promesses du maire de Paris, la « démagogie » de ses engagements. La campagne se jouera à la télévision, ont longtemps assuré ses proches ; maintenant, ils constatent qu'ils manquent de relais sur le terrain.

La majorité des parlementaires du RPR et de l'UDF se sont, certes, rangés dans leur camp, mais un député ou un sénateur ne peut suffire à mener une campagne locale. Surtout, ce soutien se révèle souvent peu efficace. La proximité des élections municipales, échéance essentielle pour tout élu, leur interdit de se brouiller avec tous ceux qui soot indispensables à la conservatioo ou à la conquête d'une mairie. L'union de la droite est ainsi, localement, indispensable. Si chacun a bien dû choisir soo camp à Paris, chacun, dans sa ville, s'efforce d'atténuer les conséquences de la division de la majorité. La situatioo des parlementaires néogaullistes qui se sont rangés derrière M. Balladur est particulièrement révélatrice : pour ne pas se couper de l'appareil local de leur parti, resté fidèle à M. Chirac et doot ils oot le plus grand besoio, ils sont contraints, chez eux, de rester discrets dans leur soutien à leur candidat.





« FAIRE CAMPAGNE »

Nombre d'eotre eux, de toute façon, n'avaient choisi le chef du gouvernement que parce qu'ils étaieot persuadés qu'il allait l'emporter. Les derniers soodages peuveot les inciter à se faire plus discrets, pour tenter de se faire pardonner par celui qui est donné aujourd'hui comme un vainqueur possible. Leur rendre confiance était donc indispensable. C'était un des objets de la réunion, samedi 4 mars, à Paris, des dirigeants des comités de soutien au premier ministre, précédée d'une rencontre séparée des parlemeotaires RPR et UDF.

Cette manifestation a été la parfaite démonstration de la nouvelle stratégie de M. Balladur. Définie lorsque son état-major de campagne a compris que les sondages allaient être catastrophiques, elle avait pour objectif de « mobiliser les troupes » en leur faisant comprendre que non seulement rien n'était perdu mais qu'au cootraire il fallait donner un coup de collier. Cette tâche est revenue, d'abord, à Nicolas Sarkozy. *« Ceux qui nous ont mis au défi de mener campagne ne vont pas être déçus du voyage ! »*, a lancé le porte-parole du candidat aux mille cinq ceots personnes qui avaient fait le déplacement. Ancien membre de l'état-major du RPR, M. Sarkozy a expliqué, surtout, qu'il ne faut pas hésiter à taper sur l'adversaire principal. *« Il ne faut pas confondre,* a-t-il dit, *l'indispensable union de la majorité avec de la passivité de notre part, avec de la faiblesse. »* Il en a lui-même donné l'exemple en résumant le programme de M. Chirac par : *« Demoin, on rase grotis. »*

En dehors du candidat lui-même, c'est M. Pasqua qui a soulevé le plus d'enthousiasme. Il a commencé par assurer qoe, s'il est derrière M. Balladur, *« c'est grâce à Jacques Chirac »* parce que celui-ci, bien qoe « patron » de la majorité, avait refusé d'aller à Matignon en 1993. *« Le problème, c'est de faire ce que l'on doit, quand on le doit »*, a déclaré le ministre de l'intérieur. Assurant que *« nul ne peut contester qu'Edouard Balladur s'inscrive dans les traditions et les principes du gaullisme »*, il a ajouté : *« J'aurais pu soutenir Jacques Chirac s'il avait eu la capocité de rassembler au-delà de son camp, (...) mais la grande amitié que j'ai pour lui ne m'empèche pas d'être lucide : les campagnes de 1981 et de 1988 m'ont montré qu'il ne le peut pas. »* Parlant du *« pacte de bonne conduite »*, M. Pasqua a déclaré : *« J'en ai expérimenté la bonne application. Je n'en veux à personne, mais je n'oublierai pas. »*

S'adressant à *« monsieur le candidat »*, M. Pasqua a expliqué : *« On n'est jamais élu en fonction des services rendus. On est élu en fonction de ceux qu'on peut rendre et du message dont on est porteur. »* Il a demandé : *« Après ovoir parlé de votre bilan, parlez de votre vision de la France ! »* Le discours prononcé par M. Balladur lui a montré que, cette fois, il avait été écouté. Renonçant à détailler un catalogue de mesures, contrairement à ce qu'il avait fait en présentant son programme, le 13 février, le candidat a regroupé ses intentions autour de trois objectifs et décrit sa vision de la société française et de la place de la France dans le monde.

Thierry Bréhier

« Nous représentons la force centrale de la politique française »

VERBATIM

« CROIRE à la France, c'est offrir un espoir responsable à notre pays », déclare Edouard Balladur, samedi 4 mars, devant les responsables de ses comités de soutien réunis à Paris. Il leur apporte *« le témoignage de* [son] *inébranlable volonté de gagner »*. Evoquant les difficultés rencootrées, le premier ministre rappelle : *« Nous avons fixé une règle au sein du gouvernement : quels que soient nos choix – et il est légitime qu'ils soient différents –, l'action du gouvernement, passée ou présente, ne doit faire l'objet d'aucune critique d'aucun membre du gouvernement. »*

Reconnaissant qu'il faut *« faire prendre un tour nouveau à notre campagne »*, M. Balladur déclare : *« Cette campagne, je la ferai à ma manière. J'écoute tous les conseils ; j'en tire profit bien souvent ; je ne suis pas entêté. Mais enfin, je suis comme Dieu m'a fait. (...) Je refuserai la démagogie. La démagogie, c'est un manque de respect pour soi-même et, plus grave encore, c'est un manque de respect pour le peuple souverain. »* Affirmant que la question est : *« Quelle France voulons-nous, quelle société française, quelles libertés pour les Français ? »*, M. Balladur assure : *« Il n'y a pas, d'un côté, la France et, d'un autre, les Français. Les Français ont besoin, pour être heureux, pour être fiers d'eux-mêmes, d'être les citoyens d'un grand pays, d'un pays respecté dans le monde. La France, pour être ce grand pays (...), a besoin d'avoir des citoyens et des citoyennes rassemblés dans la justice, dans la fraternité, dans l'égalité des chonces. »*

Le premier ministre propose de relever *« trois défis »* : *« l'emploi »*, *« une France plus juste »*, *« l'exemplarité française »*. Détaillant le deuxième de ces défis, il déclare : *« Il ne doit pas y avoir une France coupée en deux. Le président de la République doit se sentir être (...) le président de tous les Français et, un peu plus, celui des Français les plus malheureux. »* A propos du troisième défi, il proclame : *« Jamais la France n'a été grande lorsqu'elle s'est repliée sur elle-même, lorsque ses dirigeants ont cru prudent, habile ou commode de lui faire peur, de lui dire que le grand large, cela n'était pas pour elle ! »*

M. Balladur estime que ceux qui proposent de faire davantage que lui doivent dire si cela *« aggravera le déficit, alourdira les prélèvements sur les Français »* et *« clairement expliquer les conséquences que cela peut avoir sur notre stabilité monétaire »*. Parlant des moyens de réformer, il explique : *« J'ai expérimenté les angoisses et les craintes de la jeunesse. Si elle est inquiète, après tout, c'est de notre faute, à nous, les adultes : nous n'avons pas su préparer aux jeunes une société qui sache les accueillir. Ne leur faisons pas payer, par la solution sommaire d'un référendum qui les mette au pied du mur, nos erreurs collectives depuis des dizaines et des dizaines d'années ! »*

M. Balladur conclut en déclarant : *« Nous représentons la force centrale de la politique française (...). Nous sommes au point de convergence de toutes une série d'aspirations, aussi bien traditionnelles que nouvelles. Nous exprimons aussi bien l'aspiration au progrès que l'ospiration à la liberté, le désir du mouvement et l'attachement aux traditions de la nation et à ses idéaux pemanents, le souhait d'un dynamisme plus grand pour avancer et le souci que ce dynamisme profite à tous grâce à une société plus juste. »*

Un conflit public avec Alain Juppé

LA POLÉMIQUE relative au budget du ministère des affaires étrangères vient de fournir un nouvel exemple de la dégradation des relations au sein du gouvernement. Edouard Balladur a en effet désapprouvé publiquement, dimanche 5 mars, comme étant *« sans fondement »*, les mesures d'économie annoncées quelques jours plus tôt par le Quai d'Orsay. Ces mesures avaient été présentées par le porte-parole du Quai d'Orsay, Richard Duqué, comme la conséquence regrettable des décisions de régulation budgétaire imposées au ministère des affaires étrangères par le ministre du budget, Nicolas Sarkozy.

Interrogé par la presse, le 1er mars, sur la façon dont le Quai d'Orsay allait supporter ce gel d'une partie de ses crédits, M. Duqué avait énuméré les mesures auxquelles le ministère des affaires étrangères allait se voir contraint. Elles étaient de nature à frapper les esprits : fermeture de six ambassades et de quinze consulats, arrêt de certaines actions de promotion du français et de l'audiovisuel français, coup d'arrêt aux programmes de bourses pour les étudiants étrangers et pour les enfants des Français de l'étranger (*Le Monde* du 3 mars).

Ces derniers – qui, pour vivre hors de France, n'en sont pas moins électeurs – se sont émus, évidemment. Les sénateurs qui les représentent et dont le mandat doit être renouvelé cette année se sont mobilisés. Antoinette Isnard, porte-parole du RPR pour les Français de l'étranger, était montée en première ligne. Devant un tel émoi, M. Balladur, dans une lettre aux sénateurs représentant ces Fraoçais de l'étranger, diffusée samedi 4 mars dans la presse, exclut toutes les mesures annoncées par le Quai d'Orsay.

Le chef du gouvernement donne l'impression non seulement de désavouer son ministre des affaires étrangères mais de lui reprocher une exploitation politique de l'affaire. *« La diffusion* [de ces informations] *dans la période que nous traversons me parait relever de préoccupotions qui ne sont pas celles du bon fonctionnement du service public »*, écrit M. Balladur, sans s'être lui-même entretenu, toutefois, de l'affaire avec Alain Juppé.

INSOLENCE

Patrick Devedjian, député (RPR) des Hauts-de-Seine, partisan de M. Balladur, a réclamé, carrément, la démission d'Alain Juppé, coupable, selon lui, d'avoir décidé des fermetures d'ambassades sans en référer au premier ministre ni au président de la République. M. Sarkozy s'est déclaré, sur France 2, dimanche soir, hostile à une telle démission.

Dimanche, M. Juppé, prenant M. Balladur au mot, a publié un communiqué dans lequel il exprime sa *« satisfaction »* de voir écartées des mesures dommageables à l'action extérieure de la France. Certains verront là de l'insolence. Le Quai d'Orsay espère, en tout cas, avoir obtenu – comme vient de l'obtenir Jacques Toubon grâce à la mobilisation des professionnels de la culture – l'abandon des décisions de gel budgétaire prises par M. Sarkozy.

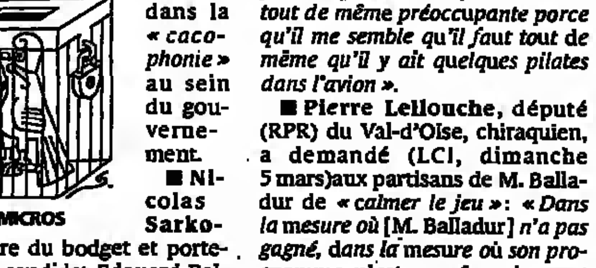
Le ministre du budget avait annoncé, le 20 février, un gel de 20 milliards de francs sur l'ensemble du budget de l'Etat, dont 533 millions de francs sur le budget du ministère des affaires étrangères. Le coup était particulièrement rude pour un ministère dont la part dans le budget de l'Etat n'est que de 1 %. En effet, sur les années 1993-1994, un milliard de francs a déjà été retiré au ministère des affaires étrangères par rapport aux budgets votés par le Parlement, au moyeo de gels de crédits transformés en anoulations de crédits.

Le Quai d'Orsay avait informé le premier ministre à plusieurs reprises, depuis janvier 1994, qu'il ne disposait plus d'aucune marge et que toute nouvelle restrictioo entraînerait, inévitablement, des suppressions de postes et l'abandon de certaines actions extérieures.

Claire Tréan

« Cacophonie »

■ **François Baroin**, porte-parole de Jacques Chirac, a déclaré (Europe 1, lundi 6 mars) qu'il revient au premier ministre, Edouard Balladur, *« de mettre de l'ordre »* dans la *« cacophonie »* au sein du gouvernement.


AUX MICROS

■ **Nicolas Sarkozy**, ministre du bodget et porte-parole du candidat Edouard Balladur, a déclaré (France 2, dimanche 5 mars) que le mioistre des affaires étrangères, Alain Joppé, ne doit pas donner sa démission, bien qoe le programme de mesures d'économies annoncé par soo ministère ait été désapprouvé par le premier ministre : *« Nous sommes au gouvernement pour gouverner jusqu'au bout et pas nous amuser à ce genre de querelles. »*

■ **Jacques Chirac** a qualifié (TF 1, dimanche 5 mars) les polémiques opposant ses partisans à ceux de M. Balladur de *« nuages passagers qui risquent de masquer l'essentiel : dans moins de deux mois, nous allons changer d'époque, et ce qui compte pour les candidats, ce n'est pas ce que disent les autres, mais où on va, ce que l'on veut pour la France, et ce que l'on propose aux Français »*.

■ **Laurent Fabius**, député (PS) de Seine-Maritime, a déclaré (TF 1, dimanche 5 mars) que la *« cacophonie gouvernementale pourrait faire sourire, mais elle est tout de même préoccupante porce qu'il me semble qu'il faut tout de même qu'il y ait quelques pilotes dans l'avion »*.

■ **Pierre Lellouche**, député (RPR) du Val-d'Oise, chiraquien, a demandé (LCI, dimanche 5 mars) aux partisans de M. Balladur de *« calmer le jeu »* : *« Dans la mesure où* [M. Balladur] *n'a pas gagné, dans la mesure où son programme n'est pas franchement convaincant, je conçois qu'il s'affole un peu. »*

■ **Roger-Gérard Schwartzenberg**, député (apparenté PS) du Val-de-Marne, président d'booneur de Radical, a déploré dans un communiqué publié dimanche 5 mars la polémique sur la fermeture des ambassades qui *« oppose publiquement »* le premier ministre et le ministre des affaires étrangères : *« Il n'est pas convenable de mettre en jeu le crédit de la France à l'étranger pour les besoins d'une querelle interne. »*

■ **Valéry Giscard d'Estaing**, député (UDF) du Puy-de-Dôme, estime (*Journal du dimanche* du 5 mars) que les candidats *« n'ont pas choisi le niveau présidentiel »* et *« parlent comme des chefs de gouvernement »*.

■ **François Bayrou**, président du CDS, (TF 1, dimaoche 5 mars) : *« Le président qu'il faut à la France sera un réconciliateur, un homme qui sera capable de faire en sorte non pas que des fractures se créeront mais qu'elles se réduiront, que les gens se rassembleront et se mettront ensemble de bonne foi. »*

■ **Laurent Fabius** (TF 1, dimanche 5 mars) : *« Il est évident, bien connu, que nous avons eu des différends avec Lionel Jospin, mais, dès lors qu'il a été choisi – c'est un homme qui a de grandes qualités – je mets toute mon énergie à le soutenir. »*

■ **Alain Madelin**, vice-président du Parti républicain et ministre des entreprises (TF 1, dimanche 5 mars) : *« Jacques Chirac est le président qui peut donner un coup de jeune à la France. (...) Je crois que, dans ce moment de l'histoire où il faut quand même remettre beaucoup de choses en cause, c'est la capacité d'entraînement qui est celle de Jacques Chirac qui doit prédominer et, en plus, il a la capacité à écouter, à comprendre les Français, y compris les plus modestes. »*

■ **Jean-François Hory**, candidat de Radical (LCI, samedi 4 mars) : *« Le moment est venu pour que les Français, peut-être, se mettent à voter pour des gens qui leur ressemblent plutôt que pour leur notaire, leur grand-père ou leur professeur. »*

M. Barre renonce à la candidature pour ne pas ajouter à la « confusion »

M. Giscard d'Estaing annoncera sa décision mardi

L'ancien premier ministre Raymond Barre a annoncé, *lundi* 6 mars, par un communiqué à l'AFP, sa décision de ne pas se présenter à l'élection présidentielle. Le député du Rhône estime que les conditions ne sont pas réunies pour sa candidature. Valéry Giscard d'Estaing devrait faire connaître rapidement sa décision, mais les obstacles qu'a rencontrés M. Barre jouent aussi pour l'ancien président de la République.

RAYMOND BARRE a pris sa décision à la fin de la semaine dernière. Une réunion avec ses principaux conseillers politiques lui a permis de mettre au point les détails de l'annonce de sa non-candidature. Le principe, gaullien, d'un communiqué à l'Agence France presse était arrêté depuis longtemps. Raymond Barre a mis, naturellement, un point d'honneur à le rédiger lui-même.

S'il assure qu'il n'assistera pas muet à la confrontation présidentielle, Raymond Barre n'en constate pas moins, à l'heure actuelle, comme Jacques Delors le 11 décembre 1994, que les conditions ne sont pas réunies pour son éventuelle candidature. Les sondages mi-figue mi-raisin, la polarisation provisoire de l'électorat de la majorité sur le duel entre Edouard Balladur et Jacques Chirac lui interdisent, selon lui, tout espoir. Soucieux de son image d'homme responsable et de sang-froid, Raymond Barre tient également à ne pas ajouter le désordre au désordre. Ce qui vaut pour lui vaudra également, à ses yeux, pour tout autre membre de la majorité. Valéry Giscard d'Estaing doit se le tenir pour dit. Le député de Lyon se refuse, enfin, pour l'instant, à trancher pour l'un ou pour l'autre des candidats déclarés. La campagne est, en effet, loin d'être achevée.

L'hypothèque Barre étant désormais définitivement levée, il appartient à présent au président de l'UDF de prendre, à son tour, sa décision et de la donner à connaître. L'envie d'en découdre est entière, son dernier livre l'atteste, mais les obstacles qui ont dissuadé Raymond Barre de se lancer valent également pour lui. Isolement, indifférence de l'opinion, dans le meilleur des cas, dynamique provisoire de Jacques Chirac, autant d'éléments, ajoutés froidement les uns aux autres, qui pourraient le conduire à renoncer, même si l'insolente santé qui est la sienne, son goût de la bataille et sa certitude d'être aujourd'hui le meilleur de son camp tirent sa décision dans le sens opposé.

UN ARBITRE PARTIAL

Pressé par le temps, M. Giscard d'Estaing doit réagir au plus vite. Les pressions qui pèsent à l'heure actuelle sur ses derniers fidèles, priés de choisir entre Edouard Balladur et Jacques Chirac, le poussent également à sortir de l'ambiguïté. S'il n'entre pas dans la mêlée, Valéry Giscard d'Estaing pourrait prétendre au titre d'arbitre de la compétition présidentielle. Un arbitre partial, il est vrai, car si la rancune envers le maire de Paris a été provisoirement jetée à la rivière, l'animosité réciproque qu'il nourrit avec Edouard Balladur risque de le placer naturellement dans le camp de ses adversaires.

G. P.

« J'ai décidé de ne pas être candidat »

Raymond Barre, député (app. UDF) du Rhône et ancien premier ministre, a transmis, lundi 6 mars, en fin de matinée, le communiqué suivant à l'Agence France-Presse (AFP), annonçant sa non-candidature à l'élection présidentielle des 23 avril et 8 mai :

« Les conditions ne me paraissant pas à l'heure actuelle réunies pour la mise en œuvre de la politique que je crois nécessaire pour la France, j'ai décidé de ne pas être candidat à l'élection présidentielle.

» Je souhaite, en outre, ne pas compliquer une situation politique complexe et confuse.

» Je n'en continuerai pas moins à suivre avec vigilance l'évolution de la France dans le seul souci de l'intérêt national. »

M. Barre avait indiqué à plusieures reprises, à propos de l'élection présidentielle, qu'il n'excluait rien. Valéry Giscard d'Estaing avait annoncé, vendredi 3 mars, qu'il attendait que son ancien premier ministre se prononce, lundi 6 mars, pour indiquer, le lendemain, sa propre décision.

Le guetteur de la politique

LA CHINE peut-être. Ou le Japon. Ou les Etats-Unis. Raymond Barre repartira bientôt. Loin d'un microcosme honni qu'il aurait voulu à sa botte, loin de Français coupables de l'avoir négligé. Raymond Barre a enfin achevé la conjugaison du verbe « ne rien exclure » (tous les temps, tous les modes) commencée il y a cinq ans, en 1990. *« Je suis aulle part*, ironise-t-il. *Je suis inclassable. J'y tiens beaucoup. Cela me permet de faire ce que je veux et je trouve cela assez plaisant.* » Deux ans après son échec à l'élection présidentielle de 1988, il ne ménage guère ses efforts pour enterrer le « barrisme ».

Sa campagne désastreuse est déjà oubliée. Elle a commencé avec le titre de président de l'opinion publique pour s'achever médiocrement au premier tour, derrière Jacques Chirac. Les dernières semaines ont été désolantes. Murés dans leurs certitudes, M. Barre et son directeur de campagne, Philippe Mestre, n'ont plus communiqué, à la fin, que par écrit. Les troupes sont parties en lambeaux. Le candidat leur a donné le goût de ne plus revenir.

Après la défaite, le candidat malheureux a réuni à Paris les présidents de ses comités de soutien pour leur administrer de vigoureuses remontrances. Département par département, les scores modestes ont été passés au crible de son courroux. Puis Raymond Barre s'en est retourné, convaincu de la responsabilité des autres. Il est intact. Jacques Chirac, lui, mettra bien un septennat à se remettre.

ASSURANCE DE L'INDÉPENDANCE

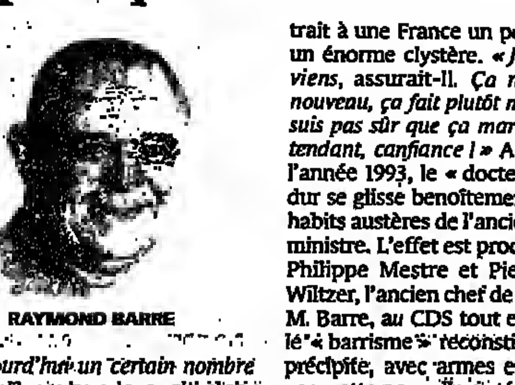
Redevenu député du Rhône, l'ancien premier ministre observe et ne sort de sa réserve de la République que pour martyriser une droite dont il veut se venger. L'ouverture est en vogue, et Raymond Barre n'y trouve rien à redire. Bien au contraire. Il suit avec bienveillance les ralliements de ses proches, Jean-Pierre Soisson, Jean-Marie Rausch ou Bruno Durieux, passés ministres chez Michel Rocard, et fait tourner en bourrique, à l'Assemblée nationale, l'UDF et le RPR lors des scrutins décisifs, alors que le PS ne dispose que d'une majorité relative. Le vieux monde est derrière nous, clame-t-il sur tous les tons.

« Pour qu'il y ait recomposition, il faut d'abord que les choses se décomposent. » A bas la droite et vive le centre ! Le CDS veut-il s'affranchir du voisinage pesant de l'UDF et du RPR ? Le député du Rhône milite activement pour son autonomie : il faut être nulle part pour avoir l'assurance de l'indépendance. Pierre Bérégovoy dit ce qu'il pense et Michel Rocard multiplie les prévenances : pourquoi donc se priver ?

Les soubresauts qui affectent la droite, tiraillée entre ses rénovateurs inconséquents, son duel sempiternel Giscard-Chirac et sa tentation de l'extrême droite, remplissent Raymond Barre d'allégresse. Choyé par l'Elysée, c'est à ce moment qu'il assure ne rien s'interdire. *« C'est le destin qui tranche, il faut savoir dans la vie être disponible. C'est comme cela que les choses me sont arrivées et je crois qu'il faut à ce moment-là, avec humilité, accepter ce qui vous arrive. »*

Parce qu'*« on voit mieux son pays de l'étranger »*, le député voyage, regarde et attend son heure, soucieux de ne pas forcer ce destin-là, comme par crainte de le corrompre. Indifférent au sort d'une UDF prête à se donner à lui au lendemain de la défaite, il vit au rythme de sa lettre politique, *Faits et arguments*, où il distribue avec autorité les mauvaises notes et les satisfecits.

On croit l'ouverture de retour lorsque l'ancien premier ministre évoque, en 1991, une conjonction des volontés à la tête de l'Etat. *« Il*



RAYMOND BARRE

y a aujourd'hui un certain nombre de problèmes sur lesquels s'accordent des gens d'orientations différentes, assure-t-il. *Il faudra qu'un jour, lorsque les esprits auront évolué, les hommes qui sont capables de s'unir sur un programme demandant aux Français des efforts et des sacrifices se mettent d'accord. »* La bataille de Maastricht tombe à point nommé à l'appui de la démonstration de Raymond Barre, le temps d'un référendum. Un référendum seulement.

La dénonciation quasi mécanique du *« régime des partis »* lui a masqué l'essentiel : ravaudée, la droite se prépare à revenir au pouvoir, et cette perspective-là justifie tous les compromis. Anticohabitationniste il fut, anticohabitationniste il demeure, mais il est désormais bien seul. A l'Assemblée nationale, la majorité est écrasante. Convaincu par Valéry Giscard d'Estaing, il plaide alors pour la réintégration du centre dans le giron de l'UDF. Adieu l'autonomie. Noyée sous les clameurs du grand nombre, sa voix se perd un peu plus. D'autant qu'il n'a pas grand chose à redire au programme du nouveau premier ministre, Edouard Balladur, toujours soucieux, en apparence, des avis de son prédécesseur. Le franc fort, qui est le *« franc stable »*, est défendu et bien défendu, alors...

Cinq ans plus tôt, le « docteur » Barre, affublé par Plantu d'un habit de médecin de comédie, montrait à une France un peu inquiète un énorme clystère. *« Je vous préviens*, assurait-il. *Ça n'a rien de nouveau, ça fait plutôt mal, et je ne suis pas sûr que ça marche. En attendant, confiance ! »* Au cours de l'année 1993, le « docteur » Balladur se glisse benoîtement dans les habits austères de l'ancien premier ministre. L'effet est prodigieux. De Philippe Mestre et Pierre-André Wiltzer, l'ancien chef de cabinet de M. Barre, au CDS tout entier, c'est le « barrisme » reconstitué qui se précipite, avec armes et bagages, vers cette nouvelle espérance.

DANGER D'IMMOBILISME

« La compétence, la pondération et la modération du premier ministre inspirent confiance aux Français. Pourvu que ça dure ! », assure l'observateur du Rhône. Et cela dure ! Au prix de concessions qui sont vite, pour Raymond Barre, autant de compromissions. Dès décembre 1993, il débusque un danger dans la gestion du premier ministre : le *« conservatisme, voire l'immobilisme »*, sans se priver pour autant des visites de courtoisie et des déjeuners à Matignon auxquels le prie le premier ministre. *« Il y a l'Etat impartial provocant, et il peut y avoir l'Etat partial masqué »*, assure-t-il en janvier, avant de juger *« expéditive »* la modification, finalement censurée par le Conseil constitutionnel, de la loi Falloux, puis de moquer *« l'alibi de la société bloquée »*.

« Je ne fais pas grand-chose et j'ai un petit coussin, un petit matelas d'opinions favorables », se réjouit-il. L'élection présidentielle semble jouée. Raymond Barre n'en pense pas moins. La campagne donnera raison, une fois de plus, au guetteur de la majorité. L'ancien premier ministre a pris trop de recul pour pouvoir se tromper. Trop de recul aussi pour vouloir s'engager.

Gilles Paris

M. Jospin dénonce les choix économiques de M. Balladur

Arrêter les privatisations

LE CANDIDAT SOCIALISTE observait, consultait et se taisait, tout à la mise au point du « projet » qu'il va *« présenter aux Français »* mardi 7 mars. Le candidat socialiste à l'Elysée est sorti de sa réserve pour dénoncer le *« spectacle affligeant »* d'un gouvernement *« en train de se défaire sous nos yeux »*. M. Jospin a mis à profit la réunion de trois cents jeunes, samedi 4 mars, à l'université de Créteil, dans le Val-de-Marne, pour renvoyer dos à dos les deux principaux candidats de droite. *« J'ai l'impression que M. Balladur est un conservateur avoué (...) et que M. Chirac est un conservateur déguisé, qui fait un peu dans le social »*, a-t-il déclaré.

Il est revenu à la charge, dimanche, en prononçant le discours de clôture de la conférence qui réunissait, à Paris, les groupements et les sections socialistes d'entreprise. Il s'était partagé les rôles avec le premier secrétaire du PS : à M. Emmanuelli les attaques contre *« Chirac et Balladur, ces Bouvard et Pécuchet du conservatisme »*. A M. Jospin d'autres flèches, certes, mais, surtout, la présentation de quelques points de son projet.

L'ancien ministre de l'éducation nationale s'est placé sur le terrain des principes, pour affirmer qu'*« il n'y a pas de démocratie sociale sans accès de tous à l'emploi »*. Il s'en est pris à la loi Giraud, qui n'a pas, selon lui, entraîné un redressement de l'emploi, mais *« multiplié les statuts précaires »*. *« Nous [y] mettrons un terme si je gagne l'élection présidentielle »*, a-t-il prévenu.

Il a confirmé qu'il mettra fin *« à la politique de privatisation »* – tout particulièrement celle d'Usinor-Sacilor (*lire ci-dessous*). *« Je suis contre le bradage de notre patrimoine national, que M. Balladur a mené à marche forcée pour satisfaire l'intérêt d'un petit groupe de dirigeants, dont le noyau dur est le plus souvent composé de ses amis »*, a-t-il lancé. M. Jospin s'est tout aussi nettement démarqué de la politique salariale prônée par le gouvernement. *« Je réaffirmerai la nécessité sociale et l'utilité économique de rééquilibrer la part, dans le revenu national, de ce qui va aux salaires par rapport à ce qui va au capital »*, a-t-il promis. Ce partage des fruits de la croissance permettrait, selon lui, de *« consolider la reprise par le développement de la consommation et les salaires »*.

A propos du droit du sol

A l'université de Créteil, samedi 4 mars, les jeunes étaient acquis au candidat socialiste, Lionel Jospin. Autant dire que ses attaques, nuancées, contre les lois Pasqua ont été vivement applaudies. *« Je ne dirai certainement pas (...) que je demanderais que soient barrées ou biffées d'un trait de plume les lois Pasqua »*, a-t-il déclaré, précisant qu'il n'abolirait pas ces textes. Il souhaite plutôt les *« peigner »* afin de les rendre plus conformes à l'esprit de la République et des droits de l'homme. *« Je reviendrai au principe républicain du droit du sol*, a affirmé M. Jospin. *Tout enfant né sur le sol français est Français »*.

M. Jospin a appelé de ses vœux un renforcement du dialogue social, en préservant *« le rôle-pivot de la branche, qui doit être le fondement de la négociation collective »*. Invité du journal de TF 1, samedi soir, il avait promis des *« mesures précises sur l'emploi des jeunes »*, prenant *« l'engagement que l'ensemble des jeunes puissent obtenir un emploi dans un délai d'un an après leur sortie de l'université »*.

Jean-Michel Bezat

COMMENTAIRE

RENFLOUER USINOR-SACILOR ?

En remettant en question les privatisations et, notamment, celle d'Usinor-Sacilor, le candidat socialiste situe l'axe de sa campagne à gauche. Lionel Jospin espère sans doute retrouver des électeurs qui avaient déserté le PS, ces dernières années, pour cause d'attitude générale trop tiède. Cette prise de position, cependant, a de quoi surprendre.

Depuis la fin des années 80, le débat sur les privatisations semblait être clos en France. Les gouvernements socialistes n'avaient pas, officiellement, rompu avec la politique du « ni-ni » (ni privatisations ni nationalisations) imposée par François Mitterrand, mais ils n'avaient cessé de le contourner par des manœuvres de plus en plus acrobatiques. Car le problème majeur de la nationalisation des entreprises est que l'Etat ne parvient jamais à exercer son rôle d'actionnaire dans des conditions satisfaisantes. S'il n'est pas mauvais pompier, versant des subsides lorsqu'une crise sociale intervient, il a toujours d'autres priorités lorsqu'il faut apporter des capitaux pour le développement des groupes.

Depuis 1986, Usinor-Sacilor n'a jamais reçu le moindre apport de fonds. Dans l'incapacité de répondre aux demandes du groupe sidérurgique, l'Etat a dû utiliser un montage compliqué avec le Crédit lyonnais afin de lui apporter 2,5 milliards de francs. Puis, comme cela n'a pas suffi, le groupe de Francis Mer a dû massivement recourir à l'emprunt. En 1993, il affichait un endettement de 24,4 milliards de francs pour 20 milliards de fonds propres.

La privatisation d'Usinor-Sacilor devrait s'accompagner d'une recapitalisation d'environ 5 milliards de francs. L'Etat, s'il conserve le groupe, devrait lui fournir ces sommes pour l'accompagner dans son redéveloppement. Un tel versement fera-t-il partie des priorités de M. Jospin, alors que mille autres besoins sociaux se font sentir ?

Martine Orange

Le Syndicat des travailleurs corses se joint à la grève dans l'île

Les concessions gouvernementales n'ont pas désamorcé le conflit

Le Syndicat des travailleurs corses (STC), proche des nationalistes et fortement implanté dans le secteur des transports, a annoncé dimanche 5 mars sa décision de rejoindre la grève de la fonction publique lancée dans l'île par la CGT et par FO. Il a avancé de nouvelles revendications. La veille, le gouvernement avait accepté de relever de façon très substantielle le montant de l'indemnité de transport.

AJACCIO
de notre correspondant

Jacques Coëffé, préfet de Corse, a adressé lundi 6 mars une lettre aux organisations syndicales qu'il avait réunies dans la nuit de samedi à dimanche pour leur faire part des dernières propositions du gouvernement et leur demander de se déterminer rapidement. Il veut ainsi, en application des instructions du ministre de la fonction publique, André Rossinot, conduire *« chacun à prendre ses responsabilités »*.

Ces propositions constituent une nouvelle et importante avancée puisque l'augmentation annoncée de l'indemnité annuelle de transport – qui est spécifique à la Corse depuis 1989 – est passée en l'espace de cinq jours de 30 % à 82 %, puis à 112 %. Les mesures sont les suivantes, selon le ministère :

« – une augmentation de 30 % de l'indemnité pour frais de transport, soit 822 francs supplémentaires par an.

– la prise en considération d'une somme équivalente ou classement de la Corse en zone de résidence zéro, soit 2 250 francs annuels d'augmentation. Cette somme sera intégrée à l'indemnité de transport. »

En cumulant ces deux mesures, l'indemnité de transport sera portée, pour un célibataire, de 2 724 francs par an à 5 814 (net d'impôts). Le gouvernement a ainsi accordé une augmentation de 256 francs par mois et par personne, ce qui répond pleinement aux attentes de la plupart des organisations syndicales. En outre, a été retenu *« le principe de la création d'une zone spécifique de résidence propre à la Corse dans les limites des sommes annoncées, qui sera mise en place le 30 juin 1995 »*.

Si elles satisfont la plupart des organisations syndicales, aux dires du préfet, la CGT et FO ne s'en contentent pas. Tout en prenant acte de l'incontestable avancée, elles veulent que la création de la zone de résidence propre à la Corse soit accompagnée du contenu financier qu'implique la zone zéro, c'est-à-dire au moins 2 250 francs annuels, qui viendraient s'ajouter aux 5 814 déjà acquis. Une proposition que le gouvernement ne paraît pas décidé à accepter.

La CGT et Force ouvrière ont donc décidé la poursuite de la grève générale à laquelle le STC (Syndicat des travailleurs corses), réuni dimanche à Corte, a décidé d'appeler ses adhérents. Ce syndicat, d'obédience nationaliste, a également pris la décision d'étendre la grève au secteur privé, y compris les transports, ce qui, compte tenu des préavis légaux, ne pourra éventuellement devenir effectif qu'à partir de lundi 13 mars. Le STC réclame des mesures compensatoires pour les salariés du secteur privé (et pour les retraités), entendant par là, comme le demandent les organisations nationalistes, susciter une réunion de toutes les organisations syndicales et socio-professionnelles des élus de l'Assemblée de Corse et des représentants de l'Etat, afin de *« s'attaquer aux causes réelles de la crise corse »*, selon le Mouvement pour l'autodétermination (MPA) ou de *« déboucher sur un accord-cadre spécifique à l'île »*, selon Corsica nazione.

L'entrée en scène du STC semble se placer dans ce contexte en vue d'éviter les erreurs commises en 1989 par le mouvement nationaliste. *« Nous ne devons pas refaire les mêmes cadeaux à l'Etat en refusant de nous engager résolument aux côtés de ceux qui luttent »*, déclare Pierre Poggioli, leader d'Accolta naziunali corsa (ANC), un autre mouvement nationaliste. Il est cependant clair que le premier objectif du STC est d'obtenir sa reconnaissance officielle par l'Etat, ce que la réglementation actuelle lui interdit, au point de l'éliminer des consultations, sur simple action en justice de la CGT.

Paul Silvani

COMMENTAIRE

À RECULONS

Avec l'entrée dans le conflit du puissant Syndicat des travailleurs corses (STC), proche des nationalistes, le rapprochement avec le « printemps social » de 1989, que chacun est tenté d'évoquer, s'impose un peu plus : le STC, qui « tient » les transports, est en mesure d'imposer le blocage de l'île. Pourtant, les syndicalistes nationalistes sont dans une situation inconfortable.

Dès le début, le STC a souligné les risques qu'un mouvement de longue durée ferait courir à la Corse : surtout implanté dans le secteur privé, ce syndicat est bien placé pour savoir combien les entreprises sont dans une situation difficile. Certains acteurs économiques de l'île n'affirment-ils pas que l'économie souffre toujours des séquelles de la longue paralysie de 1989 ? Et la saison touristique va bientôt s'ouvrir, ce qui rend d'autant plus inopportune une longue grève.

Le STC est soumis à la loi de la concurrence : celle des autres organisations syndicales, au premier chef FO et surtout la CGT, dopée par la perspective de l'élection présidentielle : le succès apparent remporté par le candidat communiste, Robert Hue, à Ajaccio et à Bastia lors de récents déplacements, a permis de mesurer la bonne mobilisation des forces de gauche. En outre, les nationalistes gardent un mauvais souvenir de 1989 : faute d'avoir prévu l'ampleur du mouvement, ils étaient un peu « passés à côté », ce qui provoqua une scission au sein de leur mouvance. C'est pourquoi, même si le STC, en fait proche du petit patronat local, est pleinement conscient des risques encourus par la collectivité corse, il lui était difficile de se tenir plus longtemps à l'écart.

L'atmosphère de ce conflit est d'ailleurs singulière. Alors que, en 1989, une sorte d'enthousiasme – ou d'adhésion tacite – « portait » les grévistes, tout le monde, aujourd'hui, entre dans le conflit à reculons, en mesurant à l'avance ses conséquences néfastes. Un état d'esprit qui peut faire fléchir la détermination des grévistes, ou exacerber leur impatience. Le gouvernement, lui, a semblé flotter. Exactement comme celui de Michel Rocard il y a six ans.

Jean-Louis Andréani

Les chefs d'entreprise préfèrent M. Chirac à M. Balladur

LES PATRONS évoluent dans le même sens que l'opinion : leur retournement en faveur de Jacques Chirac est perceptible dans le sondage Louis Harris réalisé par téléphone, les 24 et 27 février, pour *Enjeux*, *Les Echos* et France Info, auprès d'un échantillon de 402 chefs d'entreprise : 30 % des personnes interrogées placent le maire de Paris en tête des candidats comprenant *« le mieux les besoins et les contraintes des entreprises en termes de création d'emploi »*, devant Edouard Balladur (25 %) et Lionel Jospin (4 %). Le classement est identique à la question sur le candidat qui *« propose les idées les plus novatrices pour lutter contre le chômage »* : Jacques Chirac arrive en tête avec 29 %, suivi d'Edouard Balladur (16 %) et de Lionel Jospin (6 %). La proportion des patrons qui ne se prononcent pas demeure élevée, entre 41 % et 49 %.

Le rejet du premier ministre s'exprime par le fait que 55 % des patrons interrogés se déclarent *« plutôt pas satisfaits »* ou *« pas satisfaits du tout »* de l'action gouvernementale, alors qu'ils n'étaient que 38 % à manifester leur mauvaise humeur en octobre 1994. Le renversement est d'autant plus net que la proportion de patrons satisfaits du gouvernement Balladur est tombée de 55 % à 38 % d'octobre à février.

M. de Villiers met en cause le premier ministre

CANDIDAT du Mouvement pour la France à l'élection présidentielle, Philippe de Villiers a évoqué dimanche 5 mars, au « Grand jury RTL-*Le Monde* », *« la course de vitesse entre les magistrats, qui se disent qu'ils ont deux mois pour agir, car après il y aura une nouvelle amnistie, et les hommes politiques »*. M. de Villiers a aussi accusé le premier ministre d'être intervenu auprès des magistrats et du garde des sceaux dans deux affaires de justice. *« Je sais*, a-t-il déclaré, *que M. Balladur en personne a tenté de faire pression sur les magistrats de la cour d'appel de Lyon pour faire libérer Alain Carignon avant les élections municipales. Je sais aussi que M. Balladur en personne a donné des instructions au garde des sceaux pour qu'Henri Emmanuelli et André Laignel n'aillent pas devant le tribunal correctionnel à Marseille et à Lyon, à cause de l'affaire Urba-Marseille. »* Pour le second tour, M. de Villiers a rappelé qu'il ferait *« tout pour faire battre le candidat du socialisme »*.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

■ **INDÉCIS : 55 % des Français ne savent pas pour qui ils voteront**, contre 45 %, selon un sondage réalisé par SCP Communication, paru dans *InfoMatin*, lundi 6 mars. Le plus fort pourcentage d'indécis se situe toujours, bien qu'il baisse, parmi les jeunes (72 %, contre 80 % il y a un mois). Selon ce sondage, réalisé du 27 février au 2 mars auprès d'un échantillon représentatif de 1 015 personnes, 52 % de ces indécis estiment que Jacques Chirac ferait *« un bon président »* (+ 12 points par rapport à janvier) ; il est suivi par Edouard Balladur (47 %, - 5) et par Lionel Jospin (39 %, contre 27 % en janvier, alors qu'il n'était pas encore investi par le PS).

■ **JACK LANG : l'ancien ministre de la culture confie que François Mitterrand souhaitait sa candidature** à l'élection présidentielle, dans un entretien à l'hebdomadaire *La Tribune juive* daté du 2 mars. *« Il pensait*, explique-t-il, *que j'étais celui qui aurait pu être le meilleur rassembleur, que j'aurai pu transcender un certain nombre de frontières et entraîner la jeunesse du pays. »* Voulant oublier *« les querelles du passé »*, M. Lang reconnaît que Lionel Jospin *« est un homme de haute valeur intellectuelle, solide et sérieux, qui a un sens élevé de l'intérêt public »*.

■ **JEAN-MARIE LE PEN : s'il était élu président de la République**, le président du Front national ferait *« procéder à une révision immédiate du code de la nationalité »* pour abolir le droit du sol au profit du droit du sang. C'est ce qu'a déclaré, dimanche 5 mars à Lille, M. Le Pen, qui estime que le futur président de la République *« ne peut se trouver ni dans les rangs de la gauche caviar ni dans ceux de la droite foie gras »*.

DÉPÊCHES

■ **DÉFICITS PUBLICS : Nicolas Sarkozy, ministre du budget**, déclare, dans un entretien à *La Tribune Desfossés* du 6 mars, que son objectif est de *« ramener les déficits publics d'environ 4,6 % du PIB en 1995 à 3 % en 1996 »*. Pour l'atteindre, le porte-parole du candidat Balladur précise que, *« avec une croissance économique de 3 %, les déficits se réduisent spontanément de 0,8 point de PIB. L'effort de réduction volontariste à faire sur l'ensemble Etat et Sécurité sociale n'est plus que de 0,8 point, c'est-à-dire 60 à 70 milliards de francs »* l'an prochain. Il juge que *« c'est loin d'être hors de portée »* et réaffirme son opposition à toute hausse des prélèvements.

■ **LE FRANC : Michel Sapin, ancien ministre socialiste** de l'économie et des finances, actuellement membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France, estime, dans un entretien publié dimanche 5 mars par *Le Journal du dimanche*, qu'*« il ne sert à rien ni à personne d'abîmer le franc en le mêlant abusivement au débat électoral »*. *« Il serait dérisoire que des brevets de bon ou de mauvais soldat soient attribués, au gré des événements et des sondages, même s'il est particulièrement légitime de peser et de discuter le sérieux des propositions faites par chaque candidat »*, ajoute M. Sapin.

Une élection cantonale partielle

DRÔME : canton de Séderon (1er tour)
I. : 1 867 ; V. : 1 344 ; E. : 1 302
Christian Beaume, UDF, 599 (46,00 %) ; Michel Cossantelli, div. g., 522 (40,09 %) ; Bernadette Aumage, PC, 181 (13,90 %). *BALLOTTAGE*

[Cette élection partielle fait suite à l'annulation de la réélection, en mars 1994, de Michel Cossantelli, qui l'avait emporté avec une voix d'avance au second tour. La participation a été plus forte que l'an dernier (70 suffrages exprimés supplémentaires), le candidat UDF, Christian Beaume, progresse plus que son rival, la gauche apparaît majoritaire en voix. Toutefois, le résultat de ce scrutin ne modifiera pas la majorité du conseil général de la Drôme : la droite détient 24 sièges sur 36.

20 mars 1994 : I., 1 809 ; V., 1 292 ; A., 28,57 % ; E., 1 232 ; Christian Beaume, UDF, 532 (43,18 %) ; Michel Cossantelli, c. s., div. g., 496 (40,25 %) ; Bernadette Aumage, PC, 204 (16,55 %).]

M. Badinter apporte son soutien à M. Jospin

INVITÉ dimanche 5 mars de « L'heure de vérité » sur France 2, Robert Badinter, ancien président du Conseil constitutionnel, a apporté son soutien au candidat socialiste à l'élection présidentielle : *« Lionel Jospin est un homme de qualité, de convictions, un homme intègre et compétent. Mon choix est fait, ce n'est pas un scoop. »* M. Badinter a souhaité, *« profondément et rapidement, et dans l'intérêt général »*, l'instauration d'un mandat présidentiel de cinq ans, jugeant que *« cinq ans, c'est un délai convenable, alors que sept ans, c'est supérieur à tout ce qui existe dans les démocraties »*. *« La cohabitation*, a-t-il ajouté, *est une entrave qui affaiblit sans raisons valables la République. »*

Une lettre de Bruno Mégret

CITÉ par Pierre Georges dans sa chronique du 24 février, après le meurtre à Marseille du jeune Ibrahim Ali, Bruno Mégret, délégué général du Front national, nous a adressé la lettre suivante :

« Il y a du sang parfois sous la plume de l'écrivain ou du journaliste qui, de quelques phrases décochées, de quelques mots assénés, peut dire et faire dire n'importe quoi à n'importe qui. Les paroles s'envolent, mais les écrits restent et ceux de Pierre Georges en date du 24 février avaient un objectif : me clouer au pilori, me désigner à la vindicte publique, me condamner sans appel.

» Sortant de leur contexte quelques phrases de ma réaction devant la presse, celles qu'il a entendues, tronquées, à la télévision, il croit pouvoir affirmer que j'ai du sang dans la voix.

» Qui est-il pour pouvoir m'insulter de la sorte ? S'il s'était donné la peine d'aller à la source de l'information, il aurait pu s'abstenir de quelques formules jetées sur une feuille, mais qui sont lourdes de sens.

» Sans ambiguïté, j'ai condamné le tragique événement de Marseille et je me suis incliné avec émotion devant la douleur qui frappe la famille et les proches du jeune homme.

» La responsabilité que Jean-Marie Le Pen ou moi-même avons dans l'acte de Marseille est aussi indirecte que celle incombant à un ministre de l'intérieur en cas de bavure policière. Ceux qui osent dire le contraire font preuve d'une vraie malhonnêteté.

» Les consignes, maintes fois répétées à nos colleurs d'affiches, sont claires : interdiction du port d'armes en action militante, quels que soient les risques, et ils sont grands, encourus dans certains quartiers.

» Mais il est plus facile de dire cela ou de polémiquer dans les beaux quartiers que de coller des affiches du Front national dans les quartiers nord de Marseille, considérés bien souvent par les forces de police elles-mêmes comme des « zones de non-droit » !

» Pour ma part, je n'ai pas lu de chronique de M. Georges déplorant l'an dernier les trois militants du FN assassinés lors de diverses actions de collage, pas plus qu'un commentaire sur les trois attentats survenus dans le seul département des Bouches-du-Rhône contre les permanences du Front national et dont l'un a failli coûter la vie à une famille entière logeant à proximité.

» Il faut beaucoup de courage et d'abnégation pour être militant national en 1995 et les politiciens et intellectuels prompts aux condamnations, avant même que l'enquête policière aille à son terme, sont les principaux responsables de la violence et de l'insécurité qui se renforcent à mesure que la libanisation de notre pays progresse et que les funestes utopies cosmopolites s'imposent.

» M. Fouquier-Tinville, vos mauvais procès ne nous feront pas taire. »



M. Mitterrand inaugure un musée dans sa ville natale de Jarnac

ANGOULÊME
de notre correspondant

François Mitterrand devait inaugurer, lundi 6 mars, à Jarnac (Charente) – sa ville natale – un musée qui exposera une partie des cadeaux reçus en quatorze ans de mandat. François Mitterrand est charentais autant qu'il est possible de l'être, mais c'est de Nabinaud, près d'Aubeterre, *« au point de rencontre de l'Angoumois, du Périgord et de la Guyenne »*, qu'il parle le plus dans ses livres. Plus, en tout cas, que de Jarnac, quitté à l'âge de dix-huit ans en 1934.

Ensuite, ce fut essentiellement Château-Chinon, dans la Nièvre dont il a été député on sénateur presque sans interruption de 1946 à 1981, ou Latché, dans les Landes. Et pourtant, c'est à Jarnac que le président de la République, après son élection, fait son premier déplacement en province le 18 mai 1981. Il y reviendra souvent, en particulier le 8 octobre 1983, sautant sur le minuscule prétexte d'une exposition philatélique à inaugurer... Le maire, Maurice Voiron (UDF-CDS), qui l'accueille, a soin de n'aborder que les qualités communes à tous les enfants de Saintonge, et François Mitterrand lui répond sur le même ton : *« Nous sommes les qualités diverses, parfois contraires, mais complémentaires et non contradictoires d'un grand pays. »* Avant d'avouer : *« Je rêve d'une France qui ressemblerait à Jarnac. »*

Depuis, François Mitterrand est revenu souvent à Jarnac. Ne serait-ce que parce que ses parents reposent au cimetière communal. La raison de ces visites privées ? Plutôt l'atmosphère de la ville, ses vieilles rues, ses chais de cognac, son fleuve, la Charente, que sa maison natale du 22, rue Abel-Guy, maison malcommode et encore plus mal chauffée. François Mitterrand passait alors quelques heures, se promenant dans les rues, saluant ici un veil ami, là serrant quelques mains, discrètement. Et les Jarnacais, socialistes ou pas, faisaient mine de ne pas savoir que ce vieil homme souriant était président de la République française. Puis il reprenait la route pour Saint-Simon, à quelques kilomètres de là, dont sa belle-soeur, Jacqueline, est maire, et où vivait son frère Philippe. Le temps d'un repas en famille.

Depuis quelques mois, les visites se sont faites beaucoup plus rares. Et pourtant, comment ne pas croire le président lorsqu'il écrit : *« Je n'ai jamais vraiment quitté Jarnac. »* Notamment lorsqu'il évoque le quai de l'Orangerie, où se dresse maintenant le musée de la donation François Mitterrand.

Jean-Pierre Dufrenne

Fidélité à la Nièvre

Un lien profond unit toujours le président de la République à sa terre d'élection de la Nièvre. L'une des preuves de cet attachement est le musée du premier septennat de Château-Chinon – dont il a été le maire pendant vingt-deux années –, niché sur les hauteurs de la ville, dans un ancien couvent. Y sont exposés les présents faits à François Mitterrand (emblèmes, insignes, objets d'art populaire, œuvres d'art, photos dédicacées de chefs d'Etat, de rois et de princesses). Nevers, ville administrée par Pierre Bérégovoy, de 1983 à 1993, possède également son musée présidentiel, le fonds Mitterrand et ses dix-huit mille livres, inauguré le 6 octobre 1990 : un musée-bibliothèque installé au second étage du centre culturel Jean-Jaurès où, sur un grand mur blanc, une reproduction d'un message manuscrit du président explique : *« J'ai voulu que fussent multipliés, semblables aux puits évoqués par Joseph Delteil, les espaces de culture : 1 000 bibliothèques nouvelles... Nous avons bâti les espaces mais la jeunesse les a remplis. »* Mais le plus important des « cadeaux » présidentiels à la Nièvre reste le circuit de formule 1 de Nevers-Magny-Cours. – *(Corresp.)*

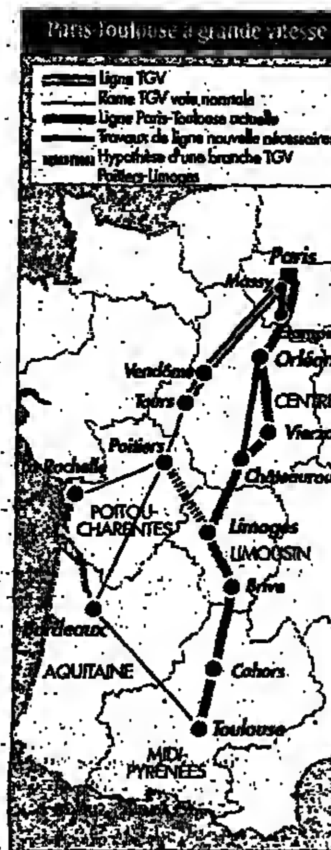
La SNCF s'engage dans la réalisation du TGV Paris-Toulouse

La Ville rose ne sera plus l'oubliée de la modernisation ferroviaire

La SNCF s'est engagée, vendredi 3 mars, à lancer les premières études pour la réalisation d'un TGV Paris-Toulouse à l'horizon 2003. Aujourd'hui, il est plus rapide de faire le crochet par Bordeaux, avec le TGV-Atlantique, que d'emprunter la ligne directe par Limoges et Orléans.

LIMOGES
de notre correspondant

Réunion an sommet, vendredi 3 mars à Limoges : les trois conseils régionaux do Centre, du Limousin et de Midi-Pyrénées y ont rencontré les directions régionales SNCF de Limoges, Tours et Toulouse. A l'ordre du jour, le projet d'un TGV central Paris-Toulouse par Châteauroux, Limoges et Brive. Pour la première fois, la SNCF, qui attendait que soient résolues les divergences au sein de la région Limousin, s'est engagée sur la réalisation de ce TGV. Jean Bergougnoux, président de l'entreprise nationale, a chargé André Guicharnaud, directeur de la région SNCF de Limoges, de constituer un *« comité de pilotage »* pour mettre le dossier en marche et définir les priorités.



Ce projet alimente depuis longtemps la chronique régionale : voici trente ans, le *Capitole* Paris-Limoges-Toulouse était le train le plus rapide d'Europe. Depuis, la ligne est restée en l'état, alors que naissaient et se développaient ailleurs les liaisons à très grande vitesse. *« La décennie 80 a peut-être été celle de l'expansion autoroutière,* a dit Robert Savy, président du conseil régional du Limousin, *mais elle a aussi été celle de la stagnation et du déclin du chemin de fer. »* André Guicharnaud a reconnu que cette liaison était maintenant une *« ligne à réhabiliter »* : un Toulousain gagne maintenant deux heures à faire le détour par Bordeaux *via* le TGV Atlantique, plutôt qu'à prendre la voie directe pour Paris par Limoges et Orléans.

Si Toulouse semblait s'être résignée à devenir une sorte de cul-de-sac du TGV Atlantique (d'autant qu'elle est reliée à Paris par des liaisons aériennes pluriquotidiennes), il n'en est pas de même des départemeots de sa région, Midi-Pyréoées, plus septentrionaux : le Lot et l'Aveyron sont les alliés du Limousin et du Centre, dans la revendication d'une amélioration des liaisons ferroviaires centrales. Cette revendication avait abouti en 1991 à l'inscription, par le gouvernement d'Edith Cresson, d'une ligne Paris-Limoges au schéma national de liaison grande vitesse, en ménageaot deux options possibles : un trajet direct par Vierzon et Châteauroux, ou un raccordement de Limoges au TGV Atlantique vers Poitiers ou Châtellerault.

UN PROJET EUROPÉEN

Cette alternative divisa quelque temps les élus et les responsables régiooaux : Limoges était tenté par la solntion Poitiers, moins chère et plus rapide à réaliser : le reste de la région y voyait la menace d'un détournement de trafic à ses dépens et militait vigoureusemeot pour la liaison directe. La nécessité de s'onir pour parler d'une seule voix à un interlocuteur national – la SNCF et, à travers elle, l'Etat – qui risquait de tirer argument d'options divergentes pour différer les décisions et les investissements, mit finalement tont le monde d'accord sur une préférence pour la liaison directe.

Apparut alors la nécessité d'un nouveau choix : soit se mobiliser pour un TGV *« pur et dur »* avec une voie ferrée grande vitesse nouvelle, – délai : une vingtaine d'années au moins et un investissement minimal de 8 milliards de francs –, soit opter pour une solution plus modeste, en partie réhabilitation de la ligne existante, en partie réalisation de quelques tronçons grande vitesse. Le principal (et prioritaire) de ces tronçons devrait être le raccordement de la ligne au réseau TGV existant : un *« barreau d'interconnexion sud »* qui, d'Etampes à Massy (Essonne), rejoindrait le réseau TGV existant car, selon Aodré Guicharnaud, *« le vrai problème n'est pas de gagner une demi-heure sur le trajet Limoges-Paris, mais de mettre les régions traversées en prise directe sur les axes à grande vitesse français et européens »*. Cette option *« réaliste »* coûterait moins cher (moins de 4 milliards de francs) et serait surtout beaucoup plus rapide à mettre en œuvre. Des rames TGV directes pourraient y circuler de Paris à Toulouse vers l'an 2003. Prochaine réunion en juin.

Georges Chatain

■ **TGV-EST :** **Philippe Leroy, président du conseil général de la Moselle, Oskar Lafontaine et Kurt Beck, ministres-présideots des Länder allemands de Sarre et de Rhénanie-Palatinat, ont signé mercredi 1er mars, une déclaration commune demandant une réalisation rapide de la liaison ferroviaire à grande vitesse Metz-Forbach-Sarrebrück-Kaiserslautern, dans la perspective des *« développements à venir de l'espace économique européen »*. Pour le moment, la construction de cette liaison TGV n'est programmée qu'après l'an 2000. – *(Corresp.)***

Un jugement condamne sept élus du Vaucluse

La chambre régionale des comptes leur réclame 8 millions de francs pour des souscriptions abusives d'assurance-vie

AVIGNON
de notre correspondante

La chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur vient de rendre un jugement provisoire – dit « de débet » – par lequel elle condamne sept élus du conseil général du Vaucluse, dont l'ancien et le nouveau président, à payer 8 millions de francs. Il leur est reproché d'avoir fait souscrire, à tort, des assurances-vie pour une quarantaine d'élus par le biais de l'Amicale des membres et anciens membres du conseil général, une association destinée à gérer les retraites complémentaires des élus *(Le Monde* du 22 décembre 1994).

Selon les extraits du jugement, publiés vendredi 3 mars par *Le Provençal*, la chambre régionale des comptes a considéré que l'utilisation de subventions du conseil général pour financer ces assurances-vie n'était pas conforme à la loi. Elle note, dans son compte rendu, que les *« contrats d'assurance* n'ont *fait l'objet d'aucun règlement intérieur, qu'aucune délibération de l'assemblée départementale ou du conseil* d'administration *ne fixe le mode de détermination du montant des primes affectées à chacun des contrats, et que l'examen de la répartition des primes entre les contrats fait apparaître de fortes disparités »*.

La juridiction renvoie ainsi dos à dos les conseillers généraux de l'ancienne et de l'actuelle majorité du conseil général. Les élus frappés – l'ancien président socialiste Jean Garcin et l'actuel président (div. d.) Régis Deroudhile – ainsi que les dirigeants et trésoriers actuels ou passés – Henri Seignon, Fernand Meffre, Fernand Lombard, Jacques Bérard et Jacques Roman – ont un mois pour engager d'éventuels recours.

Cette affaire est un peu celle de l'arroseur arrosé : la chambre régionale des comptes a été saisie par l'actuelle majorité de droite du conseil général. Avec cette ironie supplémentaire que l'actuel président, Régis Deroudhile, faisait partie, avant 1992, de la majorité socialiste...

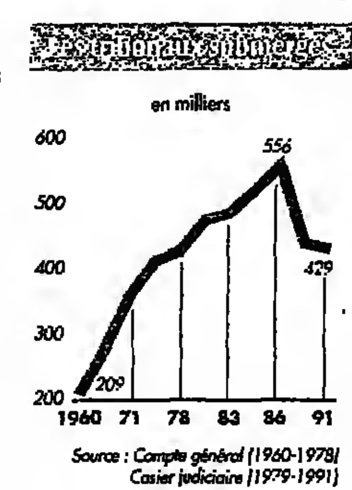
Monique Glasberg

JUSTICE A compter du lundi 6 mars, en vertu d'une loi promulguée le 8 février, les personnes poursuivies, entre autres délits, pour violences et vols aggravés, exhibition sexuelle ou abandon de famille, comparaîtront devant un juge unique (au lieu de trois actuellement). Destiné à alléger la charge de travail des magistrats, cet élargissement de la compétence du juge unique en matière correctionnelle concerne en principe les délits présentant « *une relative simplicité* ». En réalité, un juge unique pourra prononcer des peines d'emprisonnement de cinq ans (voire de dix en cas de récidive). ● A PARIS, les délits concernés par cette réforme représentent environ un tiers des dossiers correctionnels. Ils dépasseront 70 % dans de petits tribunaux. ● LE SYNDICAT de la magistrature, la CFDT et le Syndicat des avocats de France critiquent ce « *replâtrage de fortune* » qui « *sacrifie les principes pour des raisons budgétaires* ».

De nombreux délits sont désormais soumis à un juge unique

Un seul magistrat, contre trois actuellement, pourra prononcer des peines d'emprisonnement de cinq ans, voire de dix, en cas de récidive. Des syndicats dénoncent une réforme qui « sacrifie les principes »

LUNDI 6 MARS, dans tous les tribunaux de France, les audiences correctionnelles auront sans doute un air un peu désordonné. Les magistrats inaugureront en effet ce jour-là une petite révolution judiciaire : l'élargissement de la compétence du juge unique en matière correctionnelle. Alors que les personnes poursuivies pour violences, exhibitions sexuelles ou abandons de famille sont actuellement jugées par trois magistrats, elles comparaîtront désormais devant un juge unique. « *Ont été attribués au juge unique les délits présentant une relative simplicité*, note une circulaire du 14 février diffusée par le ministère de la justice. [Cette simplicité] *résulte le plus souvent de leur caractère répétitif et du fait qu'ils constituent des contentieux de masse, les vols et les violences volontaires constituant notamment plus de 20 % des jugements rendus par les tribunaux correctionnels.* »



Source : Compte général (1960-1978) Casier judiciaire (1979-1991)

En trente ans, le nombre de jugements prononcés par les tribunaux correctionnels a plus que doublé.

En réalité, ces contentieux ne sont pas totalement bénins : en vertu des nouveaux textes, le juge unique se verra notamment soumettre les vols aggravés, les appels téléphoniques malveillants, les atteintes à l'exercice de l'autorité parentale, les filouteries et les violences volontaires ayant entraîné une interruption temporaire de travail de plus de huit jours, même si elles comportent une circonstance aggravante. A Paris, ces délits représentent environ un tiers des dossiers correctionnels mais, dans les petits tribunaux, le chiffre est nettement plus élevé : à Avranches, par exemple, ils représentent environ 70 % du contentieux correctionnel. « *Nous avons repris tous les jugements correctionnels de 1994 afin de faire des statistiques*, explique le président du tribunal d'Aurillac, François Beyssac. *Nous avons constaté que 83,7 % d'entre eux seraient aujourd'hui confiés à un juge unique.* »

Les peines encourues ne sont en outre pas négligeables : pour un délinquant primaire, elles peuvent aller jusqu'à cinq ans de prison ferme. En cas de récidive, le juge pourra donc théoriquement prononcer une peine de dix ans d'emprisonnement ferme. « *Cette éventualité parait cependant peu probable*, affirme-t-on à la chancellerie. *Si le délit est grave et s'il est commis par un récidiviste, le prévenu sera sans doute déféré au tribunal en comparution immédiate ou placé en détention provisoire par le magistrat instructeur. Or, dans ces deux cas, il doit obligatoirement comparaître devant une formation collégiale de trois magistrats, et non devant le juge unique.* »

Cette mesure qui figure dans le programme pluriannuel pour la justice de Pierre Méhaignerie a été prise à la suite d'une consultation menée au premier trimestre 1994 dans les juridictions. « *Nous nous sommes aperçus que cette réforme répondait a une réelle attente*, souligne le directeur des affaires criminelles et des grâces, François Falletti. *Elle revenait très fréquemment dans les demandes des magistrats.* » Beaucoup de juges estiment en effet que le contentieux soumis au tribunal correctionnel est souvent « *dérisoire* ». « *Je vois passer des coups de poing donnés à la sortie du bal du samedi soir ou des vols dans des supermarchés de moins de 500 francs !* proteste un président de chambre. *C'est absurde de mobiliser trois magistrats pour ces broutilles quand on connait le dénuement de l'institution.* »

Adoptée sans réticence par le Parlement, cette réforme est fondée sur une démarche essentiellement pragmatique : face à la croissance des affaires correctionnelles, la chancellerie cherche avant tout à alléger la charge de travail des magistrats. Les tribunaux correctionnels sont en effet submergés : après être resté stable du milieu du XIXe siècle aux années 60, le nombre de délits a augmenté de 150 % en moins de trente ans. En créant des audiences à juge unique, la chancellerie espère donc dégager des magistrats qui seront disponibles pour d'autres tâches.

Afin de mesurer le « *gain en magistrat* » de la réforme, les tribunaux se sont donc plongés depuis quelques semaines dans les statistiques. « *A Paris, l'extension de la compétence du juge unique devrait permettre de dégager une petite dizaine de juges*, note le secrétaire général de la présidence, Chantal Charruault. *Nous allons donc pouvoir renforcer les audiences de comparution immédiate, qui durent parfois jusqu'à minuit, épauler certains services, comme l'application des peines ou les affaires familiales, et affecter de nouveaux magistrats aux audiences civiles, dont le contentieux est en augmentation.* »

Dans les juridictions paisibles où les retards sont rares, les gains de temps, seront affectés à « *l'amélioration du travail judiciaire* ». « *Actuellement, le tribunal d'Avranches tient une audience correctionnelle par semaine*, précise le président, Luc Belan. *Avec le nouveau calendrier, nous dégagerons chaque semaine deux magistrats pendant une demi-journée, ce qui nous permettra de travailler plus longuement sur les dossiers.* »

JUGE UNIQUE, JUGE INIQUE

Certains magistrats estiment cependant que les gains de temps seront négligeables : ces audiences nouvelle manière mobiliseront certes moins de juges qu'aujourd'hui mais il faudra autant de substituts et autant de greffiers. « *Cette mesure est un pis-aller qui n'allègera pas fondamentalement la charge de travail de la juridiction*, affirme le président du tribunal de Valence, Jean Bastelica. *Les audiences seront sans doute un peu plus courtes mais c'est tout. En outre, la désorganisation des premiers mois annulera sans doute les gains de temps modérés que nous pouvons escompter.* »

L'extension du juge unique pose en outre un problème de principe : malgré ses imperfections, la collégialité représente, pour les prévenus, une véritable garantie. « *Cette réforme me remet en mémoire une phrase apprise en faculté de droit : « juge unique, juge inique »*, note Michel Lernout pour l'Union syndicale des magistrats (USM). *La chancellerie sacrifie les principes pour des raisons budgétaires.* » « *Les hommes politiques s'indignent de la solitude du juge d'instruction, notamment pour la détention provisoire, et ils autorisent un juge unique à prononcer des peines de cinq ans ferme pour des délinquants primaires et de dix pour des récidivistes !* renchérit le secrétaire général du Syndicat de la magistrature, Jean-Claude Bouvier. *Ce nouveau texte renforce la justice à deux vitesses : des garanties pour les affaires graves, notamment les affaires économiques, et des procédures expéditives pour les petits délits.* »

Pour beaucoup de magistrats, la collégialité représente en outre une forme de protection : dans les affaires sensibles ou les dossiers passionnels, elle évite que la décision soit directement imputable à un seul juge. « *Prenez les abandons de famille, qui soulèvent souvent des passions, ou les outrages à agents, qui sont de plus en plus fréquents dans les banlieues*, explique un magistrat parisien. *Dans ces dossiers, la collégialité garantit l'indépendance de la justice car elle aide le magistrat à ne pas se soumettre aux pressions.* »

Afin de protester contre ce « *replâtrage de fortune* », le Syndicat de la magistrature a décidé de lancer une journée nationale d'action le 6 mars. « *Le recours au juge unique constitue une violation manifeste des garanties procédurales auxquelles chaque citoyen peut prétendre*, note le SM. *Rarement une telle mesure aura à ce point illustré les carences et les tares d'une politique fondée sur la seule gestion de la pénurie.* »

La CFDT, qui estime que la justice « *n'est pas une entreprise privée où l'on demande de faire toujours plus avec un nombre limité de personnels* », et le Syndicat des avocats de France (SAF) ont décidé de soutenir cette journée d'action. « *Les ressorts de cette réforme sont exclusivement budgétaires*, souligne Régine Barthélémy pour le SAF. *La chancellerie calcule des coûts mais elle ne prend pas en compte l'intérêt du justiciable.* »

Anne Chemin

L'élargissement de la compétence

La loi du 8 février 1995 élargit la compétence du juge unique en matière délictuelle. En plus des délits relatifs aux chèques et au code de la route, ce magistrat examinera désormais les ports d'arme blanche, les violences volontaires ayant entraîné une interruption temporaire de travail de plus de huit jours, y compris lorsqu'il existe une circonstance aggravante, les appels téléphoniques malveillants, les menaces d'atteintes aux personnes, les exhibitions sexuelles, les abandons de famille, les atteintes à l'exercice de l'autorité parentale, les vols simples, les vols commis avec une circonstance aggravante, les filouteries, les détournements de gage ou d'objets saisis, les recels simples, les destructions, dégradations et détériorations ne présentant pas de danger pour les personnes, les menaces de destruction, dégradation on détérioration et fausses alertes, les outrages, les sévices graves ou actes de cruauté envers les aniroaux, l'usage de stupéfiants et les délits prévus par le code rural en matière de protection de la faune et de la flore. Cependant, si le prévenu est placé en détention provisoire ou s'il comparait dans le cadre d'une comparution immédiate, la formation collégiale de trois magistrats est obligatoire.

Une mise en place difficile

LES TRIBUNAUX travaillent à la mise en place du nouveau système depuis quelques semaines. Dans les grosses juridictions, l'entrée en vigueur du nouveau texte n'a rien d'aisé : il faut évaluer la part des affaires qui seront soustraites à la collégialité, désigner les juges qui officieront en solitaire et réorganiser le calendrier des audiences. A Paris, où il y a quatre-vingt-trois audiences correctionnelles par semaine, la tâche n'est guère facile. « *Il y a une part d'inconnu car on ne peut pas tout prévoir*, reconnaît-on à la présidence. *Nous croisons donc les doigts...* »

Certains tribunaux ont décidé de séparer totalement les audiences collégiales des audiences à juge unique. C'est notamment le cas au tribunal d'Aurillac, qui a rendu huit cent trente-sept jugements correctionnels l'année dernière. « *Nous avions déjà chaque semaine deux audiences à juge unique consacrées à la délinquance routière*, explique le président, François Beyssac. *Nous allons en ajouter deux nouvelles, qui examineront les nouveaux délits soumis au juge unique. Cette séparation devrait nous permettre de maintenir la continuité de la jurisprudence en matière de délinquance routière. Nous referons le point au mois de septembre.* »

D'autres tribunaux ont choisi de mettre en place des audiences mixtes. Dans un premier temps, le président et ses deux assesseurs examineront les affaires qui sont soumises à la collégialité, puis l'audience sera confiée à un juge unique, qui entendra les dossiers relevant de sa nouvelle compétence. Cette solution a notamment été retenue à Paris et à Valence. « *Il faut cependant reconnaître que nous naviguons à vue*, précise le président du tribunal de Valence, Jean Bastelica. *Le calendrier correctionnel actuel a été maintenu – deux audiences collégiales et une audience à juge unique par semaine –, mais nous verrons au fur et à mesure s'il faut le modifier.* »

Dans un premier temps, cette nouvelle donne modifiera sans doute un peu la jurisprudence des chambres correctionnelles. « *Dans les formations collégiales, il y a souvent de longues discussions pendant les délibérés*, explique un président de chambre. *L'un des assesseurs est répressif, l'autre plus compréhensif, et le tribunal parvient finalement à un résultat qui tient compte des différentes sensibilités. Avec ces audiences à juge unique, l'équilibre sera rompu.* » Pour stabiliser la jurisprudence, le tribunal de Paris a donc décidé de confier les audiences à juge unique aux vice-présidents des chambres correctionnelles.

Dans les semaines à venir, ces audiences donneront peut-être lieu à quelques cafouillages. « *Il y a des règles non écrites qui risquent d'être un peu bousculées*, remarque un magistrat parisien. *L'usage veut ainsi que l'on prenne en début d'audience les prévenus qui sont défendus par les bâtonniers ou les anciens bâtonniers. Si leurs délits relèvent du juge unique, et non de la formation collégiale, ils comparaîtront en fin d'audience, ce qui peut provoquer quelques petites frictions. Nous ne pourrons en outre pas éviter quelques renvois qui ne font jamais plaisir, mais c'est le prix à payer si l'on veut instaurer de nouvelles règles.* »

A. C.

Les habitants du Val-Fourré élisent un nouveau comité de quartier

L'insertion sociale est la priorité de cette structure unique en France

PRÈS DE 28 % des 3 365 électeurs du quartier du Val-Fourré, à Mantes-la-Jolie (Yvelines), ont participé, dimanche 5 mars, au renouvellement de leur comité de quartier mis en place en 1993. Cette expérience de démocratie directe, unique en France, a pour mission principale l'insertion sociale dans cette cité où vivent 75 % d'habitants d'origine immigrée, et qui avait été secouée en 1991 par de graves incidents.

Dimanche matin, les électeurs de toutes nationalités et une majorité de jeunes âgés d'au moins seize ans ont investi les bureaux de vote installés dans les deux maisons du citoyen situées au cœur du Val-Fourré. Neuf listes, contre cinq en 1993, briguaient les suffrages des habitants, dont deux listes de jeunes, une liste d'Africains qui a obtenu deux sièges et, pour la première fois, une liste de femmes qui aura une représentante au conseil d'administration.

Ce comité du quartier a pour principale mission l'insertion sociale. Elu pour deux ans, il n'aurait dû être renouvelé qu'en octobre prochain. Mais le président sortant et initiateur du projet, Farid Bouali, a décidé de passer la main. Proche du PS et militant associatif de longue date, il a, à trente-deux ans, envie de mettre son énergie au service de l'insertion professionnelle des jeunes des quartiers. Il vient ainsi de négocier avec deux grandes entreprises du bâtiment une trentaine d'embauches de jeunes chômeurs du Val-Fourré sur le chantier du nouvel hôpital de Mantes. Farid Bouali a présenté une liste, « Réunir », qui a obtenu un siège, et restera ainsi membre du conseil d'administration, sans y prendre de responsabilités.

C'est au lendemain des graves incidents de 1991 que Farid Bouali et une poignée de jeunes avaient décidé de prendre les choses en main. Pour lui, face au déchaînement de la violence, « *la ville n'était plus en mesure de gérer les problèmes du quartier. Il fallait engager les habitants dans les décisions* ».

Aujourd'hui, il explique qu'en quelques années le comité a résolu une multitude de problèmes, précisant : « *On a trouvé des dizaines d'emplois, réglé les problèmes de la toxicomanie et de la petite délinquance du quartier.* » Et « *on ne peut plus construire n'importe quoi ici, sans passer par nous* », ajoute fièrement Farid Bouali. Malgré ces bons résultats, il regrette la baisse de la subvention communale cette année. « *Il nous faudrait une subvention de l'ordre de 1,3 million de francs, mais nous n'avons obtenu que 840 800 francs de la part de la mairie.* »

Si le comité de quartier du Val-Fourré est sur la bonne voie, l'équilibre de ce qui fut la plus grande ZUP de France semble toujours précaire. Le différend qui a éclaté lors de la proclamation des résultats dimanche soir, entre la liste des Marocains de l'usine Peugeot de Poissy, qui a obtenu trois des dix sièges, et Farid Bouali, qui leur reprochait d'avoir promis l'installation d'une mosquée dans une maison de quartier pendant leur campagne, le prouve. Le maire de la ville, Paul Picard (PS), a indiqué que les bâtiments étaient mis à la disposition du comité par la commune et qu'il n'était pas question d'y installer un lieu de culte. Comme le proclamait l'un des jeunes membres élus au conseil, à l'issue du scrutin, « *le plus dur* » reste à faire.

Jean-Claude Pierrette

■ **MONTESSON : le corps de Boualem Flici, trente-deux ans, un habitant de Sartrouville qui s'était jeté dans la Seine le 20 février pour échapper aux vigiles de l'hypermarché Carrefour de Montesson (Yvelines) qui l'avaient surpris en train de voler une paire de chaussures (*Le Monde* du 28 février 1995), a été retrouvé samedi 4 mars par les plongeurs, non loin de l'endroit où il avait disparu. Le médecin légiste, qui n'a pas relevé de traces de violences sur le corps, a conclu à un décès par noyade. Les jours qui avaient suivi sa disparition, sa famille, et des jeunes de la cité de Sartrouville avaient demandé que les recherches soient intensifiées.**

هكذا من الأصل

Jean Paul II et le cardinal Gantin renouent le dialogue avec Mgr Gaillot

Aucun assouplissement de la situation de l'ex-évêque d'Evreux n'est envisagé

Recevant, vendredi 3 mars, une délégation de la conférence épiscopale de France (*Le Monde* daté 5-6 mars), le pape a exprimé le souhait de renouer le dialogue avec l'ancien évêque d'Evreux sanctionné par le Vatican. Ce dernier a immédiatement indiqué qu'il était prêt à se rendre à Rome. « *Il faut dépasser les malentendus et s'expliquer*, a répondu Mgr Gaillot. *Je ne veux pas me justifier, mais dialoguer.* »

EN APPLICATION d'une sanction romaine dont il continue de déplorer l'« *injustice* », Mgr Jacques Gaillot a quitté, lundi 6 mars, l'évêché d'Evreux, dans lequel il avait fait son entrée le 20 juin 1982, jour de sa consécration épiscopale. Mais c'est l'esprit serein qu'il devait, peu après, emménager au 7, rue du Dragon à Paris, par solidarité avec les sans-logis. A l'entendre, l'ancien évêque d'Evreux aurait deux raisons d'être satisfait : d'une part, en recevant une délégation de la conférence épiscopale de France vendredi 3 mars, présidée par Mgr Duval et Mgr Marcus, le pape a exprimé le souhait de renouer le dialogue avec lui ; d'autre part, en tirant les leçons de l'événement, Jean-Paul II aurait souhaité, selon le compte rendu de l'entretien adressé par Mgr Duval à ses « *frères évêques* », que l'épiscopat veille à un meilleur partage des responsabilités dans l'Eglise, conformément à l'esprit du concile Vatican II.

Mgr Gaillot n'est pas loin de penser que c'est là un double point marqué. Le cardinal Gantin, préfet de la congrégation des évêques, qui lui avait signifié, le 12 janvier, sa suspension, s'est lui-même déclaré disposé à le recevoir. Il a immédiatement indiqué qu'il était prêt à se rendre à Rome. « *Il faut dépasser les malentendus et s'expliquer* », a-t-il réagi samedi 4 mars, ajoutant : « *Je ne veux pas me justifier, mais dialoguer.* »

Double succès pour Mgr Gaillot ? Volonté d'apaisement d'un pouvoir « *autoritaire* », qui aurait été impressionné par « *la rumeur d'un peuple qui a gagné Rome et fait bouger Rome ?* » Voire. Dès que Mgr Duval lui demanda s'il était prêt à recevoir Mgr Gaillot, le pape a répondu, « *sans l'ombre d'une hésitation* » selon un témoin : « *Ma porte lui a toujours été ouverte. Elle le restera.* » Mais pour dire quoi, puisque aussi bien la thèse officielle demeure que les discussions avec Mgr Gaillot, engagées depuis sept ans, n'avaient que trop duré et n'avaient rien donné ? Sans doute fraternelle, la rencontre à venir entre Jean Paul II et l'évêque sanctionné risque de tourner au dialogue de sourds.

Le Vatican n'a certainement pas été insensible à la puissance de la réaction provoquée en France par sa révocation, mais « *Rome ne fonctionne pas selon les groupes de pression* », dit le Père Di Falco, porte-parole de l'épiscopat, de retour de Rome, où il a participé aux conversations. « *Pas plus que les campagnes de lettres accusant hier Mgr Gaillot n'ont joué un rôle dans la sanction prise contre lui, les manifestations récentes n'ont fait céder le Vatican.* »...

Déduire donc de la prochaine visite à Rome de l'ancien évêque d'Evreux qu'un assouplissement pourrait être envisagé dans sa situation serait imprudent. La question de son avenir n'a même pas été abordée entre Jean Paul II et la délégation épiscopale française. Aucune proposition n'a été faite quant à ses fonctions futures au sein d'une conférence épiscopale, pour laquelle Mgr Gaillot reste un personnage encombrant. La suggestion de lui attribuer la prélature de la Mission de France n'a pas été retenue.

LE CARDINAL GANTIN « CHOQUÉ »

Il n'est pas d'usage, en effet, que le Vatican revienne sur une nomination ou un transfert de siège. En outre, les récentes visites d'évêques français à Rome ont confirmé que la sanction ne répondait pas à un coup de tête, mais au contraire avait été longuement mûrie et ses conséquences mesurées. La décision du pape et de Mgr Gantin de recevoir Mgr Gaillot est d'autant moins un signe de fléchissement que les lettres de protestation, reçues depuis la mi-janvier à la congrégation des évêques, auraient pu aussi bien produire un effet inverse de raidissement. C'est en réalité la violence de la réaction qui avait été sous-estimée. Devant ses interlocuteurs français, le cardinal béninois Gantin s'est déclaré profondément « *choqué* » par le climat d'« *insulte* », par le ton « *raciste* » des lettres reçues, par la « *méconnaissance* » du fonctionnement de l'Eglise qu'elle révélait, y compris dans l'opinion catholique en France.

C'est bien sur ce deuxième point que le pape entend insister, a-t-il dit aux évêques venus le visiter. Il a même promis de s'adresser spécifiquement aux Français pour réveiller en eux l'effort de « *réception* » du concile Vatican II (1962-1965), marqué, a-t-il dit, certes par la responsabilité des laïcs, mais aussi par le rôle de commandement du « *ministère hiérarchique* ». Dans quel délai un tel effort sera-t-il engagé à destination d'une Eglise de France qui donne de nouveau du fil à retordre ? Peu avant la visite que Jean-Paul II devrait faire... en septembre 1996, à Reims pour le quinzième centenaire de la mort de Clovis, à Tours et peut-être à Sainte-Anne-d'Auray, en Bretagne, et « en *fonction du jubilé* de *l'an 2000* »...

Est-ce à dire que le débat ouvert en France, mais aussi en Belgique ou en Allemagne, après la révocation de Mgr Gaillot sur la responsabilité des laïcs, sur le ministère propre de l'évêque, sur les rapports entre l'Eglise et la société et ses difficultés de communiquer – que certains évêques avaient même souhaité reprendre lors d'une assemblée plénière extraordinaire – est reporté aux calendes grecques ? Qui plus est, n'est-ce pas le Vatican qui semble aujourd'hui reprendre l'initiative de la réflexion, au détriment d'évêques français divisés ? Le Conseil permanent de l'épiscopat, prévu du 13 au 15 mars, qui devrait être élargi aux présidents de commission, mais aussi exceptionnellement aux présidents de région, devra réagir contre cette impression de dessaisissement.

Henri Tincq

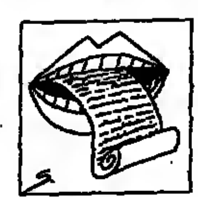
Un entretien rompu ?

Il reste un flou dans l'historique de la destitution de Mgr Gaillot, tel que *Le Monde* a pu le raconter dans son édition du 16 février. Le cardinal Gantin, préfet de la congrégation des évêques à Rome, a rendu public samedi 4 mars une lettre adressée à Mgr Gaillot, dans laquelle il écrit : « *Malheureusement, après avoir attendu pendant des heures -en vain- un signe quelconque de votre part, on s'est vu obligé de publier la décision du Saint-Père qui vous prive de votre ministère pastoral au diocèse d'Evreux en vous assignant le diocèse titulaire de Parthenia* ».

Mgr Gantin aurait demandé, jeudi 12 janvier, à Mgr Gaillot sa démission, faute de quoi le pape lui « *retirerait sa mission* ». Il aurait ajouté : « *Mais prenez le temps de la réflexion.* » Et, comme nous l'indiquions dans notre édition du 16 février, il lui a laissé un numéro de téléphone. C'est Mgr Gaillot qui, alors, aurait brusquement mis fin à l'entretien et n'aurait pas mis à profit l'ultime délai de réflexion proposé. Au contraire, en prenant l'initiative, vendredi matin 13 janvier, d'alerter les médias, Mgr Gaillot aurait hâté l'annonce officielle de la sanction. L'ancien évêque d'Evreux aura à cœur de rectifier une version des faits qu'il conteste formellement. A l'issue de l'entretien, la décision de le transférer était bel et bien officiellement arrêtée.

« Un nouvel effort de réception de Vatican II s'impose »

Mgr **DUVAL**, *président de la conférence des évêques, et Mgr Marcus, vice-président, ont adressé une lettre, samedi 4 mars, à tous les évêques de France pour rendre compte de leur entretien de la veille avec le pape au Vatican. Ils les informent du souhait de Jean-Paul II et du cardinal Gantin de recevoir Mgr Gaillot,* « dès que celui-ci en fera la demande ».


VERBATIM

Ils poursuivent en affirmant que « la congrégation des évêques est particulièrement attentive à la situation des diocèses de France et aux efforts déployés par les évêques pour accueillir dans leur diversité les requêtes de leurs fidèles. Cela en vue d'une meilleure participation de tous aux trois grandes composantes de la mission de l'Eglise : proposer l'Evangile, avancer sur le chemin de la sainteté et maintenir la communion. Elle souligne l'importance de garder le souci conjoint de la collaboration fraternelle entre tous et celui de l'exercice du ministère hiérarchique. L'équilibre entre ces deux aspects fondamentaux est à rechercher sans cesse dans le quotidien de la vie de l'Eglise ».

Le président et le vice-président de la conférence épiscopale ajoutent que « le Saint-Père a écouté longuement ce qui lui a été dit sur les réactions actuelles des catholiques de France. Un nouvel effort de réception de la pensée du concile Vatican II sur l'Eglise s'impose. Le pape demande aux évêques d'y veiller par les moyens qu'ils estimeront les plus adaptés. Le peuple de Dieu participe à la mission du Christ. En son sein, les évêques unis au pape ont la charge de promouvoir entre tous le partage de responsabilités nombreuses, mais ils sont aussi appelés à prendre des décisions.

» Jean-Paul II prévoit de s'adresser sans tarder aux catholiques de France sur ce qu'il considère comme l'essentiel : leur vocation baptismale. Il le fera dans la perspective de sa visite en 1996, et plus largement en fonction du jubilé de l'an 2000. », *concluent Mgr Duval et Mgr Marcus.*

Le carnet médical des personnes âgées au JO

LE DÉCRET d'application du dossier de suivi médical et du carnet médical destinés à coordonner les soins aux personnes de plus de soixante-dix ans souffrant de deux affections nécessitant un suivi de plus de six mois est paru au *Journal officiel* du 4 mars.

Ce dispositif, qui devrait concerner à terme 4,7 millions de personnes, est l'un des principaux outils de la maîtrise des dépenses de santé instaurée par la convention signée en octobre 1993 entre les médecins et les caisses d'assurance-maladie. Il vise à décourager le « nomadisme médical ». Le dossier médical, tenu par le médecin généraliste, comportera toutes les informations utiles au suivi du malade. Ce dernier, de son côté, disposera d'un carnet médical qu'il devra présenter à chaque consultation. A partir du 1er janvier 1996, le patient ne bénéficiera plus du remboursement des soins s'il consulte un médecin sans présenter ce document. Après une phase transitoire de deux ans, ce dispositif pourra être élargi à d'autres catégories de patients.

DÉPÊCHES

■ **TERRORISME : le juge d'instruction Jean-Louis Bruguière** a mis en examen pour association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste un Franco-Marocain, Salah Bouhsiss, dans le cours de l'enquête conduite en France sur le réseau islamiste ayant organisé la campagne d'attentats d'août 1994 au Maroc. Placé sous mandat de dépôt samedi 4 mars à Paris, cet homme âgé de trente ans avait été interpellé à son domicile de Besançon (Doubs). Un passeport à son nom avait été retrouvé en possession de l'un des responsables présumés du réseau, Abdelilah Ziad, alias « Rachid », interpellé le 31 décembre 1994 en Allemagne.

■ **TRANSPORTS COLLECTIFS : plus d'un millier de personnes** (deux mille cinq cents pour les organisateurs, sept cent cinquante, selon la police) ont manifesté, samedi 4 mars à Paris, pour obtenir la gratuité de la carte Orange pour « *les chômeurs, les travailleurs précaires et les exclus* », à l'appel d'une quinzaine d'organisations (*Le Monde* daté 5-6 mars). Une délégation a été reçue au ministère des transports.

■ **RIXE : un adolescent, âgé de seize ans, a été mortellement poignardé**, samedi 4 mars dans la banlieue de Lyon, lors d'une rixe entre une quinzaine de jeunes d'origines turque et maghrébine. La dispute a éclaté, dans un bus reliant Meyzieux à Lyon, après qu'une huitaine de jeunes Maghrébins eurent bousculé un groupe de jeunes passagers d'origine turque. Une fois le bus reparti, les deux bandes en sont venues aux mains, des coups de couteau ont été échangés, et un adolescent turc a été mortellement atteint.

La bataille de la parapharmacie fait rage en France

Ce secteur, en très forte croissance, inquiète les pharmaciens d'officine. La concurrence des groupes de grande distribution, qui s'attaquent de plus en plus au marché de la dermo-cosmétique, leur fait craindre un appauvrissement

La parapharmacie connait un succès sans cesse grandissant. Produits de soins dermatologiques, de diététique et d'hygiène corporelle sont désormais proposés dans 260 points de vente hors pharmacie à travers la France et dans une quarantaine à Paris. La bataille pour la conquête de ce marché, qui représente un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 35 milliards de francs par an et dont la croissance annuelle varie entre 10 % et 15 %, oppose les parapharmacies et les groupes de grande distribution aux officines. Soumises à cette nouvelle concurrence, ces dernières voient bien souvent décliner les ventes de dermo-cosmétiques, sur lesquelles elles ont l'habitude de dégager des marges confortables. Selon le président de l'ordre des pharmaciens, qui dénonce une *« logique purement commerciale »* prévalant sur la *« logique de santé »*, cette pression concurrentielle est un *« facteur d'appauvrissement de plus »*, confirmé par la multiplication des mises en redressement judiciaire (cinq en 1989 et soixante-seize au cours de l'année 1993).

CERTAINS entrent une ordonnance à la main, trompés par les lettres vertes sur fond blanc et le mot « pharmacie » discrètement précédé du préfixe « Para ». Les magasins de parapharmacie, qui ont fait leur apparition dans les centres-villes il y a quatre ans, poussent depuis quelques mois comme des champignons, témoignant du succès de la formule. Produits de soins dermatologiques (dermo-cosmétiques), de diététique et d'hygiène corporelle sont désormais proposés dans environ 260 points de vente hors pharmacies à travers la France, et dans une quarantaine à Paris.

C'est à Michel-Edouard Leclerc que ces magasins de parapharmacie doivent leur existence. En 1988, après sept années de combat, procès après procès, le distributeur obtient que dermo-cosmétiques et produits diététiques ne soient plus l'apanage des pharmaciens : un arrêt de la cour d'appel de Paris mais fin à leur *« vente exclusive en pharmacie »*, et autorise une distribution sélective.

Depuis, ce marché des produits parapharmaceutiques fait rêver. La guerre est même déclarée pour le partage d'un gâteau estimé à environ 35 milliards de francs annuels encore conservé à 84 % par les officines, selon le cabinet d'études Dafsa. Mais pour combien de temps ? Pharmaciens, magasins spécialisés en parapharmacie, parfumeurs, grandes et moyennes surfaces se méfient les uns des autres et s'entre-dénoncent auprès de la répression des fraudes à la première promotion trop alléchante.

C'est que le temps presse : à Paris, la saturation est déjà proche. En banlieue et surtout en province, on se bat encore pour de bons emplacements. De grands noms font leur entrée dans le secteur, comme le groupe Le Duff (La Brioche dorée, *Le Fournil de Pierre*), qui ouvrira un premier magasin Universanté en mai et table sur une cinquantaine d'implantations en quatre ans dans les centres commerciaux régionaux. Début février, Jacques Borel, le père des Restoroutes, a même fait son retour dans le monde des affaires français en ouvrant un magasin de 300 mètres carrés à Paris.

SANTÉ ET PLAISIR

Avec des ventes en augmentation de 10 à 15 % l'an, la parapharmacie s'inscrit, il est vrai, dans le club très fermé des secteurs à fortes croissance et perspectives de développement. *« Le morché des produits de soin s'est considérablement occru en France, où il représente 67 % du marché des produits de beouté »*, notait déjà, dans un rapport de 1992, la société d'analyse financière Eurostaf, attribuant ce phénomène à *« l'éducotion des jeunes ou geste de soins et d'hygiène »*, au *« vieillissement de lo population »*, et au *« développement de lo vie en milieu urbain, qui entroine un besoin de se protéger contre la pollution »*.

De véritables temples de la dermo-cosmétique sont nés, depuis 1988, pour y répondre. Sur des surfaces de 150 à 300 mètres carrés entièrement dédiées à la parapharmacie, les Euro Santé beauté, Para santé, Para + et autres Cap santé peuvent se permettre d'offrir un choix de produits bien supérieur aux pharmacies – et même aux parfumeries, qui ont tendance, elles aussi, à ouvrir leur « Espace santé ». *« Comptez 8 à 9 000 références dans un de nos magasin, contre 2 000 dons une phormocie moyenne »*, indique Michel Fernandez, directeur du développement d'Euro santé beauté.

Claires, spacieuses, bien organisées, ces parapharmacies fonctionnent en libre-service : le but du jeu est de laisser flâner le consommateur, volontiers pris en main par des blouses blanches (pharmaciens, esthéticiennes ou diététiciens). Ici, la notion de santé doit être associée à celle de plaisir. *« Nos pharmociens sont plus disponibles et spécialisés pour répondre aux questions des ocheteurs. La dermo-cosmétique n'intéresse pas les phormaciens traditionnels, qui n'ont jomois su lo voloriser »*, avance Maurice Tisler, fondateur de Para santé, qui possède neuf boutiques et projette d'en monter cinq par an à l'avenir.

Les fabricants, qui jadis traînaient les pieds pour livrer ces boutiques de crainte de se fâcher avec les pharmaciens, leur débouché principal, ne se font plus prier. Le rapport de force aurait même tendance à s'inverser, tant il devient important pour eux d'être présents dans certaines parapharmacies capables d'écouler autant de produits que 30 ou 40 officines.

C'est que la grande distribution, à la suite des Centres Leclerc, se positionne elle aussi sur ce marché et commence à passer des commandes massives, qu'il s'agisse d'hypermarchés (Auchan), de grands magasins (Galeries Lafayette, Nouvelles galeries, Samaritaine), ou de supermarchés (Monoprix depuis environ un an, Prisunic depuis juin 1994). *« La grande distribution est en train de passer du test à lo généralisation des espaces porophormoceutiques, cor les chiffres sont très concluants »*, souligne Gilles Braud, rédacteur en chef du *Moniteur des phormocies et des loboratoires*. Ce que confirme Michel-Edouard Leclerc : *« A surface égale, le taux de croissance des ventes est de 8 à 15 % par on selon les hypermorchés. »*

La parapharmacie représente déjà 1,5 % du chiffre d'affaires global des centres Leclerc, soit autant que la librairie ou les centres-auto, et devrait vite monter à 6 ou 7 %. Plus discrètement, Michel-Edouard Leclerc, comme nombre d'autres distributeurs sur ce marché, souhaite être en bonne position le jour, hypothèse d'école, où les médicaments délivrés sans ordonnance seront vendus hors des officines : *« C'est le sens de l'histoire puisque l'Allemagne, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas sont déjà sortis du système unique de distribution des médicaments. »*

AMBIGUÏTÉ

Pour les pharmaciens, soumis aux tirs croisées de ces nouvelles concurrences, la sortie du monopole est vécue douloureusement car la parapharmacie était devenu un complément vital dans l'économie de l'officine. Il est difficile pour eux de lutter avec une offre nécessairement limitée par manque de place, et des prix plus élevés, puisque leurs commandes sont restreintes et leurs coûts fixes élevés. Du coup, les ventes de dermo-cosmétiques, sur lesquelles les pharmaciens avaient l'habitude de dégager des marges confortables, déclinent.

Surtout, les prix ont dû plus ou moins être alignés sur ceux des enseignes spécialisées. Ces derniers mois, les premières offres promotionnelles sont apparues dans les vitrines ; au printemps 1994, une « Opération –20 % » était même menée dans 300 pharmacies d'Ile-de-France. Or la parapharmacie compte en moyenne pour 13 % dans le chiffre d'affaires d'une officine, et dépasse souvent les 20 % dans les grandes villes. A en croire le président de l'ordre nationale des pharmaciens, Jean Parrot, cette pression concurrentielle est *« un facteur d'appauvrissement de plus »* pour les officines, que confirmerait la multiplication des mises en redressement judiciaire, passées de 5 en 1989 à 76 en 1993. *« Molgré tout*, dit-il, *cette dégradation est surtout liée au nouveau mode de rémunération odopté en 1990 et jamais revu depuis : la « marge dégressive lissée », qui consiste à diminuer la morge des phormociens à mesure qu'ougmente le prix du médicoment. »*

Le vrai risque, selon M. Parrot, qui prône un recentrage des pharmacies autour du médicament, est davantage l'utilisation par les magasins spécialisés de la caution pharmaceutique. *« C'est une véritoble tentotive de coptotion de l'image des pharmaciens. On obuse le consommateur, on tente de le sécuriser en donnant au lieu une opparence d'officine. »* Il est vrai que de nombreuses parapharmacies jouent sur cette ambiguïté, faisant appel pour leur décoration intérieure aux spécialistes de l'officine, imposant la blouse blanche même aux petites mains.

Le président de l'ordre des pharmaciens, qui considère que le crédit des pharmaciens est en jeu, a déposé plainte contre certains cas de similitude très étudiée et attend les premiers jugements. *« Dans les parapharmacies*, dit-il, *ce n'est pas une logique de santé publique qui prévaut, mais une logique purement commerciale. Tout est fait pour foire rêver, pour pousser à consommer le plus possible. »*

Pascale Krémer

Guerre des prix

Lors de l'apparition en centres-villes des premiers magasins de parapharmacie, il y a environ quatre ans, la différence de prix avec les pharmacies allait parfois du simple an double. Depuis quelques mois, les pharmacies ont tendance à aligner leurs prix, surtout celles qui sont entourées de parapharmacies. D'une même voix, les responsables de parapharmacies continuent de revendiquer des tarifs 15 à 30 % mnins élevés. Mais le numéro d'octobre 1994 de *50 millions de consammateurs* leur donne en partie tort : selon le magazine, les officines sont plus chères de 10,6 % en moyenne que les grandes surfaces, et seulement de 8,75 % par rapport aux bontiques de parapharmacie et de parfumerie. Reste que seules ont été sondées les pharmacies sous pression concurrentielle, c'est-à-dire à proximité d'autres points de vente.

DISPARITION

Rafael Aguilar

Une vie sous la flamme du flamenco

RAFAEL AGUILAR, danseur et chorégraphe espagnol, est décédé à Madrid vendredi 3 mars des suites d'une embolie. Il était âgé de soixante-six ans. Il venait, avec sa compagnie du Ballet Théâtre espagnol, formée en 1962, de danser à Paris, au Palais des sports, du 24 janvier au 12 février. Il avait présenté avec grand succès *Boléro*, une pièce qu'il avait créée en 1987. Bien que formé à l'école du Sadler's Wells de Londres, danseur étoile au théâtre San Carlo de Naples, c'est le flamenco qui a structuré, influencé, la danse de cet Espagnol. La douleur du flamenco, celle des héroïnes de *Rango*, inspiré de *La Maison de Bernarda*.

Mais Rafael Aguilar avait aussi le talent de la légèreté, de la volupté, de l'érotisme aussi. Sa *Carmen* qu'il a présentée à Paris il y a deux ans possédait l'allure et la forme d'un roman picaresque, proche parfois de la farce. Sa compagnie, rompue à la danse et à la comédie, savait s'amuser en scène, ce qui n'est pas facile. A chaque programme, ou presque, Rafael Aguilar aimait présenter cette *Antologia flamenca*, ensemble de chants, de rythmes et de pas, dans lequel il puisait, renouvelait, son inspiration. C'était un Espagnol qui avait le sens de la gaieté.

D. F.

AGENDA OFFICIEL

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Mardi 7 mars :

– 12 heures : inauguration de l'exposition « Carthage » au Petit Palais à Paris.

– 18 heures : cérémonie de remise des lettres de créance des nouveaux ambassadeurs des Emirats arabes unis, du Nicaragua, du Rwanda, de Malaisie et d'Afrique du Sud.

PREMIER MINISTRE

Mardi 7 mars :

– 11 h 45 : réception du professeur Christian Cabrol.

– 12 heures : réunion de ministres consacrée aux urgences hospitalières.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 3 mars sont publiés :

● **Union européenne :** le traité entre les membres de l'Union européenne et le royaume de Norvège, la République d'Autriche, la République de Finlande et le royaume de Suède, qui viennent d'adhérer à cette Union.

● **Médecine :** des arrêtés modifiant la nomenclature générale des actes professionnels des médecins, des chirurgiens-dentistes, des sages-femmes et des auxiliaires médicaux pour coter, provisoirement, les actes d'imagerie par résonance magnétique nucléaire, ainsi que les actes de scanographie.

● **Procréation :** un décret précisant les conditions dans lesquelles un président de tribunal d'instance ou un notaire reçoivent la déclaration des époux, ou des concubins, voulant recourir à une assistance médicale à la procréation nécessitant l'intervention d'un tiers donneur, en vertu de l'article 311-20 du code civil.

● **Chasse :** un arrêté ajoutant à la liste des espèces de gibier pouvant être chassées en France, le corbeau freux, la corneille noire, l'étourneau sansonnet, le geai des chênes et la pie bavarde.

AU CARNET DU MONDE

Mariage

**Emmanuelle FLACHAT
et Florian WEIL,**

sont heureux de faire part de leur mariage samedi 18 février 1995, à Paris-XVIe.

85, rue Falguière,
75015 Paris.

Décès

– Mme Marie-Aimée Latournerie et M. Dominique Latournerie,
M. et Mme Jean Latournerie
et leurs enfants,
Mlle Anne Latournerie,
Mme Michel Bruguière,
Ninon et Clémentine,
M. et Mme Michel Burdeau, Christine, Laurent et Béatrice,
M. André Basdevant,
ses enfants et petits-enfants,
Mlle Marie-Louise Basdevant,
Mme Jean Basdevant,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Pierre Basdevant,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part de la mort de

Mme Paul BASTID,
née Suzanne Basdevant,
commandeur de la Légion d'honneur,
membre de l'Institut,
professeur émérite à l'université Panthéon-Assas,

survenue à Paris, le 2 mars 1995.

Selon sa volonté, les obsèques ont eu lieu à Anost (Saône-et-Loire), dans l'intimité familiale.

– Mme Jacqueline Griffault,
son épouse,
Jacques, Françoise, Jean et Pierre,
ses enfants,
Brigitte, Marie-France et Antoinette,
ses belles-filles,
Isabelle, Christophe, Julien,
Laurent, François, Henri,
Anna, Céline,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Robert GRIFFAULT,
officier de la Légion d'honneur,
ancien contrôleur d'Etat,

survenu le 3 mars 1995, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Le service religieux sera célébré dans l'intimité, le 7 mars à 15 heures, en l'église de Saint-Savin (Vienne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Gassotte,
86310 Saint-Savin.

– Ses enfants,
Petits-enfants et arrière-petit-fils,
Les familles Hilbert et Joffe,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part de la disparition de

Jaro HILBERT,

survenue le 1er mars 1995, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

Les obsèques auront lieu le mardi 7 mars, en l'église de Ville-d'Avray, à 16 heures.

46, rue de Sèvres,
92410 Ville-d'Avray.

Né en Slovénie, de parents tchèques, en 1897, Jaro Hilbert fait ses études à l'Ecole des beaux-arts de Prague. En 1926, il s'installe en Egypte et fonde l'Académie des beaux-arts Hilbert. De 1926 à 1962, ses principales expositions particulières ont lieu à Alexandrie, Le Caire, Toronto, Rome (invité par l'Etat du Vatican), Ljubljana (invité par l'Etat yougoslave) et Paris. Jaro Hilbert choisit Ville-d'Avray en 1962. En 1976, il reçoit la médaille de vermeil de la Ville de Paris et est fait citoyen d'honneur de la ville de Saint-Lô en 1989. De 1962 à 1994, ses vingt-huit expositions particulières se tiennent à Ville-d'Avray, Versailles, Lyon, Paris, Montreux, Aubonne, Aix-en-Provence et Prague. Les œuvres de Jaro Hilbert figurent aux Musées de Prague, Le Caire, Mulhouse, Toronto, Kostanjevica et Saint-Lô (donation de sa collection privée).

– Mlle Irène Kutin,
sa fille,
Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph KUTIN,

survenu le 4 mars 1995, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

L'inhumation aura lieu le mardi 7 mars, à 15 heures, au cimetière parisien de Bagneux, entrée principale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Jean-Jacques RACAUD

nous a quittés, le 2 mars 1995, dans sa trente-troisième année.

Il a lutté avec courage.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité, au cimetière de Trois-Palis (Charente).

De la part de :
Gérard et Marie-Noëlle,
ses parents,
Philippe,
son frère,
Pierre Fressange,
Frédéric Bouilleret,
Sa famille, ses amis.

– Le doyen Philippe Thibault, les enseignants et les personnels de la faculté de médecine Saint-Antoine ont la tristesse de faire part du décès de

M. Louis ROZENSZTAJN,
professeur des universités,
praticien hospitalier
au service de cardiologie
de l'hôpital Saint-Antoine.

Les obsèques ont eu lieu le 6 mars 1995, au cimetière de Pantin.

27, rue Chaligny,
75012 Paris.

– Son fils, ses petits-fils et ses amis ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Germaine TOMASI,
née Marical,
journaliste,

survenu le 2 mars 1995.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

– Mme Annie Violet,
Et ses enfants,
font part du décès de

M. Pierre VIOLET,
attaché de presse SNCF,

survenu le 27 février 1995.

Kercoret, Le Faouët (Côtes-d'Armor).

– Gabriel, Jean-Paul, Marie-Rose, Geneviève, Patrick,
ses enfants,
Véronique, Isabelle, Marie-Laure, Séverine, Virginie, Alexis, Clémence, Marc, Philippe, Franck, Gilles, Sylvie, Pierre, Youssouf, Ken,
ses petits-enfants,
Clémence, Clémentine, Léopold, Sofia,
ses arrière-petits-enfants,
Et ses nombreux amis,
ont la tristesse d'annoncer le rappel à Dieu de

Mme Alexis TAMAS,
née Elisabeth Rubanyi,

survenu le 18 février 1995, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité, en l'église Notre-Dame de Saint-Mandé.

« Vous aussi maintenant, vous êtes tristes. Mais je vous reverrai et votre cœur se réjouira, et votre joie, nul ne pourra vous la ravir. »
Saint Jean, XVI, 22.

Cet avis tient lieu de faire-part.

34 *bis*, chaussée de l'Etang,
94160 Saint-Mandé.

Remerciements

– Pierre-Alain Antoni,
Santa Luiggi,
Pierre Carlotti,
Chloé et Benjamin,
Christophe et Delphine Ristenucci,
Robert et Pierrette Cluseau,
Toute la famille et ses amis,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Mathieu ANTONI,

Prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Anniversaires

– Il y a cinq ans, les 3 et 11 mars 1990, nous quittaient

**Hélène et Anne-Marie
BLOCHE-JALOUNEIX,**

Ayons une pensée émue pour elles.

De la part de

Patrick Bloche,
et de sa fille Anne-Flore.

– Tout assassinat d'enfant est un crime contre l'humanité.

Le 7 mars 1990, à Montpellier,

Cécile ROUSSET-HERAIL,

était enlevée et martyrisée. Elle allait avoir 11 ans.

Son assassin, jugé au Maroc, bénéficia scandaleusement de circonstances atténuantes.

La maman de Cécile et ses grands-parents maternels n'ont ni oublié ni pardonné. Ils attendent toujours, cinq ans après, que des magistrats français rendent enfin une justice digne de ce nom.

Conférences

– L'« Evangile selon saint Jean », interprétépar Gérard Rouzier, au temple protestant de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée,75017 Paris, le vendredi 10 mars, à 20 h 30. Entrée : 50 F au profit des SDF.

LA CRÉATION, LE PARADIS ET LA CHUTE

– Quatre études bibliques conduites conjointement par un rabbin et un pasteur. Avec Daniel Farhi, rabbin au Mouvement juif libéral de France, et Alain Houziaux, pasteur à l'Église réformée de l'Étoile. Jeudi 9 mars 1995, à 20 h 30 : « La Création du monde » (Genèse 1). Au temple de l'Étoile, 54, avenue de la Grande-Armée, 75017 Paris, métro Argentine. Jeudi 13 avril 1995, à 20 h 30 : « Le Paradis, Adam et Ève » (Genèse 2). Au siège du Mouvement juif libéral de France, 11, rue Gaston-de-Caillavet, 75015 Paris, métro Charles-Michel. Jeudi 11 mai 1995, à 20 h 30 : « La Chute, le péché originel » (Genèse 4). Au temple de l'Étoile. Jeudi 8 juin 1995, à 20 h 30 : « Caïn et Abel » (Genèse 4). Au siège du Mouvement juif libéral de France. Entrée libre.

Communications diverses

– **La maison de l'Hébreu : 47-97-30-22.** Stages express individuels (Moderne/Sacré). Sur place et à domicile.

– Centre Medem, 52, rue René-Boulanger, 75010 Paris, mercredi 8 mars 1995, 20 h 30 : Une résistance occultée, le Bund sous l'occupation en France, avec A. Rayski et H. Minczeles.

**CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94**

Ils avaient peur du terrorisme intégriste comme de celui de l'Etat. Ils étaient horrifiés des missions meurtrières qu'ils durent accomplir. Ils ont fui la terreur pour se réfugier en France. Fouad, vingt-cinq ans, policier qui combattait les islamistes, est l'un d'eux. Un témoignage accablant sur la guerre civile algérienne

Un policier algérien témoigne sur la sale guerre

La nuit à Alger, Fouad avait l'habitude de se mettre à l'écart. Ses collègues se faisaient ouvrir la porte d'un appartement, ils demandaient : *« Tu t'appelles bien Mourad ? »*, au père de famille mal réveillé, et celui-ci répondait : *« Oui, mon nom c'est Mourad. »* Une détonation, et l'homme s'écroulait sur le palier. Les enfants accouraient, Fouad s'en allait avec ses collègues, le visage dissimulé sous une cagoule, la kalachnikov à la main et des comprimés dans la poche. Il fallait régulièrement avaler des comprimés pour se tenir éveillé, la nuit, à Alger.

Il y avait une bonne entente au sein de l'équipe et c'est normal, *« quand on survit à travers les balles... »* Fouad, âgé de vingt-cinq ans, gueulait de temps en temps. Partir comme ça sur une dénonciation, un coup de téléphone, une lettre anonyme laissée au commissariat pour une arrestation, voire une exécution à l'aveuglette, *« sans savoir si le type était armé, s'il était coupable... »* Une fois, un assaut prévu au deuxième étage d'un immeuble avait tourné au carnage. Les collègues, *« des copains »*, avaient tiré sur tout le monde dès le rez-de-chaussée et Fouad leur avait dit : *« Attendez, il faut évacuer au lieu de tuer n'importe qui. »* Ses collègues avaient répondu : *« T'es avec eux maintenant ? »*

C'était sans doute de l'énervement car ils savaient que, un matin, sur une grande place d'Alger, Fouad leur avait sauvé la vie. Ce jour-là, l'équipe avait tendu un piège à un tueur du Groupe islamique armé (GIA), mais celui-ci, venu au rendez-vous, commençait à sentir le coup fourré. Le *« terroriste »* était jeune, peut-être dix-neuf ans. Il avait le look des nouveaux hommes de main qui sévissent à Alger : habillé branché avec le jean, le blouson de cuir, le petit anneau à l'oreille et la « ceinture-banane » autour de la taille à l'intérieur de laquelle se trouvait un revolver. Le gamin s'apprêtait à dégainer quand Fouad, toujours à l'écart, tira avant lui. Une balle dans le cœur, sans remords. *« Je savais ce qu'il avait fait, et dans ces cas-là, je tue. Je tue avec des preuves, le bon Dieu le sait. Avec le bon Dieu, y aura pas de problèmes. »* Fouad se promène aujourd'hui dans les rues de Paris. On le sent admirer les lumières, la foule, la nuit. De moins en moins souvent, il tourne la tête en arrière comme s'il était suivi.

Un jour à Alger, au commissariat, Fouad s'est surpris en train de pleurer. Systématiquement, à l'annonce de la mort d'un policier, ses supérieurs hiérarchiques se contentaient de réagir par deux questions : *« Ont-ils pris son arme ? Sa carte professionnelle ? »* Il avait aussi en mémoire le commentaire d'un petit chef excédé par un collègue grièvement blessé qui réclamait une indemnisation : *« Ici, vous êtes payés pour mourir. »* Mais là, écrite noir sur blanc sur un télégramme de la direction centrale de la police algérienne, l'interdiction absolue de rentrer chez soi avec son arme si l'on réside dans un quartier exposé d'Alger ! En clair, il s'agissait d'éviter que les policiers égorgés soient dans le même temps dépossédés d'un pistolet qui irait rejoindre le camp de l'ennemi. *« On n'était plus rien. De la merde. Et ils voulaient faire de nous des fous, des sanguinaires. »* Fouad habitait la cité des Eucalyptus, l'une des plus pauvres de la capitale, le fief islamiste. Il dormait dans la cuisine. *« Chez nous, on vivait à quatorze dans un deux-pièces. »*

Au début, il y eut le doute, les rumeurs, puis les premières confirmations. Des familles qui, aux obsèques de leur fils policier, refusaient le droit à ses anciens collègues de toucher au cercueil en leur disant : *« Ce ne sont pas les islamistes qui l'ont tué, c'est vous ! »*, sans que ces derniers comprennent vraiment ce qu'ils voulaient insinuer. Les policiers les plus connus, *« les plus justes, les plus aimés »* dans les quartiers étaient éliminés *« comme pour choquer, révolter les gens »*. Un groupe d'inspecteurs de la PJ était réputé pour ses hold-up de bijouteries *« sans que personne ne les arrête »*. Un officier « visé » par un attentat qui provoqua la mort de plusieurs de ses hommes avait été surpris en train de s'écrire à lui-même des lettres de menaces pour dissiper le doute, car il avait monté l'opération. Un jour, la soupe des 1 600 élèves de l'école de police avait été empoisonnée par un gardien de la paix.

Des « ninjas », du nom de ces commandos spéciaux vêtus de combinaisons et de cagoules, se faisaient descendre dans le dos alors qu'ils étaient suivis par une garnison de militaires. Un inspecteur, *« un ancien truand, c'était de notoriété publique »*, a reconnu les meurtres de quatorze de ses collègues. Fouad affirme avoir pourchassé une voiture qui venait de commettre un attentat. *« On arrivait à bien la "coller", on était contents. Tout d'un coup, on la voit entrer dans une caserne de la sécurité militaire. Je le signale à la radio et on me répond : "mission accomplie, retour au commissariat" »*. Fouad raconte qu'une autre fois, une voiture-commando avait exécuté un policier dans la rue. *« On avait le numéro d'immatriculation, la voiture allait être identifiée. Puis un silence au talkie-walkie. On nous demande finalement d'arrêter les poursuites. »*

« Les années passaient et tout se mélangeait. On avait la conviction que l'on tuait aussi à l'intérieur de l'Etat, qu'il y avait un deuxième terrorisme, légal celui-là, qui en rajoutait. On ne pouvait avoir confiance en personne. La sécurité militaire, les gendarmes, la police, tout le monde s'entre-tuait, jouait un double jeu, racontent Samir, Ahmed et Kamel, des amis de Fouad, des policiers eux aussi réfugiés à Paris depuis six mois. *On combattait le GIA et on réalisait – on se le disait entre nous – que des attentats spectaculaires étaient montés par des services de l'Etat. L'assassinat de Boudiaf par un tueur isolé, l'attaque du consulat de France, un immeuble entouré de casernes militaires, tout cela était-il possible sans des complicités, des manipulations ? Au sommet de l'Etat, des gens ont intérêt à entretenir la guerre et à repousser le moment de rendre des comptes, sur l'argent détourné par exemple. »* Fouad, Samir, Ahmed et Kamel se voyaient condamnés à tuer sans savoir pourquoi, à se faire tuer sans savoir par qui.



Slim, dessinateur algérien

Parfois, la nuit, pendant les tournées, les policiers dialoguaient avec les commandos islamistes. Ces derniers avaient saisi des radios au cours d'attaques et, sur la fréquence des commissariats, les « ninjas » pouvaient entendre : *« Le paradis est le destin de nos morts ; l'enfer est réservé aux vôtres. »* Fouad leur répondait : *« Toi, t'es dans les montagnes et nous, on baise ta sœur ! »* Les islamistes récitaient des versets du Coran d'une voix douce et disaient calmement : *« De toute façon, nous allons vous tuer, un par un. »* Fouad s'énervait : *« Si t'es vraiment un homme, dépose ton arme, on se donne rendez-vous, on se bat avec nos mains. »* Et puis, une fois, à 4 heures du matin, la voiture de patrouille a zigzagué dans un virage : *« On a entendu des détonations partout, j'ai senti une balle me traverser la jambe, le chauffeur était mort, je me suis couché sur lui en fermant les yeux. Quand tout était fini, j'ai senti le visage de quelqu'un qui me regardait, puis ils sont partis. J'ai attendu comme ça jusqu'à 7 heures du matin. »* A l'hôpital, Fouad avait apporté ses médicaments, ses pansements et il n'est pas resté longtemps : *« C'est sans doute un des endroits où un policier peut le plus facilement se faire flinguer. »*

> « On avait la conviction qu'il y avait un deuxième terrorisme, légal celui-là, qui en rajoutait. On ne pouvait avoir confiance en personne. La sécurité militaire, les gendarmes, la police, tout le monde s'entre-tuait, jouait un double jeu »

Aux derniers jours de l'été 1994, Fouad ne savait plus comment en finir. Cela faisait dix-sept mois qu'il n'avait plus mis les pieds chez lui, dormant dans un bureau du commissariat, donnant son linge à blanchir. Un ami, Kamel, avait osé parler dans un couloir des *« provocations et des manipulations de l'Etat »* et, immédiatement, des hommes de la sécurité militaire avaient fait le guet à son domicile. Les policiers démissionnaires étaient assassinés. Ceux qui restaient en place étaient aussi assassinés. *« On recevait par courrier des couteaux miniatures dans des morceaux de tissu. »* Et Fouad s'était promis de se réserver la dernière balle afin d'éviter d'être égorgé. Le ramadan avait été éprouvant. Les attentats n'arrêtant pas – *« On finissait par oublier les morts de la veille »* –, Fouad était persuadé que *« les terroristes »* allaient commettre une action au coucher du soleil, ce moment où, après une journée de jeûne, on ne pense qu'à la première seconde de nuit tombée qui autorise à manger. *« Je prenais ma soupe sur la terrasse du commissariat, le kalach sur les genoux. »* Des policiers avaient été torturés par leurs collègues. On les soupçonnait d'être des agents doubles. A l'électricité, un chiffon mouillé dans la bouche, ou accroché à une échelle qu'on laissait tomber, on les faisait parler. *« L'un d'eux était devenu fou, prêt à avouer le meurtre de Boudiaf. »*

Le père de la fiancée de Fouad avait annulé le projet de mariage. *« J'aurais été mendiant, éboueur, n'importe quoi, il aurait accepté. »* D'ailleurs, la population s'était depuis longtemps interdite d'adresser la parole aux policiers. Fouad, enfant de cité, avait fait ce métier pour être agent de circulation. Il se souvient des premiers mois de 1989 où il repassait son costume, travaillait l'après-midi à un grand carrefour d'Alger, souriant aux filles *« en plein soleil »*. *« On était des Algériens nouveaux quand nous sommes entrés dans la police. On commençait à avoir des commissaires, des officiers qui n'avaient pas connu la guerre d'indépendance. On croyait aux élections, à la fin de la violence, de la corruption dans les commissariats. On avait appris les procédures de droit. On nous affectait dans les quartiers où nous vivions et, pour les gens des cités, c'était un changement extraordinaire »*, raconte Ahmid, policier réfugié. Fouad, lui, se contente de dire : *« Nous, les policiers, c'était un peu* "Le roi est mort, vive le roi !". *Prêts à suivre n'importe quel gouvernement... »*

D'ailleurs, au début de la guerre, il a bien vu dans sa cité qu'on arrêtait et déportait dans les camps du désert *« des jeunes qui n'avaient rien fait »*. Il savait que les gendarmes arrêtaient, torturaient, relâchaient *« jusqu'à ce que le type craque et prenne le maquis »*. *« Secrètement, dans ma tête, je pensais que c'était une injustice mais je me taisais. »* Fouad n'a pas bronché non plus quand il a enterré des collègues *« sans tête, des gamins de dix-neuf ans »*. Il n'a rien dit quand ses supérieurs lui ordonnaient de tirer désormais sans sommation sur les silhouettes qui se profilaient dans la nuit. *« Pourtant, je le savais, dans les cités c'était souvent des jeunes qui se relayaient en laissant leur lit au petit frère pour qu'il puisse dormir trois heures. En attendant, ils fumaient un pétard au bas de l'escalier. »* Il n'a pas protesté quand, à la fin d'une ronde, on le renvoyait sur le terrain en disant : *« Vous ne pouvez pas rentrer comme ça, vos copains sont en difficulté, allez les aider. »*

Fouad, à l'occasion, ne respectait pas les instructions. Il faisait semblant, par exemple, d'aller sur le lieu d'un attentat. Il n'avait aucun espoir de retrouver un logement car, affirme-t-il, les chefs s'étaient attribué les nouveaux appartements normalement destinés à des policiers comme lui habitant dans les fiefs du GIA. Son ami Ahmid avait réussi à quitter Alger, à la faveur des vacances. De Paris où il s'était réfugié, il lui adressa une lettre volontairement provocatrice : *« Reste dans ta merde puisque tu l'as voulu. »* *« Ici,* dit Fouad, *c'était le lavage de cerveau. On devenait des vampires à force de vivre la nuit. Et les consignes de tirer sur tout ce qui bouge... »* Souvent, il partait tout seul au bord de la mer à 5 heures du matin : *« Sur la plage, je criais, ça sortait... »*

Quand il obtint, lui aussi, un congé assorti d'une autorisation de sortie du territoire, Fouad remit sa carte de police juste avant de prendre l'avion sans pouvoir prévenir sa mère. A Paris, il a rejoint Ahmid, Kamel et les autres policiers réfugiés. Certains ont sous-loué des locaux dans des garages de banlieue, d'autres vivent chez des parents. Demandeurs d'un statut de réfugié politique, ils ne se font guère d'illusion sur l'issue de la procédure et dans l'attente d'un renouvellement – également improbable – de leur visa, ils survivent sans argent, vendant quelques sacs « fantaisie » dans les couloirs de métro et distribuant des prospectus dans les rues de Paris.

Un jour, Fouad a rencontré par hasard un ami d'enfance à Barbès. *« Il était du FIS et moi, j'étais policier, on s'en foutait. »* Les deux hommes se sont embrassés plusieurs fois. *« Comment, ça va ? Ça va, et toi, comment ça va ? »* Fouad dit qu'entre eux, *« c'était la bonne entente »*. Il se sent moins policier maintenant. *« Ils nous ont trop bouffé, trop laissé tomber »*, explique-t-il en parlant de ses chefs. Contre eux, il voudrait que *« justice soit faite »*.

Dominique Le Guilledoux

Le Monde

L'anarchie des marchés

AVEC la dégringolade du dollar et les dévaluations, dimanche soir, de la peseta espagnole et de l'escudo portugais, la crise mondiale des monnaies entre cette semaine dans une phase nouvelle, plus inquiétante. Le sentiment que le marché des changes est désormais plongé dans la plus totale anarchie se répand. Tout devient alors possible. Déjà, l'idée d'une parité entre le dollar et le deutschemark émerge. Ce serait là une totale ineptie économique aux conséquences graves pour l'Europe.

Certains voient dans cette nouvelle crise – qui est d'abord une crise du dollar – une preuve supplémentaire du dysfonctionnement des marchés financiers internationaux. Les marchés ont bien souvent, il est vrai, des comportements erratiques, excessifs et moutonniers. Les mouvements de ces derniers jours ont pourtant, à chaque fois, des causes objectives. La chute du dollar est la conséquence d'une défiance généralisée des investisseurs internationaux à l'égard des Etats-Unis après la crise mexicaine. Ceux-ci craignent aussi qu'avec le ralentissement de l'économie américaine, la banque centrale (la Fed) ne mette fin à sa politique de hausse des taux d'intérêt. Les opérateurs abandonnent le billet vert parce qu'ils comptent obtenir des rendements supérieurs sur des monnaies comme le deutschemark ou le yen.

Le désordre d'aujourd'hui est cependant davantage la traduction d'une crise générale de confiance. Elle est le signe d'une absence d'autorité – les Anglo-Saxons disent un manque de « leadership » – dans chaque pays comme au niveau international, la conséquence d'une persistance des égoïsmes nationaux. La chute du dollar est ainsi accentuée par la « cohabitation » qui règne à Washington entre un président démocrate et un Congrès républicain. La dévaluation de la peseta et l'effondrement de la livre britannique et de la lire italienne sont le résultat des crises politiques à Madrid, Londres et Rome. L'incertitude en France, liée à l'élection présidentielle, alimente la faiblesse du franc. Dans ces conditions, les investisseurs se précipitent vers les quelques rares havres de paix qui subsistent, l'Allemagne notamment.

Au-delà, les sept grands pays industriels (le G7) révèlent une fois de plus leur incapacité à coopérer. Malgré leurs multiples réunions et leur belle assurance, les grands argentiers ne parviennent pas à garantir un minimum de stabilité sur le marché mondial des changes. Chaque pays défend d'abord ses intérêts et refuse de prendre en compte ceux de l'ensemble de la collectivité. Les Américains ont pendant trop longtemps utilisé le *« dollar faible »* comme une arme au service de leur économie. Les Allemands se sont appuyés trop exclusivement sur le *« mark fort »* pour assurer leur croissance. Aujourd'hui, les uns et les autres peuvent affirmer vouloir revenir à une plus grande sagesse. Ils ne sont pas crus.

Le débat sur la justice

DEPUIS que les *« affaires »* ont envahi le champ politique, la détention provisoire est devenu un sujet de préoccupation pour l'ensemble des élus. Edouard Balladur lui-même, il y a deux mois, lors d'un entretien télévisé, avait regretté que la réforme de la procédure pénale réalisée en août 1993 par son gouvernement ait à nouveau confié la décision de mise en détention au juge d'instruction. Dans un article paru dans *Le Monde* au mois de novembre 1994, le premier ministre était revenu sur ce point : il souhaitait alors que la détention provisoire soit réservée aux récidivistes, sauf en cas de crime de sang et de trafic de stupéfiants, et qu'elle ne soit plus prononcée par un homme seul mais par un collège de trois magistrats.

Pourtant, ce souci de la collégialité des décisions n'apparaît guère à la lecture de la réforme sur l'élargissement de la compétence du juge unique qui entre en vigueur lundi 6 mars. Dans une indifférence quasi générale, le gouvernement et le Parlement ont décidé, lors de la session d'automne, de confier le jugement d'une grande partie des délits à un juge unique. Ce magistrat, qui siégera seul, pourra examiner des affaires de vols et de violences aggravées et prononcer sans en discuter avec quiconque des peines de cinq ans de prison ferme. Or la gravité de ces jugements est sans commune mesure avec la durée de la détention provisoire : en 1992, le temps passé en *« préventive »* s'établissait en effet en moyenne à... 3,4 mois.

Cette incohérence ne peut que renforcer le sentiment de tous ceux qui estiment que les hommes politiques délaissent les débats d'idées pour s'intéresser en priorité aux affaires qui les dérangent. C'est le cas dans le débat sur la détention provisoire, qui attise depuis quelques années les passions. Grâce à la loi Badinter de 1985, qui impose au juge d'instruction un débat contradictoire avec le parquet et l'avocat avant toute décision de placement en détention, la part des prévenus dans la population carcérale a reculé, passant en dix ans de 52 % à 42,5 %. La France conserve certes un des taux les plus élevés d'Europe, mais l'engouement des hommes politiques en faveur de la collégialité de la mise en détention paraît avant tout dicté par le climat d'inquiétude créé par le développement des affaires.

Cette myopie du monde politique se manifeste également dans le débat récurrent sur l'instruction. Cette phase procédurale est certes centrale, puisqu'elle concentre les affaires les plus graves, mais elle est de moins en moins représentative du fonctionnement de la justice : les dossiers confiés à un magistrat instructeur représentent en effet moins de 8 % des affaires. Malgré tout, les élus continuent à penser la justice au travers des comportements de quelques juges d'instruction célèbres, délaissant de ce fait l'immense majorité des dossiers. Bref, le débat sur la justice est biaisé, déconnecté des réalités judiciaires et de l'ordinaire des tribunaux, dès qu'il est examiné à la seule aune des affaires politico-financières.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé,
adjoints au directeur de la rédaction ; Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, conseiller de la direction ; Daniel Vernet,
directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Déjeuner d'affaires

par Ronald Searle



AU FIL DES PAGES/ÉCONOMIE

Nouvelles théories de la croissance

LA richesse produite dans les pays développés a été multipliée par quatorze depuis 1820. L'*« état stationnaire »* qui était pourtant inscrit dans les tablettes des premiers économistes n'est toujours pas en vue. Il a donc bien fallu que les arrière-petits-neveux d'Adam Smith prennent en compte le phénomène de la croissance. Au milieu de notre siècle, Joseph Schumpeter avait déjà commencé à déblayer un terrain qu'aujourd'hui les nouvelles théories de la croissance prétendent féconder. Le livre, modeste de taille, mais non d'ambition, de Dominique Guellec et de Pierre Ralle permet utilement de faire le point sur cette question. Les auteurs font preuve d'un réel talent pédagogique si l'on met à part quelques encadrés en caractères minuscules, quasiment illisibles.

A population donnée, on ne peut échapper à la stagnation économique que par le progrès technique. Cet élément était resté extérieur aux théories classiques pour deux raisons principales. D'une part, la technique est le domaine d'ingénieurs obéissant aux lois de la nature, non des économistes. D'autre part, tout l'équilibre de marché était fondé sur des rendements décroissants que contrarient le progrès technique. Le seul facteur de croissance était l'accumulation du capital physique, soumis pareillement à des rendements décroissants. Marx conclura aussi à une sorte d'entropie générale du capitalisme. Pour les nouvelles théories, les sources de la croissance sont beaucoup plus diverses : capital physique, mais aussi capital humain (état des connaissances, santé, hygiène), apprentissage par la pratique, division du travail et taille du marché, biens publics de tous ordres (transports, télécommunications, sécurité, garantie des droits de propriété, sciences fondamentales, etc.), enfin progrès technique considéré comme une variable dépendante de facteurs économiques. D'où l'appellation de théories de la croissance endogène.

Questions : puisque le progrès technique dépend de facteurs économiques, ne va-t-on pas pouvoir commander aux inventeurs ? Ne suffirait-il pas d'y consacrer les moyens en hommes et en argent ? Certains des modèles présentés dans le livre caressent, si l'on peut dire, cette idée que le taux de croissance du progrès technique est fonction du nombre des chercheurs (p. 68). Heureusement, nos auteurs reconnaissent que les processus de l'innovation ne sont pas si simples. *« La possibilité (et ex post la réalité) de l'échec et de l'expulsion du marché ne peut être écartée »*, écrivent-ils sans rire, avant d'avouer honnêtement : *« Il y a élimination et sélection par un processus que les modèles de croissance endogène ignorent en général. »*

Guellec et Ralle ne doutent pas, cependant, que les nouvelles théories permettent un *« retour de l'Etat »* sur la scène économique. La politique économique est déclarée capable d'influencer le taux de croissance, et non plus seulement le niveau de production. Plus radicalement, l'Etat est invité à créer les institutions nécessaires à la coordination des agents privés. Bref, après le *« moins d'Etat »* des années 80, les auteurs voient pour la présente décennie une réhabilitation de l'intervention de la puissance publique. Dominique Gellec et Pierre Ralle, qui sont tous deux administrateurs de l'INSEE, ne pouvaient faire moins pour leur maître, ce très vieil Etat français qui chercherait aujourd'hui à regagner d'une main ce qu'il vient tout juste de lâcher de l'autre.

Philippe Simonnot

★ *Les nouvelles théories de la croissance*, Dominique Gellec, Pierre Ralle, coll. « Repères », La Découverte, 1995, 123 p., 45 F.

La droite contre elle-même

Suite de la première page

L'Europe n'apparaîtra pas davantage comme un motif de discorde. Edouard Balladur sera aussi réservé que Jacques Chirac à l'égard du traité de Maastricht, que l'un et l'autre finiront par approuver du bout des lèvres, après avoir longtemps hésité. L'actuel premier ministre, hostile à la monnaie unique, se montrera même moins européen encore que le maire de Paris, alors qu'aujourd'hui c'est ce dernier qui semble le plus défavorable à l'Europe maastrichtienne. Pour l'essentiel, toutefois, il n'y a guère de divergence entre les deux hommes sur cette question.

La composition plutôt hétérogène des équipes dont se sont entourés les deux candidats ne favorise pas non plus l'organisation d'une confrontation claire entre « chiraquiens » et « balladuriens ». La présence, aux côtés du maire de Paris, de Philippe Séguin, d'Alain Juppé et d'Alain Madelin, qui représentent trois traditions politiques assez dissemblables, ne permet pas à Jacques Chirac de définir un programme très cohérent ni de proposer aux électeurs une stratégie très lisible. Dans le camp adverse, la « cohabitation » entre Charles Pasqua et les principaux dirigeants de l'UDF n'est pas de nature à rendre plus audible le message d'Edouard Balladur, qui doit assumer à la fois le langage d'autorité de son ministre de l'intérieur et le discours d'ouverture de Simone Veil, François Bayrou ou François Léotard. Ces étranges reclassements brouillent les distinctions habituelles entre le mouvement néogaulliste et la mouvance libéralo-centriste, qui structuraient plus ou moins nettement le paysage de la droite, mais ils n'offrent guère de critères de remplacement, qui permettraient de donner un sens à l'affrontement entre Jacques Chirac et Edouard Balladur.

CLIVAGE GÉNÉRATIONNEL

Certains analystes proposent une lecture qui s'appuie sur des critères d'ordre socio-économique. Ainsi le sociologue Emmanuel Todd, dans une note de la Fondation Saint-Simon (novembre 1994), publiée ensuite dans la revue *Le Débat* (janvier-février 1995), estime-t-il que Jacques Chirac a vocation à représenter les classes populaires, alors qu'Edouard Balladur serait le porte-parole des classes moyennes. Pour le moment, les chiffres fournis par les instituts de sondages ne confirment pas cette tendance. S'il est vrai que les sympathisants socialistes semblent désormais préférer M. Chirac à M. Balladur, après avoir affiché un choix inverse il y a quelques semaines, la progression de Lionel Jospin ne peut que limiter la portée d'une telle évolution. Le seul clivage fort que révèlent les enquêtes d'opinion est, en fait, celui de l'âge : l'électorat de Jacques Chirac est nettement plus jeune que celui d'Edouard Balladur, phénomène exactement inverse de celui de 1988, où le maire de Paris obtenait un meilleur score que Raymond Barre auprès des électeurs les plus âgés.

Ce clivage générationnel plaide pour la thèse de Pascal Perrineau, directeur du Centre d'étude de la vie politique française (Cevipof), qui défend l'idée d'un contraste d'ordre culturel entre les « chiraquiens » et les « balladuriens » (*Le Monde* daté 19-20 février). Les premiers seraient sensibles au langage volontariste du maire de Paris, les seconds apprécieraient la « politique modeste » prônée par le premier ministre. Ces jugements peuvent se formuler d'une manière négative – on dénoncera la démagogie de l'un et la pusillanimité de l'autre – ou d'une manière positive – on louera l'ambition du premier et le réalisme du second –, mais il est vrai que, au-delà des polémiques sur le chiffrage des programmes ou le détail des mesures proposées, la campagne a surtout révélé une différence dans la démarche des deux postulants à la présidence de la République.

Cette divergence de méthode correspond-elle à une opposition de fond ? Le sociologue Michel Crozier ne le croit pas. Il choisit, dans un article de *L'Express* (daté 2-8 mars), de renvoyer dos à dos ceux qui veulent faire avaler de force la *« potion amère »* de la réforme, *« dans l'élan généreux de la rupture menée par un leader charismatique à l'énergie inépuisable »*, et ceux qui croient pouvoir *« la faire passer en douceur »*, grâce au *« sirop calmant »* des consultations, des *« petits pas exploratoires »* et des *« reculs tactiques devant l'obstacle »*.

A en croire Michel Crozier, la campagne du premier tour, entre les deux candidats du RPR, se cristallise sur une fausse question, qui témoigne du blocage des *« élites politico-administratives »* et méconnaît la seule réforme qui vaille, celle de l'Etat. Le sociologue conseille aux hommes politiques de se dégager du *« modèle classique de gouvernement bureaucratique »* pour *« écouter autrement, avec toute l'attention nécessaire, les acteurs réels »*.

Les électeurs départageront-ils Jacques Chirac et Edouard Balladur en fonction de leur capacité d'écoute et de leur aptitude à se soustraire à l'emprise des technocrates ? L'un et l'autre, en tout cas, ont compris l'avertissement. Le maire de Paris, qui a dénoncé avec force la toute-puissance de la technostructure, ne cesse de rappeler qu'il a mis à profit les deux années de la cohabitation pour aller à la rencontre des Français. Le premier ministre insiste sur *« la recherche du dialogue et de l'information »* afin que la politique de réforme *« soit toujours acceptée et comprise, je devrais dire comprise et donc acceptée »* (discours du 24 novembre 1993, repris dans *L'Action pour la réforme*).

« Le peuple a perdu confiance », estime aujourd'hui le maire de Paris. Edouard Balladur constate *« un sentiment de découragement »* qui touche la France *« au plus profond d'elle-même »*. A partir de ce même constat, les deux hommes, par des voies différentes, se proposent, disent-ils, de rendre l'espoir aux citoyens. Si ceux-ci, comme le pense Michel Crozier, sentent intuitivement que l'Etat traditionnel est impuissant face à la complexité du monde et que d'autres procédures sont nécessaires, ils donneront leurs suffrages à celui des candidats qui saura le mieux exprimer cette aspiration.

Thomas Ferenczi

Pour le codéveloppement en Méditerranée

par Sami Naïr

La meilleure définition que l'on puisse donner du codéveloppement en Méditerranée est la plus simple ; il s'agit d'un développement fondé sur la complémentarité *volontaire* des intérêts à long terme des deux rives. Or, les relations actuellement existantes sont de type strictement commercial et n'obéissent qu'à la loi des avantages comparatifs. Au lieu de stabiliser les sociétés, ces relations les perturbent en reproduisant et en approfondissant les effets déjà existants des déséquilibres démographique, économique, financier et culturel.

Au Sud, la population tend à croître de manière exponentielle ; elle est massivement jeune et les effets des taux de fécondité – bien que ceux-ci aient commencé à baisser – ne s'inverseront pas de manière significative avant la fin de l'an 2010. D'où une hypothèque à la fois sur les pays du Sud et sur ceux du Nord.

Economiquement, l'écart entre le Nord et le Sud est énorme : plus de 87 % du PIB total du bassin méditerranéen est concentré dans la rive nord. Cet écart, qui s'accentuera dans les prochaines années, est d'autant plus alarmant que les pays du Nord investissent de moins en moins au Sud.

Culturellement, la recrudescence au Nord de la xénophobie et la mise en œuvre de politiques d'immigration de plus en plus sévères font écho à la montée des intégrismes au Sud. Il ne s'agit pas là, seulement, de réactions culturelles. Les intégrismes puisent aussi leur force dans l'exclusion sociale qui résulte de la dualisation de plus en plus profonde de leurs sociétés. Les stratégies de développement mises en place ces trente dernières années – qu'elles aient été libérales ou « socialistes » – sont toutes, aujourd'hui, bloquées. Non pas qu'il y ait eu échec du développement : le Maroc, par exemple, peut se targuer d'avoir réussi à préserver son agriculture et d'avoir relativement modernisé ses petites et moyennes industries ; l'Algérie, en dépit de la terrible crise qu'elle traverse, possède un appareil industriel qui pourrait devenir, dans le cadre d'une solide politique d'intégration maghrébine, un véritable atout pour toute la région, etc.

Il faut que l'espace économique euro-méditerranéen soit orienté vers le développement, et non vers la seule circulation des marchandises

Le fait est que ces sociétés sont tenues de s'insérer dans l'environnement régional et international. Or, cette insertion implique à la fois l'ouverture des marchés, la convertibilité des monnaies, la réduction des déficits budgétaires et l'acceptation de politiques drastiques d'ajustement structurel imposées par le FMI. Cela n'est malheureusement pas compensé par une véritable ouverture des marchés du nord de la Méditerranée aux produits de ces pays. De là une situation à la fois de bouleversement économique intense et de déstabilisation politique.

Dans chacun de ces pays, la société tend de plus en plus à se diviser structurellement ; il y a ceux qui sont « dedans », ceux qui sont « dehors » et ceux qui sont potentiellement menacés d'exclusion.

L'écart entre les aspirations de ces couches s'élargit de jour en jour. D'un côté, l'espoir de l'accès au progrès, à la modernité ; de l'autre, le rejet vers les marges et l'inévitable repli identitaire qui en résulte. C'est pourquoi toute politique de restructuration et de stabilisation de ces sociétés qui ne prendrait pas en charge la question de la dualisation est vouée à l'échec.

L'avenir des relations euro-méditerranéennes doit être pensé à la lumière de cette situation. Pour l'Europe, il s'agit de savoir si elle va se construire contre le Sud ou avec lui. Pour le Sud, il s'agit de savoir s'il va sombrer dans le sous-développement et de nouvelles formes de colonialisme ou s'il va se reprendre et devenir un élément constitutif de l'ensemble euro-méditerranéen.

Il n'est certes pas possible de répondre de façon tranchée à cette question. Mais le bilan de la politique méditerranéenne communautaire de ces dernières années ne plaide pas en faveur d'un optimisme démesuré. C'est d'ailleurs pourquoi les responsables communautaires ont lancé – à travers la politique méditerranéenne rénovée – de nouveaux programmes, concrétisés en 1992 autour des axes Med-Urbs, Med-Campus, Med-Média et Avicenne.

Tous ces programmes semblent tourner autour d'une idée de base : celle de la coopération décentralisée. Mais ils font désormais confiance aux investissements privés pour pallier les effets de l'incapacité des Etats. Si l'efficacité de ces programmes reste encore à prouver, la Communauté européenne semble actuellement vouloir faire un effort supplémentaire. Et, avec la présidence espagnole de la troïka européenne, 1995 sera sans doute l'année de la Méditerranée.

La conférence prévue à Barcelone en novembre 1995 pourrait en effet constituer un tournant pour l'avenir des deux rives. Mais à une condition : il faut que l'espace économique euro-méditerranéen soit orienté vers le développement, et non vers la seule circulation des marchandises. Autrement dit, cette conférence devrait définir des priorités de développement pour rendre possible le codéveloppement. Ces priorités urgentes sont connues : l'eau, l'emploi, l'éducation et la formation. Or, ces secteurs n'ont rien à espérer des investissements privés : ils sont trop coûteux et peu rentables immédiatement. Seule une initiative communautaire publique pourrait donc relever ces défis.

D'autre part, la principale question dans les années à venir sera celle des migrations. Celles-ci sont vécues comme une menace par les pays du Nord. Or elles pourraient devenir une opportunité précisément pour lutter contre les effets qui les produisent dans leur pays de départ. Pour cela, il convient de réviser de bout en bout les stratégies de gestion des flux migratoires prévalentes en Europe.

Les politiques actuelles sont généralement axées sur la précarisation des immigrés légalement installés (modification, un peu partout en Europe, des codes de la nationalité et des conditions d'accès au séjour) et sur la fermeture des frontières. Ces politiques ont des effets pervers. Elles poussent souvent les immigrés à s'installer définitivement dans le pays d'accueil, au lieu de leur permettre de penser un jour au retour chez eux. L'intégration, nécessaire, ne doit être ni imposée ni une réaction de peur devant la menace d'expulsion. Il convient donc de ne pas totalement couper les liens avec les pays d'origine.

En réalité, il faudrait permettre aux immigrés qui le veulent d'être des acteurs du codéveloppement. Par exemple, par la création d'une Banque pour le codéveloppement, dont la vocation serait, entre autres, d'orienter les flux financiers issus de l'immigration vers des investissements productifs dans les pays d'origine.

Le codéveloppement n'est pas une hypothèse parmi d'autres : c'est, de fait, une nécessité impérative si l'on veut éviter l'affaiblissement réciproque des deux rives de la Méditerranée.

Sami Naïr *est professeur de science politique à l'université Paris-VIII*

La météo victime... du succès des modèles

par Michel Rochas

L'ATMOSPHÈRE se charge quotidiennement de rappeler aux météorologistes que leur science est encore imparfaite. C'est sans doute pour cela que les prévisionnistes ont généralement une grande qualité, l'humilité. Ils savent que malgré leurs ordinateurs et leurs modèles il leur arrive encore de se tromper dans leurs prévisions, mais c'est de leurs erreurs qu'ils tirent la force de progresser.

M. Lenoir rapporte (*Le Monde* du 22 février) avoir prévu dès le mois de novembre le temps qu'il ferait sur toute la planète. Il avoue cependant ne pas avoir prévu que la banquise bloquerait la terre Adélie en plein été austral ; mais cet aveu n'est pas pour lui un acte d'humilité, car il s'empresse aussitôt de qualifier ce phénomène de « *largement inexplicable* ».

Inexpliqué, peut-être, mais pourquoi inexplicable ? Il oublie qu'il ne suffit pas de faire une bonne prévision pour pouvoir dire que l'on sait prévoir le temps et qu'une seule prévision réussie ne suffit pas à valider une théorie ; il en faut beaucoup.

M. Lenoir a, par ailleurs, une curieuse conception de l'« effet papillon ». L'image employée par le météorologiste américain Lorenz n'a pas la signification qu'il lui donne, c'est une façon imagée d'exprimer ce que Henri Poincaré écrivait dans *Science et méthode* au début du siècle : deux états atmosphériques très voisins peuvent conduire à des évolutions complètement différentes. Les météorologistes en tirent la conclusion qu'une mauvaise connaissance de l'état de l'atmosphère sur l'Atlantique nord peut conduire à des prévisions erronées même à courte échéance.

Le réseau d'observation météorologique en altitude est, en effet, particulièrement peu dense sur les océans. C'est une des raisons qui poussent les chercheurs à développer des méthodes pour utiliser mieux qu'actuellement les rares observations disponibles : il y a quelque huit cents points de mesure en altitude sur toute la Terre (essentiellement sur les continents) pour définir l'état de l'atmosphère dans plus de cent mille points d'un modèle de prévision, ce qui est notoirement insuffisant.

Les météorologistes en tirent aussi la conclusion que l'on ne pourra jamais prévoir le temps, au sens où on l'entend habituellement, au-delà de quinze jours. Mais cela ne signifie pas que l'on ne pourra jamais rien connaître à l'avance du temps qu'il fera trois mois, six mois plus tard.

Des modélistes essayent depuis longtemps déjà de réaliser de telles prévisions, mais il ne leur suffit pas de faire une bonne prévision pour être satisfaits. Il leur faut avoir un taux de réussite significatif sur un grand nombre de prévisions, ce qui n'est pas encore le cas actuellement. La possibilité de prévisions à longue échéance est fondée, entre autres, sur le fait que la forte inertie thermique des océans (*« la tarte à la crème de Cassondre »*) leur permet de perturber de façon durable le temps sur de larges portions de la Terre.

Yves Lenoir se fait l'apôtre des méthodes qualitatives, alors que par nature les modèles de prévision sont quantitatifs

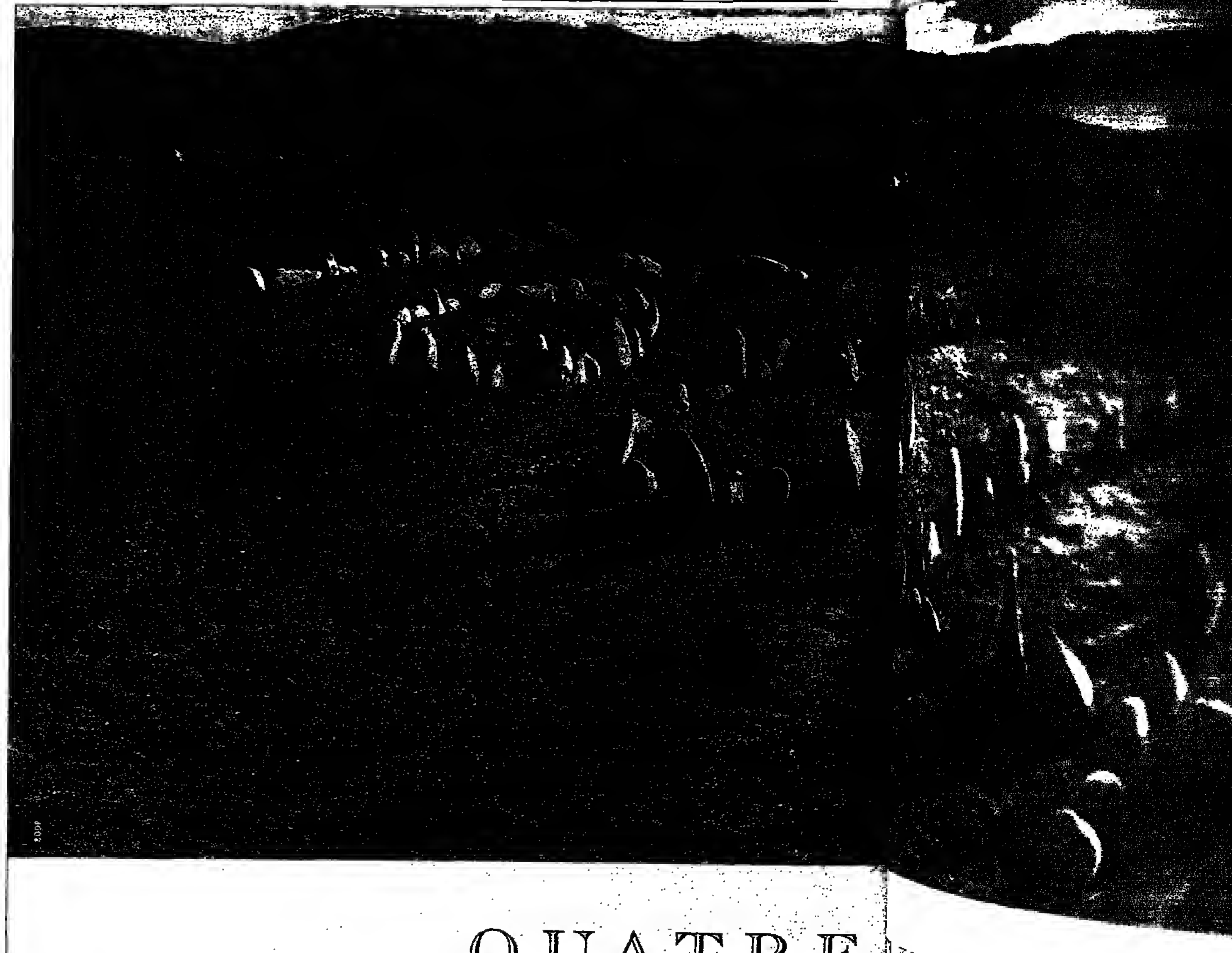
Il est intéressant d'essayer de comprendre pourquoi M. Lenoir mène ce combat contre les modèles. Il se fait l'apôtre des méthodes qualitatives alors que par nature les modèles de prévisions météorologiques sont quantitatifs. Il oublie que seules des prévisions quantitatives sont susceptibles d'une vérification *a posteriori* ; en outre, des prévisions qualitatives du type « le vent sera fort » ou « la température sera basse pour la saison » ont peu d'utilité pour l'activité économique, car de nombreuses décisions se prennent du fait d'un franchissement de seuil.

C'est le fait que la température devienne inférieure à 0 C qui empêche de couler du béton, que la vitesse du vent dépasse 80 km/h qui impose d'arrêter les grues sur les chantiers, etc.

D'ailleurs, M. Lenoir reconnaît implicitement les limites des méthodes qualitatives ; il restreint lui-même leur application « *à des interactions saisonnières exceptionnelles (peu fréquentes)* ». Les météorologistes ont l'humilité d'essayer de prévoir le temps tous les jours, qu'ils soient exceptionnels ou pas.

Le développement des modèles de prévision, pour imparfaits (mais perfectibles) qu'ils soient, leur a permis d'occuper une place de choix tous les jours dans la vie des Français. En un sens, M. Lenoir a raison, mais si la météo a été victime des modèles, c'est surtout de leur succès.

Michel Rochas *est directeur des équipements à Météo-France.*



هكذا من الاصل

Les marchés financiers, garde-fous efficaces mais brutaux

par Patrick Artus

LES politiques économiques de beaucoup de pays sont maintenant guidées, non pas par des considérations purement économiques (caractères efficaces des politiques, amélioration des conditions structurelles...), mais par l'appréciation portée par les marchés financiers sur ces politiques.

La contrainte extérieure a changé de nature. Dans les années 70-80, il s'agissait de la capacité à ne pas avoir de déficit extérieur excessif, à maintenir un niveau de compétitivité convenable. Dans les années 90, il s'agit de la possibilité d'attirer les grands investisseurs sur les marchés financiers domestiques, d'éviter les mouvements de défiance qui conduisent à des ventes incontrôlables.

Il est vrai que, de ce point de vue, les pays sont hétérogènes. Les Etats-Unis ont une situation particulière. Le fait que le dollar soit monnaie de réserve limite les effets des déséquilibres de l'économie américaine. Les Etats-Unis devraient pousser à la défiance les investisseurs institutionnels. Si on agrège les flux bilatéraux, on sait que les mouvements de capitaux mondiaux se résument grossièrement à un transfert du Japon vers les Etats-Unis, pour environ 140 milliards de dollars par an. La dette extérieure nette des Etats-Unis approche aujourd'hui 1 000 milliards de dollars (plus de 5 000 milliards de francs). Comme il est normal, cela conduit à une dépréciation de long terme du dollar ; au-delà des aléas des politiques monétaires, la dépréciation est le seul moyen pour attirer les investisseurs japonais en rendant attrayant l'achat de titres américains.

Le privilège de la monnaie dominante rend les Etats-Unis beaucoup moins sensibles à l'analyse critique des difficultés structurelles. Seule peut-être l'émergence de l'éco comme monnaie internationale majeure pourrait changer cet état de fait en rendant « multipolaire » le monde financier.

Les pays qui ont recours aux marchés internationaux pour se financer subissent une analyse critique rigoureuse et de plus en plus lourde de conséquences. Malgré certains handicaps structurels (déficits publics, compétitivité, évolution des coûts de production), de nombreux pays ont connu, de 1990 à 1992-1993, une évaluation favorable, et en progrès, de leur situation. C'est le cas par exemple de l'Espagne, de l'Italie, du Mexique, de la Suède... Une rupture très nette est apparue au printemps de 1994.

Les écarts de taux d'intérêt avec l'Allemagne, dont on peut penser qu'ils reflètent la « considération » dont jouissent les pays de la part des investisseurs, se sont rouverts, parfois massivement (Suède, Espagne, Italie) ; les taux de change des pays délaissés s'affaiblissent considérablement (8 % en un an pour la peseta, 40 % pour le peso, 11 % pour la lire)... Il y a donc « fuite vers la qualité » : les pays qui inspirent l'inquiétude, pour quelque raison que ce soit, sont abandonnés par les investisseurs et voient leurs marchés financiers se détériorer gravement. Le monde (et l'Europe) à deux vitesses se construit en raison de cette évolution des attitudes des investisseurs.

Les politiques économiques deviennent plus raisonnables. Mais les stratégies choisies restent parfois critiquables

On pourrait craindre que la nécessité absolue de plaire aux investisseurs qui s'impose aux pays ayant une dette extérieure conduise à des aberrations dans les politiques. Elle a entraîné sans doute des politiques trop brutales. Cependant, les critères d'appréciation des pays sont devenus plus raisonnables. Il ne s'agit plus de variables strictement conjoncturelles (inflation, balance courante). Bien sûr, la perception à court terme des économies par les marchés est encore discutable. Ceux-ci continuent à croire, par exemple, que les banques centrales européennes vont durcir leur politique monétaire précocement en 1995. Pourtant, l'évolution de l'activité (freinée par les politiques fiscales restrictives, par les taux d'intérêt réels élevés à long terme), et des prix (stabilisés par la rigueur salariale, le sursaut des gains de productivité) devrait montrer le contraire. Malgré ces erreurs de perception à court terme, l'attention se porte de plus en plus vers les vrais enjeux des économies.

L'évolution à moyen terme des déficits publics et de l'emploi est au centre des analyses. Les investisseurs internationaux ont compris que l'Europe ne pouvait pas laisser dériver le ratio de la dette publique au PIB ; ou ne pas compenser, à la différence des Etats-Unis, par des créations d'emplois tertiaires le recul de l'emploi industriel, lié à la contrainte de compétitivité.

Depuis quelques années, la contrainte des marchés financiers est donc devenue plus efficace en rendant nécessaires des politiques d'ajustement structurel visant à améliorer de vraies déficiences des économies.

Les politiques économiques inspirées par les contraintes des marchés deviennent plus raisonnables, puisqu'elles sont orientées vers la résolution des vrais problèmes structurels des économies, au lieu de ne se soucier que de la façade conjoncturelle. Cependant, si l'objectif des politiques guidées par les marchés est devenu raisonnable, les stratégies choisies sont parfois critiquables.

Prenons le cas de l'Allemagne. Deux problèmes structurels majeurs sont apparus en 1991-1992 : les déficits publics excessifs (jusqu'à 6 % du PIB en 1993) ; l'excès des coûts de production (avec un handicap de compétitivité de l'ordre de 15 % par rapport aux autres pays européens). Les politiques correctives suivies ont été extrêmement brutales.

Sur les douze derniers mois, la productivité du travail dans l'industrie a progressé de plus de 11 %, le coût unitaire du travail a reculé de 7 % environ. A ce rythme, le handicap de compétitivité de l'Allemagne sera gommé en deux ans (1994-1995). Cela se voit déjà dans la progression des exportations (+ 7 % par an en termes réels). Ce qui signifie que l'Allemagne gagne des parts de marché.

La hausse de la pression fiscale y est très forte en 1994 et en 1995. Elle permet au déficit public (pour l'Etat, les collectivités locales et la Sécurité sociale, en excluant les entreprises publiques, les fonds divers...) de revenir à 2,5 % du PIB en 1995, à moins de 2 % probablement en 1996.

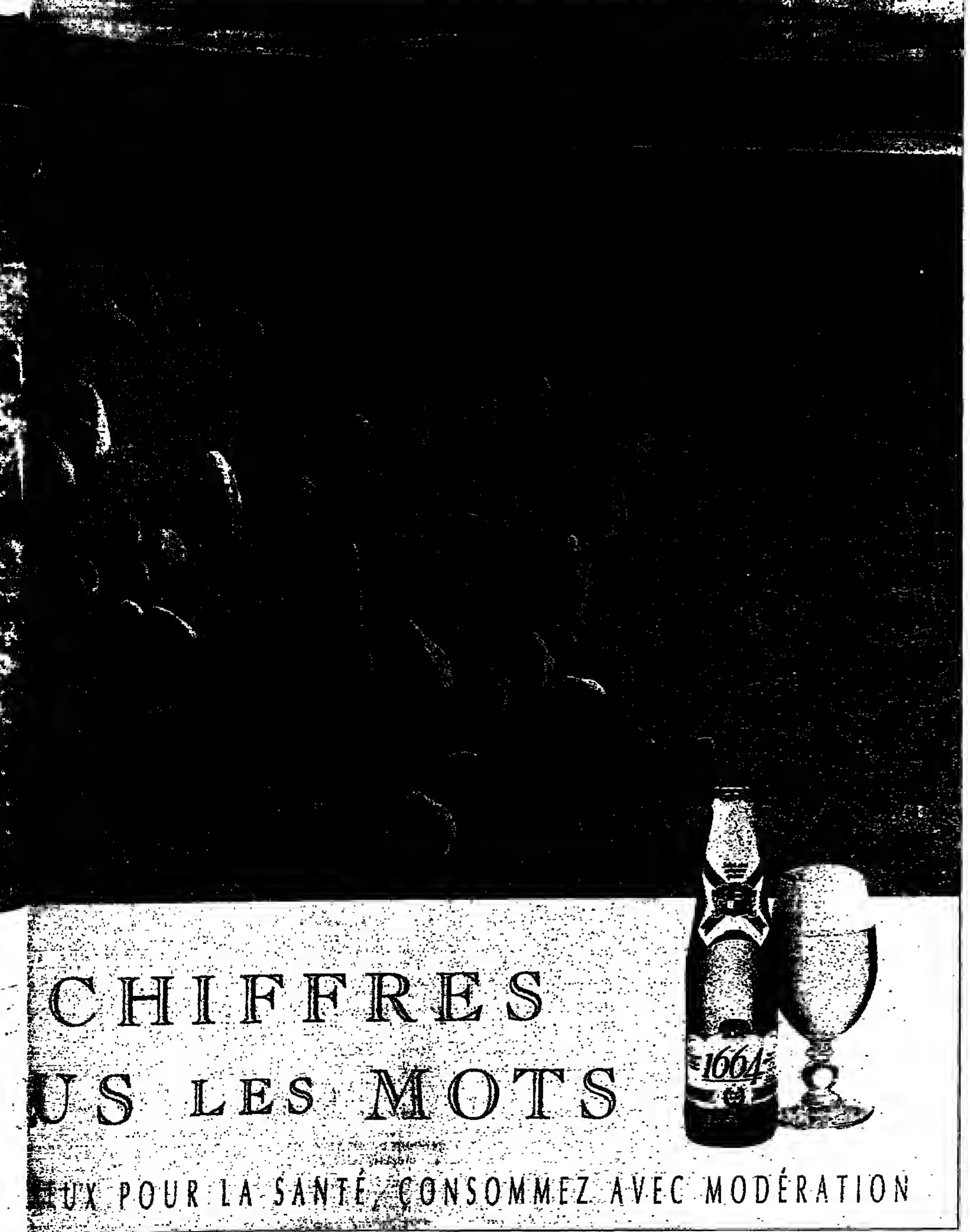
Les marchés aiment ces politiques. L'Allemagne retrouve sa compétitivité ; elle se met en situation de satisfaire aux exigences de Maastricht dès 1996. Mais la brutalité, appréciée par les marchés, est discutable du point de vue économique. Le mark s'apprécie, et est de nouveau perçu comme le pivot du système monétaire européen. La stratégie (salariale, de progrès technique, fiscale) a donc apparemment été payante. Pour les économistes, cependant, elle est dangereuse, ou du moins risquée. Le niveau des gains de productivité dans l'industrie entraîne des destructions d'emplois industriels, que pas plus qu'en France les créations d'emplois tertiaires ne peuvent compenser. L'Allemagne aura donc aussi un problème structurel de chômage.

Il serait dans doute plus raisonnable d'adopter des politiques plus progressives, pour éviter chocs conjoncturels et pertes d'emplois. C'est plutôt la stratégie suivie par la France, mais elle est moins valorisée par les marchés.

Les exemples de l'Allemagne, de la France et des pays de la périphérie de l'Europe montrent que les marchés poussent aujourd'hui vers des politiques structurelles orientées vers les bons objectifs, et pénalisent les pays qui ne les appliquent pas. Par contre, les politiques jugées optimales par les investisseurs internationaux sont trop brutales, manquent de finesse.

On risque donc de privilégier des ajustements trop rapides, eux-mêmes facteurs de volatilité et de risque ; de faire apparaître une surenchère portant non pas sur les objectifs à moyen terme, mais sur leur vitesse de réalisation. Les marchés ne savent pas éviter les écueils de la concurrence excessive.

***Patrick Artus** est directeur des études économiques à la Caisse des dépôts et consignations*





AU COURRIER DU MONDE

ERREUR DE QUALIFICATION

Le procès de M. Garretta semble poser des problèmes juridiques sans précédent : requalification d'un délit déjà jugé et qualifié, sans intervention de faits nouveaux ; refus de la libération anticipée d'un condamné qui remplissait les conditions pour y avoir droit. Ces deux éléments semblent bien influencés par l'incompréhension de l'opinion publique pour une peine aussi légère sanctionnant des actes aux conséquences aussi lourdes.

Ne peut-on se demander si tout cela n'est pas lié à une erreur de départ, celle de la qualification initiale du délit ? Ni *« empoisonnement »* (qui suppose la volonté de tuer les hémophiles, et qui ne risque guère d'aboutir) ni *« mise en vente de marchandises impropres à la consommation »* (loi adaptée aux épiciers qui vendent des tomates avariées), mais *« homicide par imprudence »* ou *« homicide involontaire »*.

Pourquoi une telle qualification n'a-t-elle pas été retenue dès le départ, alors que ce sont les chefs de mise en examen, par exemple, des personnes concernées par la maladie de Creutzfeldt-Jakob induite par la consommation d'extraits hypophysaires d'origine humaine ?

Enorme erreur juridique de départ ou énorme protection pour un homme que l'on ne souhaitait peut-être pas voir lourdement condamné ? Et pourquoi cette question n'a-t-elle jamais été posée ?

Dr Elie Arié
Paris

LA LANGUE DE BOIS DES JOURNALISTES

Que la richesse nationale s'accroisse plus vite que la population est indéniable ; que la part des salaires dans cette richesse se réduise lentement mais sûrement est statistiquement établi ; que le chômage de longue durée explose et que les emplois soient de plus en plus précaires saute aux yeux.

Eh bien ! en dépit de toutes ces données qui démontrent que les salariés (y compris les fonctionnaires qu'on souhaiteraient culpabiliser parce qu'ils ont *« l'immense privilège »* d'occuper un emploi stable) ne sont guère ménagés, il se trouve des journalistes du *Monde* (pas seulement, bien sûr, mais ce sont eux qui m'intéressent puisqu'ils écrivent dans ce qui est mon quotidien favori depuis vingt-six ans) pour estimer qu'ils sont encore trop coûteux et trop protégés et que le devoir de solidarité envers leurs frères chômeurs et exclus leur impose un effort accru. Etant entendu que la nouvelle fracture sociale se situe au niveau de l'emploi et non plus à celui de la répartition des richesses. C'est donc tout naturellement qu'ils suggèrent de profondes réformes du marché de l'emploi et de la couverture sociale. Pour la bonne cause : doper notre économie qui, par ailleurs, se porte très bien, comme en témoignent l'excellente tenue du commerce extérieur et les profits des entreprises.

La liberté d'expression est un bien trop précieux pour qu'elle soit déniée aux journalistes sous prétexte de désaccord. Pourrait-on cependant leur suggérer qu'ils abandonnent la langue de bois qu'ils sont si prompts à dénoncer chez les politiciens ou les syndicalistes et qu'ils appellent les choses par leur nom. Ainsi, par exemple, *« la nécessaire réforme du marché de l'emploi »* deviendrait le *« démantèlement de la législation du travail qui surprotège le salarié pour la remplacer par des accords contractuels soumis aux caprices du marché et aux intérêts des actionnaires »*. Simple question d'honnêteté intellectuelle et de respect dû aux lecteurs qui ne sont pas des imbéciles.

J. Manuel Cuesta
Paris

UNE RETRAITE AVANCÉE POUR LES HANDICAPÉS

La plupart des handicapés sont exclus de l'accès au travail, pas tous. Par chance, avec beaucoup d'obstination et d'efforts perpétuellement renouvelés, certains occupent un emploi normal, normalement rémunéré, et ce depuis des décennies. L'âge venant, et l'usure, cette activité professionnelle se fait de plus en plus pesante. Quelques-uns, dont je suis, ont alors pensé qu'il serait peut-être possible de leur accorder, selon des modalités techniques à débattre, la possibilité, pas l'obligation, de prendre une retraite, à taux plein, par exemple à partir de cinquante-cinq ans. Le coût pour la collectivité en paraît bien modeste, surtout si l'on considère que, fatigués, ils sont trop souvent obligés d'avoir recours à des arrêts de travail répétés. Nos sollicitations en direction des ministres, députés (à l'exception de la regrettée Yann Piat) ont, à ce jour, rencontré un vaste silence. Pourtant on pourrait ainsi « libérer » quelques centaines, voire quelques milliers d'emplois, à la satisfaction de tous.

Jacques Thiandière
Châtenay-Malabry
(Hauts-de-Seine)

ACQUISITION Le groupe financier néerlandais ING a annoncé, dimanche 5 mars, le rachat de la totalité de la banque britannique Barings, sous administration judiciaire à la suite de pertes d'environ 5 milliards de francs enregistrées sur les marchés dérivés en Asie. ● ING l'emporte face à des concurrents, notamment son compatriote ABN-Amro associé au courtier américain Smith Barney, qui souhaitaient démanteler l'institution. ● L'ENQUÊTE se poursuit à Londres et à Singapour pour déterminer exactement les responsabilités entre les dirigeants de la banque, les autorités de tutelle et le courtier Nick Leeson, actuellement en détention à Francfort et sous le coup d'un mandat d'extradition vers Singapour. ● LES BANQUES D'AFFAIRES ont de plus en plus de mal à demeurer indépendantes du fait de la faiblesse de leurs fonds propres.

Le groupe néerlandais ING rachète la totalité de la banque Barings

Internationale Nederlanden Groep l'emporte sur des concurrents qui voulaient démanteler l'institution britannique, après ses lourdes pertes sur les marchés dérivés asiatiques. ING s'engage à combler le passif et à préserver les 4 000 emplois de l'établissement londonien

UNE SEMAINE aura suffi pour que le pilier de l'establishment britannique, Barings Brothers, solidement installé depuis plus de deux cents ans à la City, passe sous la coupe d'un groupe étranger. Dimanche 5 mars dans la nuit, le néerlandais Internationale Nederlanden Groep (ING) annonçait avoir signé « *un accord avec les administrateurs judiciaires pour la reprise de la banque dans son intégralité* ». Depuis l'annonce, dimanche 26 février, de la faillite de la banque britannique et la décision de la banque d'Angleterre de la placer sous administration judiciaire à la suite de pertes colossales subies sur les marchés dérivés à Singapour et à Osaka, de nombreux investisseurs s'étaient succédé au siège social de Barings, attirés par la bonne affaire que pouvait représenter la reprise des deux activités phares de la banque : les fusions-acquisitions (*corporate finance*) et la gestion de fortune, Barings Asset Management, fleuron du groupe, qui gère plus de 45 milliards de dollars (environ 230 milliards de francs) dans le monde.

Merryl Lynch, Dresdner Bank, National Westminster, Hong Kong and Shanghai Banking Corp (HSBC), propriétaire de la Midland Bank ou encore le néerlandais ABN-Amro s'étaient plongés tour à tour dans les livres de comptes de la vieille dame londonienne. Pas question cependant pour eux de se lancer dans l'inconnu. Les pertes de Barings, évaluées dans un premier temps à 625 millions de livres (environ 5 milliards de francs) à la suite des positions prises sur les marchés asiatiques par le jeune *trader* de vingt-huit ans, Nick Leeson, n'ont cessé de se creuser au fur et à mesure que les contrats passés sur le marché des produits dérivés arrivaient à échéance.

Les atermoiements des investisseurs ont fait le lit d'ING. Jeudi 2 mars, l'administrateur judiciaire Ernst and Young, qui veillait depuis le début de la semaine au chevet de Barings, a créé la surprise en divulgant des négociations exclusives avec le Néerlandais. Soucieux de préserver coûte que coûte la cohérence et l'identité de la banque britannique et ses 4 000 emplois, Ernst and Young s'est laissé séduire par la volonté d'achat global du groupe financier. Le suspense a duré jusqu'à la fin du week-end. D'autant que la principale rivale d'ING, sa compatriote ABN-Amro, avait redoublé de pugnacité. On apprenait ainsi samedi que cette dernière s'était associée avec le courtier américain Smith Barney pour faire « *une offre conjointe aux administrateurs judiciaires pour le rachat en morceaux* » de la banque. De plus, jusqu'au dernier moment, les négociations ont été suspendues à l'exigence des salariés de Barings de recevoir leurs primes de fin d'année sans que l'on sache si ING y a répondu favorablement.

La puissance du groupe financier néerlandais a rassuré la place londonienne. Pour les neuf premiers mois de 1994, ING affichait un bénéfice net de 1,6 milliard de florins (environ 5 milliards de francs) et 21,6 milliards de florins de fonds propres. Aad Jacobs, son président, affirmait, il y a peu, disposer d'un trésor de guerre de 4 milliards de florins (12,8 milliards de francs). De quoi faire face aux 5 milliards de francs de pertes minimum de Barings.

Pour le Néerlandais, il s'agit d'une aubaine. « *Les activités de banque d'entreprise, de courtage et de gestion de fonds de Barings sont irrésistiblement complémentaires* » à celles d'ING, constatait avec enthousiasme Aad Jacobs lundi 6 mars après la signature de l'accord. Cette reprise, ajoutait-il, permettrait un « *accroissement considérable de la présence d'ING sur les marchés financiers internationaux et une accélération de sa stratégie en vue de devenir une grande banque d'investissement* ». ING et Barings forment un couple de rêve. Le premier, qui compte 49 000 employés dans le monde, est surtout présent en Europe et en Amérique latine, le second peut se prévaloir d'un réseau étoffé en Asie. Et si Barings a une expertise inégalée en banque d'entreprise, courtage et gestion de fonds, ING est, lui, doté d'une puissance financière à la hauteur de ses ambitions.

Le rachat de la banque d'entreprise est « *un grand pas en avant* » pour le groupe néerlandais qui ne dispose à Londres que d'une succursale bancaire et d'une filiale spécialisée dans les marchés émergents en Europe centrale et orientale, ING UK Capital qui a ouvert ses portes en octobre 1994. Enfin, l'acquisition de Barings permettra à ING de redorer son blason à la City, où il s'est brûlé les doigts dans la réassurance, avec le rachat, il y a trois ans, d'une filiale de l'assureur Legal and General, Victory, qui lui a coûté plusieurs centaines de millions de livres de pertes.

Lundi 6 mars au matin, la City, les déposants – dont la Reine d'Angleterre – et les salariés de Barings poussaient des soupirs de soulagement. Mais si le sauvetage de Barings est désormais acquis, on n'a pas fini de rechercher les responsabilités du naufrage de la vénérable institution. Braqués dans un premier temps sur le jeune *trader* Nick Leeson, les projecteurs se sont peu à peu tournés vers la direction londonienne de Barings, qui a fait preuve d'un laxisme avéré à l'égard de son bureau de Singapour. Quelles vont être ses responsabilités au plan pénal ? Et quelles seront celles de la Banque d'Angleterre qui, malgré un renforcement de ses procédures de contrôle, après la faillite de la BCCI en 1991, n'a pas su prévenir le désastre ?

Ba. S.

Un résultat en bonne progression

en milliards de florins

1990	91	92	93
1,511	1,574	1,676	2,029

1 florin = 3,13 francs français

Source : ING

ING a une assise financière solide qui lui permet d'absorber sans risque les pertes de Barings

ING, premier groupe financier hollandais

● **Histoire.** Le groupe hollandais ING (Internationale Nederlanden Groep) a été créé en mars 1991. Il est né de la fusion du numéro un néerlandais des assurances, Nationale Nederlanden, et de la troisième banque du pays, NMB-Postbank.

● **Effectifs.** Le groupe emploie 49 000 personnes à travers le monde.

● **Poids.** Ses actifs représentent 356 milliards de florins (1 114 milliards de francs).

● **Présence.** Son réseau comprend soixante-huit filiales dans quarante-quatre pays, en Europe centrale et de l'Est (Prague, Bratislava, Budapest, Cracovie, Kiev et Moscou), et en Amérique latine ; une succursale au Liban. Fondation prévue cette année du premier établissement bancaire international en Corée du Nord.

Les derniers jours de Barings Brothers

● **24 février :** disparition de Nick Leeson, courtier britannique du bureau de Singapour de la banque Barings.

● **25 février :** la banque affiche plus de 600 millions de dollars de pertes. Elles atteindront, en réalité, un milliard de dollars.

● **26 février :** Barings est placée sous administration judiciaire, confiée au cabinet Ernst and Young.

● **27 février :** à l'ouverture de la Bourse de Tokyo, l'indice Nikkei des 225 valeurs vedettes perd plus de 800 points en deux heures.

● **28 février :** ouverture à Singapour d'une enquête financière pour fraude. Nick Leeson est recherché dans toute l'Asie.

● **2 mars :** le courtier est appréhendé à l'aéroport de Francfort. ING fait une offre pour la reprise de l'intégralité des activités de Barings.

● **3 mars :** ouverture d'une seconde enquête, par le Bureau des fraudes britanniques et la police de la City de Londres, sur des allégations de fraude chez Barings.

● **4 mars :** les autorités financières de Singapour affirment que Barings était avertie depuis trois ans du pouvoir excessif laissé à Nick Leeson.

● **5 mars :** ING reprend « *pratiquement toutes les activités, avoirs et dettes* » de Barings, battant l'offre conjointe de la banque néerlandaise ABN Amro et du courtier américain Smith Barney.

COMMENTAIRE

LA TÊTE ET LES JAMBES

Quel que soit le partage des responsabilités qui se dégagera au fil des semaines entre l'imprudence du jeune *trader* Nick Leeson, la désinvolture de la direction londonienne de Barings et l'inefficacité du contrôle de la banque d'Angleterre, le naufrage en vingt-quatre heures d'une institution vieille de plus de deux cents ans illustre le défi auquel se trouve confrontées aujourd'hui les banques d'affaires.

Longtemps cantonnées dans les activités de fusions-acquisitions, vivant sur les commissions, les banques d'affaires se sont peu à peu lancées dans des activités gourmandes en capitaux. Pour survivre, il ne leur suffit plus aujourd'hui d'attirer des « pointures », ces as de la finance que les établissements s'arrachent ; il leur faut également des fonds propres. En 1989, la banque d'affaires Morgan Grenfell l'avait bien compris, qui s'est adossée à la puissante Deutsche Bank. C'est pour cette même raison que la banque d'affaires britannique Warburg a récemment tenté – sans succès – de se rapprocher de son homologue américaine Morgan Stanley.

La banque Barings vient de faire l'amère expérience de la faiblesse de ses muscles financiers. Ses 543 millions de livres (4,4 milliards de francs) de fonds propres se sont révélés dramatiquement insuffisants pour faire face aux pertes subies de l'autre côté de la planète, à Singapour, qui n'étaient somme toutes pas si grandes (5 milliards de francs environ). Chacun reconnaît aujourd'hui que l'institution britannique était condamnée un jour ou l'autre à se marier avec un groupe financier puissant capable de lui apporter les capitaux nécessaires pour se développer. L'histoire ne lui a pas permis de choisir.

Babette Stern

Noël Goutard, président-directeur général de Valeo

« Derrière les équipementiers japonais se profilent les constructeurs automobiles »

Les équipementiers européens vont rencontrer les onze constructeurs automobiles japonais au cours de réunions qui se tiennent à Paris les 6 et 7 mars à l'initiative de la JAMA (association des constructeurs automobiles japonais) et du Clepa (comité de liaison de la construction d'équipements et de pièces d'automobiles de l'Union européenne). Ce sera, pour bon nombre d'entre eux, un premier contact. Les uns espèrent trouver de nouveaux débouchés, les autres veulent démontrer qu'ils associeront des fournisseurs locaux à leur développement en Europe. Noël Goutard, PDG de Valeo, parle de son expérience.

« Les constructeurs japonais ont la réputation d'être difficilement accessibles. Avec lesquels travaillez-vous ?

– Valeo fournit l'ensemble des onze constructeurs japonais, dont les plus importants sont Toyota, Nissan, Honda, Mitsubishi, Suzuki et Mazda. Nous réalisons aujourd'hui 5 % de notre chiffre d'affaires avec les groupes nippons. Mais la situation est difficile. Les équipementiers japonais sont, dans la plupart des cas, des filiales de constructeurs comme Toyota et Nissan. En conséquence, ils ne font appel à des équipementiers étrangers qu'en dehors de leurs frontières, lorsque leurs propres équipementiers ne disposent pas de filiales locales, ou lorsque leurs fournisseurs attitrés ne sont pas en mesure de leur offrir le produit dont ils ont besoin. Les possibilités sont plus ouvertes avec un groupe comme Honda, dont la croissance se fait à l'extérieur des frontières.

– Comment parvenez-vous à vous placer auprès des constructeurs automobiles japonais ?

– Pour les grands groupes qui ont des équipementiers « maison » ou captifs, nous avons joué le rôle de révélateur. Il faut savoir, contrairement à une idée reçue, que les équipementiers européens sont très compétitifs. Les constructeurs japonais s'en sont aperçus lorsque nous nous sommes mis, à partir de 1988, à prospecter régulièrement leur marché. Habitués à des productions très concurrentielles de petites voitures en Europe, nous avions des prix compétitifs ainsi qu'une bonne technologie – n'oublions pas que les grandes innovations technologiques automobiles viennent d'Europe. Forts de cette découverte, les constructeurs japonais se sont tournés vers leurs équipementiers traditionnels pour qu'ils abaissent leurs niveaux de prix. Dans ce sens, nous leur avons servi. Nous espérons maintenant qu'ils vont nous ouvrir plus largement leurs portes.

NOËL GOUTARD

– Les constructeurs japonais se délocalisent, notamment en Europe, mais les équipementiers les suivent. Cela fausse-t-il la compétition ?

– Nous assistons effectivement à l'assaut du marché européen par les équipementiers japonais et américains. Ces derniers rachètent et absorbent des entreprises de taille moyenne. Il faut bien voir que la matière grise reste au Japon et aux Etats-Unis. Les bureaux de recherche implantés en Europe mènent surtout des études d'application. Ainsi, le renforcement des positions commerciales de l'équipement automobile japonais et américain en Europe n'enrichit pas automatiquement la base de l'automobile européenne. Les constructeurs européens ne sont pas tous convaincus de l'importance pour eux de disposer d'une base forte et autonome d'équipementiers nationaux. Derrière les fournisseurs japonais ou américains, se profilent les actionnaires, à savoir des constructeurs rivaux. Par ce biais, on pourrait prédire à terme une très forte montée en puissance des constructeurs japonais et américains dans l'automobile européenne.

– Voulez-vous dire que les stratégies d'achat des constructeurs européens sont mauvaises ?

– Toutes les stratégies d'achat sont bonnes. Je respecte le client. Mais je note qu'il existe trois attitudes possibles. D'abord, celle qui consiste à favoriser ses propres équipementiers. Ensuite, celle qui privilégie des équipementiers européens indépendants pour leurs compétences. Enfin, il y a la stratégie du prix le plus bas par la mise en concurrence à outrance. Pour Valeo, il est clair que la deuxième stratégie d'achat est la meilleure.

– Existe-t-il une recette pour aborder un constructeur automobile au Japon ?

– Pour les constructeurs automobiles japonais, la dimension internationale d'un fournisseur comme Valeo est capitale. Les Japonais sont aussi très attentifs aux méthodes de management d'une société. Valeo les a intéressés parce nous sommes parvenus à appliquer la même politique d'implication du personnel et de gestion de la production dans les soixante-douze usines que nous possédons dans dix-neuf pays.

> La moitié de la production automobile mondiale est difficilement accessible aux équipementiers indépendants

Notre approche stratégique consiste à décrocher des contrats en nous intéressant à des produits ou systèmes qu'ils ne peuvent trouver au Japon. Par exemple, parce que Valeo sait tirer parti de la réglementation européenne sur la sécurité et comprend les impératifs des compagnies d'assurances, nous fournissons les systèmes antivol montés sur les voitures japonaises vendues en Europe. Cependant, chaque constructeur automobile japonais est un cas particulier.

– Envisagez-vous des partenariats avec des équipementiers japonais ?

– Nous nous sommes associés à Seiko dans les compresseurs de climatisation. Notre partenaire disposait de la technologie de base, nous avons apporté la technique d'industrialisation, l'aidant à améliorer ses méthodes de fabrication. Nous n'envisageons pas d'autres partenariats pour l'instant. Les collaborations entre équipementiers sont difficiles par nature, *a fortiori* avec des Japonais, qui ont l'habitude de travailler en réseaux dans l'univers protégé de leur archipel.

– Les perspectives aux Etats-Unis sont-elles plus favorables qu'au Japon ?

– Certainement. Valeo réalise 15 % de son chiffre d'affaires en Amérique du Nord et Chrysler est le troisième client du groupe. Ford et General Motors possèdent des équipementiers intégrés. Toutefois, ils ouvrent légèrement le marché américain, mais très lentement, compte tenu du pouvoir énorme de l'UAW, le syndicat de l'industrie automobile. Il dispose notamment d'un droit de regard sur le choix de ses fournisseurs par le constructeur, et peut, s'il est en désaccord avec celui-ci, bloquer l'offre d'un équipementier non américain pendant cent cinquante jours. Ainsi, sur les trois grands marchés automobiles mondiaux, deux sont à système plus ou moins fermé. Au total, c'est la moitié de la production automobile mondiale qui est difficilement accessible aux équipementiers indépendants.

Propos recueillis par Gilles Bridier et Virginie Malingre

هكذا من الأصل

Nethold réserve des canaux numériques sur Astra et Eutelsat

LE GROUPE EUROPÉEN de télévision à péage Nethold vient de réserver des canaux de diffusion numérique sur les futurs satellites Astra et Eutelsat afin d'y lancer avant la fin de l'année des bouquets de programmes et autres services dérivés. Nethold compte en tout 2,4 millions d'abonnés en Europe grace à Filmnet qui distribue sept programmes à péage dans 13 pays européens et aussi grace au bouquet Multichoice. Nethold détient 25 % du capital de l'opérateur italien de chaînes cryptées Telepiu. Le groupe a loué huit répéteurs au total sur les futurs satellites Astra 1E, Astra 1F et Astra 1G, qui doivent être lancés respectivement en 1995, 1996 et 1997. Nethold doit *« y développer un réseau numérique de réception directe par satellite offrant aux télespectateurs un choix de plus de 70 programmes de télévision et autres services de divertissement à domicile »*. De son côté, l'organisation européenne Eutelsat indique que Nethold a réservé trois transpondeurs sur son satellite Hot Bird 2, qui sera lancé en 1996 pour couvrir l'Europe. Eutelsat précise que Telepiu *« a confirmé sa réservation de quatre transpondeurs sur le même satellite »*.

■ **PRESSE : le magazine** ***Le Monde de la musique*** **a décidé de baisser son prix de 32 à 29 francs.** Cette baisse coïncide avec la suppression du supplément *Jazzman* diffusé avec le mensuel depuis octobre 1992 et qui est désormais vendu séparément, à 16 F. Elle s'accompagne d'une modification de la présentation du journal et d'un enrichissement de nouvelles rubriques.

Philippe Amaury, PDG du groupe Amaury

« La presse doit avoir une qualité de distribution excellente » et « être indépendante grâce à une gestion bénéficiaire »

Alors que la plupart des journaux parisiens voient leur diffusion diminuer, les titres du Groupe Amaury – ***Le Parisien*** **et** ***L'Equipe*** **– connaissent une progression régulière (*****Le Monde*** **du 2 mars). Dans l'entretien qu'il nous a accordé à la veille de la parution, mardi 7 mars, d'une nouvelle formule du** ***Parisien*****, Philippe Amaury, PDG du groupe, s'explique sur ses méthodes et sa stratégie. Il évoque également les problèmes de la presse quotidienne nationale en insistant sur ceux de la distribution.**

« Dans le paysage morose de la presse, votre groupe fait figure d'exception.

– On s'efforce d'être extrêmement méthodique, de relancer les titres quand ils traversent une période difficile. Nous essayons aussi d'être attentifs aux attentes de nos lecteurs. Enfin le groupe, ses dirigeants, ses gestionnaires et ses journalistes, est indépendant. Il y a une ligne éditoriale à *L'Equipe* et au *Parisien*, que tout le monde doit respecter, du directeur au stagiaire. C'est pour *Le Parisien* un parti pris d'information, d'honnêteté, d'objectivité, dans la recherche des faits, leur présentation, leur décorticage pour les faire comprendre dans le respect de la vérité. Nous avons aussi une méthode de gestion simple : il faut que les sociétés gagnent de l'argent. Ce n'est pas un objectif ni une fin en soi, c'est une façon de compter. Il faut la respecter. On est indépendant grâce à une gestion bénéficiaire permettant d'investir.

– En 1994, ***Le Parisien*** **a perdu de l'argent.**

– *Le Parisien* devrait perdre entre 30 et 35 millions de francs. Une bonne partie, de l'ordre de 10 à 15 millions, est due au lancement d'*Aujourd'hui*. Mais la gestion et les tests ne se jugent pas sur un seul exercice. La nouvelle maquette du *Parisien* n'est pas liée aux problèmes financiers du titre. La maquette du début des années 90 avait besoin d'une rénovation. Il fallait qu'elle soit plus simple, avec un usage plus modéré de la couleur. Il faut faciliter l'entrée dans l'écrit à ce lecteur qui regarde beaucoup la télévision.

– La presse écrite doit-elle intégrer l'influence de la télévision ?

– En préparant le lancement de notre magazine *XL*, on s'est rendu compte de l'importance du visuel pour les jeunes, pour les faire rentrer dans la lecture, surtout qu'il s'agit d'un magazine de divertissement pour ceux qui ne sont pas les meilleurs élèves de la classe.

– Le lancement de ***XL*** **n'a pas vraiment été un succès. Quel bilan en tirez-vous ?**

– Nous ne connaissons pas très précisément nos chiffres. Le quatrième numéro s'est vendu autour de 80 000 exemplaires. Nous avons tendance à considérer cela comme un début encourageant. Le point d'équilibre est à 150 000 exemplaires. Nous faisons noter le titre par des jeunes et nous obtenons de très bons résultats. On jugera courant 1995.

– Pour revenir au ***Parisien*****, c'est un titre qui en une dizaine d'années a totalement changé de positionnement. Comment s'est produit ce changement ?**

– *Le Parisien* est issu de la Résistance. Il a été créé par une génération d'hommes remarquables comme mon père, Emilien Amaury, ou Claude Bellanger. Ça a été un très grand journal. Plus tard, le journal est devenu moins bon, trop dépendant d'un seul homme, quelque estimable qu'ait été son parcours. Après le conflit avec le Syndicat du livre, le décès de mon père, il y a eu un changement de génération. Quand j'ai pu lui succéder, avec un certain nombre d'amis, dont Martin Desprez et Jean-Pierre Courcol, on s'est dit qu'il fallait faire quelque chose de neuf, et sur tous les plans, en s'inspirant des méthodes américaines en matière de presse auxquelles je crois.

– Comment voyez-vous le paysage de la presse française ?

– Je suis convaincu qu'actuellement la presse parisienne se trouve dans une situation où sa survie est en jeu. Les choix à faire conditionnent son maintien, son affaiblissement ou sa disparition. Noos sommes tous des journaux de la région parisienne. C'est un facteur essentiel. Le problème principal, c'est la distribution. Il faut que les éditeurs contrôlent leurs coûts et les gèrent eux-mêmes. Ça n'empêche pas un système coopératif. Dans les Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP), les éditeurs devraient jouer leur rôle de partenaires majoritaires. Ils ne l'ont pas fait. Aux NMPP, des choses ont été faites et continuent de se faire, mais cela ne suffit pas, même si on va dans le bon sens. La presse doit avoir une qualité de distribution excellente.

» On a étudié la possibilité de monter notre propre système de distributioo sur l'ensemble de la France, on a comparé nos coûts avec ceux des NMPP et l'on s'est aperçu qu'il n'y avait pas de différence. C'est qu'il y a un vice dans le système. Mais il y a peut-être une solution plus intelligente pour tout le monde que de tout faire sauter.

» La distribution est aussi conditionnée par l'impression et les lieux d'impression. Autrefois, ils étaient situés dans le centre de Paris. Aujourd'hui les sites soot éclatés, le groupage n'existe plus vraiment. En région parisienne, nous allons vers un système où chacun se distribuera lui-même.

» Assigner à un organisme coopératif la finalité d'apporter un soutien de la part de journaux moyens à des petits journaux, c'est fausser tout le système. L'objectif de la loi de 1947 – qui organise le système de distributioo – est de faire partager les économies d'échelle, pas de subventionner des titres. Il faut respecter les vérités économiques. Un groupe peut avoir un titre qui ne gagne pas d'argent, mais c'est à lui de le financer et pas aux confrères d'assurer ses investissements.

– Quels sont les projets de votre groupe ?

– Notre objectif, c'est de mener *Le Parisien* à la réussite, en augmentant sa diffusion. Nous aimerions franchir la barre des 500 000 exemplaires d'ici à trois ans. En continuant de progresser eo termes de qualité journalistique, en poursuivant un formidable travail commercial, par le portage, la distribution, la recherche de points de vente proches des gens. Nous avons aussi le projet du *Parisien dimanche*, mais, le grand obstacle, c'est la distribution. Si nous réussissons à trouver comment être distribués le dimanche, nous lancerons notre projet. »

Propos recueillis par Alain Salles

Une lente évolution

Avec sa nouvelle maquette, ***Le Parisien*** **poursuit son évolution en douceur, qui lui a permis de passer en dix ans, de 350 000 à 425 000 exemplaires.** ***« Il faut y aller à pas prudent,*** **explique Noël Couedel, directeur de la rédaction,** ***nous avons agi sans urgence, sans brutalité, car le lecteur a ses habitudes en maîtrisant bien l'évolution du journal. En matière de presse, tout ce qui est brutal est dangereux. »*** **Nouveau caractère, nouveau logo, nouvelle « une », nouveau colonnage : l'objectif est de clarifier le journal. Parmi les nouveautés, une page « Votre argent » sera consacrée, une fois par semaine, à la Bourse et à la gestion de patrimoine et une page « Ile-de-France ». Lancée en janvier 1994, l'édition nationale du** ***Parisien, Aujourd'hui,*** **aura des pages sports distinctes.**

120 millions de résultat net

● Groupe Amaury. Chiffre d'affaires : 2,5 milliards de francs ; résultat net : 120 millions. Philippe Amaury est le propriétaire du groupe, Hachette est actionnaire minoritaire (25 %).
Le groupe édite *Le Parisien, L'Equipe, XL*, etc. Il gère également plusieurs organisations sportives, et ootamment la Société du Tour de France.

● *Le Parisien*. Le quotidien de la région parisienne a 10 éditions à Paris, dans l'Oise, dans la petite et la grande couronne.
Le Parisien a été diffusé en 1994 à 425 000 exemplaires (source : *Le Parisien*).
Son édition nationale, *Aujourd'hui*, est diffusée à 81 000 exemplaires.

LA SEMAINE ÉCONOMIQUE

Indices attendus

- Mardi 7 mars : aux Etats-Unis, le crédit à la consommation (janvier) ; au Canada, permis de mises en chantier (janvier) ; en Suède, prix à la production (janvier) ; en France, emploi salariés (quatrième trimestre, définitifs).
- Mercredi 8 : aux Etats-Unis, production industrielle (quatrième trimestre) ; au Japon, balance courante (janvier) ; en Allemagne-ouest, chômage (février) ; en Grande-Bretagne, production industrielle (janvier) ; en France, créations d'entreprises (février).
- Jeudi 9 : aux Etats-Unis, ventes de gros (janvier) ; en Allemagne, ventes de détail (janvier) ; en France, enquête mensuelle auprès des ménages (février).
- Vendredi 10 : aux Etats-Unis, indicateurs avancés (janvier), commandes industrielles (janvier), livraisons industrielles (janvier) ; au Canada, réserves de changes (février), emplois ; en France, inflation (février) ; en Italie, balance commerciale (janvier) ; en Suède, chômage (février) ; en Grande-Bretagne, balance courante (décembre).
- Lundi 13 : en Allemagne, prix à la production (février) ; en Espagne, prix à la production (janvier) ; en Grande-Bretagne, prix à la production (février).

Événements à l'étranger

- Mardi 7 : suite du sommet social de l'ONU à Copenhague.
- Mercredi 8 : en Grande-Bretagne, conseil de la Banque d'Angleterre ; en Autriche, vote du budget au Parlement.

Événements en France

- Mardi 7 : résultats de Carrefour.
- Jeudi 9 : en France, Conseil de la politique monétaire, publication du programme du candidat socialiste à l'élection présidentielle, Lionel Jospin.

Source : Nomura Research Institute Europe.

INDICATEURS

Etats-Unis : des turbulences durant l'atterrissage

Plusieurs indices montrent que la croissance de l'économie américaine ralentit enfin. La Réserve fédérale devrait pourtant maintenir sa vigilance et pourrait même augmenter légèrement ses taux d'intérêt

Certains indicateurs, principalement ceux du logement, laissent penser que l'économie américaine connaît un scénario de *soft landing*, cet atterrissage en douceur qui permet d'éviter la surchauffe de l'inflation, mais maintient une croissance relativement bonne. Ce phénomène n'a pas été le plus fréquemment observé lors des retournements cycliques passés. Mais il domine dans les salles de marchés, ce qui a pour conséquence une remontée des cours des obligations, avec des taux de rendement de plus de 7,85 % début janvier à 7,23 % au 1er mars pour les Treasury Notes à dix ans. Pourtant, d'autres indicateurs laissent entrevoir des tensions persistantes : le marché du travail reste tendu et la production industrielle continue de croître. La Réserve fédérale pourrait à nouveau augmenter légèrement ses taux d'intérêt.

LE DISCOURS APAISANT d'Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale (Fed), devant le Sénat le 22 février – et qui a souligné le ralentissement économique tout en indiquant que les perspectives d'inflation étaient fondamentalement bonnes à plus long terme – a accrédité l'idée d'un *soft landing* de l'économie américaine. L'évolution récente de la conjoncture immobilière a justifié l'anticipation d'une telle évolution. Secteur l'un des plus sensibles au niveau des taux d'intérêt, les mises en chantier ont en effet chuté de 9,8 % en janvier, après une diminution de 0,8 % en décembre. La baisse des ventes de logement de 4,5 % – soit la plus forte décrue depuis dix mois – et la diminution des dépenses de construction de 0,2 % (+ 1,1 % en décembre) vont dans le même sens.

Pourtant, plusieurs éléments conduisent à envisager un certain resserrement de la politique monétaire cette année, même si son ampleur (50 à 100 points de base) sera sans commune mesure avec les relèvements des taux directeurs effectués depuis un an (300 points de base). L'évolution récente de l'activité économique – à l'exclusion du secteur du logement – montre que la croissance devrait rester encore supérieure en ce début d'année au niveau jugé souhaitable par la Fed.

Le degré d'utilisation des capachés de production demeure à un niveau excessif (85,5 %) dans un contexte où la production industrielle continue à croître de façon sensible (+ 0,4 % en janvier) et s'accompagne d'un indice précurseur NAPM toujours favorable. Les commandes de biens durables apparaissent toujours bien orientées. Les perspectives d'investissements apparaissent aussi élevées et il est probable que le restockage des entreprises joue en faveur de l'activité en début d'année. La demande étrangère devrait aussi bénéficier, au cours des mois à venir, de la réduction du *« décalage conjoncturel »* avec les partenaires.

TENSIONS SUR LES PRIX

La situation du marché du travail ne s'est pas détendue autant qu'ont pu le laisser croire des lectures hâtives du taux de chômage (5,7 % en janvier contre 5,4 % en décembre). Les salaires augmentent (+ 0,6 % en janvier) et les créations de postes dans la production sont restées très vigoureuses (69 000 après 31 000 en décembre et 112 000 en novembre). Le nombre d'heures supplémentaires a arteint un niveau record. La poussée du taux de chômage s'explique surtout par un rebond de la population active disponible. Le marché du travail reste donc ferme.

Les revenus des ménages, enfin, sont restés bien orientés (+ 0,7 % en décembre et + 0,8 % en janvier), mais s'accompagnent d'un arbitrage en faveur de l'épargne alors que les dépenses de consommation progressent plus faiblement. L'indice de confiance des consommateurs du Conférence Board a diminué en février, mais reste à un haut niveau proche de 100.

Pour ce qui est des prix, les tensions décelées au cours des derniers mois au niveau des biens intermédiaires se sont de nouveau manifestées (+1 % en janvier, après 0,4 % en décembre et 0,9 % en novembre) en dépit d'un coup d'arrêt à la hausse des matières premières. L'indice des prix à la consommation (+ 0,4 % hors éléments volatils en janvier) a connu la plus forte hausse depuis octobre 1992, même si des éléments circonstanciels sont intervenus (tarifs aériens et tarifs postaux).

Il y a là des éléments propres à entretenir la prudence du côté des autorités monétaires. D'autant que l'inflation est un indicateur retardé (de l'ordre de dix-huit mois) et que la politique monétaire n'est passée de la « neutralité » au « resserrement » qu'au début de l'automne. Enfin, la politique fiscale reste objet d'interrogations. Si la confrontation entre l'exécutif et le Congrès devait s'avérer laxiste, la Fed aurait un argument de plus pour resserrer sa politique.

Philippe d'Arvisenet

★ Philippe d'Arvisenet est directeur des études à la BNP.

DES INDICES QUI INCITENT A LA PRUDENCE

	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	Novembre	Décembre	Janvier	Février
Prix à la consommation (moyennes mensuelles)	0,2	0,2	0,3	0,2	0,3	0,2	0,3	
Vente au détail (rythme annuel)	6,1	4,5	8,1	8,3	4,9	2,4	2,4	
Production industriel (moyenne mensuelle)	0,6	0,4	0,3	0,7	0,8	0,9	0,4	
Créations d'emploi (milliers)	688	1 036	852	906	488	256	134	
Taux d'utilisation des capacités	83,2	83,8	84,3	84,9	84,8	85,4	85,5	
Indice de confiance des consommateurs (Conférence Board)	83,1	91,2	90,4	97,2	100,4	103,4	101,4	99,0
Indice NAPM	56,2	57,9	58,3	59	59,9	57,5	57,9	54,5

* 1985 = 100. ** Appréciation de leur situation par les entreprises interrogées par l'Institut IFO de Munich. *** Glissement annuel.

RÉGION

Le sous-continent indien : des réformes à consolider

L'ASIE DU SUD ne constitue pas un pôle homogène du fait des disparités économiques de ses Etats, sa situation géopolitique ayant pris par ailleurs un nouveau tour avec l'émergence des nationalismes.

Pivot de la région, l'Inde attire le regard, alors qu'elle aborde la quatrième année d'une réforme visant à l'intégrer dans l'économie mondiale. Le programme de libéralisation initié par Narasimha Rao a levé les principaux obstacles à une accélération de la croissance prévue de 6,5 % en 1995. Des conditions climatiques favorables ont permis à l'agriculture, qui pèse encore d'un grand poids, d'afficher de bonnes performances ; le commerce extérieur s'est également bien tenu avec une poussée de 20 % des exportations, assortie de succès dans la réorientation géographique des ventes après l'effondrement de l'ex-URSS.

De notables progrès ont été réalisés dans l'organisation des marchés financiers. Les réformes, ouvrant la voie aux fonds de placement étrangers, ont favorisé l'essor des Bourses. Ainsi s'explique l'afflux des investissements de portefeuille estimés à 4 milliards de dollars pour 1994, signe de la confiance retrouvée de la communauté internationale.

L'Inde a retrouvé une situation financière confortable à court terme, grâce à la reconstitution de ses réserves officielles qui représentent, avec 20 milliards de dollars, 7 mois d'importations. Cependant, la contrainte de la dette (89 milliards de dollars) demeure élevée, puisque son service dépasse encore 30 % des exportations.

MÉCONTENTEMENT EN INDE

En outre, les finances publiques continuent de déraper (déficit de 6 % du PIB) : le gouvernement hésite en effet à s'attaquer à la restructuration du secteur public à un moment où le mécontentement s'accroît. L'échéance des élections législatives fait craindre que les réformes, dont le mouvement semble irréversible mais dont le coût social sera élevé, voient leur rythme se ralentir à un moment où la position de M. Rao est de plus en plus fragilisée au sein du Parti du Congrès I. De plus, certaines régions demeurent perturbées par les conflits intercommunautaires récurrents.

Le Pakistan, quant à lui, continue de souffrir, sur fond d'instabilité politique, de ses rigidités structurelles qui font obstacle à une reprise économique en profondeur. Encore dépendante de la filière du coton, la conjoncture est affaiblie par une succession de moussons trop abondantes. La croissance économique devrait ainsi être inférieure à la prévision de 6,9 % pour l'année 1994-1995, bien que la production industrielle paraisse profiter de la reprise des exportations. Celle-ci ne suffit pourtant pas à redresser les comptes courants qui demeurent structurellement déficitaires (2,6 milliards de dollars en 1994), tandis que le budget (déficit de 5,8 % du PIB) reste handicapé par les dépenses militaires.

Les politiques d'ajustement préconisées par le FMI n'ont pas porté davantage leurs fruits sur le front de l'inflation, qui atteint 13 % début 1995. Les réformes engagées par le gouvernement Bhutto, notamment en matière de privatisatioos, soot néanmoins accueillies favorablement par la communauté internationale. Les investissements étrangers ont progressé tout en restant modestes, apportant une nouvelle sécurité financière au pays, qui dispose aujourd'hui de quatre mois de réserves de change. Tributaire de ses bailleurs de fonds traditionnels (dette de 28 milliards de dollars), le Pakistan connaît une situation sociopolitique fragile : le gouvernement Bhutto a d'autant plus de mal à s'imposer que le programme d'austérité suscite un mécontentement populaire croissant et que l'instabilité perdure avec la reprise des troubles dans le Sind et les tensions accrues avec l'Inde au sujet du Cachemire.

TOURNANT AU SRI LANKA

L'année 1994 a marqué un tournant politique pour le Sri Lanka, avec l'accession au pouvoir de Chandrika Kumaratunga qui s'est fixé pour objectif de ramener la paix dans ce pays déchiré depuis onze ans par la guerre civile. La situation économique est néanmoins relativemeot prospère. La croissance avoisine 6 % par an et le revenu par tête est le plus élevé de l'Asie du Sud (590 dollars). Le commerce extérieur se porte bien grâce aux exportations de thé et de textile ainsi qu'au tourisme. Les réformes libérales introduites également au Bangladesh ont commencé à porter leurs fruits : le « boom » de la confection permet aux exportations d'augmenter au rythme de 20 % par an. Cependant les perspectives d'un réel décollage de l'économie restent assombries par une situation politique dangereusement volatile et la montée du fondamentalisme musulman qui ternit son image à l'étranger.

Si des progrès sensibles ont été réalisés en matière de libéralisation économique et d'ouverture sur les marchés extérieurs, les pays de la région doivent poursuivre les privatisations et la réforme de leur secteur public, mais aussi développer leur infrastructure. Il leur faut consolider les réformes engagées pour rendre leurs économies plus résistantes et confirmer l'amélioration de l'appréciation du risque-pays sur la zone.

Sophie Lanquetot

★ Sophie Lanquetot est experte risque-pays à la COFACE (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur)

SECTEUR

Chaussure : déferlante asiatique

LE MONDE marche au pas de l'Asie. En 1993, déjà, la Chine était devenue le premier exportateur mondial de chaussures, avec 1,7 milliard de paires vendues principalement aux Etats-Unis, au Japon et en Russie. Ce déferlement inquiète aussi l'Europe. La Commission de Bruxelles, seize mois... après en avoir été saisie, a ainsi ouvert, mercredi 22 février, une procédure antidumping sur certaines chaussures fabriquées en Chine, en Indonésie et en Thaïlande.

« La pression des fabricants asiatiques ne se dément pas », explique Olivier Bouissou, délégué général de la Fédération nationale de la chaussure de France (FNCF), qui relève, à titre d'exemple, la percée des exportations vietnamiennes en France. Inexistantes en 1991, elles étaient de 5 millions de paires en 1992, de 12 millions en 1993 et de 17,3 millions l'an dernier.

Cette poussée est d'autant plus sensible que la reprise de la consommation se fait attendre dans l'Union européenne, au contraire des Etats-Unis et, même, du Japon. *« Le marché britannique croît aussi*, précise Philippe Jacquier, président de Bally France. *Le duty-free de l'aéroport d'Heathrow et nos magasins de Londres enregistrent des résultats exceptionnels, grâce aux touristes venus... d'Asie. C'est d'ailleurs le cas, aussi, de notre magasin du boulevard des Capucines, à Paris, dont 60 % de la clientèle, désormais, vient d'Extrême-Orient. »*

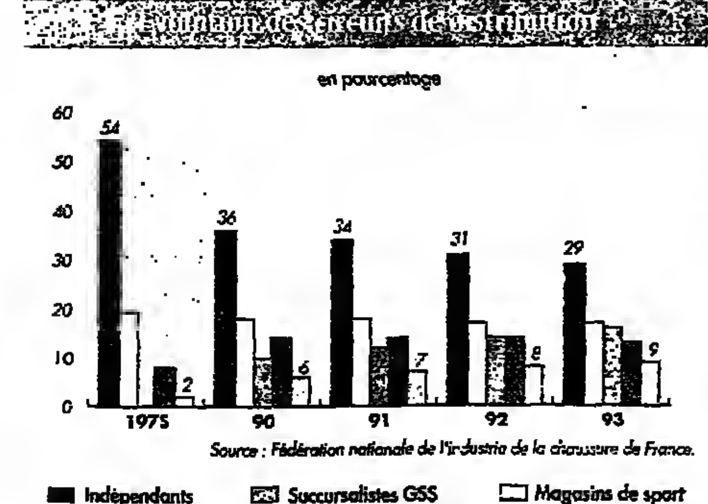
Le tourisme, pourtant, n'est pas tout. Evalué par l'Insee à 47 milliards de francs, le marché français stagne en volume (330 millions de paires) et régresse de 3 % en valeur. *« A produit et qualité équivalents*, note une étude de la FNCF, *les prix de la chaussure évoluent nettement moins vite que le coût de la vie : + 0,5 % seulement en 1994 pour + 1,7 % d'évolution générale des prix ; + 0,3 % en 93 contre 2,1 %. »* Cette modération s'accompagne, en outre, d'un glissement des achats, dans chaque gamme, vers les prix les plus bas.

Cet essor des « petits prix » trouve, en partie, son origine dans le recul des magasins de centre-ville au profit des grandes surfaces spécialisées : Halles aux chaussures, du Groupe André ; ou Hyper aux chaussures, d'Eram. Les chaînes, comme l'explique Olivier Bouissou, *« vendent davantage de produits importés »*. Les importations ont ainsi augmenté, l'an dernier, tant en nombre de paires (244 millions, + 5 %) qu'en valeur (11,9 milliards de francs, + 5 %).

L'atonie de la consommation, la poussée continue des importations, la modestie des exportations (5,3 milliards de francs, – 2 %) se retrouvent dans la dégradation des résultats de l'industrie française. Tous les indicateurs régressent : le nombre de paires produites (150 millions, – 2 %), le chiffre d'affaires (15 milliards de francs, – 2 %) et les effectifs (31 000 personnes, – 5 %). Dans les Landes, la crise – traversée par CAL (anciennement Adidas), Rovan en liquidation judiciaire et par Hirigoyen en dépôt de bilan – a contraint le gouvernement à nommer un *« monsieur chaussure »*, Jean-François Auby.

Les entreprises vendéennes, en revanche, se montrent plus agressives. Inova Coast Guard, 539 salariés et 5 usines, 252 millions de francs de chiffres d'affaires et 35,7 millions de résultat net en 1993, va faire, ainsi, son entrée sur le second marché de la Bourse de Paris.

Pierre-Angel Gay



Source : Fédération nationale de l'industrie de la chaussure de France.

ENTREPRISE

Groupe André : mutation accélérée

LA FÊTE, L'AN PROCHAIN ? En 1996, les chaussures André auront ceot ans. Mais, en attendant, le groupe de distribution, puissamment modernisé par son président, Jean-Loois Descours, et doté de douze enseignes (Halles aux chaussures, Chauss Land, Orcade ou Minelli pour la chaussure, Caroll, Kookaï ou encore Creeks pour le vêtement) connaît une réalité plutôt grise. Pour son exercice clos au 31 août 1994, le chiffre d'affaires a stagné à 9,856 milliards de francs et le bénéfice net a chuté de 57 %, à 152,4 millions de francs, loin, très loin du record de 412,3 millions de francs atteint lors de l'exercice 1990-1991.

Depuis cette date, le Groupe André souffre, comme l'ensemble de la chaussure et de l'habillement, de la crise de la consommation et de la baisse continue des prix. Une baisse des prix que Jean-Louis Descours évalue à – 10 %, en trois ans, dans la chaussure – un secteur qui représente les deux tiers du chiffre d'affaires. *« Une courbe qui devrait toutefois s'inverser lors de la saison d'automne-hiver prochain*, selon le président, *sous l'effet des hausses des matières premières. »*

Cette déflation s'est traduite par une accélération de la mutation du groupe. Celui-ci ne produit plus désormais que 7 ou 8 % des paires de chaussures qu'il vend et ne s'approvisionne plus qu'à 30 % en France – contre 80 % en 1947. *« Nous nous servons de nos usines pour assurer les réassortiments rapides, entre huit jours et trois semaines selon que nous avons ou non les peausseries nécessaires »*, explique ainsi un cadre. Quant aux 1 636 points de vente du groupe, qui ont vendus 56 millions de paires de chaussures en France et à l'étranger, ils voient la part des grandes surfaces spécialisées (560 Halles et Chauss Land) peser plus lourd chaque année.

Dans l'habillement, Groupe André a restructuré Caroll *« qui s'était écartée de sa cible traditionnelle »*. Creeks s'est séparé juridiquement de Liberto, en difficulté. L'approvisionnement de toutes les chaînes a été revu. *« Nous voulons diminuer les risques*, explique Jean-Louis Descours. *Il y a deux ans, 90 % des commandes étaient passées en début de saison. Cette part va tomber à 50 %. Dans le vêtement, la rapidité compte désormais autant que le prix. »*

Ces restructurations devraient porter leurs fruits et permettre au groupe, *« si nous sortons de la déflation des prix »*, de retrouver ses marges traditionnelles, de 3 à 3,5 % du chiffre d'affaires.

P.-A. G.

Le tourisme mondial pourrait se développer de 55 % sur dix ans

L'INDUSTRIE MONDIALE DU TOURISME devrait enregistrer une croissance nette de 54,6 % entre 1995 et 2005, estime le Conseil mondial du tourisme et du voyage (WTTC) dans une étude présentée dimanche au Salon international du tourisme (ITB) à Berlin. La zone Asie-Pacifique va connaître la croissance la plus spectaculaire (+ 79 %), devant l'Europe de l'ouest (+ 37 %) et les Etats-Unis (+ 31 %). La Turquie, le Portugal, l'Irlande, la Finlande et l'Espagne peuvent espérer une forte croissance alors que la France, l'Italie ou la Grande-Bretagne resteront en revanche en retrait. L'Europe de l'ouest, qui représente 33 % du chiffre d'affaires mondial, devrait rester le premier prestataire à l'horizon 2005. Les Etats-Unis – 28 % du chiffre d'affaires en 1995 – céderont en revanche la deuxième place à l'Asie-Pacifique (24 %) qui générera 27,5 % du chiffre d'affaires mondial en 2005. Le secteur du tourisme, parmi les plus créateurs d'emplois, devrait générer directement ou indirectement 125 millions d'emplois jusqu'en 2005. En 1995, il occupe 212 millions de personnes, soit 10,7 % de la population active mondiale.

Jacques Boubal remplace David Suddens à la tête de DMC

UN COMMUNIQUÉ LACONIQUE a annoncé, vendredi 3 mars, la *« démission »* de David Suddens, jeune Britannique quadrilingue de quarante-sept ans, de la présidence du directoire du groupe textile DMC (Dollfus Mieg et Cie), neuf mois à peine après sa nomination, et son remplacement par Jacques Boubal, quarante-cinq ans, directeur général. La brutalité de cette succession, sa rapidité, la sécheresse même du communiqué, rendent peu vraissemblable la démission de David Suddens, qui avait rejoint DMC en 1990 seulement, comme directeur général de l'activité arts du fil, avant de devenir membre du directoire de KBC, filiale allemande du groupe spécialisée dans l'impression des tissus. Elle est plutôt à rapprocher des difficultés récurrentes du groupe et de l'annonce, en février, d'une baisse de 52 % du résultat courant consolidé 1994 de DMC, à 60 millions de francs, pour un chiffre d'affaires consolidé provisoire de 7,972 milliards de francs.

■ **ETPM : le groupe parapétrolier, filiale de la Lyonnaise des eaux,** vient d'emporter pour 1,5 milliard de francs de contrats, dans le cadre d'accords signés entre le groupe public norvégien Satoil et des industriels étrangers pour la pose de gazoducs en mer du Nord. Ces accords concernent le gazoduc Zeepipe 2B sur le plateau continental norvégien qui sera construit en 1996, le gazoduc Norfra (1996-1998) et un autre grand oléoduc situé plus au nord dans les eaux norvégiennes.

■ **PÉTROLE : la compagnie américaine Conoco signe un contrat en Iran.** L'Iran a signé, le 5 mars, avec la compagnie pétrolière américaine Conoco un accord pour le développement des champs offshore de Sirri A et E, dans le sud du golfe Persique, selon le ministère iranien du pétrole. Ce contrat pétrolier est sans précédent avec une compagnie américaine, depuis la révolution islamique de 1979 qui a abouti à une rupture des relations entre Téhéran et Washington. Le contrat stipule que Conoco assumera *« tous les investissements nécessaires pour le développement des deux champs de Sirri A et E »*. La firme se remboursera selon la méthode du *buy-back* (contre-achat) avec le pétrole et le gaz produits par ces deux champs pendant cinq à huit ans après le début de la production, prévu pour commencer d'ici deux ans et demi. La production estimée de ces deux champs devrait avoisiner 120 000 barils/jours. Conoco était en compétition avec Total. *(AFP.)*

■ **LYONNAISE DES EAUX : le groupe français de distribution** d'eau a annoncé, le lundi 6 mars à Paris, son intention de lancer une offre d'achat sur l'intégralité des actions composant le capital de la société britannique Northumbrian Water Group Plc. La Lyonnaise des eaux précise dans un communiqué qu'elle *« souhaite pouvoir rapprocher ses filiales anglaises de distribution d'eau et Northumbrian Water, tirant parti notamment des complémentarités géographiques et commerciales évidentes entre l'une d'elles, North West Water Plc. et Northumbrian Water »*.

■ **ELF AQUITAINE : la compagnie pétrolière française et The Wil**liams Compagnies Inc. ont annoncé le 6 mars la signature d'un accord sur la vente de la totalité des actions de Texasgulf à la société canadienne Potash Corp. of Saskatchewan pour 810 millions de dollars (4,5 milliards de francs). Cette cession de gré à gré suspend donc les projets d'offre publique de vente des actions et obligations de ce producteur de phosphates annoncée en début d'année (*Le Monde* du 27 janvier) par Elf, qui en détient 85 % du capital au côté de Williams (15 %). Depuis plusieurs mois, la compagnie pétrolière française cherchait à céder cette entreprise de Caroline du Nord acquise en 1981 et qui produit et vend des engrais. Dans les comptes 1994 d'Elf une provision de 1,2 milliard de francs a été constituée en raison de la dépréciation des actifs de cette entreprise américaine.

Tandis que le yen est au plus haut, la Bourse de Tokyo est au plus bas

Une situation inverse de celle des Etats-Unis et qui alimente la chute du dollar

Le dollar a poursuivi sa chute lundi 6 mars à Tokyo en terminant à 93,40 yens. Vendredi, la rumeur a couru de cessions massives d'obligations américaines par la poste japonaise, le plus grand investisseur du monde. La dégringolade continue du billet vert provient ainsi en partie de la faiblesse de la Bourse de Tokyo. Les investisseurs rapatrient des capitaux afin de faire remonter les cours du Kabuto Cho avant la fin de l'année fiscale, le 31 mars.

TOKYO
de notre envoyé spécial

La Bourse japonaise est à nouveau au plus mal. Elle a perdu 10 % depuis le début de l'année. L'indice Nikkei est revenu autour de 17 000 points, alors qu'au plus fort du gonflement de la bulle financière spéculative au Japon, en 1989, il avait atteint plus de 39 000 points. Le Kabuto Cho est d'autant plus fragile qu'il a été affecté au cours des dernières semaines à la fois par le tremblement de terre de Kobé, le 17 janvier, par l'affaire Barings et, pour finir, par la baisse continue du dollar face au yen.

La montée du yen pénalise les exportations nippones, diminue la rentabilité des entreprises et constitue un handicap pour la reprise économique attendue au Japon cette année. Cette faiblesse de la Bourse est d'autant plus lourde de conséquences que les investisseurs japonais s'arrangent traditionnellement pour que les cours atteignent des niveaux « satisfaisants » à la fin de l'année fiscale. « Satisfaisants », cela veut dire qui permettent de dégager suffisamment de plus-values, notamment pour les banques, qui ont le droit d'en comptabiliser une partie importante (45 %) dans leurs fonds propres. Le scénario idéal aurait été que l'indice Nikkei se situe aux alentours des 20 000 points. Les groupes japonais auraient alors dans leurs comptes des plus-values de l'ordre de 12 000 milliards de yens (550 milliards de francs). Si le Nikkei stagne à 17 000 points, le stock de plus-values sera ramené à 5 500 milliards de yens.

CERCLE VICIEUX

Les plus-values sont d'autant plus nécessaires que le système bancaire japonais croule sous les créances douteuses héritées de l'éclatement de la bulle spéculative immobilière et boursière. Et pour absorber un total de créances douteuses estimé à plus de 70 milliards de dollars par le professeur Naoyuki Yoshino de l'université Keio de Tokyo, les banques ont des besoins considérables de fonds propres. Illustration de leur fragilité : deux établissements de crédit mutuel de Tokyo, la Tokyo Kyowa Credit Association et la Anzen Credit Bank, sont en quasi-faillite et la municipalité de Tokyo refuse de les renflouer en dépit des pressions du ministère des Finances et de la Banque du Japon.

Un véritable cercle vicieux commence à se dessiner, puisque les difficultés des établissements de crédit alimentent également la chute de l'indice Nikkei composé pour 30 % de valeurs bancaires. D'où les craintes de ventes de titres américains par les grands investisseurs japonais, avec des conséquences en chaîne puisque, compte tenu de ses excédents extérieurs, le Japon est le seul pays capable de financer le déficit de la balance des paiements courants américains et donc de soutenir réellement le dollar. L'an dernier, l'excédent commercial nippon a atteint 145 milliards de dollars et l'excédent courant devrait être de l'ordre de 130 milliards de dollars.

Mais « la machine à recycler les excédents » vers les marchés américains a désormais des ratés. Si le retrait n'a pas été confirmé officiellement, de nombreux banquiers à Tokyo affirment que la Kampo, la filiale d'assurance-vie de la poste et d'autres institutionnels japonais ont cédé la semaine passée des titres libellés en dollars.

DES PROPORTIONS SANS PRÉCÉDENT

Le Japon conserve ses capitaux comme le prouve l'augmentation considérable des réserves de change de la Banque du Japon à 122 milliards de dollars. *« Nous sommes dans un contexte absurde où, par un effet de miroir, le Japon et les Etats-Unis sont dans des situations totalement opposées »*, explique Hirohiko Okumura, l'économiste en chef de Nomura, la principale maison de titres japonaise. *« D'un côté, Wall Street est au plus haut et le dollar au plus bas et de l'autre le yen toujours plus fort, la Bourse de Tokyo toujours plus faible. Aux Etats-Unis, il faut réduire et financer les déficits et au Japon, il faut recycler l'excédent pour relancer la machine économique qui tourne au ralenti. Si rien n'est fait, nous allons directement vers un krach »*, ajoute-t-il.

Les opérateurs craignent un enchaînement dangereux où la baisse du dollar limite la chute de la Bourse de Tokyo qui, par ricochet, se traduit à son tour par des ventes de billets verts. Les investisseurs ont d'autant plus de raisons d'être inquiets que la crise de confiance à l'égard du dollar atteint des proportions presque sans précédent.

Eric Leser

Les banques étudient la semaine de quatre jours

Bénéfiques pour l'emploi, les 32 heures bouleversent l'organisation

LA MISE EN PLACE de la semaine de 32 heures de travail sur quatre jours dans les banques permettrait-elle de sauvegarder ou de créer des emplois ? Soumise à une forte pression syndicale depuis de longs mois, l'Association française des banques (AFB) a demandé une étude au cabinet Andersen Consulting, spécialisé dans le conseil en organisation. Comme le patronat bancaire s'y était engagé, les résultats de ce travail réalisé dans douze sites témoins (six agences et six *back offices*) ont été présentés vendredi 3 mars aux organisations syndicales.

Les conclusions paraissent à première vue sans ambiguïté : à masse salariale constante, la semaine de quatre jours permettrait d'augmenter les effectifs par site de 17,2 %, et ce, en intégrant des gains de productivité de 4,8 %. Financièrement, en utilisant les possibilités offertes par la loi quinquennale sur l'emploi (réduction des cotisations sociales de 40 % la première année et de 30 % les deux années suivantes) les salariés devraient accepter une réduction de leur rémunération de 5,6 % la première année, de 7,5 % les deux suivantes et de 13 % par la suite.

L'intérêt de cette étude est en outre de montrer l'impact de ce changement sur l'organisation du travail, facteur souvent jugé rédhibitoire par les directions. Cinq cas de figure sont analysés. L'impact est faible sur les guichets ou les services d'études, et les modes de fonctionnement actuels peuvent perdurer, à quelques adaptations près. De même, une mensualisation ou une annualisation du temps de travail devraient suffire pour organiser le travail des salariés des *back offices* administratifs sans contact avec la clientèle.

POLYVALENCE

Pour des salariés aux horaires très réguliers, ce serait néanmoins une petite révolution. Les conséquences seraient encore plus importantes pour les fonctions commerciales. Pour ces dernières, Andersen Consulting préconise plutôt une annualisation du temps de travail « sur mesure » et la constitution de binômes. Mais c'est sur les agents disposant d'une certaine autonomie, tout en ayant quelques contacts avec la clientèle, que les changements seraient les plus radicaux : la standardisation des méthodes de travail, la polyvalence et la structuration en petites équipes seront nécessaires.

D'une manière générale, les banques devraient transformer en profondeur leur organisation en généralisant ce qui n'est aujourd'hui que balbutiant : la polyvalence, le travail en équipes autonomes, le fonctionnement en binômes et la standardisation des procédures de travail. La fonction de l'encadrement serait elle aussi complètement transformée.

S'adressant à des banquiers, Andersen ne pouvait faire moins que de présenter l'actif et le passif de ses préconisations. Les avantages pour le salarié sont réels (sécurité de l'emploi, meilleure qualité de vie, temps pour la formation, enrichissement du travail), mais les inconvénients ne sont pas négligeables : sa rémunération baisse et l'évolution des métiers est réduite.

Pour la banque, cette nouvelle organisation lui permet de gérer ses sureffectifs sans conflits, de maîtriser sa masse salariale, d'apporter du sang neuf, d'améliorer le climat interne, d'augmenter la productivité individuelle et d'offrir une meilleure qualité du service client. En revanche, il ne faut pas sous-estimer les difficultés d'adéquation entre les souhaits des salariés et les besoins de l'entreprise, les tensions sur les salaires, les problèmes posés à l'encadrement, l'impact sur l'image à l'étranger, la complexité de gestion, les coûts de transition, l'effort de réorganisation, le difficile arbitrage entre les gains de productivité et la compensation salariale et enfin... le risque de l'inconnu.

Prudente, l'AFB n'a pris aucun engagement face aux syndicats, tant il est apparu évident qu'un tel bouleversement était du ressort de chaque entreprise et non de la branche. Quelles que soient les suites données à ce travail, l'AFB aura au moins eu le courage d'être la première branche professionnelle importante à faire étudier cette question, de manière non partisane, par un organisme extérieur, et d'en avoir présenté les conclusions aux organisations syndicales bien que le climat social dans la profession ne soit pas au beau fixe !

Frédéric Lemaître

■ LE DOLLAR a clôturé à 93,36 yens lundi sur le marché des changes de Tokyo, après avoir établi un nouveau record à la baisse face à la monnaie japonaise, en tombant à 92,70 yens. ■ LA PESETA ESPAGNOLE a été dévaluée de 7 % et l'escudo portugais de 3,5 % au sein du système monétaire européen (SME) à l'issue d'une réunion du Comité monétaire européen ■ LA LIRE a atteint lundi en ouverture des marchés européens un nouveau record à la baisse en cotant 1 204,58 lires pour un deutschemark contre 1 180 vendredi soir. ■ LA COURONNE suédoise a touché un « *plancher* » sans précédent lundi contre le deutschemark à 5,12 couronnes pour un mark. Elle est tombée jusqu'à 5,14 avant de se reprendre. ■ LES EMPRUNTS sur le marché mondial des capitaux ont atteint, selon l'OCDE, un nouveau record de 955 milliards de dollars en 1994.

LES PLACES BOURSIÈRES

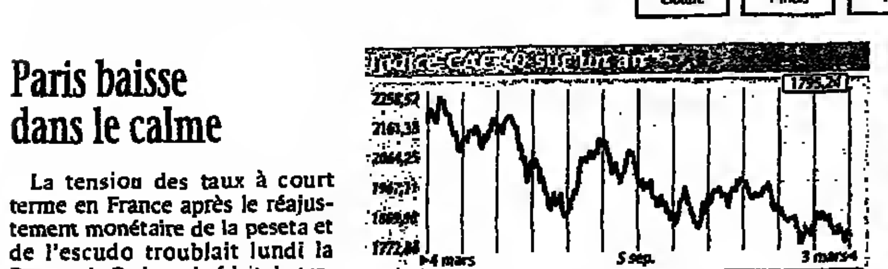
CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | SBF 120 ↘ 3 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Paris baisse dans le calme

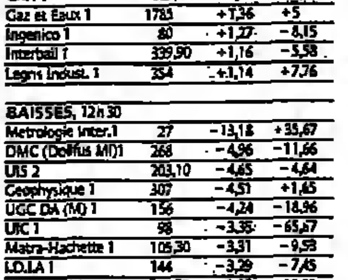
La tension des taux à court terme en France après le réajustement monétaire de la peseta et de l'escudo troublait lundi la Bourse de Paris, qui cédait du terrain dans un marché calme. En hausse de 0,07 % à l'ouverture, et de près de 0,50 % un quart d'heure plus tard, l'indice CAC 40 affichait vers 11 h 15 une perte de 0,86 %. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises aggravaient leurs pertes, abandonnant 1,25 % à 1 772,74 points. Le montant des échanges sur le marché à règlement mensuel avoisinait 1,2 milliard de francs, dont environ un milliard pour les seules valeurs de l'indice CAC 40. Le Matif résistait tant bien que mal alors que son homologue allemand progressait de 0,34 %. Le loyer de l'argent au jour le jour était à 6 %. La modification des parités de la peseta espagnole et de l'escudo portugais, ces dernières heures, fragilisait un peu plus le franc français face au mark, constataient les opérateurs. La faiblesse persistante du dollar (sous les 5 francs à Paris lundi matin) ne faisait qu'accroître le désarroi des détenteurs de capitaux, ajoutaieot-ils.

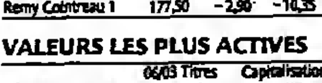
Les échanges étaient importants sur Métrologie (3 % du capital) après l'annonce d'une nouvelle recapitalisation du groupe de service informatique. Le titre perdait 18 %.

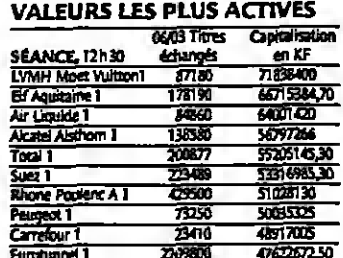


Michelin, valeur du jour

LA CHUTE DU DOLLAR constatée à la fin de la semaine dernière a pénalisé, vendredi 3 mars, le fabricant de pneumatiques Michelin, très implanté aux Etats-Unis, le groupe y réalisant en effet 35 % de son chiffre d'affaires. En clôture, le titre a perdu 2,30 % à 203 francs. Les échanges ont porté sur 404 000 titres. Le repli a été amplifié par l'annonce d'une hausse des prix de 5 % des pneumatiques fabriqués et vendus en Europe par Goodyear. Depuis le début de l'année, l'action gagne toujours 4,5 % dans un marché qui baisse dans les mêmes proportions.







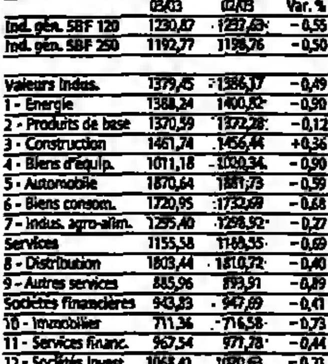
PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 06/03	Var. % 03/03	Var. % 31/12
Spie Batignolles 1	194,50	+7,16	−26,60
Locindus 1	825	+3,13	−5,38
Credit Lyonn.CIP 1	336	+2,82	−23,98
S.I.T.A 1	614	+1,99	−11,39
Sligos 1	393	+1,50	+8,86
GAN 1	165,80	+1,41	−39,26
Gaz et Eaux 1	1785	+1,36	+5
Ingenico 1	80	+1,27	−8,15
Interbail 1	339,90	+1,16	−5,58
Legris Indust. 1	354	+1,14	+7,76
BAISSES, 12h30			
Metrologie Inter.1	27	−13,18	+35,67
DMC (Dollfus Mi)1	268	−4,96	−11,66
UIS 2	203,10	−4,65	−4,64
Geophysique 1	307	−4,51	+1,65
UGC DA (M) 1	156	−4,24	−18,96
UIC 1	98	−3,35	−65,67
Matra-Hachette 1	105,30	−3,31	−9,53
I.O.I.A 1	144	−3,29	−7,45
Eurotunnel 1	21,55	−2,95	−10,85
Remy Cointreau 1	177,50	−2,90	−10,35



VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	06/03 Titres échangés	Capitalisation en KF
LVMH Moet Vuitton1	87180	71838400
Elf Aquitaine 1	178190	66715384,70
Air Liquide 1	84860	64001420
Alcatel Alsthom 1	138580	56797266
Total 1	200877	55205145,30
Suez 1	223489	53316985,30
Rhone Poulenc A 1	429500	51028130
Peugeot 1	73250	50035325
Carrefour 1	23410	48917005
Eurotunnel 1	2209800	47622672,50

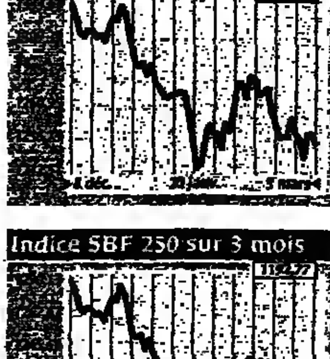


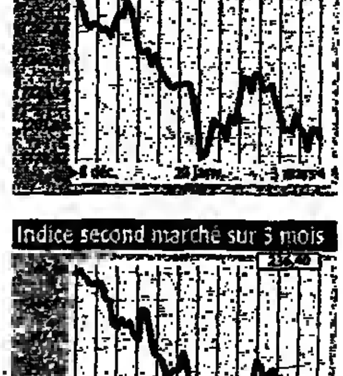
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 06/03	Var. % 03/03	Var. % 31/12
Tasq	14,95	+10,33	+12,40
Desquenne Giral	147	+5	+1,87
Dapta-Mallinjoud 2	133,70	+4,95	+5,02
Hurel Dubois	375	+4,75	−8,13
Cofitem	235	+4,44	−2,08
BAISSES, 12h30			
Ed.Quo Vadis (Ns)	178	−4,81	−9,87
Supra	40	−4,76	−16,66
IMS(Int.Metal.Ser)	681	−4,08	+28,49
International CPU	15,55	−4,01	−21,46
Sogeris	48	−4	−12,72

INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	03/03	02/03	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1230,87	1237,63	−0,55
Ind. gén. SBF 250	1192,77	1198,76	−0,50
Valeurs Indus.	1379,45	1386,17	−0,49
1 - Energie	1388,24	1400,82	−0,90
2 - Produits de base	1370,59	1372,28	−0,12
3 - Construction	1461,74	1456,44	+0,36
4 - Biens d'équip.	1011,18	1020,34	−0,90
5 - Automobile	1870,64	1881,73	−0,59
6 - Biens consom.	1720,95	1732,69	−0,68
7 - Indus. agro-alim.	1295,40	1298,92	−0,27
Services	1155,58	1163,55	−0,69
8 - Distribution	1803,44	1810,72	−0,40
9 - Autres services	885,96	893,91	−0,89
Sociétés financières	943,83	947,69	−0,41
10 - Immobilier	711,36	716,58	−0,73
11 - Services financ.	967,54	971,78	−0,44
12 - Sociétés Invest.	1068,41	1070,63	−0,21
Ind. Second Marché	236,40	236,87	−0,19



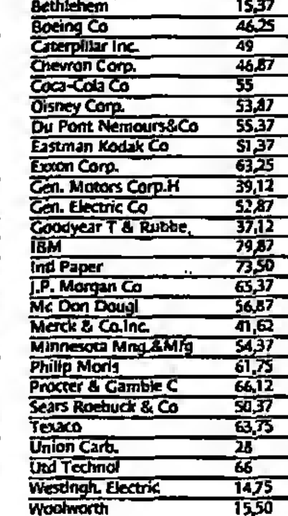


Tokyo termine inchangée

LA BOURSE JAPONAISE a terminé la séance sans réel changement lundi 6 mars, après avoir alterné en cours de journée des phases de hausse et de baisse. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a symboliquement gagné 1,10 point, soit 0,01 %, à 17 040,72 points, après avoir évolué dans une fourchette de 17 134,47 points à 16 849,92 points. Les échanges n'ont porté que sur 211 millions de titres contre 284 millions vendredi.

Etonnés de la résistance de la cote en matinée en dépit de la hausse du yen contre dollar, des investisseurs ont placé des ordres d'achat, rapportent des professionnels. Mais, ont-ils ajouté, la demande n'a été que sporadique, l'absence de nouveaux éléments motivants limitant le nombre des participants disposés à se porter effectivement acheteurs.

Les investisseurs ont toutefois réagi avec calme au recul du dollar qui a touché un nouveau plus bas depuis la guerre à 92,70 yens. Selon un analyste, malgré la chute du dollar, la parité dollar/yen est ressortie à la moyenne de 99,60 depuis le début de l'année fiscale (31 mars 1994). Les entreprises n'auront donc pas révisé dans l'immédiat leurs prévisions de bénéfices pour l'exercice 1994-1995.



INDICES MONDIAUX

	Cours au 03/03	Cours au 02/03	Var. en %
Paris CAC 40	1795,240	1807,350	−0,67
New-York/DJ indus.	3978,200	3979,930	−0,04
Tokyo/Nikkei	17039,600	16963,200	+0,45
Londres/FT100	3025,100	3038,200	−0,43
Francfort/Dax 30	2109,490	2118,660	−0,43
Frankfort/Commer.	785,590	788,300	−0,34
Bruxelles/Bel 20	1491,420	1489,860	+0,10
Bruxelles/Général	1322,570	1321,180	+0,11
Milan/MIB 30	14399	14628	−1,59
Amsterdam/Gé. Cbs	272,700	274,700	−0,73
Madrid/Ibex 35	281,220	283,930	−0,96
Stockholm/Affarsal	1133,020	1145,320	−1,09
Londres FT30	2301,600	2311,400	−0,43
Hong Kong/Hang S.	8185,150	8253,330	−0,83
Singapour/Strait t	2133	2133	—

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	03/03	03/03
Alcoa	39,25	38,37
American Express	33,50	33,62
Allied Signal	37,75	38,25
AT & T	51,25	51,12
Bethlehem	15,37	15,12
Boeing Co	46,25	46,12
Caterpillar Inc.	49	48,75
Chevron Corp.	46,87	47,37
Coca-Cola Co	55	55
Disney Corp.	53,87	54,12
Du Pont Nemours&Co	55,37	55,75
Eastman Kodak Co	51,37	51,25
Exxon Corp.	63,25	63,37
Gen. Motors Corp.H	39,12	38,50
Gen. Electric Co	52,87	53,12
Goodyear T & Rubbe.	37,12	35,75
IBM	79,87	77,25
Intl Paper	73,50	73,12
J.P. Morgan Co	65,37	65,50
Mc Don Dougl	56,87	56,50
Merck & Co.Inc.	41,62	42,25
Minnesota Mng.&Mfg	54,37	54,12
Philip Moris	61,75	61
Procter & Gamble C	66,12	66,12
Sears Roebuck & Co	50,37	50,75
Texaco	63,75	63,87
Union Carb.	28	27,37
Utd Technol	66	66,50
Westingh. Electric	14,75	14,75
Woolworth	15,50	15,62

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	03/03	02/03
Allied Lyons	5,12	5,14
Barclays Bank	6,07	6,11
B.A.T. industries	4,32	4,32
British Aerospace	4,71	4,68
British Airways	3,88	3,91
British Gas	2,90	2,91
British Petroleum	3,99	3,94
British Telecom	3,76	3,81
B.T.R.	3,14	3,14
Cadbury Schweppes	4,32	4,28
Eurotunnel	2,66	2,68
Glaxo	6,59	6,64
Grand Metropolitan	3,81	3,80
Guinness	4,20	4,17
Hanson Plc	2,33	2,31
Great Ic	5,24	5,25
H.S.B.C.	6,43	6,57
Impérial Chemical	6,91	6,95
Lloyds Bank	5,65	5,67
Marks and Spencer	3,76	3,80
National Westminst.	4,88	4,94
Peninsular Orienta	5,67	5,70
Reuters	4,41	4,48
Saatchi and Saatch	0,90	0,90
Shell Transport	6,94	7
Smithkline Beecham	5,07	5,09
Tate and Lyle	4,21	4,30
Univeler Ltd	11,73	11,73
Wellcome	10,41	10,33
Zeneca	8,69	8,68

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	03/03	02/03
Allianz Holding N	2553	2555
Basf AG	317	320
Bayer AG	357,20	358,40
Bay hyp&Wechselbk	394,50	394,50
Bayer Vereinsbank	443	444,50
BMW	763	765,50
Commerzbank	343,30	344
Continental AG	223,50	224,20
Daimler-Benz AG	701,60	708,30
Degussa	467	466,50
Deutsche Babcock A	182,80	184,50
Deutsche Bank AG	726,50	727,50
Dresdner BK AG FR	406	406,50
Henkel VZ	561	563,30
Hoechst AG	314	313,40
Karstadt AG	593,30	598
Kaufhof Holding	496	497,50
Linde AG	904	910
DT. Lufthansa AG	197,50	199,50
Man AG	410,50	409,80
Mannesmann AG	429	431
Mettallges AG	134	131,50
Preussag AG	448,50	448,50
Rwe	461,50	465,30
Schering AG	1114	1119,50
Siemens AG	685,70	688,50
Thyssen	285	288,50
Veba AG	529,50	533,50
Viag	527,20	535,50
Wellag AG	1070	1070





LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 18 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 18 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 18 ans

Le Matif se reprend

UNE DEMI-HEURE après l'ouverture, le Matif gagnait du terrain lundi à Paris à 111,74, soit une progression de 0,12 %. Cette petite reprise s'effectuait dans le sillage du Bund allemand, qui progressait de 0,31 % au cours des premiers échanges. Vendredi, le Matif avait fini en baisse, perdant encore quelques centièmes en fin de séance après la publication de statistiques américaines laissant entendre que l'économie outre-Atlantique est plus vigoureuse que prévu, les chiffres publiés depuis mercredi allant déjà en ce sens. L'échéance mars du notionnel avait perdu 48 centièmes en clôture à 111,62. L'échéance juin du Pibor avait, pour sa part perdu 8 centièmes à 93,18.

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 03/03	Taux Jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	5,61	7,94	7,97	1,60
Allemagne	5,27	7,31	7,78	2,60
Grande-Bretagne	5,75	8,63	8,46	2,60
Italie	7,87	12,3	12,6	3,80
Japon	2,19	4,51	5,75	0,20
Etats-Unis	6	7,27	7,48	2,80

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 03/03	Taux au 02/03	indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	7,51	7,49	101,07
Fonds d'État 5 à 7 ans	7,68	7,66	101,37
Fonds d'État 7 à 10 ans	7,94	7,93	101,78
Fonds d'État 10 à 15 ans	8,04	8,04	102,13
Fonds d'État 20 à 30 ans	8,34	8,33	102,86
Obligations françaises	8,18	8,17	101,55
Fonds d'État à TME	−0,80	−0,75	100,41
Fonds d'État à TRE	−0,59	−0,53	100,05
Obligat. franç. à TME	−0,67	−0,49	100,13
Obligat. franç. à TRE	+0,12	+0,09	100,24

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 03/03	Vente 03/03	Achat 02/03	Vente 02/03
Jour le jour	5,81	—	—	—
1 mois	5,43	5,55	5,45	5,37
3 mois	5,62	5,74	5,40	5,32
6 mois	6	6,12	6,06	6,18
1 an	6,52	6,62	6,62	6,74
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	6,31	—	—	—
Pibor Francs 3 mois	6,50	—	—	—
Pibor Francs 6 mois	6,68	—	—	—
Pibor Francs 9 mois	6,82	—	—	—
Pibor Francs 12 mois	7	—	—	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	6,36	—	—	—
Pibor Écu 6 mois	6,58	—	—	—
Pibor Écu 12 mois	7,06	—	—	—

MATIF

Échéances 03/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 95	149686	111,84	111,94	111,56	111,62
Juin 95	23099	111,16	111,24	110,92	110,96
Sept. 95	99	118,48	110,50	110,34	110,34
Déc. 95	2	110,26	118,26	110,26	110,12
PIBOR 3 MOIS					
Mars 95	25628	92,48	93,49	93,35	93,36
Juin 95	37711	93,13	93,24	93,11	93,17
Sept. 95	13765	92,97	93,06	92,94	93,01
Déc. 95	5140	92,75	92,87	92,75	92,80
ÉCU LONG TERME					
Mars 95	2538	81,36	81,50	81,54	81,56
Juin 95	699	81,76	81,76	81,41	81,42

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 03/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mars 95	18517	1802	1815	1793	1804
Avril 95	481	1810	1811,50	1805	1811,50
Mai 95	2045	1803,50	1815	1803	1806,50
Juin 95	2576	1781,50	1795	1779	1785,50

LES MONNAIES

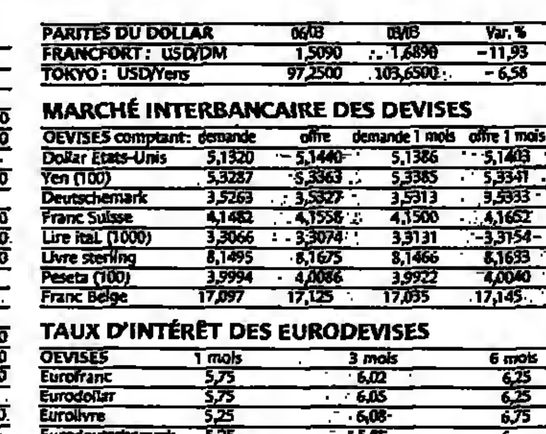
US/F ↘ 5,0995 | US/DM ↘ 1,5090 | US/¥ ↘ 97,2500 | DM/F ↗ 3,5181 | £/F ↗ 8,2065

Plongeon du dollar

LE DOLLAR CONTINUAIT de plonger, lundi 6 mars, au cours des premiers échanges entre banques à 4,96 francs, 1,4062 deutschemark et 93,45 yens contre respectivement 5,0522 francs, 1,4340 deutscheamrk, et 94,16 yens dans les échanges interbancaires de vendredi en fin de journée. De son coté, le deutschemark poursuivait son ascension à 3,5370 francs cootre 3,5200 francs vendredi soir. Le franc français restait sous pression alors que les tensions semblaient s'appaiser contre l'escudo et la peseta. Selon un cambiste, « *Le franc risque de prendre le relais* de *l'escudo et de la peseta et de se retrouver* en *première ligne face à la monnaie allemande.* »

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 03/03	% 02/03	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	351,8100	+0,11	340	364
Ecu	6,5360	−0,05	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,0995	−0,69	4,8500	5,4600
Belgique (100 F)	17,0765	+0,10	16,5500	17,6500
Pays-Bas (100 fl)	313,7600	+0,12	—	—
Italie (1000 lir.)	3,0650	−1,03	2,8700	3,3400
Danemark (100 krd)	88,5000	+0,14	83	93
Irlande (1 iep)	8,1490	+0,39	7,8000	8,5500
Gde-Bretagne (1 L)	8,2065	+0,58	7,7500	8,6000
Grèce (100 drach.)	2,2045	−0,05	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	69,5600	−0,56	65	75
Suisse (100 F)	415,1000	+0,17	400	424
Norvège (100 k)	79,5800	+0,04	74	83
Autriche (100 sch)	49,9800	+0,10	48,6000	51,7080
Espagne (100 pes.)	3,9900	+0,03	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3850	—	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,6399	−0,79	3,4000	4
Japon (100 yens)	5,3724	+0,89	5,1000	5,4500
Finlande (mark)	114,9600	+0,19	108	119



PARITES DU DOLLAR	06/03	03/03	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5090	1,6890	−11,93
TOKYO : USD/Yens	97,2500	103,6500	−6,58

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,1320	5,1440	5,1386	5,1403
Yen (100)	5,3287	5,3363	5,3385	5,3341
Deutschemark	3,5263	3,5327	3,5313	3,5333
Franc Suisse	4,1482	4,1558	4,1500	4,1652
Lire ital. (1000)	3,3066	3,3074	3,3131	3,3154
Livre sterling	8,1495	8,1675	8,1466	8,1633
Peseta (100)	3,9994	4,0086	3,9922	4,0040
Franc Belge	17,097	17,125	17,035	17,145

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	5,75	6,02	6,25
Eurodollar	5,75	6,05	6,25
Eurolivre	5,25	6,08	6,75
Eurodeutschemark	5,25	5,85	6

L'OR

	cours 03/03	cours 02/03
Or fin (k. barre)	61800	61300
Or fin (en lingot)	62100	61850
Once d'Or Londres	374,45	376,35
Pièce française(20f)	360	360
Pièce suisse (20f)	360	360
Pièce Union lat(20f)	361	360
Pièce 20 dollars us	2500	2440
Pièce 10 dollars us	1450	1305
Pièce 50 pesos mex.	2320	2310

LE PÉTROLE

En dollars	cours 03/03	cours 02/03
WTI (New York)	16,38	16,34
Brent (Londres)	17,45	17,45
Crude Oil (New York)	18,82	18,82

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	03/03	02/03
Dow-Jones comptant	262,88	263,36
Dow-Jones à terme	—	—

MÉTAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2953	—
Cuivre à 3 mois	2918	—
Aluminium comptant	1876	—
Aluminium à 3 mois	—	—
Plomb comptant	—	—
Plomb à 3 mois	—	—
Etain comptant	5525	—
Etain à 3 mois	5590	—
Zinc comptant	1049	—
Zinc à 3 mois	1073	—
Nickel comptant	7900	—
Nickel à 3 mois	7900	—

METAUX (New-York)		cents/once
Argent à terme	4,37	4,38
Platine à terme	0,80	0,80
Palladium	153,50	152,75
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	1,23	1,24
Maïs (Chicago)	2,33	2,35
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	—	—
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	335,10	281,80
Orge (Londres)	102,75	102,75
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1473	1466
Café (Londres)	3190	3210
Sucre blanc (Paris)	2081,53	1745,99
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	1,01	1,03
Jus d'orange (New-York)	0,96	0,95

هكذا من الاهل

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 6 MARS

Liquidation : 24 mars
Taux de report : 5,88
Cours relevés à 12h30

CAC 40 PARIS
-1,26 %
CAC 40 : 1772,65

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
EDF-GDF 3%	6200	6200	—	- 2,36
B.N.P. (T.P)	1020	1015	- 0,49	- 0,97
Cr.Lyonnais(T.P.)	900	890	- 1,11	- 7,29
Renault (T.P.)	1830	1848	+ 0,98	+ 0,98
Rhone Poulenc(T.P)	1960	1946	- 0,71	- 0,25
Saint Gobain(T.P.)	1150	1150	—	—
Thomson S.A (T.P)	1070	—	—	—
Accor 1	543	532	- 2,03	- 8,27
Air Liquide 1	759	751	- 1,05	+ 5,18
Alcatel Alsthom 1	412	409,90	- 0,51	- 10,10
Chargeurs 1	1130	1116	- 1,24	- 4,26
Christian Dior 1	407,50	400	- 1,84	- 4,30
Ciments Fr.Priv.B1	208	207	- 0,48	- 10
Clarins 1	402	398	- 1	- 3,71
Club Mediterranee1	430	425	- 1,16	- 4,92
Coflexip	256	255,50	- 0,20	+ 1,79
Colas 1	838	840	+ 0,24	- 4,65
Comptoir Entrep. 1	219	—	—	—
Comptoir Moder. 1	1325	1321	- 0,30	- 1,41

VALEURS	Cours précéd.
CPR 1	344
Cred.Fon.France 1	650
Credit Local Fce 1	407,30
Credit Lyonn.CIP 1	326,80
Credit National 1	360
CS(ex.CSEE)1	330,50
Damart 1	4753
Danone 1	756
Dassault-Aviation1	405
Dassault-Electro 1	379
De Dietrich 1	2616
Degremont 1	361
Dev.R.N-P.Cal.Li 2	72,25
DMC (Dollfus Mi)1	282
Docks France 1	712
Dynaction 1	122
Eaux (Cie Des) 1	464
E.B.F 1	933
Ecco 1	670
Eiffage 1	800
Elf Aquitaine 1	377,80
Eridania Beghin 1	760
Essilor Intl 1	735
Essilor Intl ADP 1	548
Esso 1	685
Eurafrance 1	1542
Euro Disney 1	12,25

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
Lyonnaise Eaux 1	434	428	- 1,38	- 8,74
Marine Wendel 1	345	339,60	- 1,57	- 5,11
Matra-Hachette 1	108,90	105,30	- 3,31	- 9,53
Metaleurop 1	65,50	64,10	- 2,14	- 15,87
Metrologie Inter.1	31,10	27	- 13,18	+ 35,67
Michelin 1	203	199,80	- 1,58	+ 2,83
Moulinex 1	102	102,20	+ 0,20	+ 1,69
Navigation Mixte 1	993	995	+ 0,20	+ 2,78
Nord-Est 1	131,50	131,10	- 0,30	+ 4,37
Nordon (Ny) 2	382	383	+ 0,26	- 11,13
Thomson-CSF 1	130,20	128,30	- 1,46	- 19,71
Total 1	280,50	273,10	- 2,64	- 11,56
UAP 1	118,10	117	- 0,93	- 15,09
UFB Locabail 1	350	350	—	- 17,64
UGC DA (M) 1	162,90	156	- 4,24	- 18,56
Usine S.A 1	355	359	+ 1,13	- 4,26
UIC 1	101,40	98	- 3,35	- 65,67
UIF 1	407	404,10	- 0,71	- 10,99
UIS 2	213	203,10	- 4,65	- 4,64
Unibail 1	474	470	- 0,84	- 3,68

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
I.B.M 1	390,10	394,80	+ 1,20	- 1,05
I.C.I 1	58	57,50	- 0,86	- 10,57
I.T.T. 1	482,50	471,40	- 2,30	+ 0,51
Ito Yokado 1	234,30	233	- 0,55	- 17,37
Matsushita 1	77,70	75,60	- 2,70	- 14,04
Mc Donald's 1	168	164	- 2,38	+ 8,52
Merck and Co 1	210,50	208	- 1,19	+ 0,09
Minnesota Mining 1	278,80	—	—	—
Mitsubishi Corp. 1	55,10	—	—	—
Mobil Corporat. 1	447	—	—	—
Unit.Technologie 1	339,30	329	- 3,04	- 1,79
Vaal Reefs 1	343,90	328	- 4,62	- 34,13
Volkswagen A.G 1	1400	—	—	—
Volvo (act.B) 1	99,10	95	- 4,14	- 8,65
Western Deep 1	163	157,90	- 3,13	- 28,22
Yamanouchi 1	101,20	101,20	—	- 7,15
Zambia Copper 1	3,30	3,21	- 2,73	- 20,54

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
LUNDI 6 MARS

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	103,90	3,008
CEPME 8,5% 88-97CA	101,81	5,775 ↓
CEPME 9% 89-99 CA#	104,21	4,907
CEPME 9% 92-06 TSR	—	6,302 d
CFD 9,7% 90-03 CB	108,80	0,771
CFD 8,6% 92-05 CB	103	0,568 ↓
CFF 10% 88-98 CA#	106,35	3,699
CFF 9% 88-97 CA#	102,91	3,797
CFF 10,25% 90 CB#	109,92	9,997
CLF 8,9% 88 CA#	104	6,876 ↑
CLF 9%88-93/98 CA#	103,65	0,814
CNA 9% 4/92 CB	104,35	7,545 ↓
CRH 8,6%92/93/94CB	101,75	5,890
CRH 8,5% 87-88 CA#	102,32	0,023 o
EDF 8,6% 88-89 CA#	102,90	0,448
EDF 8,6% 92 CA#	102,80	7,799
Em.Etat10,26%86 CA	102,91	10,091
Emp.Etat 6%7/93 CA	97,23	3,830
Finansder 9%91 CB#	104,51	
Finansd.8,6%92 #CB	102,90	
Floral9,75% 90 CA#	106,90	
OAT 8,7%5/88-95CA#	100,31	
OAT 9,8% 1/96 CA#	102,58	
OAT 8,50% 6/97 CA#	102,65	
OAT 9,90%85-97 CA#	106	
OAT 88-98 TME CA	100,29	
OAT 9/1998 TRA	—	
OAT 9,50%88-98 CA#	105,50	
OAT TMB 01/99 CA	99,35	
OAT 8,125% 99 CA#	101,45	
OAT 8,50%90/00 CA#	102,90	
OAT 85/00 TRA CA	102	
OAT 10% 5/2000 CA#	109,29	
OAT 01 TME CA	99,15	
OAT 8,5% 11/02 CA#	102,76	
OAT 8,50% 2019 CA#	100,65	
OAT 8,50%92-23 CA#	100,37	
PTT 11,2%85-95 CB#	103	
SNCF 8,8% 87-94CA	102,55	
Lyon.Eaux 6,5%90CV	823	

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
A.E.G. AG	500	500
Bayer.Vereins Bank	1447	1447
Commerzbank AG	1080	1080
Fiat Ord.	19,40	20
Gevaert	355	255
Gold Fields South	107	107
Johannesburg Cons.	111	111
Kubota Corp.	29,45	29,45
Montedison act.ep.	4,80	7,282 d
Olympus Optical	46	46
Ottomane(cie Fin.)	171,10	171,10
Robeco	322,40	322,10
Rodamco N.V.	140	139,30
Rolinco	327,10	328,10

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
LUNDI 6 MARS

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		54,50	53,10
AFE 2 #		449,50	450
Aigle 2		275	263
Alain Manoukian(Ly)2#		97	100
Albert S.A (Ns)		126,10	126
Altran Techno 1 #		498,50	491
Arnault Associes	◆	417	417
Axime (ex.Segin)		285	283
B.A.C	◆	23,70	28,70
Bque Picardie (Li)		580	585
Bque Sofirec (M)		499	499
Bque Tarneaud(B)#		225,50	225
Bque Vernes		640	640
Beneteau #		366,10	367
B I M P		91	91
Boiron (Ly) 1 #		457,90	451,90
Boisset (Ly)#		285	285
Brioche Pasq.(Ns)1		552	
But S.A 1		915	
Cardif SA 1		510	
CDA-Cie des Alpes2		148	
C.E.E 2#		405,10	
CEGEP #		163	
Cermex 2 # (Ly)	◆	286,10	
CFJPE(exGAN part)2		96,90	
CFPI		260,10	
Christ.Dalloz 2 #		728	
Change Bourse (M)		218	
Cipe France Ly 2 #		643	
CNIM (a ech.)		800	
CNIM CA#		242,90	
Codetour	◆	280	
Comp.Euro.Tele-CET	◆	161	
Confandey S.A		338,90	
C.A. de la Brie 2		359	
C.A.Gironde (B)		432	
C.A.Haute Normand.		386	
C.A.Ille & Vilaine		326	
C.A.Indre et Loire		303	
C.A. Paris IDF 1		744	
C.A.de l'Isere Ly		365	
C.A.Loire Atl.(Ns)		343	
C.A.Loire/H.Loire	◆	815	
C.A. du Loires CCI	◆	470	
C.A.Morbihan (Ns)		343	
C.A.du Nord (Li)		484,90	

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Steph.Kelian #		91,10	92
Sylea 2		466,50	469
Teissere-France		208	210
TF1-1		436,70	433
Thermador Hold(Ly)		420,50	420,50
Trouvay Cauvin 2#		166	165
Unilog 2		291,50	291,50
Union Fin.France 1		501	501
Via Credit(Banque)	◆	150	150
Viel et Cie #		145	144
Vilmorin et Cie#2		381	382
Virbac		500	492

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 3 mars

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C		34630,12	34630,12
Actimonétaire D		31065,28	31065,28
Améri-gan		7822,83	7521,95
Ampla	◇	108410,54	108410,54
Amplitude Monde D		678,81	659,04
Antigone Trésorerie		798828	798828
Arbitr. Court Terme	◆	8827,44	8827,44
Asie 2000	◆	633,89	615,43
Associa Première		35009,28	35009,28
Associc		1086,83	1086,83
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis		86,99	
Créd.Mut.Ep.J		21030,74	
Créd.Mut.Ep.long.T.		203,52	
Créd.Mut.Ep.Monde		1065,23	
Créd.Mut.Ep.Quatre		1075,65	
Dieze		1583,57	
Ecocic	◆	1157,45	
Ecupar		128,35	
Ecur. Actions futur		185	
Ecur. Capicourt		201,61	
Ecur. Capitalisation		199,91	
Ecur. Distrimonétaire	◆	10179,14	
Ecur. Expansion		297286,11	
Ecur. Géovaleurs		2620,29	
Ecur. Investissement		155,75	
Ecur. Monépremière		10251,05	
Ecur. Monétaire		11939,67	
Ecur. Trésorerie		293,78	
Ecur. Trimestriel		1908,20	
Elancial D		114,71	
Uni-Garantie D		1247,98	1224,71
Uni Régions		1417,30	1382,73
Univar	◇	282,40	282,40
Univers Actions		1508,47	1471,68
Univers Obligations		1954,06	1917,63
Valorg.		2289,90	2287,61

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS

VOILE Pour les Américains, détenteurs de la Coupe de l'America, le péril viendra de la zone Pacifique. Les deux Défis néo-zélandais et « One-Australia » sont déjà qualifiés pour les demi-finales des challengers. Après leur victoire sur « France-3 », les Japonais sont presque assurés de les rejoindre. Pour se qualifier, les Français devraient obtenir deux succès de plus que « Nippon » dans les trois dernières régates. ● NAUFRAGE. Les Français ont connu de nouveaux malheurs, dimanche 5 mars, avec le démâtage de « France-3 » au cours d'une journée de folie marquée par le naufrage de « One-Australia », dont l'équipe devra poursuivre la compétition avec son ancien voilier. ● DÉBATS. Une élimination prématurée relancerait les débats sur la gestion technique, sportive et financière du Défi français, qui ne cachait pas son ambition de gagner la Coupe de l'America.

L'échec français en Coupe de l'America semble consommé

De mauvais choix techniques et sportifs sont à l'origine de la déroute de San Diego pour un Défi désormais confronté à des échéances financières importantes

SAN DIEGO
de notre envoyé spécial

Longtemps après avoir franchi la ligne, Marc Pajot est resté à la barre de *France-3*. Seul, immobile et silencieux, comme statufié à ce poste où il avait rêvé de conquérir la Coupe de l'America. De tous les scénarios qu'il avait pu imaginer, le plus mauvais vient de se réaliser. Battu par *Nippon* de 3 minutes 38 secondes dans une régate ô combien déterminante pour l'accession aux demi-finales des challengers, le Défi français va devoir quitter San Diego en catimini. Tandis que ses équipiers rangent machinalement le pont, le skipper baulois mesure sûrement le vide qui s'ouvre devant lui. Cette fin de campagne marque, peut-être, la fin d'une aventure de dix ans en Coupe de l'America (*Le Monde* du 4 mars).

A Fremantle en 1987, comme à San Diego en 1992, Marc Pajot avait essuyé quelques larmes en retrouvant les siens après ses éliminations en demi-finales. Des larmes de dépit pour un excitant amour de jeunesse qu'il venait de découvrir en Australie. Des larmes d'homme mûr, déçu par son deuxième échec cinq ans plus tard, mais sûr d'avoir une nouvelle chance. Jacques Chirac et Yvon Jacob, PDG de Legris industries, n'étaient-ils pas à ses côtés pour affirmer qu'ils reviendraient pour gagner ? Rien de tel cette fois. En arrivant à quai, le Baulois était seul avec son immense détresse. Cette faillite technique, sportive et financière est de celle dont on se remet difficilement.

MAUVAISE VOIE ARCHITECTURALE

Trois heures et demie duraot, l'équipage de *France-3* avait pu mesurer son impuissance à inverser le cours du destin. Parti au vent de son adversaire, *Nippon* a pu prendre deux longueurs d'avance en « déventant » les voiles du bateau français. Sur le premier bord de près (contre le vent), les Français ont enchaîné une bonne douzaine de virements pour pousser les Japonais à la faute. En vain. C'est sur le premier bord de portant (vent arrière) que les Français ont pu constater que leur mission était impossible. Dans le vent faible (de 6 nœuds au départ à 4 nœuds en milieu de régate) et le clapot typique du plan d'eau de San Diego, propice aux étraves fines et aux carènes étroites, *France-3* était pénalisé par sa coque plus large offrant trop de surface mouillée (*Le Monde* du 27 janvier). « *Nous n'avons jamais pu prétendre rivaliser avec* Nippon *en vitesse pure*, constatait Marc Pajot. *Il ne nous restait plus qu'à saisir des options tactiques. Ça n'a pas réussi.* »

L'échec du Défi français à San Diego est, avant tout, d'ordre technique avec la construction de deux bateaux moins rapides que ceux des Néo-Zélandais et des Australiens. Les Français avaient, certes, tiré des enseignements du triomphe d'*America* en 1992 en privilégiant la mise en place d'outils et de moyens de recherche avec le CRAIN (Centre de recherche pour l'architecture et l'industrie nautique) de La Rochelle. Mais ils ont trop négligé les résultats déjà obtenus par les Américains en 1992. Pour bénéficier de cette expérience, Australiens et Néo-Zélandais n'ont pas hésité à recruter très tôt les trois principaux architectes d'*America³*. Pour des raisons matérielles et philosophiques, les Français ont renoncé à une telle démarche et se sont égarés sur une mauvaise voie architecturale.

Ce manque d'ouverture à des éléments étrangers aux deux campagnes de 1987 et de 1992 s'est aussi manifesté au plan sportif. Huit des seize équipiers de *France-3* disputaient leur troisième ou quatrième Coupe de l'America. Pour sept autres, c'était la deuxième. Les jeunes loups affamés qui s'étaient fait les dents en Australie sont devenus des pères de famille apportant leur expérience, mais évitant les remises en cause. Pour remplacer Marc Bouët dans le rôle de tacticien, Marc Pajot a mis en concurrence Bertrand Pacé, navigateur lors des deux précédentes campagnes, et Thierry Péponnet, médaillé d'or olympique à Séoul en 1988. Le skipper de *France-3* n'a jamais envisagé d'élargir cette concurrence à son poste alors qu'il ne possède ni le toucher ni l'instinct des grands barreurs anglo-saxons de *match race*.

FACE AUX CRÉANCIERS

L'accident de grue de *France-2*, le 7 décembre, a entraîné le Défi français dans la spirale de l'échec. Avec un bateau et un équipage mal préparés, le premier Round Robin a été catastrophique (cinq défaites et une victoire contre *Rioja-de-Espana* dans la dernière régate). Ces résultats n'ont pas seulement affecté la sérénité et le moral de l'équipage et des techniciens. Les responsables, qui avaient misé toute leur communication sur un « *Défi gagnant* », ont perdu tout crédit. Les premières dissensions sont apparues publiquement entre Stardust Marine, l'armateur des deux class America, et la direction de France America 95, qui gère ce challenge. Ce climat et les mauvais résultats ont dissuadé les derniers partenaires éventuels de rejoindre le Défi alors que le budget prévisionnel n'était pas bouclé.

Après leur élimination de la compétition, les responsables du Défi vont devoir faire face à d'autres échéances : celles de leurs créanciers. Pour les partenaires, les véritables retombées publicitaires allaient commencer avec les demi-finales qui devaient être télévisées. Certains ont déjà fait savoir qu'ils entendaient renégocier leur eogagemeot à la baisse. Des dettes importantes, dues entre autres à l'installation du Défi à San Diego (16 millions de francs), sont en suspens. Faute d'avoir pu vendre l'espace publicitaire sur les spinnakers, il en coûtera 32 millions de francs à Stardust pour racheter dans cinq ans, à 40 % de leur valeur actuelle, les parts des deux class America vendus à une centaine d'investisseurs qui ont bénéficié du montage de défiscalisation (*Le Monde* du 14 janvier).

« *Nos résultats depuis deux mois ne nous ont pas permis de trouver des solutions financières pour boucler notre budget*, reconnaît François Giraudet, président du directoire de France America. *Nous ne sommes pas dans une situation facile, mais nous ferons tout pour essayer de nous en sortir.* » Au-delà du Défi de Marc Pajot, l'avenir de la Coupe de l'America en France passe pourtant par des remises en cause et par une résolution honorable de ces problèmes budgétaires.

Gérard Albouy

Vent de folie à San Diego

« One-Australia » coule, « France-3 » démâte

SAN DIEGO
de notre envoyé spécial

Une dépression engendrant une forte houle et des vents de 15 à 21 nœuds (28 à 39 km/h) lors des passages de grains, a décimé la flotte des class America, dimanche 5 mars à San Diego. *Team-New-Zealand* et *One-Australia* étaient dans leur deuxième bord de près (contre le vent) lorsque la coque en fibre de carbone du bateau australien s'est soudain fissurée, puis a craqué à la moitié de sa longueur. Moins d'une minute et demie plus tard, tous les équipiers se jetaient à l'eau, le naufrage étant imminent. Une minute après, *One Australia* coulait à pic par 400 mètres de fond.

Le naufrage s'était passé sous les yeux de l'équipage de *France-3*, qui régatait alors avec *Rioja-de-Espana*. « *J'ai d'abord aperçu* One-Australia *arrêté proue au vent*, racontait Marc Pajot. *J'ai à peine eu le temps de me demander de quel côté j'allais le passer que je l'ai vu couler. J'imagine la perte que représente un bateau comme* One-Australia *pour John Bertrand qui avait un potentiel de vainqueur de la Coupe. Nos problèmes ne sont que peu de chose à côté.* »

La course continuait pour les Français, qui devançaient les Espagnols de 34 secondes. L'espoir était même revenu dans leur camp puisque, dans le même temps, *Nippon* était mené par *Sydney-95*. Ils pouvaient envisager de ne plus compter qu'une victoire de retard sur les Japonais dans leur duel pour la quatrième place en demi-finale. Mais, moins de vingt minutes après le naufrage de *One-Australia*, *France-3* perdait sa tête de mât, au-delà du troisième étage de barre de flèche.

REPORT AU 9 MARS ?

« *Nous ne connaissons pas encore avec précision la cause de ce démâtage*, expliquait Marc Pajot. *C'est vraisemblablement une attache de hauban qui s'est rompue. Les gréements et les coques des class America ne sont pas optimisés pour naviguer dans ce type de temps avec 20 nœuds de vent et une mer formée.* »

Dans leur malheur, les Français peuvent s'estimer heureux d'avoir pu récupérer le mât de *France-2* après la perte de la quille. Ils devaient régater, lundi 6 mars, contre *One-Australia*. Devant ce cas de force majeure, le jury international a autorisé John Bertrand à revenir au bateau avec lequel il avait disputé les deux premiers Rounds Robin. Le skipper australien a demandé au comité des challengers de reporter cette régate au jeudi 9 mars pour lui permettre de remettre le bateao en condition de course. Les membres du comité devaient se prononcer à la majorité lundi matin. Les challengers n'ont toutefois pas été les seuls à être malmenés par cet océan en folie. *Stars-and-Stripes* a abandonné après un incident de grand-voile qui avait nécessité l'envoi de deux équipiers dans le mât. L'équipage féminin d'*America³*, qui a connu à son tour des problèmes de grand-voile, a terminé la régate avec son seul génois.

G. A.

Une filière technique contestée

SAN DIEGO
de notre envoyé spécial

En affectant un budget de 100 millions de francs à la direction technique pour le programme de recherche, de construction et de développement de ses deux *class* America de la campagne de 1995, les responsables du Défi français affirmaient avoir tiré les leçons de la victoire d'*America³ en 1992. Milliardaire et diplômé du Massachusetts Institute of Technology, Bill Koch avait innové par son approche scientifique de la Coupe de l'America. Son équipe avait compté jusqu'à cinquante-sept docteurs ou ingénieurs en mathématiques, en physique, en hydraulique ou en dynamique des fluides, travaillant en étroite collaboration avec des architectes navals.*

Avec les premières subventions de la ville de Paris (10 millions de francs) et du ministère de la recherche (6 millions de francs), l'architecte Philippe Briand, directeur technique du Défi, avait pu confier au Crain (Centre de recherche pour l'architecture et l'industrie nautique) de La Rochelle, dirigé par Philippe Pallu de la Barrière, mathématicien et navigateur, la création d'outils numériques (matériel informatique de recherche, programme de prévision de performances, mode de calcul de la résistance aux vagues des carènes et appendices mis au point avec l'Ecole centrale de Nantes, etc.) spécifiques aux grands voiliers. L'équipe de « recherche, conception, études » du Défi se composait de seize membres.

Grâce à ce travail, France 2 avait gagné 0,25 nœud de vitesse par rapport à *Ville-de-Paris* en 1992. Mais la vraie surprise venait de ses formes plutôt fessues à l'arrière alors que les *class* America de la nouvelle génération avaient subi, sous l'influence d'*America³*, une cure d'amincissement pour présenter moins de surface mouillée dans les vents faibles et le clapot de San Diego. Plus conforme à cette nouvelle tendance, *France 3* accuse néanmoins un handicap de vitesse de 0,2 nœud au près (contre le vent) par rapport à *Team-New-Zealand* ou à *One-Australia* et la régate contre *Nippon* a confirmé qu'il était moins rapide dans le clapot.

Le Défi français a donc payé très cher le choix de cette filière exclusivement nationale. Le directeur du Crain reconnaît que les délais de validation des nouveaux instruments, les difficultés pour traduire le clapot de San Diego dans les calculs numériques ou les essais en bassin de carène, l'avaient incité à minimiser cette spécificité. « *En gagnant 0,25 nœud par rapport à* Ville-de-Paris, *nous pensions être dans la bonne direction* », avoue-t-il. En intégrant Jim Pugh et John Reichel, deux des architectes d'*America³* à l'équipe technique du Fluid Thinking, l'Australien John Bertrand a évité cette erreur. Tout comme les *Néo-Zélandais* de Peter Blake en recrutant Doug Peterson. Aujourd'hui, les Français avouent avoir approché le Belge Vincent Moeyersoms, directeur technique d'*America³*, mais les négociations n'auraient pas abouti pour des raisons essentiellement financières.

VOILE RÉVOLUTIONNAIRE ?

« *Grâce à la Coupe de l'America, qui est la seule compétition susceptible de mettre en œuvre des budgets de recherche importants, la France dispose pour la première fois d'une filière de conception de voiliers avec des moyens de calcul numériques et un bassin de carène doté de capteurs permettant de mesurer les pressions exercées sur les coques au gramme près*, explique Philippe Pallu de la Barrière. *Nous ne sommes pas encore arrivés au niveau des Américains, mais ce n'est pas en se contentant d'acheter leurs technologies, comme nous le faisions autrefois pour les voiles, que nous y parviendrons.* »

La fameuse voile exotique « à fente » (*Le Monde* du 24 février) est peut-être la plus belle réussite de cette filière technique française. Sans attendre d'avoir pu en mesurer l'efficacité, les plus grands maîtres voiliers du monde ont déjà salué cette initiative. « *C'est une idée intelligente*, avouait Tom Whidden, tacticien de Dennis Conner et président de North Sails, la plus grande voilerie du monde. *Nous pensons aux voiles tout le temps, mais je n'avais jamais pensé à ça.* » Premier à avoir songé à recouper les voiles entre les régates pour John Bertrand en 1983, le Néo-zélandais Tom Schnackenberg ajoutait : « *C'est une évolution excitante. Le concept paraît logique.* »

Comme la quille à ailette des Australiens en 1983, la voile « à fente » des Français marquera peut-être une révolution technologique dans l'histoire de la Coupe de l'America. Mais contrairement aux marins des antipodes qui avaient déboulonné la coupe de la vitrine du New York Yacht Club cette année-là, les Français, trop confiants dans leur qualification pour les demi-finales, n'ont jusqu'ici tiré aucun profit de leur invention pour avoir trop tardé à la révéler.

G. A.

COMMENTAIRE

COUPE BUDGÉTAIRE

L'élimination probable du Défi français de la Coupe de l'America *n*'a pas fini de faire des vagues. Le challenge de Marc Pajot avait déjà dû être sauvé une première fois par le gouvernement d'Edouard Balladur en juillet 1994. Faute d'avoir pu trouver dans le privé ou auprès des sociétés nationalisées des partenaires pour boucler un montage financier de 200 millions de francs, les responsables du Défi s'étaient tournés vers le premier ministre pour constituer, avec l'agrément du ministère du budget, un dossier de défiscalisation permettant la construction de deux class America pour 80 millions de francs. Ajoutée à une subvention du ministère de la recherche, cette utilisation contestable de l'argent des contribuables choque d'autant plus que d'autres défis étrangers démontrent que l'on peut avoir des ambitions dans la Coupe avec beaucoup moins de moyens.

Après les excès de 1992, quand l'Américain Bill Koch avait investi 68 millions de dollars (350 millions de francs) pour conquérir cette Coupe, la crise économique a incité les défis anglo-saxons à beaucoup plus de mesure. Avec un budget de 8 millions de dollars (42 millions de francs), quatre fois inférieur à celui des Français, le challenge néo-zélandais de Chris Dickson démontre qu'il n'était pas indispensable de consacrer 100 millions de francs à une filière technique nationale et 25 millions de francs à un programme de préparation sportive sur deux ans pour accéder aux demi-finales. Les marins et les techniciens de talent ne manquent pas en France pour monter un challenge raisonnable avec une utilisation plus rationnelle des hommes et des moyens.

Le comportement très décevant du Défi français à San Diego fait craindre à beaucoup de navigateurs que les commanditaires, déjà effrayés par les avaries de la course au large, ne se détournent un peu plus de la voile. La France dispose aujourd'hui, avec Jeanneau et Bénéteau, des deux plus grands chantiers de plaisance du monde, d'une industrie nautique performante et d'une nouvelle filière de conception de voiliers de compétition qui peuvent aider efficacement un projet raisonnable. La présence française dans la Coupe de l'America ne doit plus passer inévitablement par le soutien du gouvernement. C'est aux marins de faire preuve de talent et d'intelligence pour séduire de nouveaux partenaires pour la prochaine Coupe.

G. A.

Une campagne de 185 millions de francs

Le budget prévisionoel du Défi français était de 200 millions de francs. Il devrait finalement s'établir à quelque 185 millions.

● **Programme sportif :** 25 millions de francs. Financé par Canal Plus (20 millions) et Citroën (5 millions). Il comprend les salaires du team Marc Pajot-Canal Plus et le coût du programme de compétitions depuis deux ans.

● **Direction technique :** 100 millions de francs. Ce budget comprend les recherches théoriques effectuées par le CRAIN de La Rochelle (16 millions de francs). Ces recherches ont été financées par les subventions de la Ville de Paris (10 millions) et le ministère de la recherche (6 millions). Il comprend aussi le programme voile (19 millions de francs), la construction des class America et leur développement grâce au montage de défiscalisation de Stardust Marine (80 millions de francs).

● **Logistique :** 60 millions de francs. Ce budget couvre les frais d'installation à San Diego (16 millions de francs), le fret (6 millions de francs), les assurances, la communication et les salaires. Il est financé par le Club America (30 millions de francs de partenaires financiers ou industriels), la région Guadeloupe (10 millions de francs) et les partenaires Grand-Voile.

Les rugbymen français se rassurent à bon compte contre l'Irlande

Après deux défaites consécutives, l'équipe de France a renoué avec la dynamique de la victoire

En battant le XV d'Irlande (25-7), samedi 4 mars à Dublin, les Français achèvent le Tournoi des cinq nations avec un bilan médiocre de deux victoires pour deux défaites, tout en se rassurant avant la Coupe du monde. A Edimbourg, les Ecossais ont gagné leur troisième match face aux Gallois (26-13). Le 18 mars, à Twickenham, Anglais et Ecossais s'affronteront donc pour le Grand Chelem.

DUBLIN
de notre envoyé spécial

Dans leur véhicule de sport collectif qui traverse en cahotant le Tournoi des cinq nations en direction de la Coupe du monde, les Français avaient heureusemeot pensé à se munir de cette victoire de secnurs qu'ils otllisent chaque année.


TOURNOI

A Twickenham, il y avait eu crevaisnn des ambitions. Au Parc des Princes, contre les Ecossais, jeu et fierté étaient à plat. Samedi, il a donc fallu ressortir de la malle ce traditinnnel succès de bout de compétition, qui regonfle le moral, crée un équilibre artificiel entre matches gagnés et perdus et remet l'équipe dans le sens de son jeu.

L'an dernier, les Ecossais avaient nffert leur aide aux jnueurs de Pierre Berbizier, arrêtés au bord de la route par deux déconvennes, en leur permettant de mettre fin à quatnrze années de défaites à Murrayfield. Cette saison, ce sont les Irlandais qui ont proposé leurs services, en laissant les Bleus perpétuer une invincibilité à Lansdowne Road qui remonte à 1985. Et, si cela n'offusquait pas leur fierté de combattants, il faudrait sans dnute remercier ces jnueurs en vert tant ils se sont comportés en hôtes exquis. Car les Irlandais ont eu le tact de ne pas troubler outre mesure les retrouvailles des Français avec les fondements de leur rugby, des avants avec leur vaillance et des trois-quarts avec leur inspiration. Pas davantage que le vent ni la pluie, ils n'ont réussi à déranger l'intimité de cette fête où vieux et jeunes se redécouvraient membres d'une même famille, cimentée par les vertus d'un jeu toujours simple et souvent divertissant. Les Irlandais o'ont pas eu les moyens de faire payer sa suffisance ou son inconscience à un adversaire qui prétendait les battre sans recourir aux services d'un buteur à plein temps. Exténués par une mi-temps de résistance, ils n'eurent même plus la force en fin de match de s'éviter le gag d'un essai marqué par un attaqoant chaussette à l'air, qui aplatissait dans l'en-but alors que sa chaussure gisait au centre du terrain.

RETOUR A LA SIMPLICITE

Les dernières secondes de cet essai de Philippe Saint-André, comme, un peu plus tôt, de celui d'Emile N'Tamack, suffiraient à résumer le déséquilibre des forces en présence. Lorsque des trois-quarts se découvrent des fnrces d'hommes du pack, lorsqu'ils franchissent la ligne soudés comme des avants, c'est qo'en face la défense est devenue charpie. Depuis longtemps équipe d'Irlande n'avait parue si faible. Hormis quelques fragments de première ligne, David Tweed, un deuxième ligne tout heureux de porter son premier maillot vert à trente-cinq ans, et Simon Geoghegan, qui ne se formalise même plus de la manière dont on gaspille son talent d'ailier, ce XV oe ressemblait plus qu'à un cnusin déliquesceot de celui qui acculait l'Australie dans ses derniers retranchements en quart de finale de la Coupe du monde de 1991 no qui allait encore battre l'Angleterre chez elle, l'an dernier.

Quels enseignements tirer d'une partie aussi inégale ? Pas grand-chose d'autre que des souvenirs d'essais chatoyants, et des regrets. Quels que soient les nnms qu'ils portaient, si les avants français avaient joué leurs matches précédents avec autant d'abnégation, de savnir-faire et de solidarité, sans doute auraient-ils pu éviter l'humiliation écossaise, à défaut d'échapper au châtimeot de Twickenham. Après ces deux défaites, l'équipe de France s'est au moins rassurée sur sa capacité à jnuer un rugby d'artisans consciencieux, sans pour autant bien comprendre pourquoi elle a dû rennncer eo cours de rnute au jeu de scientifiques qu'avait cru mettre en place son entraîneur. Elle a retrouvé un allant et un enthousiasme collectifs, à défaut d'identité nettement marquée.

A l'heure des commentaires et des prospectives en vue d'une Coupe du monde qui n'est plus distante que de cent jours, la prudence d'un Yann Delaigue semblait ainsi de bon ton. Meilleur homme sur le terrain, avec Emile N'Tamack, le Toulonnais avait substitué une performance presque sans défauts au calvaire vécu par Christophe Deylaud au Parc des Princes. Delaigue ne voulait surtout pas se laisser griser par un talent rare et une capacité de résistance à l'émotinn inouïe pour ses vingt et un ans et ses quatre sélections. Comme si les déboires précédents du XV de France avaient fini par vacciner ses joueurs contre les conclusions trop vite tirées et les éloges trop tôt prononcés. Ce retour à la simplicité dans les têtes, avant même celle du jeu, est sans doute la meilleure nouvelle de cette fin de Tournni, avant la Coupe du monde.

Jérôme Fenoglio

Fiche technique

● **Irlande** : un essai de Simnn Geoghegan (64e), une transformation d'Eric Elwood. Remplacement de Brendan Mullin par Michael Field (40e).

● **France** : quatre essais par Yann Delaigue (41e), Marc Cécillon (58e), Emile N'Tamack (81e) et Philippe Saint-André (84e). Une transformatinn (58e) et une pénalité (26e) par Emile N'Tamack.

Les progrès du jeu français

DUBLIN
correspondance

A Lansdowne Road, les Français ont fait de gros progrès dans deux domaines. Premièrement, devant, où, dès l'entame du match, les avants ont fait preuve de plus de hargne, de plus d'engagement. Aussi le pack a-t-il pu remettre constamment les bleus dans le sens de la marche, permettant au demi de mêlée Guy Accoceberry de lâcher les deux troisième ligne, Abdel Benazzi et Philippe Benetton, qui ont pilonné les Irlandais avec leurs charges dévastatrices.

Deuxièmement, lorsqu'ils ont pris l'option d'élargir vers les trois quarts, l'organisation française semblait nettement meilleure que pour les matchs précédents. Le jeu des Français lors des premières rencontres du tournoi était caractérisé par un alignement trop en profondeur et beaucoup de courses latérales qui les éloignaient inéluctablement du soutien. D'où leur manque de continuité et leurs difficultés à enchaîner le jeu.

C'est incontestablement le retour du vétéran Franck Mesnel qui a permis aux Français de franchir plus souvent la ligne d'avantage et d'assurer les ballons de deuxième ou troisième main. Mesnel, avec son partenaire Philippe Sella, apporte une formidable présence musclée au centre de l'attaque, et ses puissantes percées près des points de conquête ont été déterminantes. Mais on peut se demander si son apport serait aussi efficace face à une défense plus rigoureuse comme celle que l'on verra à la Coupe du monde, en Afrique du Sud.

Cela dit, pour moi, le joueur le plus dangereux – et de loin – de l'équipe de France est indéniablement l'ailier droit Emile N'Tamack. A maintes reprises, il a semé la panique dès qu'il a touché la balle, laissant deux ou trois plaqueurs derrière lui. Plus qu'un simple finisseur, N'Tamack, avec son flair, son enthousiasme et sa façon d'aller chercher les occasions offensives en permanence, pourrait bien devenir le prochain David Campese du rugby mondial.

Il a marqué un essai, a failli en marquer deux autres et a joué un rôle prépondérant dans celui de Yann Delaigue – pour moi, l'essai du tournoi à ce jour. Un bon enchaînement collectif, une percée dynamique de Benetton, avant que la balle ne vole entre les mains de Delaigue, N'Tamack, Saint-André et encore Delaigue, qui applatit dans l'en-but. Ce fut une combinaison de maîtrise soutenue, de continuité, de flair et de brillance, un avertissement opportun au monde du rugby de ce dont les Français sont exactement capables.

Après la débâcle à Twickenham et la surprise de la défaite contre l'Ecosse, Pierre Berbizier a rappelé quelques-uns de ses vieux joueurs expérimentés. Ceux-ci ont notamment apporté davantage de stabilité à l'équipe et Marc Cécillon, par exemple, a fait un match très solide. Mais, face à l'adversaire le plus faible du tournoi, cela n'a peut-être pas résolu les problèmes des sélectionneurs. A mon sens, Laurent Cabannes, s'il est en forme, apporterait davantage d'options et davantage de force de frappe au XV de France. Je doute fort d'ailleurs qu'un simple match face à la Roumanie avant la Coupe du monde permette aux Français de résoudre ce dilemme.

Nick Farr-Jones

★ Nick Farr-Jones est l'ancien demi de mêlée et capitaine du XV d'Australie, champion du monde en 1991.

Le FC Nantes invincible en championnat de France

FOOTBALL : balayé en Coupe d'Europe par les Allemands de Leverkusen, le FC Nantes tient son cap en championnat de France. La 28e journée, samedi 4 et dimanche 5 mars, lui a permis de porter à onze points son avance en tête du classement, grâce à sa victoire (2-1) sur Nice, obtenue avec deux penalties provoqués par le Tchadien Japhet N'Doram, tandis que le Paris-SG faisait match nul à Auxerre (1-1). Les Nantais ont battu au passage le record absolu d'invincibilité dans le championnat, avec vingt-huit matches consécutifs sans défaite. Mais la liste de leurs malheurs s'est allongée de quatre cartons jaunes, de l'expulsion de Laurent Guyot et, surtout, de nouvelles blessures. Nicolas Ouédec et Christophe Pignol ont passé la nuit du samedi au CHU de Nantes, pour deux traumatismes crâniens. Claude Makélélé souffre, lui, d'une entorse au genou.

Mondiaux en salle d'athlétisme : polémique sur la sélection américaine

LA FÉDÉRATION internationale d'athlétisme (IAAF) a critiqué les Etats-Unis, dimanche 5 mars, par l'intermédiaire de son porte-parole Christopher Winner, en raison de l'absence des principales vedettes américaines aux championnats du monde en salle de Barcelone, qui auront lieu du 10 ao 12 mars prochains. La sélection américaine sera notamment privée de Michael Johnson (400 m), Dennis Mitchell (sprint), Gwen Torrence (sprint), Dan O'Brien (épreuves combinées), Jackie Joiner-Kersee (longueur et heptathlon).

Selon M. Winner, *« il est assez terrifiant »* de voir que *« les principales locomotives de l'athlétisme américain ont été éliminées par le système de sélection ou ne sont pas intéressées par les championnats du monde ». « C'est pure folie*, a-t-il ajouté, *que de faire porter tous les espoirs d'un sport sur les Jeux olympiques, qui est un événement quadriennal. Si les Etats-Unis veulent rester une puissance athlétique aux yeux du monde et créer des exemples, ils ne peuvent simplement compter sur les spots publicitaires de Carl Lewis. »* – (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME : l'Américain Michael Johnson** a pulvérisé son record do monde du 400 m en salle, en 44 s 63, samedi 4 mars, aux championnats des Etats-Unis à Atlanta. Le champinn du mnnde de la spécialité avait déjà amélioré ce record, le 10 février, en passant pour la première fnis sous les 45 secondes, en 44 s 97. Michael Johnson remporte ainsi sa quarantième victnire consécutive sur 400 m. – (AFP.)

■ **BOXE : le Français Fabrice Tiozzo a conservé**, dimanche 5 mars à Vitrolles, soo titre européen des mi-lourds en battant l'Irlandais Noël Magee par jet de l'éponge à la quatrième reprise. Tiozzo, qui défendait pour la deuxième fois sa ceinture après sa victoire en octobre sur l'Anglais Maurice Core, espère désormais affronter le champion du mnnde WBC de la catégorie, le Jamaïquain Mike McCallum. Il devrait auparavant disputer un nnuveau championnat d'Europe, en avril, contre le Français Christophe Girard.

■ **L'Américain Pernell Whitaker est devenu champion du monde** (WBA) des super-welters, en battant aux points l'Argentin Julio Cesar Vasquez, samedi 4 mars à Atlantic City (Etats-Unis). Avec cette victoire, Whitaker est le quatrième boxeur professionnel à remporter un titre mondial dans quatre catégories différentes. – (AP, AFP.)

■ **SKI ALPIN : l'équipe de France a déposé une réclamatioo**, dimanche 5 mars, contre l'homologatinn de la victoire de l'Américain A. J. Kitt dans la descente d'Aspen (Colorado), comptant pour la Coupe du monde masculine de ski alpin. A. J. Kitt a été déclaré vainqueur d'une course interrompue à deux reprises par les fortes chutes de neige et une visibilité presque oulle, et à laquelle seulement 31 des 68 engagés ont pris part. Le règlement de la Fédération internationale (FIS) prévoit une validation des résultats seulement en cas de participation de deux tiers des engagés. La FIS devrait prendre une décision durant la semaine à propos de la réclamation française. – (AFP.)

■ **SKI ACROBATIQUE : le Français Sébastien Foucras** a remporté, samedi 4 mars, l'épreuve de saut de Lillehammer, comptant pour la Coupe du monde de ski artistique et acrobatique, devant l'Américain Trace Worthington et l'Autrichien Christian Rijavec, tandis que l'Américaine Nikki Stone s'est imposée dans l'épreuve féminine. – (AFP.)

■ **VOILE : Les recherches du *Henry-Hornblower***, le monocoque en difficulté du Britannique Harry Mitchell (70 ans), doyen du BOC Challenge, course à la voile en solitaire autour du monde avec escales, se sont révélées, dimanche soir 5 mars, infructueuses. – (AFP, Reuter.)

RÉSULTATS

ATHLÉTISME

Championnats de France de cross-country à Castres

MESSIEURS : 1. B. Fréchard (Etival), les 12,073 km en 38 mn 43 s ; 2. Th. Pantel (Alès) à 7 s ; 3. M. Essaïd (Grenoble) à 13 s ; 4. Bruno Le Stum (Montpellier) ; 5. Larbi Zeroual (Montreuil), à 23 s.

DAMES : 1. Annette Sergent-Palluy (Bron), les 5,951 km en 20 min 27 s ; 2. Rosario Murcia (Bron) à 4 s ; 3. Blandine Bitzner-Ducret (Strasbourg) à 14 s ; 4. Laure Duquenoy-Ricordeau (Clignies) ; 5. Laurence Vivier (Marignane).

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE Pro A

PSG-Racing-Antibes	83-84
Lyon-Levallois	73-77
Strasbourg-Le Mans	81-83
Nancy-Cholet	69-59
Limoges-Gravelines	96-71
Montpellier-Villeurbanne	90-74
Dijon-Pau-Orthez	86-78

Classement : 1. Antibes, 40 points ; 2. Pau-Orthez, 36 ; 3. Limoges, Dijon, 35 ; 5. Cholet, Levallois, 33 ; 7. PSG-Racing, Villeurbanne, 32 ; 9. Gravelines, 30 ; 10. Montpellier, Lyon, 28 ; 12. Le Mans, 27 ; 13. Nancy, Strasbourg, 26.

CYCLISME

PARIS-NICE

Première étape (Fontenay-sous-Bois-Orléans) : 1. W. Nelissen (Bel/Lotto) en 4 h 18 mn 46 s ; 2. L. Jalabert (Fra.) à 3 s ; 3. A. Kasputis (Lit.) à 4 s ; 4. S. Martinello (Ita.) à 6 s ; 5. S. Teutenberg (All.) à 7 s.



FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

DIVISION 1

28 journée

Monaco-Montpellier	2-0
Bastia-Martigues	2-0
Lyon-Saint-Etienne	1-0
Metz-Rennes	1-0
Strasbourg-Bordeaux	1-1
Nantes-Nice	2-1
Sochaux-Le Havre	0-1
Cannes-Lens	2-0
Caen-Lille	2-0
Auxerre-Paris SG	1-1

Classement : 1. Nantes, 62 ; 2. Paris SG, 51 ; 3. Lyon, 50 ; 4. Lens, 46 ; 5. Cannes, 44 ; 6. Auxerre ; 42 ; 7. Le Havre, 41 ; 8. Bordeaux, 40 ; 9. Monaco, 39 ; 10. Metz, 39 ; 11. Strasbourg, 39 ; 12. Martigues, 34 ; 13. Rennes, 32 ; 14. Saint-Etienne, 31 ; 15. Lille, 31 ; 16. Bastia, 29 ; 17. Caen, Nice, 28 ; 19. Montpellier, 27 ; 20. Sochaux, 22.

DIVISION 2

Laval-Nancy	2-1
Perpignan-Alès	1-0
Dunkerque-Marseille	2-2
Red Star-Niort	1-2
Charleville-Amiens	1-1
Guingamp-Gueugnon	2-1
Beauvais-Mulhouse	1-0
Châteauroux-Angers	0-0
Valence-Le Mans	1-0
Toulouse-Saint-Brieuc	4-1
Nîmes-Sedan	3-1

Classement : 1. Guingamp, 60 points ; 2. Marseille, 56 ; 3. Châteauroux, 53 ; 4. Toulouse, 53 ; 5. Red Star, 53 ; 6. Gueugnon, 52 ; 7. Nancy, 50 ; 8. Dunkerque, 49 ; 9. Amiens, 43 ; 10. Perpignan, 38 ; 11. Alès, 37 ; 12. Valence, 37 ; 13. Mulhouse, 37 ; 14. Charleville, 36 ; 15. Laval, 33 ; 16. Le Mans, 31 ; 17. Niort, 30 ; 18. Sedan, 30 ; 19. Angers, 27 ; 20. Beauvais, 27 ; 21. Saint-Brieuc, 23 ; 22. Nîmes, 20.

CHAMPIONNAT D'ITALIE

22e journée

Brescia-Milan AC	0-5
Cagliari-Bari	2-1
Foggia-Cremonese	0-1
Inter de Milan-Juventus	0-0
Lazio-Fiorentina	8-2
Padoue-Naples	2-0
Sampdoria-AS Rome	3-0
Torino-Parme	0-2
Reggiana-Gênes	0-1

Classement : 1. Juventus, 49 ; 2. Parme, 45 ; 3. AS Rome, Lazio, 37 ; 5. Milan AC, 36 ; 6. Sampdoria, Cagliari, 35 ; 8. Fiorentina, 32 ; 9. Torino, Bari, Inter de Milan, 29 ; 12. Naples, 27 ; 13. Padoue, 26 ; 14. Foggia, 25 ; 15. Crémonèse, 22 ; 16. Gênes, 21 ; 17. Reggiana, Brescia, 12.

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE

24e journée

Oviedo-Valence	1-0
Real Sociedad-Tenerife	5-2
FC Barcelone-Saragosse	3-0
Deportivo La Corogne-Saint-Jacques-de-Compostelle	1-0
Celta Vigo-Espanol Barcelone	1-2
Betis Séville-Racing Santander	2-0
Real Madrid-Sporting Gijon	4-0
Logrones-Athletic Bilbao	0-1
Albacete-Séville	1-1
Valladolid-Atletico Madrid	0-1

Classement : 1. Real Madrid, 37 ; 2. FC Barcelone, 33 ; 3. Deportivo La Corogne, 32 ; 4. Betis Séville, 29 ; 5. Saragosse, 28 ; 6. Athletic Bilbao, 27 ; 7. Espanol Barcelone, 26 ; 8. Séville, 25 ; 9. Oviedo, 25 ; 10. Real Sociedad, 24 ; 11. Valence, 24 ; 12. Tenerife, 24 ; 13. Albacete, 21 ; 14. Celta Vigo, 21 ; 15. Atletico Madrid, 20 ; 16. Saint-Jacques-de-Compostelle, 20 ; 17. Racing Santander, 19 ; 18. Sporting Gijon, 18 ; 19. Valladolid, 18 ; 20. Logrones, 9.

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE

31e journée

Aston Villa-Blackburn	0-1
Leeds-Sheffield Wednesday	0-1
Leicester-Everton	2-2
Liverpool-Newcastle	2-0
Manchester United-Ipswich	9-0
Norwich-Manchester City	1-1
Nottingham Forest-Tottenham	2-2
Southampton-Coventry	0-0
Wimbledon-Queen's Park Rangers	1-3
Arsenal-West Ham	0-1
Chelsea-Crystal Palace	0-0

Classement : 1. Blackburn, 69 ; 2. Manchester United, 66 ; 3. Newcastle, 57 ; 4. Liverpool, 54 ; 5. Nottingham Forest, 48 ; 6. Tottenham, 44 ; 7. Leeds, 43 ; 8. Sheffield Wednesday, 42 ; 9. Arsenal, 40 ; 10. Wimbledon, 39 ; 11. Aston Villa, Coventry, 38 ; 13. Chelsea, Norwich, Manchester City, 37 ; 16. Queen's Park Rangers, 17. Everton, 35 ; 18. Southampton, West Ham, 32 ; 20. Crystal Palace, 31 ; 21. Ipswich, 23 ; 22. Leicester.

CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE

20e journée

Duisbourg-Karlsruhe	0-0
Bochum-Werder Brême	1-3
Fribourg-Dresde	3-1
Moenchengladbach-Bayern Munich	2-2
Hambourg-Schalke 04	3-0
Munich 1860-Uerdingen	remis
Kaiserslautern-Borussia Dortmund	1-0
Entracht Francfort-Bayer Leverkusen	2-0
Cologne-Stuttgart	1-0

Classement : 1. Borussia Dortmund, 32 ; 2. Werder Brême, 30 ; 3. Fribourg, 28 ; 4. Kaiserslautern, 28 ; 5. Borussia Moenchengladbach, 26 ; 6. Bayern Munich, 26 ; 7. Karlsruhe, 22 ; 8. Bayer Leverkusen, 20 ; 9. Hambourg, 20 ; 10. Stuttgart, 19 ; 11. Schalke 04, 18 ; 12. Entracht Francfort, 18 ; 13. Cologne, 17 ; 14. Uerdingen, 12 ; 15. Munich 1860, 11 ; 16. Duisbourg, 11 ; 17. Dynamo Dresde, 10 ; 18. Bochum, 10.

CHAMPIONNAT DU PORTUGAL

23e journée

Farense-Beira Mar	3-0
Sporting Lisbonne-Salgueiros	1-0
Gil Vicente-Uniao Leiria	1-1
Estrela Amadora-Tirsense	0-0
Vitoria Guimaraes-Uniao Madeira	2-1
Belenenses-Braga	0-1
Chaves-Setubal	0-0
Maritimo-Boavista	2-0
FC Porto-Benfica Lisbonne	2-1

Classement : 1. FC Porto, 41 pts ; 2. Sporting Lisbonne, 38 ; 3. Benfica Lisbonne, 35 ; 4. Guimaraes, 30 ; 5. Tirsense, 27 ; 6. Maritimo, 24 ; 7. Farense, Uniao Leiria, 23 ; 9. Boavista, 22 ; 10. Braga, 21 ; 11. Chaves, 20 ; 12. Belenenses, Gil Vicente, Amadora, 18 ; 15. Salgueiros, 17 ; 16. Beira Mar, Uniao Madeira, 15 ; 18. Vitoria Setubal, 9.

GYMNASTIQUE

Championnats de France par appareils

MESSIEURS

Barre fixe : Sébastien Tayac (Antibes)
Barres parallèles : Patrice Casimir (Antibes)
Saut de cheval : Sylvain Coponat (Lyon)
Cheval d'arçon : Eric Poujade (Orléans)
Sol : Thierry Aymes (Antibes)
Anneaux : Patrice Casimir (Antibes)

DAMES

Sol : Elvire Teza (Marseille)
Poutre : Ludivine Furnon (Nîmes)
Saut de cheval : Laetitia Bégué (Monaco)
Barres asymétriques : ex aequo Laetitia Bégué (Monaco) et Elvire Teza (Marseille)

RUGBY A XV

TOURNOI DES CINQ NATIONS

Quatrième journée

Irlande-France	7-25
Ecosse-Pays de Galles	26-13

Classement : 1. Angleterre, Ecosse, 6 ; 3. France, 4 ; 4. Irlande, Pays de Galles, 0.

18 mars : Pays de Galles-Irlande ; Angleterre-Ecosse

SKI ALPIN

COUPE DU MONDE MASCULINE

DESCENTE D'ASPEN

1. A. J. Kitt (E-U) ; 2. Armin Assinger (Aut.) ; 3. Lasse Kjus (Norv.) ; 4. Atle Skaardal (Norv.) ; 5. Kristian Ghedina (Ita.) ;... 14. Luc Alphand (Fra.) ; 16. Jean-Luc Crétier (Fra.)

COUPE DU MONDE FÉMININE

DESCENTE DE SAALBACH

1. Street (E-U) ; 2. Kostner (Ita.), Zelenskaja (Rus.), 4. Gortschl (Aut.) ; 5. Loedemel (Nor.) ;... 9. Bouvier (Fra.)

SUPER-G DE SAALBACH

1. Zeller-Baehler (Sui.) ; 2. Zurbriggen (Sui.) ; 3. Ertl (All.) ; 4. Zelenskaja (Rus.) ; 5. Kostner (Ita.) ;... 11. Cavagnoud (Fra.)

VOILE

COUPE DE L'AMERICA

Quatrième Round Robin

Coupe Louis-Vuitton : *Rioja-de-Espana* bat *Sydney 95* de 1 mn 15 sec ; *Nippon* bat *France-3* de 3 min 38 sec ; *Team-New-Zealand* bat *Tag-Heuer-Challenge (NZ)* de 2 mn 35 sec.

Sydney 95 bat *Nippon* de 1 mn 22 sec ; *Team-New-Zealand* bat *One-Australia* par abandon (bateau coulé) ; *Rioja-de-Espana* bat *France-3* par abandon (démâtage)

Classement : 1. *Team-New-Zealand*, 55 pts ; 2. *One-Australia*, 43 ; 3. *Tag-Heuer-Challenge*, 39 ; 4. *Nippon*, 23 ; 5. *France-3*, 15 ; 6. *Rioja-de-Espana*, 14 ; 7. *Sydney 95*, 13.

Coupe Citizen : *Young-America* bat *Stars-and-Stripes* de 1 mn 3 sec.

America-3 bat *Stars-and-Stripes* par abandon.

Classement : 1. *Stars-and-Stripes* et *Young-America*, 32 pts ; 3. *America-3*, 21.

Thé pur et café fort

A Paris, deux expositions sont consacrées à ces fameux et séculaires breuvages dont on sait le tonus qu'ils donnent à la vie

JAPON, SAVEURS ET SÉRÉNITÉ. Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez, 75008. Jusqu'au 14 mai. Tél. : 45-62-50-75. Plusieurs cérémonies du thé sont prévues au mois de mars. Renseignements au musée.
CAFÉ-CAFÉS. Palais de la Découverte, avenue Franklin-Roosevelt. Jusqu'au 23 avril. Tél. : 40-74-80-00.



Persuadés que l'eau chaude ne pouvait que rendre plus authentique encore la qualité de leur teint, les Britanniques se sont emparés du thé comme on trébuche en sacerdoce. Il y va ici autant de leur honneur que de leur bien-être. Avec le café, les Latins – les purs, les durs, ceux qui se couchent tard et savent encore céder aux tyrannies des coutumes – auront une démarche plus simple, laissant leur nature les porter vers les choses puissantes que l'on partage en groupe sous des lumières fortes. On en est resté là. D'un côté, des dragons de la reine, noyés dans leur nuage de lait, le petit doigt en l'air ; de l'autre, la flibuste sirotant de l'expresso en attendant le partage du butin. Le thé monte vers l'âme, le café descend vers l'estomac – sans que l'on sache, au juste, lequel des deux breuvages arme le mieux le caractère.

Malhabiles dans la composition de l'un et de l'autre de ces élixirs, les Français sont toujours restés très dubitatifs sur les bienfaits que l'on pouvait tirer de boissons trop mystérieuses pour être honnêtes, trop savantes pour être respectables. Ils pratiquent, mais en amateurs pas vraiment éclairés. Bien évidemment, en tant qu'humanistes à la curiosité tressautante, et en leur qualité de fabricants de nectars en tout genre, ils n'ont cessé d'essayer de percer les secrets qui sortaient des alambics d'autrui et de savoir de quel élan procédaient ces violentes passions. Livre après livre, somme après somme, exposé après exposé, ils cherchent. Le café tricolore restant toujours aussi médiocre et le thé du petit matin toujours aussi aléatoire.

SORTILÈGES

Alors, événement piquant et émotion certaine quand, à la mi-février, le Musée Cernuschi lance son exposition « Japon, saveurs et sérénité », la cérémonie du thé dans les collections du Musée des arts Idemitsu de Tokyo, Sazo Idemitsu étant le fondateur du musée et de la société qui portent son nom. Belle affluence et beau succès. L'histoire est assez joliment racontée et le décor qui a été mis en place l'accrédite avec une martiale élégance.

Le thé arrive de Chine, tout le monde est d'accord là-dessus. Les Japonais les premiers. Ils vont tomber sous l'influence de cette plante et de ses sortilèges à la fin du douzième siècle, moment choisi par le premier moine nippon converti au bouddhisme pour être déclaré grand maître zen. On pressent déjà le mariage possible entre la réflexion et l'amer feuillage, rapporté dans les bagages de cet Eisai qui jette à l'infusion du *matcha* – thé en poudre – avec la gravité et l'économie de gestes de ceux qui savent. Les religieux le prendront longtemps comme dopant, pour tenir la méditation en éveil, avant que les samouraïs ne s'en emparent et ne s'en servent pour authentifier leur bonne volonté de paix dans les conflits locaux. Recueillement et sagesse, prières et actes de concorde. Pour les Japonais, le thé devenait une affaire importante, grave et on ne peut plus sérieuse.

A EN OUBLIER LA PRIÈRE

Mais tout était encore un peu chinois : les instruments, le mobilier, les livres, l'ambiance même qu'entretenaient les dignitaires affolés par la mode pékinoise. Retour à la rigueur zen et mise en place d'un protocole et d'une étiquette plus spécifiquement de facture japonaise. C'est l'arrivée des grands patrons de la cérémonie ; l'élévation des maisons de thé, où ils codifient la gestuelle dans des froissements de kimono et des soupirs d'eau qui frissonne. C'est aussi l'heure des potiers, qui doonent à leur art les moyens de s'exprimer dans la production de céramiques volontairement imparfaites, tournées d'une seule pensée et modelées pour la main, l'œil et les suaves mélancolies du buveur. Ici, la sobriété touche à son comble. Tout est beau.

Plus ronflante, plus cavalcadante est l'épopée du café, que l'on peut relire au Palais de la Découverte avec profit, car nous n'en saurons jamais assez sur cette drogue sournoise et bienfaitrice, douce et brutale, souvent imparfaite et jamais détestée. Un superflu tout à fait nécessaire dont on doit se demander ce qui aurait bien pu le remplacer. A Constantinople, le coup avait été fumant le jour où les imans firent fermer les officines dont les clients, narcotisés par les arômes, venaient d'oublier l'heure de la prière. Nous sommes aux alentours de 1550. Enorme scandale. Ils l'avaient mauvaise, les punis. Par quoi remplacer le petit noir et ses autours : le narghilé, les histoires de fesses, la politique, les copains ? Pas contents. Alors le grand vizir avait cédé. On rouvrit, en taxant à mort. Mais ça n'a pas de prix, le café, quand on est en manque.

Terrible, l'engouement. A Venise, première terre d'Occident touchée par le virus, on comptera plus de deux cents boutiques où se percolent la divine boisson et les rencontres en cabinets particuliers. Petits lupanars très classe, amours très adultères, jeux de mains, arabica serré et propos galants. Le doge se fâche. Tout le monde s'eo fout. Il faut comprendre : c'est un diable, le café, un truc farouche. A ne boire que ça, une fois dans le corps, on ne peut plus répondre de rien.

Et mille autre aventures qui lui soot arrivées à ce café, dans ses temps héroïques, quand il commençait à faire la fête. C'est un noceur, il enflamme ceux qui savent lui céder. Mais bon zigue aussi, sérieux, pas toujours à fréquenter du libertin ou des marioles. Plusieurs missions à son actif. Il s'est toujours beaucoup intéressé à l'humanitaire, par exemple, au réconfort, aux mains froides et aux cœurs mis au piquet. La guerre, les guerres, sont pour lui un terrain de hautes patrouilles. Dans les catastrophes, naturelles ou pas, tout de suite il se pointe. Dès que la misère rôde ou que les hommes sont dans la détresse, hop, sur le turf ! Un vrai dur, au cœur tout à fait tendre.

Jean-Pierre Quélin

★ *Japon, saveurs et sérénité.* Editions des Musées de la ville de Paris. 220 F.
★ *L'Homme et le café*, Elise Gaspard-David. Editions du Léopard d'or, Paris. 66 F.

Au bon zappeur

par Claude Sarraute

FAUT VRAIMENT n'avoir pas peur du qu'en-dira-t-oo pour oser encore l'allumer, cette enquiquineuse de télé. Du temps qu'on restait plantés devant, ligotés à l'étroite grille des programmes par deux, trois chaînes seulement, on se faisait traiter d'abrutis par les éducateurs et les psys, de « patates sur canapé », de grosses carpes muettes avalant, boucbe ouverte, un flot bourbeux d'inepties : oui ! vous, monsieur, vous, madame, si votre dialogue amoureux tient en trois mots – « Tais-toi, j'écoute ! » –, si vos ados ne savent ni lire ni écrire, s'ils s'entretuent, cherchez pas, c'est parce que vous vous empiffrez sans discernemeot et sans retenue d'images ou violentes ou débiles. Un peu de recul, un peu de jugeote, bon Dieu ! Allez, debout, éteignez-moi ce poste, ou alors pelotez-le, eo douceur, attention !, voyez qu'il se vexe, qu'il s'éteigne, et essayez d'aller voir ailleurs.

Aujourd'hui, plus de problème. Le paysage andiovisuel, on s'y balade en toute flemmarde liberté. On slalome, merci la télécommande, entre un refrain, un jeu, un match, un film, un clip et un débat. On grappille des infos qui se télescopent, merci le câble, dans toutes les langues. On glisse sur une pub. On avale une promesse électorale, oo en recrache une autre. On va, on vient ; passe donc sur le « Bébête », on les a ratés, là, Virginie et Laurent chez Drucker. On s'arrête : tiens, l'inspecteur Harry ! Non, ça va saigner sur la moquette, et j'ai pas de Détach'net. Le foot ? OK, mais sans moi ! Bref, on choisit à la carte au lieu d'être obligé de se taper le menu pieds et poings liés.

Moi, brave bête, j'imaginais qu'on m'en saurait gré. Elève en net progrès. Fait preuve d'esprit critique. Pensez-vous ! On me recole au piquet. Motif : trop agitée pour suivre une émission de bout en bout. Incapable de se concentrer. Et je te ponds de savantes études analysées avec perspicacité par Josianne Rigoli dans la presse suisse sur le comportement déplorable, inquiétant, du zappeur français. Un pauvre type... Ah oui, parce que la femme, c'est plus placide, paraît-il, ça rumine bien sagement en regardant passer un train de marchandises douteuses sur une voie de garage ! Un frustré, le zappeur, un désaxé immature, victime d'une secrète blessure, je cite, vulnérable et frénétique. Uo impulsif pas fichu de relativiser, d'attendre, de prévoir et d'espérer. Un marginal assujetti à son seul désir versatile et divisé.

Non, mais ce culot ! Voilà qu'on regrette, à présent, les fréquents et vigoureux échanges provoqués par celui (ou celle) qui a bloqué la télécommande sur l'écran échiquier où s'inscrivent simultanément une douzaine de programmes et qui refuse d'en bouger. Tu vois bien qu'il n'y a rien à voir ! Entre les agités (ils zappent toutes les trois minutes, j'en suis), les modérés (six minutes et demi) et les légers (vingt minutes), dans 53 % des ménages on se dispute le précieux boîtier – « Donne-moi ça, tu veux ? Ah, tu veux pas ! » –, symbole de pouvoir. Pour peu qu'il en prenne un coup au passage, et c'est le retour à la case départ. Sauf que maintenant plus personne ne sait où se cachent les boutoos du poste et sur lequel appuyer pour changer de chaîne. On passera donc toute la soirée sur la même. Mais pas en silence, croyez-moi ! Ça va gueuler ferme.

AUTOMOBILE

La F 50, la plus Ferrari des Ferrari

MARANELLO
de notre envoyé spécial

Cette semaine, au Salon de Genève, sera présentée la F 50 de Ferrari. Le véhicule, construit à trois cent cinquante exemplaires, remplace la F 40, vendue, elle, à mille unités eo six ans. Spéculation et trafics divers oot marqué la carrière de cette belle auto, tant les documents nécessaires


AUTOMOBILE

étaient accordés avec parcimonie à une clientèle très sélectionnée. Quoi qu'il en soit, la F 40 aura été une grande vedette de toute une époque de la construction automobile sportive et la présentation de l'héritière est considérée comme un événement.

Arrivée de la marque ao cheval cabré dans le giron de Fiat en 1969 et disparition d'Enzo Ferrari, le *commendatore*, en 1988, autant de faits qui pouvaient provoquer déstabilisation et découragement. Ils n'ont pas sérieusement ébranlé la maison. Aujourd'hui, Luca Di Montezemolo, patron de la firme, a fait de l'usine de Maranello, près de Modène, une unité de production moderne où les machines numériques ont triomphé.

Durant les quatre dernières années, les investissements en matériel lourd ont représenté le quart du chiffre d'affaires de la marque. Mais pour autant, la tradition reste la loi, celle que le fondateur voulait maintenir et dont il disait qu'elle « cimentait » les hommes. A Maranello, par exemple, les moules – dans lesquels coule l'aluminium en fusion qui constituera le bloc-moteur – sont toujours alimentés en sable de Saint-Tropez et l'on vérifie encore à la malo l'usioage des arbres à cames. Une cérémonie que suivent, médusés, les apprentis de l'école de mécanique, sous l'oeil noir d'Enzo, dont le portrait sévère trône dans les bureaux et les ateliers.

CINQ CENT SOIXANTE CHEVAUX

Bref, la F 50 présentée à Genève est bien de la famille et, sans doute, plus Ferrari qu'aucune Ferrari ne l'a jamais été. Dans cette berlinette deux places, à moteur central – 12 cylindres en V de 4,7 litres –, tout est là pour rappeler que les chevaux de légende attendent l'heure de faire entendre le fracas de leurs sabots. Pourtant, ce n'est pas la vitesse (environ 320 km/h) qui a la priorité dans l'affaire, mais l'accélération et surtout la tenue de route que la puissance peut bien souvent compromettre. Ce n'est pas si simple de tenir en main 560 ch.

Le marché américain attend en priorité la F 50, dont le prix devrait tourner autour des 2,5 millions de francs. Dans notre Hexagone, trente exemplaires devraient trouver une place dans un garage. Mais la F 50 n'a pas pour mission d'assurer la progression du chiffre d'affaires de la firme. Les 355, 512 et 456, à 12 ou à 8 cylindres, couvrent l'essentiel de la diffusioo. Il faudrait veodre 3 000 unités de ces versions plus « modestes » (de 750 000 francs à 1,2 million de francs) pour que tout aille bien pour Ferrari. En 1991, la vente de 4 612 voitures a constitué un record. Mais, à Maranello, Luca Di Montezemolo sait bien que l'année noire de 1993, avec seulement 2 300 voitures vendues, est encore toute proche.

Claude Lamotte

Nouvelle perturbation

LA SITUATION restera très perturbée au cours des prochaines soixante-douze heures avec une dépression assez creuse située au nord des îles Britanniques. Une nouvelle perturbation abordera le pays mardi matin. Une dépression persiste également sur le golfe de Gênes, donnant du vent en Méditerranée mais aussi du soleil.

Le matin, il pleuvra déjà faiblement sur les côtes de la Manche. Le vent de sud-ouest soufflera assez fort, jusqu'à 80 km/h. Des Pays de la Loire à la Picardie, le ciel sera voilé par des nuages élevés puis les nuages deviendront plus épais en cours de matinée. Sur la moitié est, la matinée sera assez belle malgré quelques nuages surtout sur le relief. Les régions méditerranéennes seront ensoleillées. Mistral et tramontane souffleront à 70-80 km/h.

Dans l'après-midi, la pluie gagnera l'intérieur des terres pour toucher en soirée la Bretagne, la Normandie, le Nord-Pas-de-Calais, les Pays de la Loire, l'Île-de-France. Les pluies seront d'abord faibles et intermittentes puis modérées près des côtes de la Manche. Le vent de sud-ouest se renforcera, atteignant jusqu'à 90 km/h sur les côtes et 70 km/heure dans l'intérieur. Ailleurs, le temps sera plus calme avec du soleil et des passages nuageux.

Les températures matinales seront fraîches et parfois négatives entre −2 et +2 degrés sur une grande partie du pays et 2 à 5 degrés sur les côtes atlantiques et méditerranéennes. Dans l'après-midi, le thermomètre indiquera 6 à 10 degrés du nord au sud du pays. Près de la Méditerranée, il fera plus doux, aux alentours de 10 à 13 degrés. Ces températures sont légèrement inférieures aux normales saisonnières.

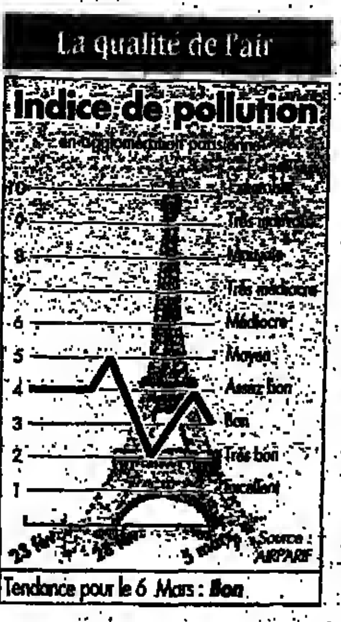
Mercredi, la perturbation finira de traverser le reste du pays et un ciel de traîne, avec nuages, éclaircies et averses, s'installera sur une grande moitié ouest. Une nouvelle perturbation active arrivera jeudi à la mi-journée sur le pays et sera suivie vendredi et samedi par un temps instable et plus frais.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

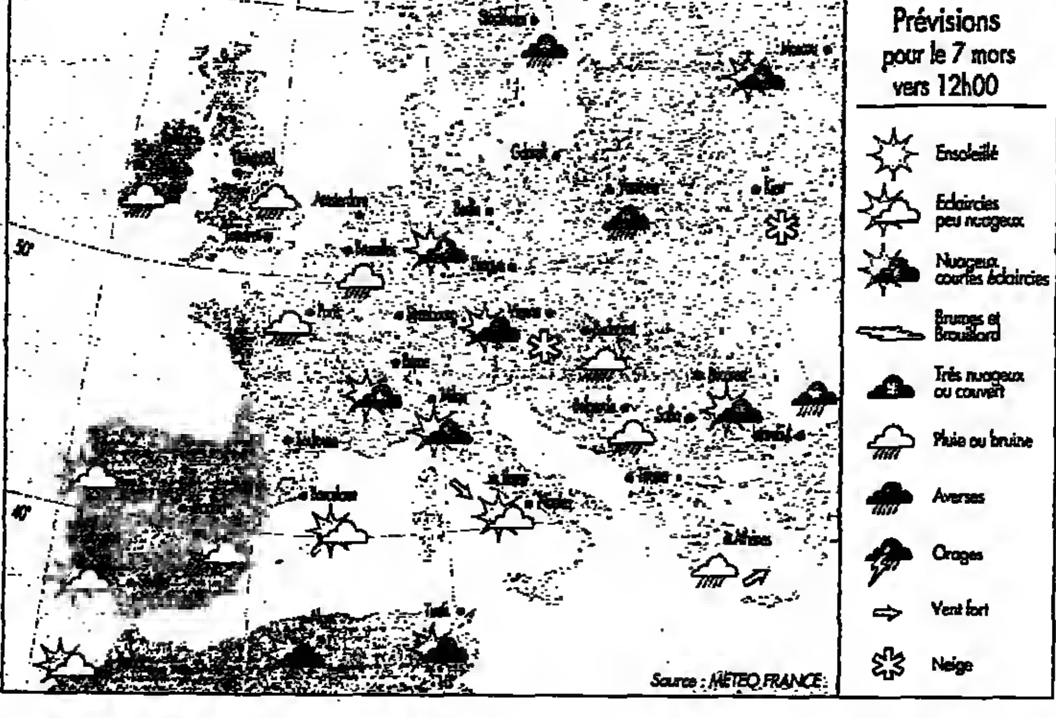


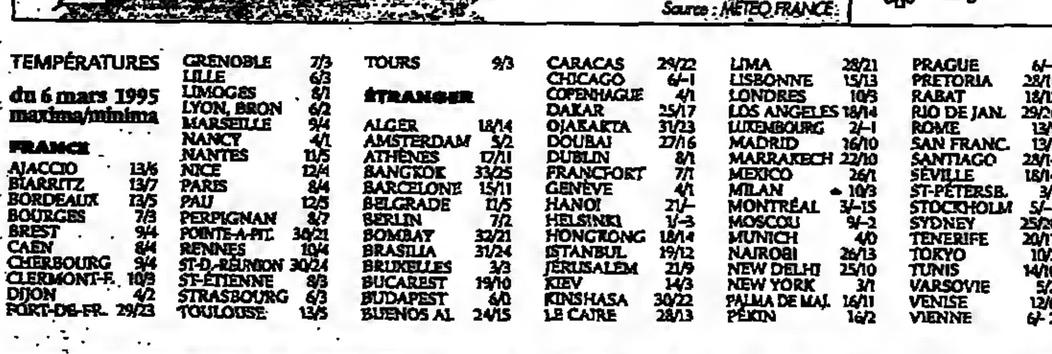
Prévisions pour le 7 mars vers 12h00

La qualité de l'air



Tendance pour le 6 Mars : Bon





TEMPÉRATURES du 6 mars 1995 maxima/minima

Ville	Max/min
FRANCE	
AJACCIO	13/6
BIARRITZ	13/7
BORDEAUX	13/5
BOURGES	7/3
BREST	9/4
CAEN	8/4
CHERBOURG	9/4
CLERMONT-F.	10/3
DIJON	4/2
FORT-DE-FR.	29/23
GRENOBLE	7/3
LILLE	6/3
LIMOGES	8/1
LYON, BRON	6/2
MARSEILLE	9/4
NANCY	4/1
NANTES	11/5
NICE	12/4
PARIS	8/4
PAU	12/5
PERPIGNAN	8/7
POINTE-A-PIT.	30/21
RENNES	10/4
ST-D.-RÉUNION	30/24
ST-ÉTIENNE	8/3
STRASBOURG	6/3
TOULOUSE	13/5
TOURS	9/3
ÉTRANGER	
ALGER	18/14
AMSTERDAM	5/2
ATHÈNES	17/11
BANGKOK	33/25
BARCELONE	15/11
BELGRADE	11/5
BERLIN	7/2
BOMBAY	32/21
BRASILIA	31/24
BRUXELLES	3/3
BUCAREST	19/10
BUDAPEST	6/0
BUENOS AI.	24/15
CARACAS	29/22
CHICAGO	6/−1
COPENHAGUE	4/1
DAKAR	25/17
DJAKARTA	31/23
DOUBAI	27/16
DUBLIN	8/1
FRANCFORT	7/1
GENÈVE	4/1
HANOI	21/−
HELSINKI	1/−3
HONGKONG	18/14
ISTANBUL	19/12
JÉRUSALEM	21/9
KIEV	14/3
KINSHASA	30/22
LE CAIRE	28/13
LIMA	28/21
LISBONNE	15/13
LONDRES	10/3
LOS ANGELES	18/14
LUXEMBOURG	2/−1
MADRID	16/10
MARRAKECH	22/10
MEXICO	26/1
MILAN	10/3
MONTRÉAL	3/−15
MOSCOU	9/−2
MUNICH	4/0
NAIROBI	26/13
NEW DELHI	25/10
NEW YORK	3/1
PALMA DE MAJ.	16/11
PÉKIN	16/2
PRAGUE	6/−1
PRETORIA	28/18
RABAT	18/12
RIO DE JAN.	29/26
ROME	13/5
SAN FRANC.	13/7
SANTIAGO	28/14
SÉVILLE	18/14
ST-PÉTERSB.	3/1
STOCKHOLM	5/−1
SYDNEY	25/20
TENERIFE	20/17
TOKYO	10/2
TUNIS	14/10
VARSOVIE	5/2
VENISE	12/6
VIENNE	6/−2



Situation le 6 mars, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 8 mars, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Les associations familiales

ON SE RÉJOUIRA de l'ordonnance promulguée samedi au *Journal officiel* et donnant un statut aux associations familiales, qui prirent naissance, dans ce pays, voilà une trentaine d'années. Etablie en accord avec les représentants des grandes associations intéressées, cette ordonnance rétablit le principe de la liberté d'association. Les associations de familles, dont les formes et les objets peuvent être très variés, se créeront désormais librement sur tous les points du territoire. Si les membres qui les composent veulent jouer un rôle officieux, ils se grouperont, toujours librement, en un seul centre départemental, puis en un centre national, dont les dirigeants seront élus au suffrage familial. Ces centres apporteront aux pouvoirs publics la voix et l'appui des représentants des chefs de familles françaises. Ils pourront créer largement des services sociaux d'entraide.

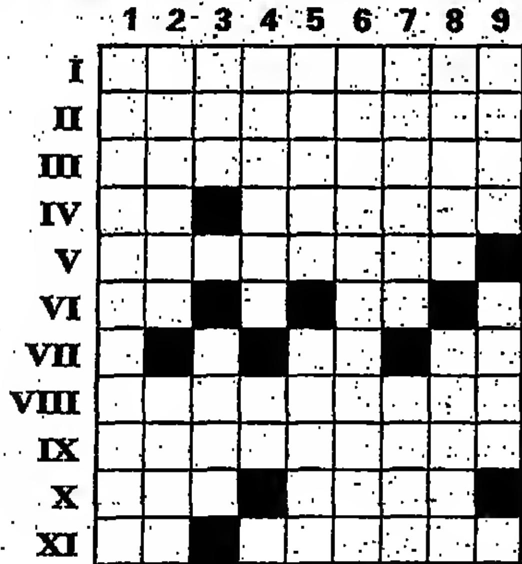
Ainsi la famille, librement organisée et officiellement représentée, pourra participer pleinement à l'effort que le gouvernement va tenter pour assurer la pérennité de la patrie. Ainsi peut-on espérer que des associations nouvelles se créeront, atteignant des milieux qui jusqu'ici étaient restés indifférents aux questions démographiques et familiales. Ainsi peut-on penser que de jeunes chefs de famille, appartenant à toutes les classes sociales, apprendront à bien connaître l'ensemble des problèmes de pédagogie, d'hygiène, de sécurité et d'entraide sociale sans l'heureuse solution desquels il n'est pas de nation moderne et forte.

L'ordonnance sur le statut des associations familiales ne constitue encore qu'une pierre d'attente. Elle suppose, elle appelle, elle exige l'organisation rapide d'un secrétariat général à la population et à la famille.

G.H.
(7 mars 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6513



HORIZONTALEMENT

I. Qui peut se laisser arroser. – II. Leur absence est un bon signe. – III. Piquées et très froissées. – IV. Note. N'aurait ni queue ni tête s'il était acéphale. – V. De vieux coquins. – VI. Article. En France. – VII. Conjonction. Peuple. – VIII. Un homme qui était souvent sur les dents. – IX. Poussent à la consommation. – X. Ce qu'il y a de plus mauvais dans le calice. Ville de l'Oise. – XI. En Espagne. Examinera attentivement.

VERTICALEMENT

1. Qui ne se perdra donc pas. – 2. Mise sur la voie. Pour les fêter, il faut de la galette. – 3. Temps chaud. Même pas saisie. – 4. Celui qui la recueille n'a que des haricots. Symbole. – 5. Quand il est mince, ce n'est vraiment pas un petit boulot. Qui a perdu la tête. – 6. Suites de règles formelles. – 7. Comme des zones pleines de pervenches. Pays. – 8. Villes du Nord. Un mauvais jour. – 9. Utile pour accrocher le filet. Souvent suffisants quand ils sont grands.

SOLUTION DU N° 6512

HORIZONTALEMENT

I. Impératif. – II. Nettoyage. – III. Crocs. Inn. – IV. Lis. Solen. – V. Atèle. Lee. – VI. Sosie. – VII. Si. Tue. – VIII. Artocarpe. – IX. Berthe. Is. – X. Alias. – XI. Egout. Lie.

VERTICALEMENT

1. Inclassable. – 2. Méritoire. – 3. Ptôses. Trio. – 4. Etc. Ligot. – 5. Rossée. Chat. – 6. Ay. Taël. – 7. Tailleur. Il. – 8. Ignée. Epial. – 9. Fennec. Esse.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Mercredi 8 mars

■ **MUSÉE D'ORSAY** : Exposition Whistler (55 F + prix d'entrée), 11 h 30, 1, rue de Bellechasse sous la verrière d'entrée (Mathilde Hager).

■ **MUSÉE GUSTAVE-MOREAU** : Une œuvre des collections, *La Vie de l'humanité* (23 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : *La Vénus de Milo*, 12 h 30 ; les tapisseries de la Renaissance, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE GUIMET** : Cambodge, du VI[e] au XI[e] siècle (34 F + prix d'entrée), 14 heures (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU MOYEN AGE** (34 F + prix d'entrée) : les Thermes antiques et leurs galeries souterraines, 14 heures ; l'orfèvrerie médiévale, ateliers pour enfants, 14 h 30 ; l'Hôtel des abbés de Cluny et les collections médiévales, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **DE SAINT-SULPICE** aux hôtels de la rue de Tournon (45 F), 14 h 30, sortie du métro Saint-Sulpice (Paris pittoresque et insolite).

■ **GALERIES ET PASSAGES** autour du Palais-Royal (45 F), 14 h 30, 2, place du Palais-Royal devant le Louvre des antiquaires (Découvrir Paris).

■ **MAIRIE DU III[e] arrondissement** (37 F), 14 h 30, sortie du métro Temple (Monuments historiques).

■ **PASSAGES COUVERTS DU SENTIER** (50 F), 14 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

■ **EXPOSITION MUCHA** à la Fondation Mona-Bismarck (55 F + prix d'entrée), 14 h 45, 34, avenue de New-York (Paris et son histoire).

■ **LA CONCIERGERIE** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 1, quai de l'Horloge (Monuments historiques).

■ **HÔTELS ET JARDINS DU MARAIS**, place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MUSÉE CARNAVALET** (25 F + prix d'entrée) : Exposition Paris grand écran, 1895-1945, 15 heures (Musées de la ville de Paris).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** : aile Richelieu (50 F + prix d'entrée), 19 heures, au pied de l'escalier roulant côté Sully (Paris Passion).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** L'Agence nationale pour les chèques-vacances (ANCV) a enregistré, en 1994, une activité en hausse de 22 % par rapport à 1993, avec 1 571 millions de francs de chèques émis. L'ANCV chiffre à 1 million de salariés, dont 180 000 fonctionnaires, le nombre de bénéficiaires du chèque-vacances, soit plus de 4 millions d'utilisateurs avec leur famille. – *(AFP.)*

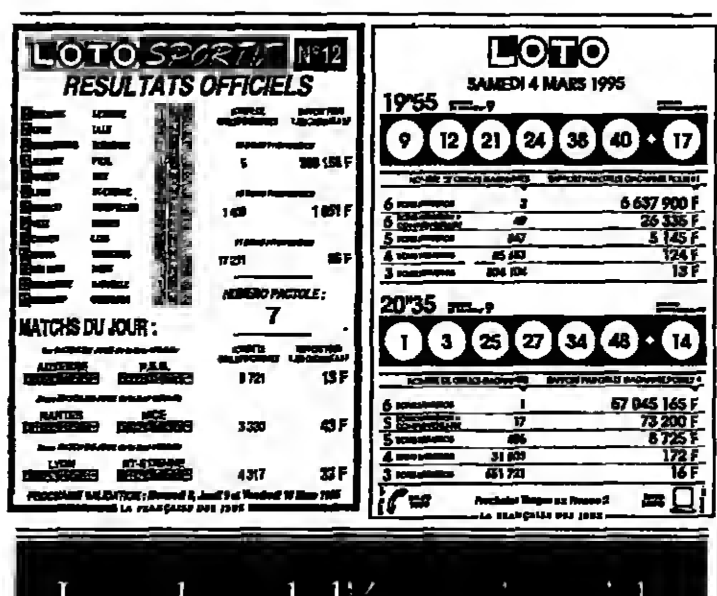
■ **POLOGNE.** A partir du 15 mars, les camions et les cars de tourisme étrangers devront acquitter une taxe à l'entrée du pays afin de participer au financement de l'entretien et de la rénovation des routes. – *(AP.)*

■ **CHINE.** L'Autorité de l'aviation civile chinoise (AACC) vient d'annoncer des mesures destinées à améliorer la sécurité des lignes aériennes intérieures, six cents personnes ayant trouvé la mort dans des accidents en trois ans. D'autre part, l'AACC a décidé d'interdire les vols de nuit dans plusieurs aéroports : près des trois quarts des 114 aéroports chinois sont *« potentiellement dangereux »*. – *(AFP.)*

■ **LONDRES.** A court d'argent pour moderniser ses lignes vieillissantes, le métro londonien. Il va proposer à une centaine de grandes sociétés de rebaptiser des stations à leur nom contre paiement. – *(AFP, AP.)*

■ **PORTUGAL.** L'Unesco demande la *« suspension temporaire »* des travaux de construction d'un barrage, qui mettraient en danger, sur les rives du fleuve Coa, un site exceptionnel de gravures rupestres à ciel ouvert. – *(AFP, AP, Reuter.)*

JEUX



ABONNEMENTS

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : *Le Monde* Service abonnements 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine Cedex - TÉL : 33 (1) 49-60-32-90.

Je choisis la durée suivante	France	Suisse, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	Autres pays de l'Union européenne
☐ 3 mois	536 F	572 F	790 F
☐ 6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
☐ 1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Abonnements USA/Canada : « LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine, France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518. Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tel. : 800/428.3003

Nom : .... Prénom : ....

Adresse : ....

Code postal : .... Ville : ....

Pays : .... 501 MQ 001

Ci-joint mon règlement de : .... FF par chèque bancaire ou postal ; par Carte bleue n° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Signature et date obligatoires

Changement d'adresse :
- par écrit 10 jours avant votre départ.
- par téléphone 4 jours. *(Merci d'indiquer votre numéro d'abonné.)*

PP. Paris DTN

Renseignements : Portage à domicile ● Suspension vacances.
● Tarif autres pays étrangers ● Paiement par prélèvements automatiques mensuels.
33 (1) 49-60-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	(1)36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITÉ — Société filiale de la SA le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
TÉL : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

CULTURE

LE MONDE / MARDI 7 MARS 1995

CORPS Bill T. Jones, un des chorégraphes les plus intéressants de notre époque, crée au pas de charge parce qu'il est séropositif, parce qu'il est Noir, parce qu'il est homosexuel. Il sait ce qu'est la provocation, il s'en sert. Sur scène et dans la vie. ● « ART DE VICTIME », c'est l'expression inventée par Arlene Croce, journaliste au *New Yorker* depuis vingt-deux ans, pour mettre l'œuvre de Jones en accusation. Objet du délit : *Still/Here*. Cette pièce met en scène des danseurs sur fond d'écrans géants où s'inscrivent des visages en gros plan de malades (sida, cancer, leucémie). ● EN FRANCE, Michel Kelemenis, qui a chorégraphié autour du thème du sida, et Alain Neddam, fondateur de Sida-solidarité-spectacle, tous deux présents à la Biennale du Val-de-Marne (qui s'ouvre le mardi 7 mars à Créteil), ont vu le spectacle à Lyon, en septembre 1994. Opinions.

Une chorégraphie sur le sida déclenche un violent débat aux Etats-Unis

Une pièce du danseur séropositif Bill T. Jones pose la question : la maladie peut-elle être une source d'inspiration artistique ? En France, la Biennale du Val-de-Marne s'ouvre sur une œuvre donnée au profit de Sida-solidarité-spectacle

CE N'EST PAS tous les jours qu'un débat artistique qui prend naissance sur le sol américain a un écho en France. La polémique porte sur le concept « d'art victime », lancé par un article désormais historique, « Discuter l'indiscutable », signé d'Arlene Croce dans *The New Yorker* du 26 décembre 1994. La cible visée par la démonstration est la récente œuvre, *Still/Here*, du chorégraphe américain Bill T. Jones, « *noir, homosexuel et séropositif* », comme il se présente lui-même. L'œuvre en question a été créée, en France, à la Biennale de Lyon, en septembre 1994 *(voir le supplément « Festival d'Avignon 1994 » édité par* Le Monde*)*, avant d'être présentée à la Brooklyn Academy of Music à New York. Dans cette pièce, des hommes, des femmes, atteints du sida, du cancer, de leucémie, apparaissent sur des écrans au milieu des danseurs, pour parler de leur maladie, de leurs émotions, de leur vie.

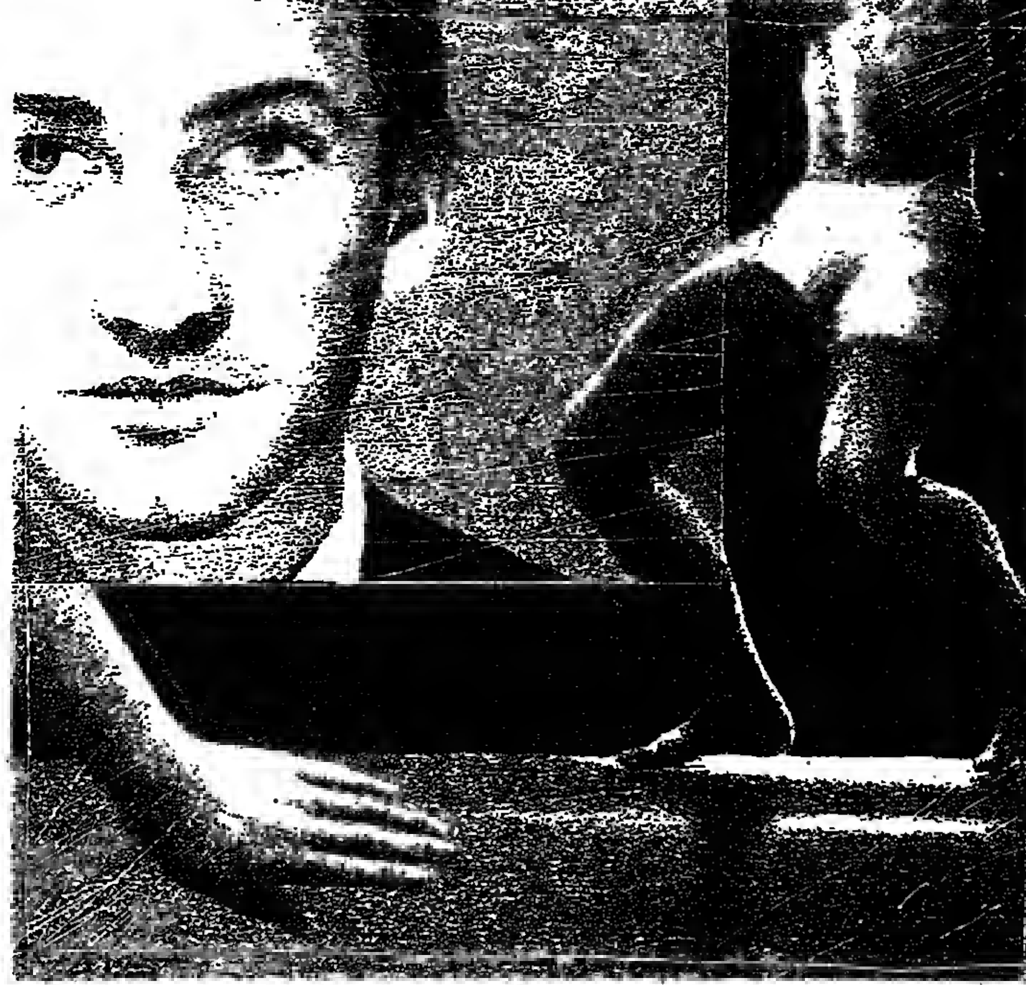
Le danseur atteint par le virus est doublement pénalisé car son corps est son unique instrument de travail

« *Je n'ai pas vu* Still/Here *de Bill T. Jones, et n'ai pas l'intention d'en faire la critique.* » Cette phrase ouvre le scandale. Quatre pages pour un spectacle qu'on ne saurait voir ! Arlene Croce – sexagénaire, puissante critique, redoutée pour ses jugements lapidaires, fervente de Balanchine et des formes classiques du ballet – cherchait à l'évidence l'affrontement. Elle l'a obtenu. Dès le 3 janvier, Richard Goldstein, rédacteur en chef de *Village Voice* s'élevait contre « *la puanteur presque stalinienne* » que dégage l'article, qu'il tient pour un « *acte grossier de négation* » abondant en détails « *racistes et homophobes* » à un moment où un « *traditionaliste* [allusion à Newt Gingrich, le chef de la majorité républicaine à la Chambre des représentants] *peut désormais en toute sécurité râler contre la montée des minorités* ». Le débat « politique » était ouvert, porté par le courant moral qui traverse actuellement les Etats-Unis.

Cette déviation de l'art trouverait, selon Arlene Croce, son origine dans les années 60, avec la guerre du Vietnam, les droits civils octroyés aux Noirs et l'émancipation des femmes. Bref, depuis que le National Endowment for the Arts – institution qui accorde les subventions aux artistes – s'est ouvert aux minorités ethniques, à des projets qui, toujours selon la critique, relèveraient davantage des organismes sociaux que de l'art. Elle exprime son ras-le-bol convulsif devant ces danses qui la « forcent » à vivre les épreuves des Noirs, des femmes violées et des homosexuels. Et met dans le même panier *Angels in America* de l'écrivain de théâtre Toni Kushner et *La liste de Schindler* de Steven Spielberg, qui recherchent « *la sensibilité des productions de masse* ».

Le 19 février, la romancière Joyce Carol Oates sort de sa retraite du New Jersey et contre-attaque à son tour dans le *New York Times* avec un papier superbe, historique, érudit intitulé *Confronting Head on the Face of the Afflicted* (« Regardons ceux qui souffrent dans les yeux »). Elle parle des ces œuvres dont les morts, ou les mourants, sont les héros : du Journal d'Anne Frank, des récits de Primo Levi sur les rescapés des camps nazis, de *Souvenirs de la Maison des morts* de Dostoïevski, des photos de Diane Airbus, de Dorothea Lang, du corps souffrant dans la peinture, de Jérôme Bosch à Francis Bacon, etc. Puis, brièvement l'écrivain énumère les grands « ratages » de la critique de son pays, son puritanisme, son aveuglement à ne pas comprendre que l'art n'est ni la défense des valeurs américaines ni le plaisir de parler de ce que l'on connaît déjà.

Cette controverse américaine surgit au moment où, en France, va s'ouvrir, le 7 mars, la Biennale du Val-de-Marne consacrée à la danse, avec une soirée donnée au bénéfice de Sida-solidarité-spectacle et des danseurs malades. L'intrusion du sida, il est vrai, a bouleversé la danse plus que toute autre discipline artistique. Le danseur atteint par le virus est doublement pénalisé, car son corps est son unique instrument de travail. Aucun pays n'est à l'abri de ce phénomène de rejet tel celui de Mme Croce, réaction plus politique qu'artistique. On a parfois entendu en France quelques murmures, certes sur le mode de la plaisanterie, que « *bientôt il suffira d'avoir le sida pour avoir du talent* ». Mais ce commentaire ne concernait pas l'œuvre de Bill T. Jones, qui rencontre dans notre pays un large public, intéressé par son courage, par son sens plastique. Michel Kelemenis, chorégraphe français ayant juste dépassé la trentaine, réagit : « *Avec* Still/Here, *j'ai eu l'impression de plonger dans une œuvre. Les malades, le corps abîmé, sont montrés avec naturel et distance puisqu'ils sont à l'image. De plus, ces écrans font partie intégrante de la scénographie, de l'ensemble de la danse. Bien sûr, quelques images qui passent en accéléré, qui semblent être des plaies, sont trop dures. Mais ce désir de Bill T. Jones de ne pas esquiver la mort est soutenu par l'amour, la délicatesse, l'attention, sans mièvrerie, qu'il porte aux autres.* »



Michel Kelemenis, après la mort de Dominique Bagouet, a créé un solo, très beau, très désemparé, sur la métamorphose du corps, *Clin de Lune*. « *Le sida est alors entré dans mon travail. Après ce solo, j'ai créé* Anthère, *du nom d'une fine membrane qui contient le pollen. C'est une pièce sur l'amour, l'acte d'amour et l'usage du préservatif. C'est très précis, en rien symbolique. J'ai compris que la scène était mon temps de parole.* » Alain Neddam, metteur en scène et président de Sida-solidarité-spectacle ajoute : « *En France, le sida provoque des hommages rendus aux morts. Il est évoqué. Il n'est pas au cœur de la danse elle-même. En revanche, on risque d'entendre de plus en plus fréquemment que des pièces comme* Still/Here *relèvent du soutien social. Ce n'est rien comprendre à ce que tente Bill T. Jones. Il ne parle pas du sida, du cancer ou de la leucémie comme maladies, mais comme actes de résistance de la vie, des proches, du compagnon qui soutient.*

» *S'il y a bien un genre où la compassion n'a pas sa place, c'est la danse. Aucun danseur n'a envie de montrer un corps qui se déglingue. Chez Bill T. Jones, le corps triomphe, est triomphant. Il est le seul à aller si loin. Il légitime aussi cette participation des mourants à son travail parce qu'il passe deux ans de sa vie avec eux. Cela dit, il n'est pas nécessaire d'être séropositif pour parler du sida, évidemment. Nombreux sont ceux qui font une ou deux pièces sur le sujet pour évacuer l'angoisse d'avoir appris qu'ils étaient contaminés.* » On se souvient, en effet, d'*Eros délétère*, du jeune Belge Thierry Smits. La critique avait fait son métier : le spectacle n'était pas bon. Elle l'avait écrit. Outre le fait qu'elle refuse de voir un travail dont elle ne se refuse pourtant pas le plaisir de parler, Arlene Croce centre sa frappe sur Bill T. Jones – elle le compare à un saint Jean-Baptiste, dont Arnie Zane, son ami mort en 1988 aurait été le Christ –, mais elle exprime la même frustration, la même haine envers Pina Bausch, qu'elle cite, envers William Forsythe, envers la danse japonaise. Elle refuse, et c'est son droit, tous ceux qui ne magnifient pas le corps à la manière d'un George Balanchine, dont la critique est une spécialiste émérite. A la manière d'un Mark Morris, dont elle a contribué à établir la réputation parce qu'elle voyait en lui l'héritier du ballet.

Le papier de Croce dérange non pas parce qu'il est une défense d'une culture en voie de disparition, mais parce qu'il est le refus total de tous les changements formels intervenus dans l'art chorégraphique, parce que la pensée exprimée semble sous-tendue par la conviction de la suprématie de la culture des Blancs. « *Pourtant Arlene Croce n'est en rien une raciste, c'est plutôt une raciste de l'esthétique. Ce papier provoque un remous qu'elle n'attendait sûrement pas. Enfin, un vrai débat d'idées, même si l'article est discutable. Enfin, un pavé qui éclabousse le vide de la pensée !* », dit une autre critique américaine jointe au téléphone, qui demande l'incognito pour ne pas envenimer une querelle qui s'étend.

Quant à Bill T. Jones, il choisit de répondre par le silence aux attaques d'une critique qui a toujours détesté son travail. Joint vendredi 3 mars au téléphone, alors qu'il était à Lyon, il a seulement voulu évoquer le long portrait que Henry Louis Gates, directeur de l'Institut des études afro-américaines de Harvard, lui a consacré dans le *New Yorker* quelques semaines avant l'article d'Arlene Croce.

Michel Kelemenis abandonne le thème du sida pour sa nouvelle création, *Mouvements*. Bill T. Jones est à Lyon depuis deux jours. Il y prépare une pièce liée au Centenaire du cinéma, *24 images-seconde*. Il est programmé le 1er juillet à Montpellier-Danse, avec *Still/Here*. Toute la journée sera consacrée au sida et à la vie des séropositifs. Une banderole portant le nom des morts sera exposée en centre-ville : Dominique Bagouet, Rudolf Noureev, Arnie Zane, Lucas van Dapperen, Olivier Touin, Poonie Dodson...

Dominique Frétard avec Henri Béhar à New York

Le « victim art » selon Arlene Croce

« *Je n'ai pas vu* Still/Here, *de Bill T. Jones, et n'ai pas l'intention d'en faire la critique.* » Ainsi débute l'essai-brûlot d'Arlene Croce dans le *New Yorker* du 26 décembre 1994. « *Lorsque dans une production des acteurs ne jouent pas simplement la comédie de la mort mais sont vraiment en train de mourir, est-ce vraiment de l'art ?* », s'interroge-t-elle ensuite. « *Au théâtre, on choisit ce qu'on veut être. Les malades que Bill T. Jones a engagés n'ont pas d'autre choix que d'être malades.* » En les présentant sur vidéo, le chorégraphe a franchi, affirme-t-elle, « *la frontière entre théâtre et réalité. Je ne peux pas faire de critique sur quelqu'un ou quelque chose qui m'attriste profondément et me laisse totalement désemparée.* » Elle considère comme « *inintelligibles en tant que théâtre* » les intentions de l'œuvre, qu'elle assimile à « *un spectacle médical itinérant* » qui se place de lui-même « *au-delà de la critique* ». Mme Croce définit ce qu'elle appelle le « *victim art* » comme la forme d'art où les artistes sont artistes parce que victimes et martyrs « *que je suis forcée de plaindre en raison de la manière dont ils se présentent : Noirs, méprisés, femmes battues, homosexuels privés de leurs droits* ». Dès lors, se demande-t-elle, la critique est-elle toujours aussi indispensable ?

La danse d'Arcueil à Rungis

L'AXE PRINCIPAL de cette 8e Biennale du Val-de-Marne est la liaison, toujours tumultueuse depuis la révolution Cage/Cunningham, que la danse entretient avec la musique. *Mouvements*, de Michel Kelemenis, chorégraphe établi à Marseille, sera donné en soirée d'ouverture à la Maison des arts de Créteil. Cette création joue à résister à la vivacité et au classicisme de la musique de Debussy : *Jeux*, *Iberia* et *Syrinx* (du 7 au 9 mars, 20 h 30). Autres créations de cette biennale : *Siloé*, de Christine Bastin au Théâtre Paul-Eluard de Choisy-le-Roi (du 16 au 18 mars), *Les Deux Limites* et *Tout est lié* de Jean-Christophe Paré sur les duetti de Berio à l'Espace Jean-Vilar d'Arcueil (les 17 et 18 mars, 20 h 45, le 19, à 16 h 30), *Petit essai sur le temps qui passe*, d'Angelin Preljocaj, qui retrouve le compositeur Petitgand, au Théâtre Romain-Rolland de Villejuif (les 24 et 25, 20 h 30, le 26, 15 heures). Et une création de Maguy Marin, toujours accompagnée de Denis Mariotte, à la salle Jacques-Brel de Fontenay-sous-Bois (du 12 au 14 avril, 20 h 30). On assistera aussi à quelques grandes reprises, comme les éblouissants *Dance* et *Rhythm* de Lucinda Childs, au Théâtre Claude-Debussy de Maisons-Alfort (le 1er avril, 20 h 45). Sans oublier le si drôle *Hame*, de Mark Tompkins (le 25 mars, le 8 avril, les 11, 12, 13 et 14 avril).

D. F.

★ Du 7 mars au 14 avril, prix de 25 à 120 F. Navettes, place Victoria, à côté de la Place du Châtelet, Paris 1er. Tél. : 46-86-70-70.

Sida-solidarité-spectacle : « Avant tout, changer les mentalités »

ALAIN NEDDAM, metteur en scène, a créé Sida-solidarité-spectacle en 1991, avec le critique de danse et dessinateur, Patrick Bossatti, aujourd'hui décédé, après qu'ils eurent assisté à un colloque au titre provoquant, organisé à Montpellier-Danse 1991 : « Les professionnels de la danse sont-ils concernés par le sida ? » Dans un premier temps, l'association a édité un bulletin d'information, puis est devenue un lieu d'écoute et d'aide morale. Aujourd'hui, elle organise pour la première fois, à l'initiative de Michel Caserta, directeur de la Biennale du Val-de-Marne, une collecte de fonds au bénéfice des danseurs, les plus vulnérables face à la maladie puisqu'ils ont comme unique instrument de travail leur corps. « *Nous demanderons 100 F à chaque spectateur de la Biennale afin de créer un fonds de soutien pour les danseurs et les chorégraphes en difficulté. Ils sont nombreux à être inscrits aux intermittents du spectacle, mais sans ouverture de droits aux Assedic car ils n'ont pas travaillé le nombre d'heures requis. La répartition de l'argent recueilli ne sera pas de notre ressort, mais de celui du Groupement des institutions sociales du spectacle, le GRIS* », explique Alain Neddam.

Sida-solidarité-spectacle est soutenu, dès le début, par tous les directeurs de centre chorégraphique et les administrateurs de compagnie. Ils servent de relais afin que les danseurs ne « *disparaissent plus jusqu'au jour où l'on apprend leur mort. Parler de leur séropositivité est leur affaire. Tout le monde ne choisit pas comme Arnie Zane d'être filmé par la télévision pour montrer l'évolution de la maladie. Tout le monde ne se présente pas comme Bill T. Jones en disant :* « Je suis noir, homosexuel et séropositif. » *Il faut respecter la pudeur de ceux qui ne souhaitent pas que leur maladie se sache. Toutefois, tous commencent à réagir plus positivement quand ils peuvent se livrer à quelqu'un. Pas forcément un proche. L'association joue le rôle de premier interlocuteur* ».

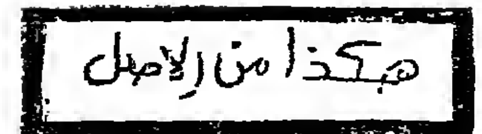
L'association fait également respecter la loi qui protège le travailleur. « *On ne chasse pas un danseur parce qu'il a une tache de Kaposi. C'est arrivé en 1989 dans une compagnie de théâtre. Mais les réactions de panique se font rares. Pour le danseur, qui très rapidement va être privé de son travail, nous mettons en place des solutions pour qu'ils deviennent assistants du chorégraphe chez lequel ils dansaient. Nous avons affaire à des artistes dont le moral s'effondre doublement s'ils sont privés d'un milieu qui est toute leur vie.* »

L'association développe le sens de la responsabilité morale. Comment accompagner un malade, sans tomber dans l'héroïsme ou le tragique ? Comment faire des visites à domicile, aider ? Le plus dur à supporter dans la maladie est souvent le comportement de l'entourage.

Ce travail sur les mentalités est une priorité. Le bulletin no 8 énumère les huit commandements de bonne cohabitation, dictés par un séropositif Américain : « *Ne prenez pas de gants avec moi. Ne contrôlez/surveillez pas ma santé en permanence. Soyez patients surtout quand je ne me sens pas bien. Laissez-moi prendre seul mes décisions. Ne pensez pas que vous comprenez ce que je ressens. Faites-moi savoir que vous êtes prêts à me porter secours, mais n'allez pas croire que j'ai besoin d'aide, même quand je n'en demande pas. Informez-vous sur le sida, et n'hésitez pas à poser des questions. Ne faites pas de moi un cas.* »

D. F.

★ Sida-solidarité-spectacle, 6, rue Braque, Paris, 3e. Tél. : 48-04-51-58.



La première « rave » cybernétique a réuni cinq mille personnes au Zénith

Débuts hésitants du mariage de la musique « techno » et du multimédia

Les fans de « techno » s'étaient donné rendez-vous dans la nuit du samedi 4 et du dimanche 5 mars, au Zénith à Paris, pour la première grande fête qui devait célébrer l'union de la musique informatisée et de l'interactivité généralisée. Cette soirée a cependant déçu ceux qui s'attendaient à découvrir, à cette occasion, la magie de la « cyberculture » que promet l'utilisation des réseaux d'information mondiale, type Internet, au service de la musique et de la danse. Mais le mouvement n'en est qu'à ses balbutiements.

PRÈS DE CINQ MILLE personnes ont rempli le Zénith dans la nuit du samedi 4 au dimanche 5 mars. Non pour applaudir des vedettes de la chanson, mais pour participer à une célébration orgiaque de la danse et des nouvelles technologies. A l'initiative du CRDC (centre régional de création) de Nantes, cette *rave* – étymologiquement une soirée destinée à « s'extasier » ou « délirer » –, baptisée Sir. Cus Cybernaut System, promettait de nous plonger dans des univers au confluent de la science et de la fiction, de l'hédonisme et de la création. Multimédias, mondes virtuels, cyberculture, ces mots en vogue devaient prendre un sens au rythme de la musique techno.

Depuis qu'à la fin des années 80 des disc-jockeys de Chicago ont créé les bases de la *house music* à l'aide de platines et d'ordinateurs, les liens n'ont cessé de se renforcer entre ce milieu musical et les progrès de l'électronique.

L'esthétique du mouvement, sa « philosophie » se nourrissent des fantasmes suscités par les progrès de ces nouveaux outils. La création artistique y trouvera-t-elle son compte ? Eric Boistard, responsable du CRDC et organisateur du Festival des Allumées de Nantes, en est persuadé. *« Nous sommes à l'aube d'une révolution. Le développement du multimédia va bouleverser les conditions de création. Certains tenants de « cathédrales culturelles » craignent que cela nuise à l'intégrité des artistes et dévalorise leurs œuvres. Mais il ne s'agit après tout que de nouveaux instruments mis au service de leur talent. Pour l'instant, on pressent des choses, sans vraiment savoir quoi. Les gens expérimentent avec beaucoup de passion plein de possibilités de collaborations. »*

L'ASPECT HYPNOTIQUE

C'est dans cet esprit qoe les hommes du CRDC ont sollicité l'équipe de Sir. Cus en espérant donner à la rave du 4 mars une dimension inédite. Ce collectif regroupant des acteurs, des plasticiens, des DJ et des techniciens du spectacle d'une moyenne d'âge de vingt-cinq ans a tronvé dans la techno une motivation artistique. D'après Jean Barrat, comédien et metteur en scène, *« une rave peut être le meilleur moyen de raconter les légendes contemporaines. Nous voulons ajouter à la musique des éléments visuels et théâtraux. Servir la poésie aussi. Nous travaillons ainsi en collaboration avec Valère Novarina. Sa technique d'écriture, la (dé)construction de sa poésie peut rappeler la façon dont les DJ utilisent les échantillons de musique pour composer leurs morceaux. Ses énumérations évoquent l'aspect très hypnotique de la techno »*.

Malgré ces ambitieux discours, le déroulement de la soirée montra surtout les tâtonnements d'une troupe incapable d'insuffler la moindre « théâtralité » à l'événement. Perdus dans la foule, quelques comédiens au vague maquillage de clown paraissaient bieo inutiles. Quand, sur le coup de 5 heures du matin, la musique s'arrêta deux minutes pour laisser place à un extrait du *Discours aux animaux* de Novarina dit par André Marcon, l'effet tomba à plat. Décevants également les éclairages et les décors, les images de synthèses limitées au défilement accéléré de quelques figures géométriques. Il manquait dans cette grande salle parisienne, trop oue et trop froide, les stimuli visuels qui amplifient habituellement dans les *raves* les effets d'une judicieuse programmatioo musicale.

Malgré une sonorisation plus adaptée à un concert de rock qu'à une soirée de ce type, les DJ ont satisfait la foule. L'Anglais Carl Cox ou l'Américain Damon Wild vous embarquent dans leur jeu de rythmes extatiques comme sur une montagne russe. Manu le Malin préfère, lui, la brutalité d'une techno « hardcore ». Expérimentale mais trop souvent rébarbative. Contrairement à Laurent Garnier, qui distilla avec beaucoup de classe des boucles voluptueuses et subtiles. Une idée reçue veut que cette musique ne soit que robotique. Mais en mixant en direct leurs disques, en en modifiant à volonté le rythme et la texture, les disc-jockeys font souvent preuve d'un sens de l'improvisation qui vaut le « feeling » de beaucoup de musiciens.

LES MYSTÈRES D'INTERNET

Cette rave n'aurait donc rien eu d'exceptionnel si les Nantais o'avaient fait appel aux compétences de Christophe Barth, responsable de Palladio Productions et concepteur de Cybernaut System, l'espace réservé ce soir-là à la cybernétique. On pouvait ainsi essayer des casques permettant de pénétrer le monde fascinant de la réalité virtuelle. Une dizaine de machines invitaient également à *« mourir et renaître dans l'enfer de Doom »* ou à *« plonger dans l'univers cosmique de Descent »*, deux jeux vidéos aussi violents que performants. Mais surtout, une vingtaine d'opérateurs en blouse blanche se proposaient de vous initier aux mystères d'Internet, le réseau informatique le plus « branché » du moment. Des centaines de personnes ont ainsi découvert un échantillon des multiples ressources de « l'hypertexte » et du *net surfing*.

Créé à l'origine par l'armée américaine, récupéré ensuite par les universités et les chercheurs outre-Atlantique, le réseau Internet relie aujourd'hui des millions d'utilisateurs. On y échange du courrier électronique (*E-mail*), des informations et des opinions (*news-groups*), on y consulte des banques d'informations (Gopher, Wais, Web). En toute logique, le monde de la techno a adopté cette forme de communication. Les utilisateurs d'un soir ont pu regarder par exemple des images de leurs groupes préférés, intervenant même à volonté dans le mixage de ces titres. Qu'importaient après tout les difficultés inhérentes au réseau, sa lenteur aux heures de pointe, son anarchie. L'espace d'une nuit, il respirait cet air de liberté, d'intemporalité cosmique, de frontières affranchies qui fait rêver les danseurs du troisième millénaire.

Stéphane Davet

Les concerts futuristes de FSOL

Pressenti pour participer à la *rave*, le groupe anglais Future Sound of London n'était finalement pas de la fête. Dommage. Car le duo formé de Gary Cobain et Brian Dougans innove réellement. FSOL est la première formation à s'être produite dans plusieurs endroits d'Europe et des Etats-Unis sans s'être déplacée de son petit studio d'enregistrement. Créée en direct sur ordinateurs leur musique – une forme de techno très planante – et les images synthétiques en trois dimensions qui l'accompagnent, transformées en données numériques, sont transmises à des récepteurs audio et vidéo dans des galeries d'art, des salles de cinéma ou des *raves* aux quatre coins du monde.

Mise en scène brillante et orchestre médiocre pour « Télémaque » à l'opéra de Nice

**IL TELEMACO, opéra d'Alessandro Scarlatti. Mise en scène : Denis Krief ; direction musicale : Gilbert Bezzina. Avec Guy de Mey, Edith Pritchard...
OPÉRA DE NICE, 4-6, rue Saint-François-de-Paule, 06300 Nice. Tél. : (16) 93-85-67-31. Prochain spectacle : « L'Incontro improvviso » de Joseph Haydn, du 31 mars au 6 avril.**

NICE
de notre envoyé spécial

Lorsqu'on gagne le vieux Nice en longeant la promenade des Anglais, la ville semble dévolue au carnaval, balisée de tribunes et de hauts décors bariolés. En février et mars, les Niçois – et les touristes – se laissent dévorer par la tradition. Jean-Albert Cartier, le directeur de l'Opéra de Nice, a saisi l'idée au vol : présenter, en première audition contemporaine, *Il Telemaco* (Télémaque) d'Alessandro Scarlatti (1660-1725), opéra en trois actes créé au Théâtre Capranica de Rome pendant le carnaval de 1718.

Dans la tradition théâtrale italienne de temps de carnaval, des saynètes comiqoes ioterfèrent dans le cadre de la tragédie. Le cours de *Télémaque* se voit ainsi, à plusieurs reprises, interrompu par deux personnages de la cour de Calypso, Silvina et Tersite, dont les gamineries, les galipettes, les insolences contrastent avec le reste de la pièce : au troisième acte, ils moquent *« l'hégémonie culturelle française »* de l'époqoe et esquissent des pas de bourrée, de menuet et autre passe-pied qu'un maître français a appris à Silvina.

DÉCOR ABSTRAIT

Le metteur en scène Denis Krief aborde pour la première fois ce répertoire. Sa traduction visuelle du monde foisonnant de l'opéra italien est contemporaine. Le plateau est un espace géométrique traversé de rares éléments de décors : une digue en plan incliné, un soleil trouant un fond bleu nuit et quelques corps masculins – comme des nageurs nus dans l'espace – sont les rares « aménagements » scéniques voulus par Krief. Celui-ci se réfère à Poussin ou *« aux éclairages crépusculaires »* de Claude Lorrain : aussi ce décor abstrait (un cyclo peint jouant des effets de transparences) est-il « troué » par quelques tâches de couleurs vives : les costumes (toges, saris) déclinent des jaunes d'or, des orangés, des rouges et des mauves absolument superbes.

La difficulté que présente ce type d'opéra est de rompre la relative monotonie de la coupe récitatif-air. Les tableaux vivants conçus par Denis Krief – inspirés des grandes scènes de la peinture baroque – occupent adroitement l'espace, et ce que l'on voit est splendide. Mais ses chanteurs ne sont pour la plupart pas de grands acteurs. Guy de Mey, qui chante le rôle-titre, a une présence chaleureuse, mais son jeu manque de raffinement. Le contre ténor Kaï Wessel ne sait trop quoi faire de sa haute taille dégingandée, Laure Florentin passe comme une ombre et Christopher Gillett est désespérément fade. Les bonnes idées ne manquent pourtant pas à Denis Krief, comme celle consistant à costumer Tersite en Popeye et Silvina en meneuse de cabaret en queue-de-pie et à leur faire danser et chanter à l'américaine, lorsqu'ils évoquent la danse française : une hégémonie peut en cacher une autre...

La musique et l'interprétation ne sauvent pas le manque de présence scénique. La partition, pas exceptionnelle, révèle de beaux passages – au premier chef, le quatuor vocal du dernier acte. Quoi qu'il eo soit, ce type d'oovrage exige des chanteurs brillants et virtuoses. Parmi les neuf réunis, seuls quatre se détachent : les deux rôles comiques (interprétés par Rossana Bertini et Ian Hooeyman – qui n'est jamais meilleur que dans des emplois bouffe), Télémaque et Calypso. Guy de Mey chante parfois un peu bas, mais sa voix est chaleureuse et émouvante. Edith Pritchard n'a pas le timbre du siècle, mais au moins ce qu'elle chante a de la tenue. Le reste de la distribution va du correct (Regina Nathan, Christopher Gillett) au très médiocre (Frank Cassard et Laure Florentin : le premier chante d'une voix terriblement nasale, la seconde semble à bout de voix). Kaï Wessel se situe entre ces deux jalons : il est à cootre-emploi, contraint dans le grave et aigre dans l'aigu.

Restent l'orchestre et son chef. Le Niçois Gilbert Bezzina, ancien violon solo de la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, est à la tête de l'Ensemble baroque de Nice qu'il a fondé en 1982. L'ensemble est aujourd'hui l'une des rares formations professionnelles baroques subventionnées. Pourtant, les cordes ont une sonorité désastreuse – aucun fini, aucun soin dans les notes aiguës –, la justesse est coostamment fluctuante. La basse continue suit les chanteurs plutôt qu'elle ne les soutient, les hautbois sont catastrophiques. De toute évidence, Bezzina n'a pas fait progresser son orchestre, qui sonne aussi brouillon qu'il y a dix ans. Il dirige, le violon sous le menton et l'archet en l'air. Mais sa battue n'est pas professionnelle : il ne respire pas avec les chanteurs, leur donne des départs approximatifs. En géoéral deux tempos coexistent : celui de la fosse et celui de la scène. Autant dire que rien n'est ensemble. Bezzina rend un triple mauvais service : au travail raffiné de Denis Krief, à la partition de Scarlatti et à l'Opéra de Nice qui o'a rien à gagner à s'adjoindre un tel orchestre, fût-il régional.

Renaud Machart

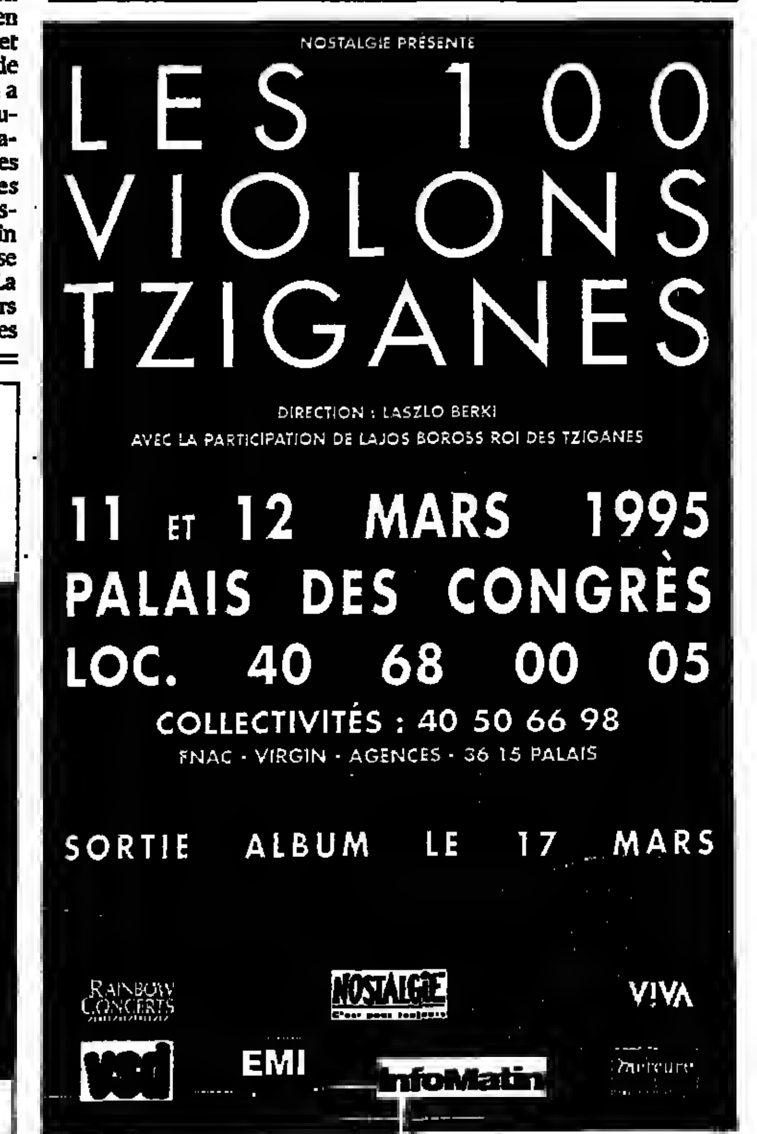
THÉÂTRE

■ **La neuvième Nuit des Molières** aura lieu le 27 mars au théâtre Marigny à Paris. Elle sera retransmise en direct sur France 2, à partir de 20 h 30. Trente-quatre nominations pour le théâtre privé parisien sont en compétition ainsi que vingt-neuf pour les théâtres publics dans toute la France. Quatre pièces, à l'affiche à Paris, ont retenu l'attention des professionnels de l'Académie des arts et techniques du théâtre : *Un air de famille*, du tandem Jaoui et Bacri (théâtre de la Renaissance, huit nominations) ; *Les affaires sont les affaires*, d'Octave Mirbeau (théâtre du Palais-Royal, sept nominations) ; *Art*, de Yasmina Reza (Comédie des Champs-Elysées, six nominations) ; *Chambre d'amis*, de Loleb Bellon, (Petit Théâtre de Paris, cinq nominations). Suzanne Flon et Isabelle Huppert sont nommées pour le Molière de la meilleure comédienne ; Pierre Arditi, Fabrice Luchini et Pierre Vaneck pour celui du meilleur comédien ; Alain Françon et Patrice Kerbrat pour celui du meilleur metteur en scène.

■ **Les représentations de « Maître », au Théâtre Hébertot, à Paris, sont suspendues en raison de l'état de santé de l'acteur principal Henri Virlogeux.** La pièce de Thomas Bernhard, mise en scène par Jean-Luc Boutté, avait commencé le 24 février, avec Denise Gence, François Caron, Fred Personne et Fabienne Luchetti. Rens. : 43-87-24-24.

MUSIQUE

■ **La trente-septième édition des Grammy Awards** (équivalent américain des Victoires de la musique) a couronné *Streets of Philadelphia* (Sony), de Bruce Springsteen comme meilleure chanson de l'année. Le compositeur-chanteur a également remporté le prix de la meilleure chanson rock, celui de la meilleure chanson écrite pour un film et de la meilleure interprétation vocale masculine rock. Les Rolling Stones ont reçu le prix du meilleur album rock avec *Voodoo Lounge* (Virgin) et celui de la meilleure vidéo. Une nouvelle venue, Sheryl Crow, remporte le prix du meilleur nouvel artiste et deux récompenses pour son album *All I Wanna Do* (Polydor). Sont également récompensés le crooner Tony Bennett, dans la catégorie pop traditionnel, Pink Floyd pour le meilleur instrumental rock avec *Marooned* (EMI), Aerosmith dans la catégorie meilleure interprétation rock masculine avec *Crazy* (Columbia) et Elton John pour *Can You Feel The Love Tonight* (Mercury). Le prix du meilleur album rhythm and blues est allé à Boyz II Men pour *II* (Motown). Al Green et Lyle Lovett ont été récompensés pour leur collaboration dans *Funny How Time Slips Away*. Le Grammy de la meilleure interprétation rock féminine revient à Melissa Etheridge pour *Come To My Window* (Island). – *(Reuter.)*



Gilles Aillaud, décorateur étranger au théâtre

Il dessine, peint, écrit et signe des décors inoubliables. Pour « La Bataille d'Arminius » il a planté une forêt sur la scène des Amandiers

UNE FORÊT occupe tout le plateau des Amandiers, à Nanterre. Elle n'a rien d'idyllique : des troncs noirs sur un sol spongieux. Entre ombre et lumière, le regard devine des crânes qui semblent oubliés par le temps. Qu'est donc ce bout de terre menaçante ? Le décor que Gilles Aillaud a imaginé pour *La Bataille d'Arminius*, de Heinrich von Kleist, dont Jean Jourdheuil signe la première mise en scène en France.

Gilles Aillaud n'a pas eu à chercher loin pour que lui vienne cette idée de la forêt. Comme Schliemann le fit pour découvrir les ruines de Troie, il a ressorti de ses souvenirs les images qu'enfant il se forma en traduisant Tacite. Images impressionnantes de la légion de Varus qui, en 9 apr J.-C. disparut dans les marécages, vaincue par les Germains. Dix-huit siècles plus tard, Kleist s'en servait pour écrire *La Bataille d'Arminius*, destinée à cimenter la haine allemande contre Napoléon.

« Où dait se cacher le visible pour échapper à la clarté ? » Cette phrase de Gilles Aillaud pourrait servir d'exergue à son décor. Il y a dans la forêt d'*Arminius* la marque d'un drame serein, la trace d'un temps qui n'a pas encore commencé. C'est à cela que l'on reconnaît Gilles Aillaud décorateur. Et c'est cela qui fait que rien, en apparence, ne relie la succession de ses décors.

Le premier lui fut commandé (déjà) par Jean Jourdheuil, qui, en 1972, cosignait avec Jean-Pierre Vincent la mise en scène de *Dans la jungle des villes* de Bertolt Brecht. Puis ce fut Klaus-Michaël Grüber qui l'appela. Avec ce géant des scènes européennes, Gilles Aillaud a signé quelques-uns des spectacles les plus marquants des vingt dernière années. 1975 : pour *Faust-Salpêtrière*, il transforme (avec Eduardo Arroyo) la chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière en une piscine recouverte de galets. 1982 : pour *Hamlet*, il laisse brut le béton des murs de la salle 3 de la Schaubühne de Berlin, et joue sur un parquet qui se lève et se baisse, comme les incroyables machineries du port de Hambourg.

> « Où doit se cacher le visible pour échapper à la clarté ? »

1984 : les personnages de *Sur la grand'raute* de Tchekhov émergent du cadre étroit de bas-fonds neigeux ; seules notes de couleur, les chaises peintes de spectateurs, et la figure verte du rabin, en hommage à Chagall. Cette même année 1984 marque un sommet, avec la *Bérénice* de Racine à la Comédie-Française.



Autoportrait de Gilles Aillaud, 1955

D'où viennent ces rouges de l'Orient, cette voûte de l'amour, cette fenêtre de lumière ? Tout semble avoir de toute éternité appartenu à la tragédie. Rien pourtant ne fut facile pour Gilles Aillaud. Il se souvient : *« Je connais Bérénice depuis l'enfance. Pour moi, cette pièce se rapproche plus de la paésie que du théâtre. J'étais inhibé à l'idée d'en faire le décor. Alars j'ai fait le portrait de l'appartement de Grüber. »*

Il ne faudrait voir dans cette remarque une facétie. Gilles Aillaud voit à travers les choses. Comme sa peinture, ses décors déplacent le champ du regard. « D'où vient ce qui ne vient pas d'ailleurs ? » a-t-il écrit dans un de ses textes qui, autant que les tableaux et les scénographies, en font un personnage complexe, irréductible. Masqué derrière ses lunettes noires, l'homme est un sphinx. Fils de l'architecte Emile Aillaud, il n'est pas passé par les Beaux-Arts, mais a étudié la philosophie (avec Jean Beaufret, Jean Hyppolite, Merleau-Ponty).

Chez lui, la lumière des présocratiques et celle de la peinture respirent le même désir : retourner dans le labyrinthe d'une mythologie qu'il s'est inventée.

Même pour ses amis, Gilles Aillaud, à bientôt soixante-dix ans, reste une énigme. Si l'éditeur Christian Bourgois lui reconnaît un esprit *« extraordinairement sarcastique »*, si Klaus-Michaël Grüber parle de *« sa farce de concentration inauïe »* (dans le numéro 2 de la revue *Théâtre en Europe*), si l'écrivain Jean-Christophe Bailly pense qu'il *« traduit »* en passant de la peinture au décor, si beaucoup le fréquentent depuis vingt ou trente ans, peu connaissent ce qui l'habite. Mais ils savent comment, au détour d'une conversation, il peut évoquer la différence entre l'ombre et le reflet.

« J'étais et je suis resté étranger au théâtre », dit-il. D'ailleurs, Gilles Aillaud ne va pas aux spectacles, sauf quand ce sont des amis qui les font. Il n'a jamais vu de mises en scène de Robert Wilson...

Il est étonnant d'entendre parler cet homme. On dirait que le français lui est étranger. Quand il écrit – comme pour sa pièce *Vermeer et Spinaza* – la langue se fait dentelle. Quand il fait des décors, il ne passe pas par les dessins, ni par les maquettes. Il va directement sur le plateau, où il empoigne la matière, traçant un trait de couleur, posant une de ses pierres (ô la merveille, translucide, du *Faust* avec Bernhard Minetti !), inventant avec une énergie splendide : celle d'un abandon où *« être n'est plus que faire »*.

Brigitte Salino

La foire aux artistes à La Roche-sur-Yon

La cité vendéenne a accueilli, du 3 au 5 mars, le sixième Salon Salut l'artiste. Les « petits » organisateurs de spectacles y font leur marché

LA ROCHE-SUR-YON
de notre correspondant

Cent quinze troupes, trois cents artistes, deux mille trois cents organisateurs de spectacles, dix mille spectateurs... La Roche-sur-Yon (Vendée) s'est transformée en une foisonnante cité culturelle, le week-end du 3 au 5 mars, pour le sixième Salon Salut l'artiste. Les Yonnais sont venus en famille pour découvrir les « saltimbanques de la France profonde », comédiens, chanteurs, musiciens, danseurs, acrobates, hypnotiseurs, écuyers, conteurs, marionnettistes qui se produisent toute l'année dans des lieux peu médiatiques, en marge des « vedettes du showbiz », comme on dit à La Roche-sur-Yon.

Ces artistes étaient jugés par le public, mais surtout par des acheteurs de spectacles, représentants de collectivités locales, de comités des fêtes, de comités d'entreprise, organisateurs de cérémonies privées qui sont venus de trente-deux départements pour « faire leur marché ». Les prix « cadrent » avec les budgets modestes de ces organisateurs souvent bénévoles : de 2 000 francs à 50 000 francs.

VOIR AVANT D'ACHETER

Salut l'artiste est bien le Salon, unique en France, de la culture alternative. Il a été créé par Jacques Couturier, en 1990, à Niort (Deux-Sèvres), avant de gagner la cité vendéenne en 1993. Deux halles d'exposition en charpente métallique (5 000 mètres carrés), situées en périphérie de la ville, accueillent artistes et acheteurs. Les places sont chères : *« Nous n'acceptons que les artistes professionnels*, explique Jacques Couturier. *Il y a autant d'élus que de refusés. »* Pour « se vendre », les saltimbanques discutent beaucoup, étalent leurs références, exhibent quelques coupures de presse. Surtout, ils peuvent faire leurs preuves dans la salle de deux mille trois cents places aménagée spécialement avec l'aide de la municipalité dans une des deux halles, où les spectacles (souvent des extraits) se succèdent à un rythme effréné : cinquante en trois jours, quatorze le dimanche après-midi, spécialement destinés aux enfants. *« L'intérêt du Salon est de permettre aux organisateurs de voir avant d'acheter »*, explique Jacques Couturier.

Pour la « soirée de gala » de samedi, les Yonnais ont pu découvrir – contre un droit d'entrée de 10 francs – dix-sept spectacles dont un orchestre, un montreur d'ours, la chanteuse Annie Jeune, les Cavaliers de l'aventure, les Roller's Pilar... Annie Jeune, originaire du Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis), est lauréate du grand prix Edith-Piaf. Elle vient à La Roche-sur-Yon pour *« discuter en direct avec les décideurs »*. Résultat : huit contrats décrochés en 1994. *« Ici, je gagne du temps, j'évite des démarches improductives. »*

Les Roller's Pilar sont une famille de clowns acrobates et jongleurs de Loire-Atlantique. Deux membres de la « tribu » se sont produits, il y a peu, dans l'émission télévisée de Patrick Sébastien. Avant de s'envoler, le 7 mars, pour Las Vegas (Nevada), ils ont fait un crochet par la Vendée : *« L'an dernier, nous avons signé dix contrats. Les comités d'entreprise sont de plus en plus nombreux à chercher eux-mêmes leurs spectacles. Ils ont raison. Nous-mêmes, si on attend les appels des agences artistiques, on meurt de faim. »* Bruno Boisliveau, un des Cavaliers de l'aventure, vient depuis la première édition : *« Nous commençons à bien marcher en France. Ici, nous comptons trouver d'autres artistes pour enrichir le spectacle. »*

Du côté des acheteurs, on retrouve aussi bien les représentants des villes de Blois ou de Rennes, ou du palais des congrès d'Arcachon, que le comité d'entreprise d'IBM Nantes ou le comité des fêtes de Châteauroux. Le propriétaire du château de la Citandière, à Vouvant (Vendée), cherche de *« de nouveaux spectacles, des acrobates, pour animer le château pendant l'été »*. L'association du personnel de l'équipement de Rennes est venue chercher des attractions pour son arbre de Noël. *« On revient pleins d'idées pour deux ans »*, explique une responsable.

Tous, artistes comme organisateurs de spectacles, vantent ce qu'on appelle le « réseau Couturier », un directeur *« qui se bouge les fesses »*. Ce spécialiste des feux d'artifice a d'ailleurs marqué le Salon de son propre « feu ». Vendredi soir, sur la grand-place de La Roche-sur-Yon, il a créé un spectacle pyromusical en hommage au centenaire du cinéma. Le spectacle a été suivi par des milliers d'Yonnais. Mais aussi par des observateurs fort intéressés de la principauté de Monaco et du Futuroscope de Poitiers...

Gaspard Norrito

M. Couturier, l'artificier

Jacques Couturier est né un 14 juillet à 23 heures, l'heure du traditionnel feu d'artifice. Cet ancien instituteur ne fera pas mentir sa vocation. En 1988, il crée, avec des amis comédiens, musiciens et danseurs, un spectacle nocturne autour des *Fleurs du mal* de Baudelaire, usant de spectaculaires feux d'artifice. Outre le Salon Salut l'artiste, ce quadragénaire poète et énergique a fondé, à Saint-Florent-des-Bois, une entreprise pyrotechnique qui emploie dix personnes et réalise 11 millions de francs de chiffre d'affaires. Le Vendéen se fera un nom dans son nouveau métier : on lui doit l'embrasement du « vieux port » de La Rochelle, la pyrotechnie du Futuroscope de Poitiers, la dernière de l'émission « Champs-Elysées » de Michel Drucker. *« Le feu d'artifice est mort*, explique-t-il, *c'est le spectacle pyrotechnique, la mise en scène d'un scénario, un texte, une lumière, un effet, que le public attend. »*

هكذا من الاصل

Les p'tits matins facétieux

Michèle Guigon, l'accordéoniste des premiers spectacles de Jérôme Deschamps, présente sa nouvelle création



ENFANT, à Belfort, elle promenait son accordéon dans un caddie, parce qu'il était trop lourd pour elle. Devenue grande, à Paris, elle a appris la comédie avec Antoine Vitez, sans quitter son accordéon. Il lui fut bien utile quand elle rencontra Jérôme Deschamps, qui aussitôt aima sa merveilleuse gaucherie, et avec qui elle passa six années, de 1979 à 1985, des Oubliettes à La Veillée. Depuis, Michèle Guigon, toujours avec son accordéon, invente ses propres spectacles, poétiques et amusés. Cette fois, elle a demandé à Pierre Fourny et Dominique Soria, les créateurs d'ALIS (qui ont imaginé l'arrivée de la flamme olympique à Paris, en 1991) de la rejoindre pour *Il y a...*

★ **La Ferme du Buisson, allée de la Ferme, Noisiel, 77 Marne-la-Vallée. 20 h 30, du mardi 7 au samedi 11 mars. Tél. : 64-62-77-77. De 65 F à 110 F.**

UNE SOIRÉE A PARIS

Benoît Régent est mort le 22 octobre 1994, à l'âge de quarante et un ans. La Cinémathèque française lui rend hommage en présentant deux films dont il est l'interprète, *Grand bonheur* (à 19 heures), d'Hervé Le Roux (1993) et *J'entends plus la guitare* (à 22 heures), de Philippe Garrel (1991). En attendant de le découvrir dans son dernier rôle, dans le nouveau film de Manuel Poirier *A la campagne*, qui sortira le 5 avril. *Cinémathèque française, salle du palais de Chaillot, 9, avenue Albert-de-Mun. Mº Trocadéro. Tél. : 47-04-24-24. 15 F et 25 F.*

Eric Le Sage. Ce pianiste français de vingt-neuf ans a remporté en 1989 le Prix Robert Schumann en Allemagne. Ce sont donc trois programmes entiers qu'il consacre, en direct sur France Musique, à l'auteur de *Genoveva*. *Studio 106, Maison de la Radio, 116, avenue du Président Kennedy, (Mº RER C Kennedy-Radio France). 12 h 45, les 6, 7 et 8. Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.*

Shane Mac Gowan & the Popes. Séparé des Pogues – son équipage marin-punk –, le capitaine Mac Gowan aurait pu s'échouer sur les écueils de son auto-destruction. Mais sa résistance surprendra toujours. Accompagné d'un nouveau groupe – les Popes –, son nouvel album *The Snake* regorge de gigues confites dans l'alcool et la nicotine, de chansons qui flirtent somptueusement avec le naufrage. *Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart (Mº Anvers). 18 h 30, le 6 mars. Tél. : 42-31-31-31. 156 F.*

MC Solaar. On a longtemps douté des capacités scéniques du meilleur rapper français. Ses récents concerts du Zénith ont pourtant démontré que ses performances *live* étaient à la hauteur des jongleries verbales de l'album Prose Combat qui lui valurent la Victoire de la Musique de l'« artiste masculin 1994 ». Dans l'antre historique du music-hall parisien, le spectacle sera intime. *Olympia, 28 boulevard des Capucines (Mº Madeleine). 20 h 30, les 6, 13, 20 et 27 mars. 130 F.*

CLASSIQUE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

José Van Dam
Brahms. Wolf : Lieder. Ropartz : *Quatre poèmes.* Duparc : *La Vie antérieure, Soupir, Chanson triste.* Ibert : *Chansons de Don Quichotte.* José Van Dam (baryton-basse), Maciej Pikulski (piano).
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, 8e (Mº Miromesnil). 20 h 30, les 6 at 8. Tél. : 49-53-05-07. Location Fnac. De 185 F à 500 F.

Tzimon Barto
Haydn : *Sonate pour clavier nº53.* Schubert : *Trois moment musicaux op. 94.* Liszt : *Etudes d'après Paganini.* Chopin : *Nocturne, Sonate pour piano op. 58.* Tzimon Barto (piano).
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, 8e (Mº Miromesnil). 20 h 30, le 7. Tél. : 49-53-05-07. Location Fnac. De 100 F à 270 F.

Jean-Marc Luisada
Haydn : *Pièce pour clavier, Variations.* Beethoven : *Sonate op. 57, Appassionata.* Chopin : *Fantaisie op. 49, Nocturne, Ballade op. 38.* Jean-Marc Luisada (piano).
Eglise Saint-Louis-des-Invalides, esplanade des Invalides, 7e (Mº Invalides, Latour-Maubourg). 20 h 30, le 7. Location Fnac. 100 F.

Marc Laforet
Beethoven : *Sonate pour piano op. 31, « la Tempête ».* Rachmaninov : *Sonate pour piano op. 36.* Chopin : *Vingt-quatre préludes.* Marc Laforet (piano).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 8e (Mº Ternes). 20 h 30, le 7. Tél. : 45-61-53-00. Location Fnac. De 130 F à 250 F.

Roel Dieltens
Bach : *Suites pour violoncelle seul BWV 1008 et BWV 1010.* Gabrielli : *Ricercar VII pour violoncelle seul.* Roel Dieltens (violoncelle). *Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelat, 1er (Mº Châtelet). 12 h 45, le 8. Tél. : 40-28-28-40. 50 F.*

Orchestre de Paris
Debussy : *Le Martyre de saint Sébastien.* Holliger : *Trakl Lieder, pour mezzo-soprano et orchestre.* Berg : *Lulu, suite.* Anna-Katharina Behnke (soprano), Cornelia Kallisch (mezzo-soprano), Orchestre de Paris, Heinz Holliger (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 8e (Mº Ternes). 20 h 30, les 8 et 9. Tél. : 45-63-07-96. Location Fnac, Virgin. De 60 F à 240 F.

Jennifer Bate
Messiaen : *Le Banquet céleste, La Nativité du Seigneur.* Jennifer Bate (orgue).
Eglise de la Trinité, 66, rue Saint-Lazare, 9e (Mº Trinité). 20 h 30, le 8. Tél. : 48-74-12-77. Location Fnac. 90 F.

Alan Gampel
Beethoven : *Sonate pour piano op. 57, Appassionata.* Schumann : *Fantaisie pour piano op. 17.* Alan Gampel (piano).
Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, 1er (Mº Louvre, Palais-Royal). 12 h 30, le 9. Tél. : 40-20-52-29. De 40 F à 50 F.

Orchestre national de France
Mozart : *Symphonies nºs 29 et 36.* Chopin : *Concerto pour piano et orchestre op. 21.* Maria Joao Pires (piano), Orchestre national de France. Jerzy Semkow (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, 8e Mº Franklin-Roosevelt). 20 heures, le 9. Tél. : 42-30-15-16. De 50 F à 190 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Globokar : *L'Armonia drammatica,* création. Nada Zgur, Françoise Pollet (sopranos), Sylvie Sulle (mezzo-soprano), Maria Kowollik (alto), Ian Caley (ténor), Omar Ebrahim (baryton), Stephen Richardson (basse), Michael Riessler (saxophone), Chœur de Radio-France, Orchestre philharmonique de Radio-France, Vinko Globokar (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, 16e (Mº Passy). 20 heures, le 9. Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.

Martha Argerich, Nelson Freire
Mozart : Sonata *KV 284.* Rachmaninov : *Suite pour deux pianos.* Liszt : *Concerto pathétique.* Saint-Saëns : *Scherzo pour deux pianos op. 87.* Ravel : *La Valse.* Martha Argerich, Nelson Freire (piano).
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, 8e (Mº Miromesnil), 20 h 30, le 9. Tél. : 49-53-05-07. Location Fnac. De 120 F à 330 F.

Quatuor Kandinsky
Mahler : *Mouvement de quatuor pour piano et cordes.* Schumann : *Quatuor pour piano et cordes op. 47.*
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, 1er (Mº Châtelet). 12 h 45, le 10. Tél. : 40-28-28-40. 50 F.

Ensemble InterContemporain
Andriessen : *De Staat,* création française. Reich : *City Life.* Pomone Epoméo, Katalin Karolyi (sopranos), Sylvie Sullé, Madeleine Jalbert (mezzo-sopranos), Ensembla *InterContemporain,* David Robertson (direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, 19e (Mº Porte-de-Pantin). 20 heures, les 10 et 11. Tél. : 44-84-44-84. Location Fnac. De 100 F à 160 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Wagnar : *Airs d'opéras.* Alessandra Marc (soprano), Orchestre philharmonique de Radio-France, Pinchas Steinberg (direction).
Salla Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 8e (Mº Ternas). 20 heures, le 10. Tél. : 42-30-15-16. De 80 F à 190 F.

Quatuor Mosaïques
Mozart : *Quatuor à cordes KV 465, Dissonances.* Webern : *Quatuor à cordes op. 28.* Beethoven : *Quatuor à cordes op. 131.* Quatuor Mosaïques.
Conservatoire national d'art dramatique, 2 bis, rue du Conservatoire, 9e (Mº Rue-Montmartre) 18 heures, le 11. Tél. : 42-30-15-16. De 80 F à 100 F.

Orchestre des Concerts Lamoureux
Ibert : *Concerto pour flûte et orchestre.* Mozart : *Concerto pour flûte et orchestre KV 314.* Mandelssohn : *Concerto pour piano et orchestre op. 25.* Shigenori Kudo (flûte), Ludmil Anguelov (piano), Orchestre des Concerts Lamoureux, Yutaka Sado (direction).
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, 8e (Mº Miromesnil). 19 h 45, le 11. Tél. : 49-53-05-07. Location Fnac. De 60 F à 90 F.

London Symphony Orchestra
Boulez : *Improvisation III.* Barg : *Concerto pour violon et orchestre, « A la mémoire d'un ange ».* Stravinsky : *Le Sacre du printemps.* Laura Aikin (soprano), Anne-Sophie Mutter (violon), London Symphony Orchestra, Pierre Boulez (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, 8e (Mº Franklin-Roosevelt). 20 h 30, le 11. Tél. : 49-52-50-50. De 90 F à 450 F.

Marc Coppey, Eric Le Sage
Bach : *Suite pour violoncelle seul BWV 1007.* Brahms : *Klavierstücke op. 119.* Bartok : *Rapsodie pour violoncelle et piano nº.* Grieg : *Sonate pour violoncelle et piano op. 36.* Marc Coppey (violoncelle), Eric Le Sage (piano).
Salle Gaveau, 45, rue La Boétia, 8e (Mº Miromesnil). 11 heures, le 12. Tél. : 42-30-15-16. De 60 F à 80 F.

Barbara Hendricks
Barbara Hendricks : *Negro spirituals.* Mahler. Wolf : *Lieder.* Debussy : *Mélodies.* Copland : *Œuvre pour piano, Poèmes d'Emily Dickinson Songs.* Barbara Hendricks (soprano), Michael Tilson-Thomas (piano).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, 6e (Mº Franklin-Roosevelt). 15 heures, le 12. Tél. : 49-52-50-50. De 90 F à 550 F.

Faust
Gounod : *Faust.* Aldo Filistad (Faust), Asayo Osuka (Marguerite), Jean-François Vinciguarra (Méfistophélès), Richard Tronc (Valentin), Lydia Das Neves (Marthe), Delphine Haidant (Siebel). Ensemble vocal de l'Ecole nationale de *musique,* Chorale Cergy Boucle-d'Oise, Orchestre de chambre de Cergy-Pontoise, Andrée-Claude Brayar (direction).
Théâtre des Arts-les Louvrais, place des Arts, Pontoise (95). 20 h 30, les 6, 10, 14 et 16 ; 19 h 30, le 8 ; 16 heures, le 12. Tél. : 30-30-14-14. De 70 F à 100 F.

Jean-Marc Luisada
Haydn : *Pièces pour clavier, Variations.* Brahms : *Klavierstücke* op. 119. Beethoven : *Sonate pour piano op. 57, Appassionata.* Chopin : *Nocturne, Ballade op. 38.* Jean-Marc Luisada (piano).
Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau, Sceaux (92). (Mº Bourg-la Reine). 20 h 45, le 11. Tél. : 46-61-36-67. 125 F.

Les Pages de la chapelle
Bach : *Motets.* Les Pages de la chapelle, Olivier Schneebeli (direction).
Chapelle royale du château, Versailles (78). 17 h 30, le 9. Tél. : 39-02-30-00. 20 F.

Davitt Moroney
Couperin. Purcell : Pièces pour clavecin. Davitt Moroney (clavecin).
Versailles (78). Château. 17 h 30, le 11. Tél. : 39-02-30-00. De 70 F à 80 F.

DANSE

Ballet de l'Opéra de Paris
John Neumeier : Magnificat.
Opéra-Bastille, place de la Bastille, 11e (Mº Bastille). 19 h 30, les 6, 7, 8, 9, 10, 11, 17 et 18. Tél. : 47-42-53-71. Location Fnac. De 50 F à 370 F.

Compagnie Hervé Robbe
Helène Cathala, Fabrica Ramalingom
Hervé Robbe : Flowing Along.
Fabrice Ramalingom : Drap housse.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e (Mº Bastilla, Voltaira). 21 heures, les 7, 8, 9, 10 et 11. Tél. : 43-57-42-14. Location Fnac. De 70 F à 100 F.

Juan Bernado Pineda
Nux Vomica.
Centre Wallonie-Bruxalles, 46, rue Quincampoix, 4e (Mº Rambuteau). 20 h 30, les 10 et 11. Tél. : 42-71-26-16. De 70 F à 100 F.

Los Jovenes Flamenco.
Trianon, 80, boulevard Rochechouard, 18e (Mº Anvers). 20 h 30, les 10 et 11. Tél. : 42-64-02-03. Location Fnac. 150 F.

Jane Confort and Company
Jane Comfort : Faith Healing.
American Center, 51, rue de Bercy, 12e (Mº Bercy). 20 h 30, les 10 et 11. Tél. : 44-73-77-00. De 50 F à 100 F.

Compagnie Contre-Jour, Centre de Belfort
Odile Duboc : Overdance. Karin Waehner.
Thierry Bazin : Le Chemin.
Argenteuil (95). Auditorium de l'Hôtel-de-ville, 12, boulavard Lèon Feix. 21 heures, le 10. Tél. : 34-23-44-70. De 60 F à 80 F.

Compagnie Plaisir d'offrir
Michel Kelemenis : Clin de lune, Image, Mouvements.
Créteil (94). Maison des arts, place Salvador-Allende, 20 h 30, les 8 at 9. Tél. : 45-13-19-19. Location Fnac. 100F.

Compagnie Claude Brumachon
Claude Brumachon : Le Piédestal des vierges, Fauves, Les Déambulations de Lola, Emigrants.
Montreuil (93). Studio Berthelot, 6, rue Marcellin-Berthelot. 21 heures, le 11 ; 16 heures, le 12. Tél. : 48-70-64-63. De 60 F à 80 F.

Compagnie Cré-Ange
Charles Cré-Ange : Création.
Rungis (94). Arc-en-Cial-Théâtre de Rungis, 1, place du Général-de-Gaulle. 21 heures, le 11 ; 16 heures, le 12. Tél. : 45-60-79-00. Location Fnac. De 70 F à 90 F.

Compagnie VMT
Christine Van Maerrem. Flavio Tortofi : Affirmation G.
Vitry (94). Théâtre Jean-Vilar, avenue Youri-Gagarine. 21 heures, les 9, 10 et 11 ; 17 heures, le 12. Tél. : 46-82-83-88. De 65 F à 85 F.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine, une sélection des exclusivités et des reprises

NOUVEAUX FILMS

LES EVADÉS
Film américain de Frank Darabont, avec Tim Robbins, Morgan Freeman, Bob Gunton, William Sadler, Clancy Brown, Gil Bellows (2 h 20).
VO : Forum Orient Express, handicapés, dolby, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, handicapés, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

LE JARDIN DE L'EDEN
Film canadien-mexicain de Maria Novaro, avec Renée Coleman, Bruno Bichir, Gabriela Roel, Rosario Sagrav, Alan Giangherotti, Ana Ofelia Murguia (1 h 44).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LOIN DE LA MAISON
Film américain de Phillip Borsos, avec Jesse Bradford, Dakotah le chien labrador, Bruce Davison, Mimi Rogers, Tom Bower, Joel Palmer (1 h 20).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67). VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 19e (45-32-91-68).

PRET-A-PORTER
Film américain de Robert Altman, avec Marcello Mastroianni, Sophia Loren, Jean-Pierre Cassel, Kim Basinger, Chiara Mastroianni, Stephen Rea (2 h 12).
VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Gaumont Opéra impérial, handicapés, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).

SÉLECTION

A CRAN
Film français de Solange Martin, avec Clémentine Célarié, Bruno Todeschini, Sotigui Kouyaté, Andrée Damant, Asil Rais (1 h 22).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'ANTRE DE LA FOLIE
Film américain de John Carpenter, avec Sam Neill, Julie Carmen, Jurgen Prochnow, Charlton Heston, David Warner, John Glover (1 h 35).
Interdit-12 ans.
VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14).

AU TRAVERS DES OLIVIERS
Film iranien d'Abbas Kiarostami, avec Hossein Rezai, Mohamad Ali Keshavarz, Farhad Kheradmand, Zarifeh Shiva, Tahereh Ladania, Mahbanou Darabin (1 h 43).
VO : 14-Juillet Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BARCELONA
Film américain de Whit Stillman, avec Taylor Nichols, Chris Eigeman, Tushka Bergen, Mira Sorvino (1 h 43).
VO : Reflet Médicis II, handicapés, 5e (43-54-42-34).

LA CASSETTE
Film portugais de Manoel de Oliveira, avec Luis Miguel Cintra, Beatriz Bartada, Diogo Doria, Isabel Ruth, Filipe Cochofel, Sonia Alves (1 h 40).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES CHENAPANS
Film américain de Penelope Spheeris, avec Travis Tedford, Bug Hall, Brittany Ashton Holmes, Kevin Jamal Woods, Zachary Mabry, Ross Elliot Bagley (1 h 22).
VF : Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

COUPS DE FEU SUR BROADWAY
Film américain de Woody Allen, avec John Cusack, Chazz Palminteri, Dianne Wiest, Jennifer Tilly, Rob Reiner, Tracey Ullman (1 h 39).
VO : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Triomphe, handicapés, dolby, 8e (36-68-45-47) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, handicapés, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

DÉLITS FLAGRANTS
Film français de Raymond Depardon, (1 h 45).
Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 9e (43-54-15-04).

DROP ZONE
Film américain de John Badham, avec Wesley Snipez, Gary Busey, Yancy Butler, Michael Jeter (1 h 42).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47).
VF : Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).

ELISA
Film français de Jean Becker, avec Vanessa Paradis, Gérard Depardieu, Clotilde Courau, Sekkou Sall, Florence Thomassin, Werner Schreyer (1 h 55).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, handicapés, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, handicapés, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

L'ENFANT LION
Film français de Patrick Grandperret, avec Mathurin Zinze, Sophie-Véronique Toue Tagbe, Souleyman Koly, Were Were Liking, Salif Keita, Jean-René de Fleurieu (1 h 26).
Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

LE FILS PRÉFÉRÉ
Film français de Nicola Garcia, avec Gérard Lanvin, Bernard Giraudeau, Jean-Mar Barr, Roberto Herlitzka, Margherita Buy, Pierre Mondy (1 h 50).
Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10).

GAZON MAUDIT
Film français de Josiane Balasko, avec Victoria Abril, Josiane Balasko, Alain Chabat, Ticky Holgado (1 h 45).
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, handicapés, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, handicapés, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

JOUR DE FETE
Film français da Jacques Tati, avec Jacques Tati, Guy Decomble, Paul Frankeur, Santa Relli, Maina Vallée, Roger Rafal, couleur et noir et blanc (1 h 10).
Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47).

LITTLE ODESSA
Film américain de James Gray, avec Tim Roth, Edward Furlong, Moira Kelly, Vanessa Redgrave, Maximilian Schell (1 h 47).
Interdit-12 ans.
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

LOU N'A PAS DIT NON
Film franco-suisse d'Anne-Marie Mieville, avec Marie Bunel, Manuel Blanc, Caroline Micla, Geneviève Pasquier, Métilde Weyergans, Harry Cleven (1 h 20).
Studio des Ursulines, handicapés, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10).

NELL
Film américain de Michael Apted, avec Jodie Foster, Liam Neeson, Natasha Richardson, Richard Libertini, Nick Searcy, Robin Mullins (1 h 55).
VO : 14-Juillet Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (36-68-66-54) ; 14-Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Bretagna, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LE NOUVEAU MONDE
Film français d'Alain Corneau, avec Nicolas Chatel, Sarah Grappin, James Gandolfini, Alicia Silverstone, Guy Marchand, Sylvie Granotier (2 h 05).
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

OUBLIE-MOI
Film français de Noémie Lvovsky, avec Valéria Bruni-Tedeschi, Emmanuella Devos, Laurent Grévill (1 h 35).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

QUIZ SHOW
Film américain de Robert Redford, avec John Turturro, Rob Morrow, Ralph Fiennes, David Paymer, Paul Scofield (2 h 10).
VO : Gaumont les Halles, handicapés, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : UGC Montparnasse, handicapés, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

RICHARD AU PAYS DES LIVRES MAGIQUES
Dessin animé américain de Joe Johnston, Maurice Hunt, (1 h 15).
VO : George-V, dolby, 8e (36-68-43-47).
VF : Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LA VIE EST IMMENSE ET PLEINE DE DANGERS
Film français de Denis Gheerbrant, avec Institut Curie (1 h 20).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Studio des Ursulines, handicapés, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10).

REPRISES

TAXI DRIVER
Film américain de Martin Scorsese, avec Robert De Niro, Jodie Fostar, Petar Boyle, 1975 (2 h).
Interdit-16 ans.
VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

Ce français venu d'ailleurs

Les francophones « rebouillent la froissure » au « Grand Dictionnaire », de Radio-France

« MARIE-PHILOMÈNE mangeait les borreaux du châssis pour Tit'dauard, ses yayas lui manquaient. Ah qu'il étnit doux de changer de gomme avec lui ! Ils ovaient bien eu une brette mais se giber était courant dans les couples. Depuis qu'ils avoient fait mastelle, elle ne lui était jamais monté sur la jambe, olors pourquoi lo baufutait-il maintenant ? Du coup, ça faisait deux jours qu'elle faisait lo pinchinelle... »

Ce vocabulaire appartient au terroir francophone, un vocabulaire goûteux qui roule bien dans la bouche. Et ce charmant petit texte fera rire les auditeurs de la huitième édition du « Grand Dictionnaire », émission bi-annuelle et ludique des radios locales de Radio-France et des radios publiques de langue française.

Le principe du jeu est simple. Prenez des Belges, des Suisses, des Canadiens et des Français, choisissez-les drôles et cultivés, installez-les séparément dans des studios à Bruxelles, Lausanne, Nantes et Montréal et mélangez le tout à l'aide d'une liaison satellite. Ensuite vous demandez à checun de choisir un mot ou une expression propres à sa région. Les autres concurrents, à l'aide d'une unique question, doivent en trouver le sens. Celui qui réussit gagne... l'estime de ses concitoyens !

L'équipe belge composée de Philippe Geluck et Jean-Jacques Jespers avance prudemment le mot « *cuberdon* ». Les Suisses, Jean-Charles Simon et Patrick Nordmann, se risquent à demander si on peut se promener le soir avec un « *cuberdon* ». Rire chez les Belges qui affirment que c'est tout à fait possible. « *Dormir ?* », interrogent alors Jacques Mailhot et Yves Le Rolland, les Français. Frenche rigolade du côté de Bruxelles qui le déconseille fortement. Les Canadiens, Gilles Vigneault et Joël Le Bigot, se proposent de le manger. Eh bien oui, ils ont gagné car le « *cuberdon* » est un bonbon à la framboise.

Au tour des Suisses de jouer. Ils mettent « *rebouiller la fraissure* » sur le tapis. Les joueurs ont le souffle coupé. Normal, cela signifie « *s'essouffler* ». On s'excite, on se gibe et on se brette sur le multiplex. Un Canadien se voulant « *lofin* » traite un Suisse de « *spot à panneoux* ». Celui-ci, « *leste comme tortchette* » rétorque que c'est un « *pougnac* » et « *souffle dans le fusil* » qu'on ne le reprendra plus à jouer avec un Français qui « *fait mougne* ». Tout le monde s'étrangle de rire et l'animateur Jacques Mercier a bien du mal à ramener le calme sur le satellite.

Pendant une semaine, ces joyeux drilles, amoureux de la langue française, vont rivaliser d'ingéniosité linguistique pour le plaisir de quatre cent cinquante millions de francophones.

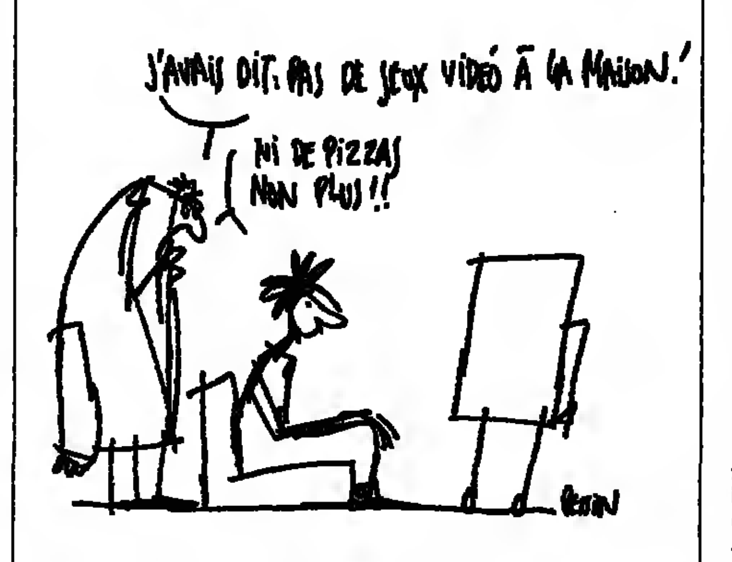
Armelle Cressard

★ « Le Grand Dictionnaire », du lundi 6 au vendredi 10 mars à 19 h 15 sur le réseau des radios locales de Radio-France et le programme par satellite France-Culture Europe.

Canal Plus propose son premier jeu interactif

« Pizzarollo » est un avant-goût des programmes que la chaîne cryptée prépare pour prendre place dans le bouquet de chaînes numériques par satellite

« *PIZZAROLLO* », le nooveau jeu de Canal Plus, lancé lundi 6 mars en clair à 18 h 30, met en scène un trio de livreurs de pizzas finement nommés Pizzarollo, Pizzarollette et Pizzolioo. Trois personnages fictifs propulsés, au guidon de leur motocyclette, dans les méandres d'une ville virtuelle. Pour occuper cette tranche de fin d'après-midi, où, selon Alain Le Dîberder, directeur des nouveaux programmes, « *il y a un public jeune* », Canal Plus souhaitait proposer une émission au contenu « *urboin et actuel* ». La société Médialab a donc conçu un jeu interactif et créé, pour l'occasion, une cité virtuelle grâce à un logiciel informatique, Silicoo Grafics, enrichi d'images de synthèse, dernier cri contenu dans un puissant ordinateur.



Pour les premiers pas de son jeu à l'écran, Canal Plus a préféré la simplicité. A l'image d'« Hugo Délires », un jeu interactif présenté par Karen Cheryl sur France 3 il y a quelques mois, « Pizzarollo » fait lui aussi intervenir des téléspectateurs par télépbone. Deux candidats choisissent chacun un des trois personnages. A l'aide des touches du clavier du combiné téléphonique, ils meovent Pizzarollo, Pizzarollette ou Pizzolino dans le dédale des rues de la cité. Le but est d'être le premier à livrer sa pizza à l'adresse indiquée au départ. Les candidats ont une minute trente pour remplir leur mission.

Selon Alain Le Diberder, Canal Plus a sélectionné ce métler « *parce que ce petit boulot de livreur de pizzas est dons lo tête des adolescents* ». A l'option do réalisme, Canal Plus a préféré un traitement façoo BD des images en trois dimensions.

CITÉ VIRTUELLE

Outre « Pizzarollo », Alain Le Diberder a d'autres projets en cours de réalisation. Le prochain a pour nom « Deuxième Monde ». Ce sera un jeu vidéo proposé sur CD-ROM.

Après l'achat du disque, le joueur connectera son lecteur, grâce à un modem, sur un centre serveur pour « *pouvoir se mesurer avec d'autres joueurs* ». Ce jeu, le directeur des nouveaux programmes, l'a voulu « *beau et non violent* ».

Avant d'entrer dans la partie, cheque participant se composere un personnage fictif eo choisissant la taille, la corpulence, la couleur des yeux, le visage, la peau, le sexe et l'âge. Cette ideotité programmée, les aventures pourront commencer. Leur étendue sera presque fonction de l'imagination des participants. Les connectés évolueront dans une cité virtuelle mais réaliste. Ils pourront arpenter les rues, cooverser ou entrer dans une maisoo pour « *disputer une partie d'échecs* » avec un autre joueur.

En 1996, Canal Plus proposera la deuxième géoératioo de « Pizzarollo ». Le jeu sera alors « *plus compliqué* ». Il sera en fait « *un dérivé du « Deuxième Monde* ». Mieux, uoe versioo télévisée pourra être tirée des péripéties sorveoant eux perticipants eo « Deuxième Moode ». Les évolutions fictives des joueurs dans cet environNmeot virtuel pourront einsi être filmées puis mootées pour être proposées à l'ensemble des abonnés de Canal Plus.

Avec le lancement du bouquet de chaînes oumériques par Canal Plus à l'eutomne 1995, le directeur des nouveaux programmes déborde de projets. L'un des premiers pourrait être la vente et la livraison par satellite de jeux vidéo et de logiciels informatiques. A l'aide de son micro connecté eu décodeur oumérique, dont Canal Plus a confié l'élaboration à un groupe d'iodustriels, l'abonné pourra acheter et recevoir sur son ordinateur des logiciels informatiques et des jeux. Et payer un moindre prix grâce à l'absence de frais de livraison.

Michel Thoulouze, directeur géoéral adjoint du développement de Canal Plus, tempère un peu cet enthousiasme. Selon lui, l'extension de l'offre de programmes de la chaîne cryptée o'est pas pour demain. Et d'évoquer des problèmes de logistique pour repousser les échéances annoncées par Alain Le Dîberder.

Guy Dutheil

LUNDI 6 MARS

TF 1

13.40 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
14.30 **Série : Santa Barbara.**
16.10 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
16.40 **Club Dorothée.**
17.30 **Série : Les Garçons de la plage.**
18.00 **Série : Premiers baisers.**
18.30 **Série : Le Miracle de l'amour.**
19.00 **Magazine : Coucou !** (et 0.15).
19.50 **Le Bébête Show** (et 1.00).
20.00 **Journal, La Minute hippique, Météo.**

20.45 **Magazine : Perdu de vue.** Présenté par Jacques Pradel.
22.55 **Série : Columbo.** Le Livre témoin, de Steven Spielberg, avec Peter Falk. *L'alibi était presque parfait... Mais Colombo ne décroche jamais. Scénario et dialogues de Steven Bocho* (La Loi de Los Angeles).
1.05 **Journal et Météo.**
1.15 **Magazine : 7 sur 7.** Invités : Laurent Fabius, François Bayrou, Alain Madelin, Arlette Laguiller (rediff.).
2.05 **Programmes de nuit.** Les Aventures du jeune Patrick Pacard ; 3.00, Histoires naturelles (et 5.05) ; 4.15, Côté cœur ; 4.40, Musique.

FRANCE 2

13.50 **Série : Inspecteur Derrick.**
14.50 **Série : Dans la chaleur de la nuit.**
15.45 **Variétés : La Chance aux chansons** (et 4.50).
16.40 **Des chiffres et des lettres.**
17.15 **Série : Seconde B.**
17.45 **Série : Cooper et nous.**
18.15 **Série : La Fête à la maison.**
18.45 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et 3.00)
19.10 **Flash d'informations.**
19.15 **Studio Gabriel.**
19.55 **America's Cup.**
19.59 **Journal, Météo.**

20.50 **Magazine : La France en direct.** Invitée : Martine Aubry.
22.20 **Magazine : Ça se discute.** Un bébé en plus. 1. Les femmes ont-elles toujours l'instinct maternel ?
23.35 **Journal, Météo, Journal des courses.**
0.05 **Le Cercle de minuit.**
1.25 **Programmes de nuit.** Studio Gabriel (rediff.) ; 1.55, J'ai un problème (rediff.) ; 2.50, Histoire d'en parler ; 3 30, 24 heures d'infos ; 4.20, D'un soleil à l'autre (rediff.) ; 5.40, Dessin animé

FRANCE 3

13.05 ▶ **Jeu : Presse-citron.**
13.35 **Magazine : Vincent à l'heure.**
14.45 **Série : La croisière s'amuse.**
15.40 **Série : Magnum.**
16.30 **Les Minikeums.** Le Temple du Soleil (1) ; Denver ; Lucky Luke.
17.40 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.20 **Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Louis Pasteur*, de Patrice Debré.
18.55 **Le 19-20 de l'information.** A 19.09, Journal de la région.
20.05 **Jeu : Fa si la chanter.**
20.35 **Tout le sport.**

20.50 **Cinéma : Le Clan des Siciliens.** ■ Film français de Henri Verneuil (1968), avec Jean Gabin, Alain Delon, Lino Ventura.
22.55 **Météo et Journal.**
23.25 **Cinéma : L'Aube rouge.** ■ Film américain de John Milius (1984).
1.20 **Musique Graffiti** (15 min).

M 6

13.25 **Série : L'Homme de fer.**
17.00 **Variétés : Hit Machine.**
17.30 **Série : Guillaume Tell.**
18.00 **Série : Equalizer.**
18.54 **Six minutes première édition.**
19.00 **Série : Le Magicien.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Madame et sa fille.** *Fraîchement divorcée, Diane Doolan s'efforce d'être une mère irréprochable. Avec Judith Light, l'Angela de Madame est servie.*
20.35 **Magazine : Ciné 6.** Présenté par Laurent Weil.

20.50 **Cinéma : Gremlins.** ■■ Film américain de Joe Dante (1984), avec Hoyt Axton, John Louie, Keye Luke.
22.45 **Cinéma : Marche pas sur mes lacets.** o Film français de Max Pecas (1977).
0.15 **Magazine : Culture pub.** Présenté par Anne Magnien et Christian Blachas.
0.45 **Magazine : Jazz 6.** Présenté par Philippe Adler. Jazz à Vienne 94 : Le quartet du batteur Aldo Romano.
1.40 **Documentaire : Le Monde des hélicoptères** (3).
2.35 **Rediffusions.** Sports et découverte (6) ; 3.30, Raid de l'amitié ; 3.55, Altman et les quarante vedettes ; 4.50, La Tête de l'emploi ; 5.15, Fax'O.

CANAL +

13.35 **Téléfilm : Tension mortelle.** De Léon Ichaso, avec Christine Lahti. *Meredith Cole, agoraphobe, accepte de prendre une étudiante comme locataire. Début d'un long cauchemar.*
15.15 **Documentaire : Les Allumés...**
15.45 **Cinéma : Des hommes d'honneur.** ■ Film américain de Rob Reiner (1992).
18.00 **Canaille peluche.** Droopy détective.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Jeu : Pizzarollo.**
18.40 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 **Magazine : Zérorama.**
19.55 **Les Guignols.**
20.30 **Le Journal du cinéma.**

20.35 **Documentaire : Jean Yanne, le provocateur masqué.** De Gilles Nadeau et Pierre Bouteiller. *Un portrait de Jean Yanne.*
21.30 **Cinéma : Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil.** ■ Film français de Jean Yanne (1972).
23.10 **Flash d'informations.**
23.15 **Cinéma : Nous ne vieillirons pas ensemble.** ■■ Film français de Maurice Pialat (1972).
1.00 **Cinéma : Que la bête meure.** ■■ Film français de Claude Chabrol (1969).
2.45 **Surprises** (12 min).

LA CINQUIÈME

13.30 **Magazine : Défi.**
14.00 **Documentaire : A tous vents.** Un équipage à toute épreuve (rediff.).
15.45 **Les Ecrans du savoir.** Au fil des jours (rediff.) ; Inventer demain (rediff.) ; Allô ! la Terre (rediff.) ; Cogito (rediff.) ; Cinq sur cinq (rediff.) ; Dédalus ; Langues : espagnol et anglais (rediff.).
17.30 **Les Enfants de John.**
18.00 **Documentaire : Vaisseau Terre.** L'eau vive. *Les grands fleuves et l'existence des populations installées sur leurs rives.*
18.30 **Le Monde des animaux.** L'univers des sens : un million de regards. *Les animaux ont-ils la même vision que nous ?*

ARTE

19.00 **Magazine : Confetti.** Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach.
19.30 **Documentaire : La Légende du sport.** Cent ans de football. 1. Coup d'envoi. *Aujourd'hui : les origines du football en Grèce et en Chine.*
20.00 **Magazine : Actuel.** Etrangers en quête d'asile, de Stéphanie de Montvalon et François Landesman.
20.30 **8 1/2 Journal.**

20.40 **Cinéma : L'Amour.** ■■ Film français de Philippe Faucon (1990), avec Laurence Kertekian, Julie Japhet, Nicolas Porte.
22.00 **Cinéma : Les Nuits fauves.** ■■■ Film français de Cyril Collard (1992), avec Cyril Collard, Romane Bohringer, Carlos Lopez.
0.05 **Courts métrages : Court-circuit.** Dis-moi oui, dis-moi non, de Noémie Lvovsky, avec Valéria Bruni-Tedeschi, Emmanuelle Devos. Des filles et des chiens, de Sophie Fillières. Bad Day, de Polly Seldon, avec Susan Wallace.
0.35 **Téléfilm : Un voyage anniversaire.** De Lone Scherfig, avec Dorota Pomykala.
2.20 **Rencontre.** Dialogue entre Mano Dayak et Rufus (20 min).

CÂBLE

TV 5 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Thalassa. Rediff. de France 3 du 3 mars 1995. 21.00 Enjeux-Le Point. Les Nouveaux Espions ; Les Jardiniers de la nuit. 21.55 Météo des cinq continents. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.45 Les Enfants de la télé. 0.00 Ça colle et c'est piquant. 0.45 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).

PLANÈTE 19.30 De Nuremberg à Nuremberg. De Frédéric Rossif (4/4). 20.30 Les Hommes du pétrole. De Ben Loeterman (4/8). 21.25 Escales : Québec. De Pierre Brouwers. 22.25 Un poison vital. De Tim Haines. 23.15 Les Iles aux trésors. De David Cohen (12/13). 23.40 Danseur étoile. De Derek Bailey (4/4). 0.30 Pourquoi pas... Graham ? De Luc Frejacques et Olivier Carre (50 min).

PARIS PREMIÈRE 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.35). 19.45 Archives. 20.00 Pascal Comelade. Concert. Portrait avec pianos. Enregistré au Passage du Nord-Ouest à Paris en 1992. 21.00 Amarcord. ■■■ Film italien de Federico Fellini (1973, v.o.). 23.00 Pascal Comelade. 23.30 REM. Concert : Green World Tour, enregistré aux Etats-Unis en 1988 (65 min)

CANAL J 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Monsieur Bogus ; 18.20, Tip top clip ; 18.25, Belle et Sébastien ; 18.55, A vos marque-pages ; 19.00, Regarde le monde. 19.15, Les animaux super stars ; 19.20, Rebus. 19.30 Série : Zorro.

CANAL JIMMY 20.00 Série : M. A. S. H. 20.30 La semaine sur Jimmy. 20.40 Souvenir. Michel Polnareff. 21.30 Série : Monty Python'sFlying Circus. 22.00 Chronique de la combine. 22.05 Susie et les Baker Boys. ■ Film américain de Steve Kloves (1989). 0.00 Apollo Theater 94-Hall of Fame. Concert enregistré à New York (65 min).

SÉRIE CLUB 20.00 Série : Les Années coup de cœur. 20.25 Série : Les deux font la loi. 20.45 Le Club. 20 50 Série : Les Cadavres exquis. De Patricia Highsmith (et 0.10). 21.40 Série : Berlin antigang. 22.30 Série : Code Quantum. 23.20 Série : Equalizer. 1.00 Série : Le Chevalier de Pardaillan (50 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 0.00). 20.10 MCM Mag (et 23.30). 20.40 MCM découvertes. 21.00 Passion pub. Le Japon à travers la pub (2). 21.30 MCM Rock Legends. 23.00 Autour du groove. 0.30 Blah-Blah Métal. 1.00 Vidéoclips non-stop.

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 The Eagles-Hell Freezes Over. Concert enregistré à Los Angeles, en avril 1994. 22.00 Série : The Real World III. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. 23.15 CineMatic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 The End ? (120 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews. 20.00 Speedworld. 20.55 Football. En direct du stade d'Anfield Road à Liverpool : match de la 33ᵉ journée de championnat de première division : Liverpool-Southampton. 23.00 Eurogoals. 0.00 Boxe. En direct de Londres. Championnat du Commonwealth des poids mouche. Ampolo (GB)-Ward (AfS). 0.30 Eurogolf (60 min).

CINÉ CINÉFIL 15.30 Lune de miel mouvementée ■■ Film américain de Léo McCarey (1942, N., v.o.) 19.10 Charlie Chan à Londres. o Film américain d'Eugene Forde (1934, N., v.o.). 20.30 Les Ruses du diable. ■ Film français de Paul Vecchiali (1965, N.). 22.05 Casimir. o Film français de Richard Pottier (1950, N.). 23.35 Le Triomphe de Tarzan. ■ Film américain de William Thiele (1943, N., v.o.). 0.55 L'Affaire d'une nuit. ■ Film français d'Henri Verneuil (1960, N., 95 min).

CINÉ CINÉMAS 20.30 Partie de chasse. ■ Film britannique d'Alan Bridges (1984). 22.05 Prête-moi ton mari. ■ Film américain de David Swift (1964, v.o.). 0.00 La Dernière Saison. ■ Film français de Pierre Beccu (1991, 110 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Marcel Moreau (Bal dans la tête). 19.30 Perspectives scientifiques. Transfert et contre-transfert ou le quiproquo de l'inconscient. 1. Le psychanalyste et le névrosé classique. Avec Heitor De Macedo, psychanalyste. 20.00 Le Rythme et la Raison. La chanson populaire. 1. Les caf'conç. 20.30 L'Histoire en direct. 1916, l'enfer de Verdun. 21.30 Fiction. Deux si seulement un, de Laurence Huet. 22.40 Accès direct. Jean-Louis Martinelli, directeur du Théâtre national de Strasbourg. 0.05 Du jour au lendemain. Jean-Baptiste Audat et Antoine Perpere (La Vie des jungles). 0.50 Coda. Les Songs de Sibelius. 1. Par les champs et les rivières.

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Fréderic Vitoux, journaliste, écrivain. 20.00 Concert. Donné les 12 et 13 novembre 1993 lors du Festival de musique ancienne de Herne : Sacrae symphonia Magnificat anima mea Dominum (Livre 2), de Gabrieli ; Meine Seel erhebt den Herren, Deutsches Magnificat à 6, 10 et 14, de Praetorius ; Magnificat anima mea Dominum SWV 468, de Schütz, par le Schütz Akademie, dir. Howard Arman. Wohl denen, die ohne Wandel leben, motet pour deux chœurs et basse continue sur le psaume 119 de David SWV 482 1ʳᵉ partie, de Schütz ; Sacred Concerto pour soprano, violon et basse continue, de Dedekind ; Wohl dem, der den Herrn fürchtet, dialogue pour soprano, basse, cordes et basses continue, de Bernhard ; Wenn der Herr die Gefangenen zu Zion erlösen wird, concerto pour quatre voix, cordes et basse continue, de Weckmann ; Der Schwanengesang : Ich rufe von ganzem Herzen, motet pour deux chœurs et basse continue sur le psaume 119 de David SWV 491, de Schütz, par le Rheinische Kantorei et Musica Alta Ripa, dir. Max Hermann. 22.00 Soliste. Margaret Price, soprano. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Jolas et Kanach. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Grieg et Messiaen. 0.00 La Rose des vents. Musique d'Azerbaïdjan.

Les interventions à la radio

RTL, 18 heures : Jean Boissonnat et Bernard Nagelen (« Journal »).
France-Inter, 19 h 20 : « L'énigme des crimes commis par les adolescents » (« Le téléphone sonne »).

■ **RADIO : Henri Chapier rejoint Radio Tour Eiffel pour une chronique hebdomadaire.** L'ex-producteur et animateur du « Divan » (longtemps diffusé sur France 3) livre désormais, chaque vendredi, de 18 h 25 à 18 h 30, ses humeurs et ses coups de cœur aux auditeurs de Radio Tour Eiffel. « Le Clin d'œil d'Henri Chapier » est diffusé dans l'émission « Le Club Tour Eiffel », qui, tous les jours, de 18 heures à 19 heures, reçoit des invités pour parler de l'actualité culturelle parisienne.

■ **Radio Notre-Dame a invité Jean-Marie Colombani,** directeur du *Monde*, mercredi 8 mars, dans l'émission « La Preuve par huit », diffusée à 11 h 02. Principe de l'émission : Sophie de Villeneuve, qui anime ce rendez-vous quotidien, propose huit questions tirées au sort à son interlocuteur. Celui-ci donne des réponses qui finissent par cerner sa personnalité.

■ **CÂBLE : Monte-Carlo - TMC, chaîne diffusée en mode hertzien, sur le câble et par satellite,** sera reprise, le 7 mars 1995, sur le réseau câblé de Paris. La chaîne sera progressivement diffusée, au cours du mois d'avril, sur les autres sites câblés de la Lyonnaise Communications. En septembre 1994, en réponse à un questioonaire proposé par la Lyonnaise Communications, 11 % des personnes interrogées avaient placé Monte-Carlo - TMC en tête des oouvelles chaînes qu'elles souhaitaient recevoir sur le câble. TMC est disponible en bertzien sur la Côte d'Azur auprès de 1 350 000 foyers. Elle est déjà reçue par 550 000 abonnés au câble et par 70 000 abonnés au bouquet de chaînes thématiques de Canal Satellite. En Suisse, Monte-Carlo - TMC est diffusée, sur le câble, auprès de 250 000 foyers.

« Les Deux Mathilde » et l'Alsace

Avec l'aide de la région et de la municipalité de Strasbourg, France 3 produit l'histoire de trois familles à travers guerres et nationalités

STRASBOURG
de notre correspondant

C'est un grand bureau meublé fin XIXe siècle. Aux murs, des épures de machines à vapeur et, sur une commode, une maquette de wagon. Sur le bureau trône un téléphone à l'ancienne. Un jeune homme entre, un peu tendu. Son regard embrasse la pièce. Il s'approche du bureau, s'assied lentement, ouvre avec précaution le sous-main, contemple quelques photographies de famille découvertes dans le tiroir. Puis il décroche le télépbone, neuf, avec des gestes délicats. Il appelle l'opératrice en allemand, puis dialogue avec sa mère en français.

C'est son premier coup de fil, et le premier de cette saga de trois familles alsaciennes, *Les Alsaciens ou Les Deux Mathilde*, que tourne en Alsace, jusqu'au milieu du mois de juin, Michel Favart. L'acteur suisse Michel Voïta prend possession du bureau de son père et d'un empire industriel qui ressemble beaucoup à celui de De Dietricb au tout débnt du ce siècle. Il raccroche. *« Coupez ! »*, s'exclame Michel Favart, qui tout de suite corrige un geste : *« Les photos bien avant le téléphone ! Il faut distinguer nostalgie et modernité... »* La caméra se rapproche. Voïta, francophone, se répète ses deux phrases en allemand. *« On reprend ! Et l'on arrête la circulation automobile »*, indique le réalisateur.

L'équipe des *Deux Mathilde* – coproduit par Arte, France 3, Pathé Télévision, la Radiotélévision suisse-italienne et la Südwestfunk, avec les équipements techniques de France 3 - Grand Est – est en fait, pour quelques jours, à la Maison des sociétés de Schiltigheim, au nord de Strasbourg. Depuis le milieu du mois de janvier, elle parcourt l'Alsace pour le plus long tournage de télévision français de l'année qui doit aboutir en quatre épisodes de quatre-vingt-dix minutes, dont ARTE sera, en 1996, le premier diffuseur.

> Une saga qui se déroule sur un siècle et où l'on tourne en trois langues

Il y a quelques jours, le tournage était dans les Vosges haut-rhinoises. *« On était les pieds dans la boue*, se souvient Maurice Gojean, chef opérateur de prise de son. *Il faut dire que nous étions censés être en Ukraine pour tourner les scènes des Malgré nous »* – il s'agit des Alsaciens incorporés de force en 1942 dans l'armée allemande et dont bon nombre terminèrent la seconde guerre moodiale captifs en Union soviétique.

Les Deux Mathilde, écrit depuis des années par Henri de Turenne et par Michel Deutsch, plonge en effet dans un siècle d'histoire alsacienne à travers trois guerres et quatre changements de nationalité. Industriels, ouvriers, paysans et vignerons, bourgeois et militaires : ce sont quatre générations qui se succèdent ainsi. Derrière ces qoelques familles, c'est l'identité alsacienne qu'interroge cette saga trilinguistique où l'on tourne en allemand, en français et en alsacien. *« C'est étonnant : cela recouvre la période de la vie de mon père »*, note Paul Sonnendrucker, homme de théâtre alsacien venu sur le tournage comme conseiller linguistique.

A ce témoin de veiller à l'emploi des termes corrects dans les trois langues des quelque cent vingt-quatre comédiens français – et parmi eux de nombreux Alsaciens –, allemands ou suisses mobilisés tout au long de ces six mois. Jean-Pierre Miquel, Aurore Clément, Serge Dupire, Maxime Leroux et Caroline Tresca en soot notamment les têtes d'afficbe.

Le film, tourné en super 16 mm, avec un budget de plus de 50 millions de francs, est notamment subventionné par la région Alsace et par la Ville de Strasbourg. Il implique eo effet, de façon exceptionnelle, la région au travers des équipements de France 3 Alsace, les deux mille cinq cents figurants prévus et son rayonnement immédiat dans l'espace alsacien. Mais il ambitionne aussi de contribuer ao débat culturel et politiqoe sur ce qu'est l'Alsace d'aujourd'hui, à la fois publique et intime.

Jacques Fortier

Pilule magique *par Agathe Logeart*

INSUPPORTABLES ! On dirait qu'ils ont le diable au corps, pas moyen de les faire tenir tranquilles. Quand ce n'est pas l'un, c'est l'autre. Ils se tirent les cheveux, se piquent leurs billes dans la cour de récréation, se roulent par terre en poussant des cris à la moindre contrariété. Ils se chamaillent sans arrêt et n'ont plus aucune concentration pour faire leurs devoirs. Leurs papas et leurs mamans n'en peuvent plus. La bande de chenapans est déchaînée.

Regardez le petit Alain (Juppé). Il a l'air sage, comme ça, avec son front lisse et sa tête de fort en thème. Mais ne vous fiez pas aux apparences : dès que l'oncle Edouard (Balladur) décide de lui réduire son argent de poche, tac aussi sec, il annonce qu'il supprime six ou sept ambassades et une poignée de consulats. Aussitôt Patrick (Devedjian) veut le faire renvoyer de l'école. On sait bien que cette querelle n'est qu'un enfantillage : tout ça parce que la bande d'Alain frime en ce moment, car elle est convaincue qu'elle va gagner le tournoi de ping-pong ! Il a fallu que le petit Nicolas (Sarkozy), qui était pourtant tout occupé à recompter ses sondages pour voir où s'était glissée l'erreur, vienne au journal de 20 heures de France 2 pour remettre un peu d'ordre. Non, a-t-il expliqué, il n'est pas question qu'on renvoie Alain pour le moment. Il faudra que la petite classe reste ensemble *« jusqu'ou bout »*.

Même si, à l'évidence, ce n'est pas une partie de plaisir. *« Coûte que coûte »*, il faudra que ce soit *« tenable »*. Et Dieu sait si ça coûte !

Il n'y a pas que les amitiés de trente aos qui aient du plomb dans l'aile par les temps qui courent. L'autre Alain (Madelin) et François (Bayrou) ont bien montré chez Anne Sinclair, qui les avait conviés sur TF 1 à « 7 sur 7 », comme on pouvait se détester après avoir si longtemps joué dans la même équipe. Si on n'avait pas été là pour les regarder, ils auraient bien tombé la cravate et se seraient volontiers balancé quelques coups de poing, comme le faisait si bien Alain (Madelin) quand il était plus petit.

Franchement, on ne voit qu'une solution avant que tout cela ne dégénère. On l'a trouvée en regardant « Zone interdite » sur M 6. On y apprenait au cours d'une passionnante enquête que des médecins américains avaient mis au point une *« pilule d'obéissance »* pour enfants agités et trop turbulents. Si leurs notes baissent, s'ils bougent trop, leurs parents les gavent en toute bonne conscience d'une espèce d'amphétamine qui ramène enfin la paix à la maison et à l'école. Avec la pilule magique, tout rentre dans l'ordre : les mères ne crient plus en faisant faire les devoirs, et les chambres sont bien rangées. Les parents et les professeurs ont enfin la paix ! On ne saurait trop conseiller à M. Balladur d'importer un plein wagon de ce médicament, à l'intention des garnements dont il a composé son gouvernement. Sinon, au train où vont les choses, il faudra bientôt un gilet pare-balles pour siéger au conseil des ministres...

MARDI 7 MARS

TF 1

13.40 Feuilleton :
Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Santa Barbara.
16.10 Série : Le Miel et les Abeilles.
16.40 Club Dorothée.
17.30 Série :
Les Garçons de la plage.
18.00 Série : Premiers baisers.
18.30 Série : Le Miracle de l'amour.
18.55 Tiercé et la Minute hippique.
19.00 Magazine : Coucou ! (et 1.35).
19.50 Le Bébête Show (et 2.25).
20.00 Journal.
20.15 Face à la Une.
Invité : Valéry Giscard d'Estaing.
20.40 Tiercé,
la Minute hippique, Météo.

20.55 Cinéma :
Retour vers le futur. ■ ■
Film américain de Robert Zemeckis (1985).
22.45 Les Films dans les salles.
22.50 Série : Perry Mason.
Avec Raymond Burr.
0.30 Magazine :
Je suis venu vous dire.
Invités : Alexandre Jardin, Jean-Jacques Beineix, le juge Jean-Pierre.
2.30 Journal et Météo.
2.45 Magazine : Reportages.
Taxis de nuit (rediff.).
3.05 Programmes de nuit.
Histoires naturelles (et 5.10) ; 3.35, Histoire de la vie ; 4.25, Intrigues ; 4.50, Musique.

FRANCE 2

13.50 Série : Inspecteur Derrick.
14.50 Série :
Dans la chaleur de la nuit.
15.40 Tiercé à Evry.
16.00 Variétés : La Chance aux chansons (et 4.55).
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : Cooper et nous.
18.15 Série : La Fête à la maison.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne (et 2.30).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel.
19.55 America Cup's.
19.59 Journal et Météo.

20.50 Cinéma :
La Cage aux folles 1. ■
Film français d'Edouard Molinaro (1978), avec Michel Serrault, Ugo Tognazzi, Michel Galabru.
22.20 Magazine : Ça se discute.
Un bébé en plus. 2. Pourquoi les hommes se reproduisent-ils ?
23.45 Journal, Météo,
Journal des courses.
0.15 Le Cercle de minuit.
1.35 Programmes de nuit.
Studio Gabriel (rediff.) ; 2.05, Laurence, médecin de brousse ; 3.00, 24 heures d'info ; 4.20, Histoire d'en parler ; 4.30, Descentes ; 5.35, Dessin animé.

FRANCE 3

13.35 Magazine : Vincent à l'heure.
Invitées : Noëlle Noblecourt, Mallaury Nataf.
14.45 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
Le Temple du Soleil (2) ; Denver ; Lucky Luke.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
En vie, d'Eugène Savitzkaya.
18.55 Le 19-20 de l'information.
De 19.09, Journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50 Spectacle : Cirque de Moscou.
Mise en scène de Iouri Kouklatchev.
Seizième tournée en France du célèbre cirque russe avec le grand clown Kouklatchev, le « clown aux chats ».
22.20 Météo et Journal.
22.55 Mardi chez vous.
Programme des treize télévisions régionales.

M 6

13.25 Série : L'Homme de fer.
14.20 Série : Jim Bergerac.
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : Equalizer.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Le Magicien.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame et sa fille.
20.35 Magazine : E=M 6.
Les Robots marcheurs.
20.45 Magazine : Grandeur nature.
Le Costa-Rica.

20.50 Téléfilm : SVP Enfants.
De David Greenwalt, avec Cindy Williams, Bill Hudson.
Au chômage, un couple de stylistes new-yorkais sans enfant engage temporairement deux orphelins pour retrouver du travail. Produit par les Studios Walt Disney...
22.30 Téléfilm : Folle Cavale.
De Paul Schneider.
Le jour de l'enterrement de son mari, Tippi, issue de la haute société californienne, apprend qu'elle est ruinée. Elle décroche une place de femme de chambre chez une chanteuse.
0.00 Magazine : Zone interdite.
1.35 Magazine : Culture pub.
2.00 Rediffusions.
Turquie, géants et merveilles ; 2.55, Jazz 6 ; 3.50, Coup de griffes (Jean-Charles de Castelbajac) ; 4.15, La Tête de l'emploi ; 4.40, Altman et les quarante vedettes

CANAL +

13.40 Cinéma : Taxi de nuit. ■
Film français de Serge Leroy (1992).
15.00 Magazine : 24 heures (rediff.).
15.55 Le Journal du cinéma.
16.00 Cinéma : Dragon, l'histoire de Bruce Lee. □
Film américain de Rob Cohen (1992).
17.55 Magazine :
Le Journal du art (rediff.).
18.00 Canaille peluche.
Droopy détective.
EN CLAIR JUSQU'A 20.35
18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Magazine :
Nulle part ailleurs.
Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 Magazine : Zérorama.
Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.
Présenté par Isabelle Giordano.

20.35 Cinéma :
Monsieur le Député. □
Film américain de Jonathan Lynn (1992).
22.25 Flash d'informations.
22.30 Cinéma :
Quatre New-Yorkaises. ■
Film américain de Beeban Kidron (1992, v.o.), avec Shirley McLaine, Marcello Mastroianni, Jessica Tandy.
0.25 ▶ Cinéma : Smoking. ■ ■
Film français d'Alain Resnais (1993).
2.40 Surprises (20 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Magazine : Défi.
14.00 Le Sens de l'Histoire.
La monarchie britannique (rediff.).
15.45 Les Ecrans du savoir (rediff.).
Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô la Terre ; Cinq sur cinq ; Cogito ; Langues : espagnol et anglais.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Histoire de la bande dessinée.
Love's All You Need.
1960, la vague « peace and love » pointe à l'horizon.
18.30 Le Monde des animaux.
L'univers des sens : les systèmes d'écoute.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.
19.30 ▶ Documentaire :
Bauhaus-Texas.
De Regine Wyrwoll.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Magazine : Transit.
Présenté par Pierre Thivolet. La croisade anti-avortement. Reportages : Les Medecins entre IVG et naissances, de Claire Germouty et Lionel de Coninck ; L'Exception irlandaise, de John Reichenbach et Oidier Ricou ; Les Prostituées de Saint-Pétersbourg.
21.45 Soirée thématique :
Le Pouvoir des images.
21.46 Documentaire :
Le Pouvoir des images, Leni Riefenstahl.
Des nazis aux Noubas, de Ray Müller.
Leni Riefensthal fut la cinéaste attitree du IIIe Reich. Elle réalisa notamment Les Dieux du stade (1936), *un film à l'idéologie très marquée.*
0.55 Débat.
Animé par Frédéric Mitterrand.
2.00 Rencontre.
Dialogue entre Christiane F. et Klaus Castorf (25 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Revue de presse canadienne. 19.05 Paris lumières. 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Envoyé spécial. Au nom du père ; La Chasse aux génies ; La Guerre biologique. 21.30 Perfecto. 21.55 Météo des cinq continents. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.45 Bouillon de culture. Rediff. de France 2 du 3 mars 1995. 0.00 Tout va bien. 0.45 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).

PLANÈTE 19.40 Animaux de toutes les Russies. De Gérald Calderon et Jean-Claude Cuttoli (2/4). Le Grand Hiver russe. 20.35 L'Ouest, le vrai. De Craig Haffner (56/65). La Police montée du Nord-Ouest. 21.25 BD : A suivre. De Christophe Heili. 21.55 De Nuremberg à Nuremberg. De Frédéric Rossif (4/4). La Défaite et le Jugement. 22.55 Les Hommes du pétrole. De Ben Loeterman (4/8). Guerre et pétrole. 23.50 Escales : Québec. De Pierre Brouwers. 0.45 Un poison vital. De Tim Haines (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 0.35). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.10). 19.45 Archives. 20.00 Premières loges (et 21.55). 21.00 Jean-Edern's Club. 22.25 On ne meurt que deux fois. ■ Film français de Jacques Deray (1985). 0.50 Paris modes.

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 17.55 Soirée Domino C'est comme moi ; 18.00, Monsieur Bogus ; 18.20, Tip top clip ; 18.25, Sébastien parmi les hommes ; 18.55, Cinéma ; 19.00, Atomes crochus ; 19.15, Cinéma ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro. 20.00 Cajou.

CANAL JIMMY 21.00 Série : Les Monstres nouveauxsont arrivés. 21.30 Série : L'Hôtel en folie. 22.00 Série : Les Chevaliers du ciel. 22.30 Chronique bakélite. 22.35 Série : Les Aventuresdu jeune Indiana Jones. Irlande, avril 1916. 23.25 Berkeley-années 60. 0.25 Série : Monty Python'sFlying Circus. 0.55 Top bab (45 min).

SÉRIE CLUB 20.00 Série : Les Années coup de cœur. 20.25 Série : Les deux font la loi. 20.50 Série : Supercopter (et 0.10). 21.35 Le club. 21.40 Série : Berlin antigang. 22.30 Série : Code Quantum. 23.20 Série : Equalizer. 1.00 Série : Le Chevalierde Pardaillan (50 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove. 20.10 MCM Mag (et 23.30). 20.40 MCM découvertes. 21.00 X Kulture. 21.30 MCM Rock Legends. 23.00 Passion pub. Le Japon à travers la pub-2e partie. 0.00 Blah-Blah Groove. 0.30 Blah-Blah Métal. 1.00 Vidéoclips non-stop.

MTV 19.30 MTV Sports. 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. 23.15 Cine-Matic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 The End ? (120 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews. 20.00 Patinage artistique en direct de Birmingham. Cérémonie d'ouverture et Championnat du monde : programme court couples. 23.00 Euroski. 0.00 Snooker. European League 95 : 7e match. Stephen Hendry-Alan McManus. 1.00 Eurosportnews (30 min).

CINÉ CINÉFIL 19.00 Le Témoin à abattre. ■ Film américain de Lewis Allen (1955, N., v.o.). 20.30 Casimir. □ Film français de Richard Pottier (1950, N.). 21.55 Le Caporal épinglé. ■ ■ Film français de Jean Renoir (1962, N.). 23.40 L'Affaire d'une nuit. ■ Film français d'Henri Verneuil (1960, N., 100 min).

CINÉ CINÉMAS 18.50 Documentaire : Aux cœurs des ténèbres. De Eleanor Coppola, Fax Bahr et George Hickenlooper. 20.30 Le Point de mire. ■ Film français de Jean-Claude Tramont (1977). 22.00 Itinéraire d'un enfant gâté. ■ ■ Film franco-allemand de Claude Lelouch (1988). 0.05 F. I. S. T. ■ Film américain de Norman Jewison (1978, 140 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Anne Hébert (Aurélien, Clara, Mademoiselle et le lieutenant anglais). 19.30 Perspectives scientifiques. Transfert et contre-transfert ou le quiproquo de l'inconscient. 2. Le psychanalyste et les migrants. Avec Marie-Rose Moro, psychanalyste et psychiatre. 20.00 Le Rythme et la Raison. La chanson populaire. 2. L'âge d'or de l'opérette et de la revue. 20.30 Archipel science. 21.32 Le Ghetto noir de Baltimore. Avec Caroline Moyer, enseignante ; Sandy Mc Intire, enseignante ; Sophie Body Gendrot, politologue. 22.40 Les Nuits magnétiques. Si tu m'aimes, marions-nous. 1. Demain, je me marie. 0.05 Du jour au lendemain. Michel Deguy (A ce qui n'en finit pas). 0.50 Coda. Les Songs de Sibelius. 2. Des pas sur la neige.

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Peter Oiamand, conseiller artistique de l'Orchestre de Paris. 20.00 Concert. Donné le 25 février 1995 à la salle Olivier-Messiaen de Radio-France, dans la série des aventuriers : Oie Gezeichneten, symphonie de chambre, De la vie éternelle, Der Ferne Klang : Nachtstück, Die Gezeichneten, de Schreker, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Michael Gielen, Gabriela Lechner, soprano, Michael Austin, ténor. 22.00 Soliste. Margaret Price, soprano. 22.30 Musique pluriel. Les femmes compositeurs. Callin'home coyotte, de Giteck, par l'Ensemble New Performance ; Sept enluminures pour soprano, clarinette, piano et percussions, de Reverdy, par l'Ensemble Accroches-Notes. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Beethoven et Granados. 0.00 La Guitare dans tous ses états. Œuvres de Santorsola, Cardoso, Di Meola, de Lucia, Bondon.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

Miracle

par Pierre Georges

CE N'EST PAS un miracle. Mais cela y ressemble. La Vierge de Civitavecchia pleure des larmes de sang. Des vraies larmes d'un drôle de sang humain. Les experts hésitent à se prononcer. Les uns affirment qu'il s'agit d'un sang avec tout ce qu'il convient au sang. Notamment des globules rouges et blancs, mais d'un groupe inconnu. Du sang d'ange en somme. Les autres soutiennent qu'il s'agit du plus banal des sangs et, mieux, d'un sang masculin.

Sang d'ange, sang d'homme ? Et pourtant elle pleure ! Elle pleure comme il arrive aux Vierges de plâtre ou de marbre de pleurer quand les miracles se font rares. En Italie, cela devient même d'un commun achevé. Depuis quelques années, les cas se sont multipliés des Vierges de jardin qui ainsi se transforment en fontaines miraculeuses.

Est-ce bien raisonnable ? Dans le cas qui les préoccupe là-bas, la Vierge de Civitavecchia, ville à 50 kilomètres à vol d'oiseau du Vatican, a commence à se manifester le 2 février. Il faut toujours une âme d'enfant dans un miracle. Il y en eut une, une petite Jessica, fille de la maison et enfant de Marie. Jessica jouait dans le jardin. Elle leva la tête et, stupeur, constata que la Vierge dans sa niche de pierre, à l'imitation d'une grotte miraculeuse, pleurait des larmes de sang, de couleur sang, faisant tache sur sa blanche matière.

L'enfant alerta son père, un bon chrétien, dit-on, et un excellent électricien, qui n'en fut pas autrement surpris. Fabio Gregori, rapporte le quotidien italien *La Repubblica*, avait en effet reçu une semaine auparavant une sorte de préavis de miracle. Une lettre anonyme lui avait été adressée par une voyante, lui annonçant que sa Vierge de jardin allait bientôt sortir de sa réserve.

Miracle annoncé, miracle dû. Et voici que, depuis, les foules processionnent devant la maison de l'électricien dans l'espoir d'un salut ou d'une guérison. La Vierge n'y est plus, transportée en quelque endroit secret aux fins d'autopsie. L'Eglise a pris ses distances. Et les scientifiques cherchent le truc, pompe à larmes, télécommande, substitution, qui aurait permis à Fabio Gregori de tutoyer Marie.

Hommes de peu de foi ! Comme si tout était dit, quand le dernier mot n'est pas dit. Prenons, simple exemple, la Coupe de l'America. On pourrait, un peu vite, affirmer que, pour notre Défi français et sa flottille de plomb, si ce n'est pas un naufrage, cela y ressemble fort. On pourrait ricaner et affirmer qu'à notre pauvre équipage il ne reste désormais que ses yeux pour pleurer. Et des larmes de sel !

Mais quoi, Imaginons un instant la Vierge en figure de proue et Marc Pajot à la barre. Imaginons que l'adversité, par un sort funeste, connaisse le sort extrême d'un esquif australien. A l'avoir vu couler comme fer à repasser et s'en aller ainsi naviguer aux antipodes de la surface, ce *One-Australia*, on se dit que rien n'est joué à cette grande et chère loterie de la navigation de course. *France-2* n'a plus de quille, *France-3*, plus de mât. Ce qui tendrait à démontrer que, pour 200 millions de francs, on ne saurait tout avoir. Et alors ? Hardi les petits gars pour un miracle à San Diego !

M. Suard a lui-même payé la surveillance d'un témoin-clé de l'affaire Alcatel

L'ancien directeur des RG parisiens, Claude Bardon, a joué le rôle d'intermédiaire entre le PDG et un ancien policier

LE PDG d'Alcatel Alsthom, Pierre Suard, a bien payé une somme d'environ 30.000 francs en liquide pour que soit filé et surveillé, pendant plusieurs semaines, l'ancien chef du service d'audit interne d'Alcatel CIT qui est aussi le témoin essentiel de l'affaire de surfacturations effectuées par la société de téléphonie aux dépens de France Télécom. Des témoignages en ce sens ont été recueillis dans le cours récent de l'enquête du juge d'instruction Jean-Marie d'Huy, qui a dernièrement mis au jour cette rocambolesque « affaire dans l'affaire » (*Le Monde* du 3 mars). Alcatel démentait cependant avec constance, lundi matin 6 mars, *« avoir mandaté ou rétribué qui que ce soit pour exercer une quelconque filature à l'encontre de Denis Gazeau »*, son ancien chef du service d'audit, licencié en juillet 1994.

C'est pourtant bien en utilisant un téléphone portable, prêté par Alcatel, que Claude Bardon, aujourd'hui inspecteur général de la police nationale, a organisé les filatures et surveillances à l'encontre de M. Gazeau depuis la mi-janvier. Plusieurs conversations téléphoniques, écoutées par des enquêteurs agissant sur commission rogatoire du juge d'Huy, l'attestent. En outre, l'audition de M. Bardon – limogé en juillet 1994 de son poste de directeur des RG parisiens après la révélation de l'espionnage d'une réunion à huis clos d'une réunion du PS et aujourd'hui sans réelle affectation – a permis de découvrir qu'il avait reçu une somme d'environ trente mille francs versée par le PDG d'Alcatel Alsthom pour rétribuer la surveillance de M. Gazeau.

Afin de satisfaire la demande du groupe industriel, le responsable policier avait saisi l'un de ses anciens subordonnés, Jean-Jacques Gambini, inspecteur à la retraite du SRPJ de Versailles, désormais détective privé. L'ancien inspecteur, à présent reconverti dans les enquêtes intéressant les entreprises, s'est donc chargé de surveiller les allées et venues de M. Gazeau pendant plusieurs semaines. Selon M. Bardon, la somme versée par M. Suard a été remise à l'ancien inspecteur Gambini pour rémunérer cette surveillance d'un genre spécial.

Le groupe Alcatel s'était borné à admettre, dans un communiqué du 2 mars, avoir contacté M. Bardon pour obtenir *« des conseils dans le cadre d'une affaire d'espionnage industriel dont le groupe Alcatel a de fortes présomptions d'être victime »*. Il est curieux que cette enquête porte précisément sur le témoin essentiel de l'affaire des surfacturations qui, par ses déclarations à la justice en août 1994, avait dévoilé un système de majoration des prix de vente des centraux téléphoniques à France Télécom. Dans les milieux proches de l'enquête, on se demande si cette surveillance ne visait pas davantage à en savoir plus sur M. Gazeau en vue d'éventuelles pressions sur un témoin clef.

Le juge Jean-Marie d'Huy doit adresser au parquet d'Evry, en ce début de semaine, une dénonciation des faits nouveaux apparus dans cette « affaire dans l'affaire ». Il revient au procureur de la République, Laurent Davenas, d'apprécier si des poursuites doivent ou non être engagées pour violation de la vie privée de M. Gazeau, ou encore pour tentative de subornation de témoin.

Dans le courant de la semaine, le juge d'Huy devrait en outre entendre à nouveau Pierre Suard, PDG d'Alcatel Alsthom, déjà mis en examen en juillet 1994 pour *« escroquerie, corruption, faux et usage de faux »* à propos des travaux réalisés dans ses domiciles de Boulogne-Billancourt et de Neuilly (Hauts-de-Seine). L'interrogatoire annoncé du PDG devrait non seulement porter sur la part de ces travaux assurés par des entreprises du bâtiment travaillant pour son groupe, mais aussi sur les appointements du détective privé.

Erich Inciyan

Le chef américain James Conlon est nommé à la tête de l'Orchestre de l'Opéra de Paris

QUELQUES NUAGES viennent de se dissiper sur le destin, toujours incertain, de l'Opéra de Paris. Hugues Gall, qui dirigera la grande maison à partir du mois d'août, devait rendre public, lundi 6 mars, le nom du nouveau chef chargé de faire travailler l'orchestre de la grande maison. Il s'agit de James Conlon, un Américain de quarante-cinq ans, musicien surdoué qui occupe à cette heure les postes de directeur de l'Opéra et de l'Orchestre Gürzenich de Cologne ainsi que celui de directeur artistique du Festival de Cincinnati aux Etats-Unis.

Le jeune *maestro* est surchargé : son intronisation se fera donc en deux temps. A partir du 1er mai, il remplira pour quinze mois la charge de conseiller musical à la direction, dirigera *La Bohème* de Puccini en décembre et la *Seconde symphonie* de Mahler en juin 1996. Le 1er août 1996, il deviendra chef d'orchestre permanent de l'Opéra de Paris. Il dirigera dès lors trente-cinq soirées par an (représentations lyriques ou concerts symphoniques).

L'avenir dira si l'Orchestre de l'Opéra de Paris, avec son prestige et sa qualité, peut progresser dans cette situation de *« convivialité épisodique »* avec un chef comme James Conlon. Ce dernier, qui n'est ni un despote ni un cacique, n'aura guère le temps de le faire travailler et ses prestations seront, au plus, celles d'un superchef invité (rappelons que l'Opéra de Paris a proposé dans la saison 1994-1995 environ 150 représentations lyriques et plus de 160 soirées de ballet, entre Bastille et Garnier).

La carrière parisienne de Conlon n'a pas été sans heurts dans le passé. Chargé, en 1985, de la reprise de *L'Enlèvement au sérail* de Mozart à Garnier, dans la mise en scène de Giorgio Strehler, l'impétrant est fraîchement accueilli malgré son efficacité. Ses qualités se retournent contre lui : Américain, il est certes habile technicien, précis, spectaculaire, séduisant. Mais la profondeur n'y est pas.

Le *curriculum vitae* de Conlon n'en reste pas moins impressionnant. Inscrit à la Juilliard School de New York, il est remarqué par Maria Callas et dirige *La Bohème* sous les conseils de la star. Nous sommes en 1972. L'étudiant a vingt-deux ans. Pierre Boulez l'invite à diriger le New York Philharmonic deux ans plus tard. Il est alors le plus jeune chef à avoir affronté la prestigieuse phalange américaine.

En 1976, il fait ses débuts au Metropolitan Opera. Remarqué entre autres dans *Lady Macbeth* de Chostakovitch et *Peter Grimes* de Britten, il y fêtait l'an passé sa deux-centième représentation. De Gluck à Samuel Barber, son répertoire comprend désormais plus de cinquante opéras. Directeur musical de l'Orchestre philharmonique de Rotterdam de 1983 à 1991, il a dirigé la bande-son de *La Bohème*, film-opéra de Puccini, à la tête de l'Orchestre national de France. Il a souvent été invité par l'Orchestre de Paris et a enregistré avec les musiciens parisiens *Madame Butterfly*, autre film-opéra d'après Puccini réalisé par Frédéric Mitterrand, dont la sortie est prévue à l'automne.

Curieux de littérature, introverti et discret, James Conlon appartient à cette catégorie de chefs qui mènent une carrière brillante sans apparentes ambitions dévorantes, avec le souci de se garder du temps et un jardin secret. Univers impitoyable, bastion imprenable, lieu de toutes les rivalités et de toutes les jalousies, l'Opéra de Paris saura-t-il accueillir comme il le mérite cet authentique artiste ?

Anne Rey

DANS LA PRESSE

Le durcissement de la campagne à droite

LIBÉRATION

On nous promettait – sans vraiment convaincre, il est vrai – un débat, nous nous retrouvons en pleine pétaudière. Au train où vont les échanges entre MM. Balladur et Chirac, et surtout entre leurs *pistoleros* respectifs, il faudra bientôt se munir d'un gilet pare-balles pour assister à leurs conférences de presse. Et il reste encore sept semaines avant d'arriver au premier tour de l'élection présidentielle ! La vie devient dangereuse. A vrai dire, elle semble l'être surtout pour Edouard Balladur.

Gérard Dupuy

INFOMATIN

Le choc des deux blocs, qu'une partie du « marais » faisait pencher alternativement, n'est plus. Le terme même de « marais » paraît suranné. Désormais, on parle d'indécis, et ils sont majoritaires. Faute d'un véritable match des programmes ou des projets, on se contentera d'une compétition de candidats. Avantage donc aux bateleurs d'estrade. Et malheur aux autres. Mais avec la fragilité de ce genre d'exercices. Chacun peut gaffer, trébucher... ou se révéler de façon inattendue lors d'une prestation. Suspense.

Marc Jézégabel

EUROPE 1

La certitude, c'est que les Français sont attentifs et mobilisés, mais qu'une grande partie d'entre eux – pratiquement la moitié aujourd'hui – n'a pas pris sa décision. (...) Et il y a une série de questions. Va-t-il y avoir des avatars gouvernementaux comme on en a connu ? Y aura-t-il un autre comportement vis-à-vis d'Edouard Balladur ? Demeurera-t-il la seule cible, va-t-on regarder autrement Jacques Chirac à partir du moment où l'on pense qu'il peut être élu ? Et, naturellement, jusqu'où peut aller la querelle au sein de la majorité ?

Alain Duhamel

Le numéro 297 d'« InfoMatin » a été diffusé gratuitement

« CE NUMÉRO vous est offert par Hewlett Packard dans la limite des exemplaires disponibles chez les marchands de journaux en France métropolitaine. » Le numéro 297 d'*InfoMatin* est historique. Les 140 000 exemplaires du 6 mars sont diffusés gratuitement, après avoir été pré-achetés par la société d'informatique Hewlett Packard (94 800 salariés et plus de 140 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1994), qui présente en page centrale une nouvelle imprimante.

Le montant de la transaction n'est pas connu. Le quotidien, habituellement vendu 3,80 francs, compte ainsi attirer de nouveaux lecteurs, au-delà de ses 75 000 acheteurs réguliers. Pour André Rousselet, actionnaire principal d'*InfoMatin*, interrogé par *le Journal du Dimanche* du 5 mars, *« cette opération inédite de partenariat a un double mérite : elle marque d'abord l'originalité et le dynamisme du journal sans en altérer la ligne éditoriale ; elle permet ensuite d'accroître notre lectorat »*.

Le Syndicat national des journalistes (SNJ) a protesté *« violemment contre ce détournement sans précédent de la diffusion d'un journal à des fins promotionnelles »* dénonçant *« un procédé qui consiste à ravaler* InfoMatin *et sa rédaction au rang de faire-valoir d'un annonceur »*. Jean-Pierre Jochum, directeur général du journal réplique : *« Déontologiquement, je ne vois pas où est le problème. Il n'y a pas de support rédactionnel, ça n'a aucune incidence sur le contenu de notre journal. »*

Une légère différence est néanmoins perceptible. Quelques journalistes ont décidé une grève des signatures pour protester contre cette action promotionnelle. *« C'est une question de principe*, explique un journaliste, *c'est l'identité du journal qui est en cause. » « On n'est pas des hommes-sandwiches »*, ajoute une autre. Mais ces réactions restent marginales. Jeudi 2 mars, une assemblée générale convoquée par la société des rédacteurs d'*InfoMatin* avait refusé d'engager des actions collectives de protestation.

Cette opération de promotion Hewlett Packard-*InfoMatin* constitue un précédent : la diffusion totale et gratuite d'un titre aux frais d'un annonceur. Précédent d'autant plus inquiétant qu'il se produit à un moment où la presse souffre d'un manque de publicité. Certes, cette idée de gratuité n'est pas nouvelle. Les compagnies aériennes distribuent à leurs passagers certains journaux dont elles disposent gratuitement. Plusieurs entreprises de presse font des essais d'abonnements gratuits pour attirer de nouveaux lecteurs. *Le Figaro* est distribué gratuitement dans les hôtels et les grandes écoles. A une plus grande échelle encore, *Le Parisien* réalise une fois par mois un numéro spécial sur le RER, composé de quatre pages insérées dans le journal. Ce dernier est distribué à l'entrée des stations, l'ensemble du tirage – 800 000 exemplaires – étant payé par la SNCF. Mais cela n'empêche pas les autres numéros du Parisien d'être tirés et vendus normalement.

InfoMatin franchit un nouveau seuil. Et il atteint allègrement l'un de ses objectifs : faire parler de lui. Atteindra-t-il ainsi son second objectif : attirer de nouveaux lecteurs. Et à quel prix ? *« Acheter un journal, c'est un acte de citoyenneté »*, explique une journaliste. Cet acte de citoyenneté devient quotidiennement de plus en plus rare. Les éditeurs essaient par tous les moyens de combattre cette désaffection.

Le lancement d'*InfoMatin*, puis son sauvetage par André Rousselet, étaient un élément de cette lutte. L'information a un prix. Les entreprises de presse, souvent économiquement fragiles, en savent quelque chose. Le meilleur moyen de le faire savoir est-il de la rendre gratuite ?

Alain Salles

SOMMAIRE

SERVICES

BOURSE

Cours relevés le lundi 6 mars, à 10 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	17040,70	+0,01	-13,60
Hong Kong index	5185,15	-0,85	-0,07

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 03/03	Var. en % 03/03	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1795,24	-0,67	....
Londres FT 100	3025,10	-0,43	-1,31
Zurich	1241,29	-0,85	+0,07
Milan MIB 30	935	-1,39	-2,92
Francfort Dax 30	2109,49	-0,43	+0,13
Bruxelles	1322,57	+0,11	-4,82
Suisse SBS	977,45	-1,12	-5,84
Madrid Ibex 35	281,22	-0,95	-1,32
Amsterdam CBS	272,70	-0,73	-1,90

DEMAIN dans « Le Monde »

LE CYBERESPACE, ENFER ET PARADIS : les réseaux géants d'information abolissent le temps et l'espace. Ils se moquent des frontières et promettent le meilleur des mondes. Mais ils risquent de mettre en péril les fondements de nos démocraties.

Tirage du *Monde* daté 5-6 mars : 542 172 exemplaires